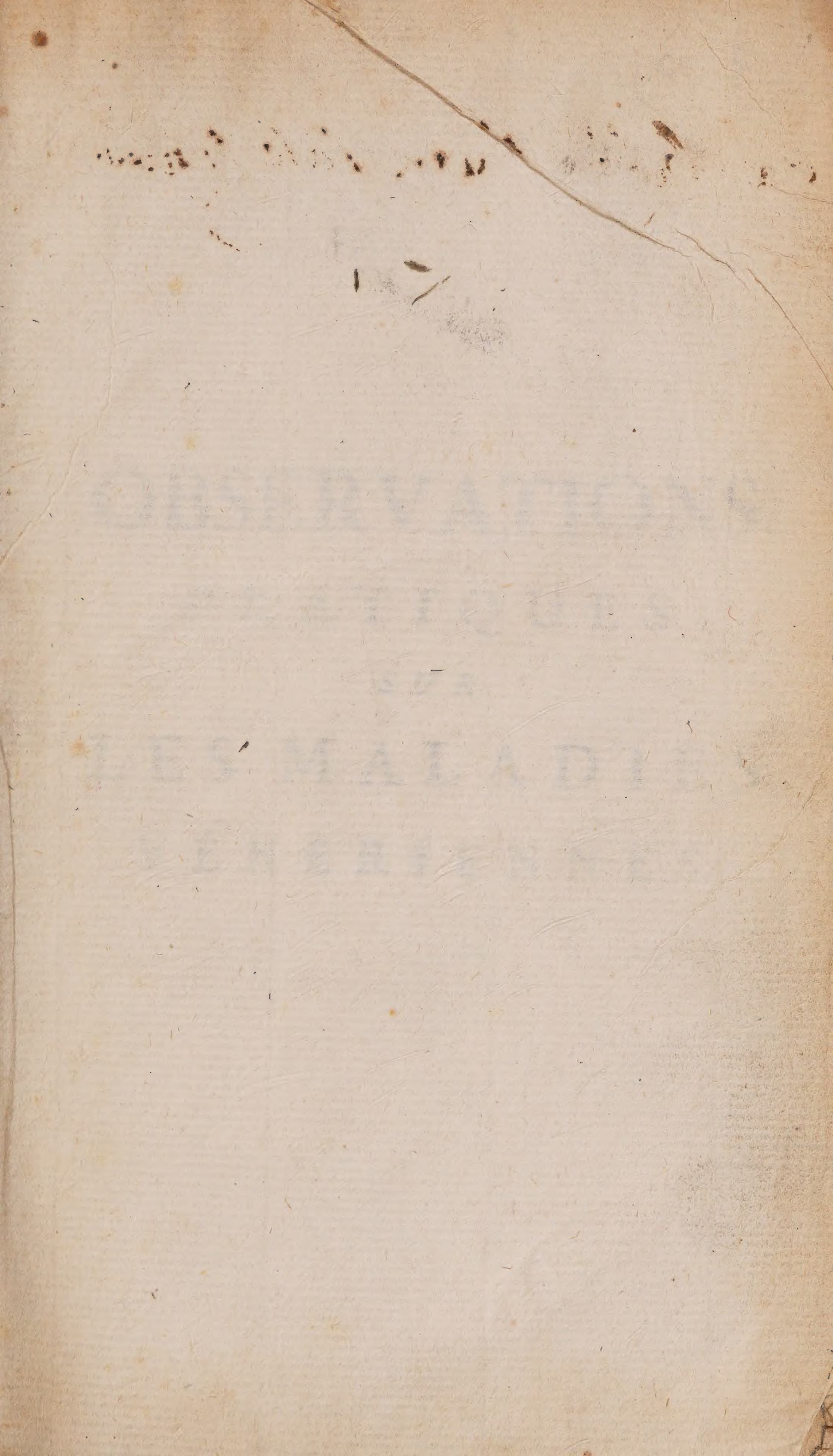
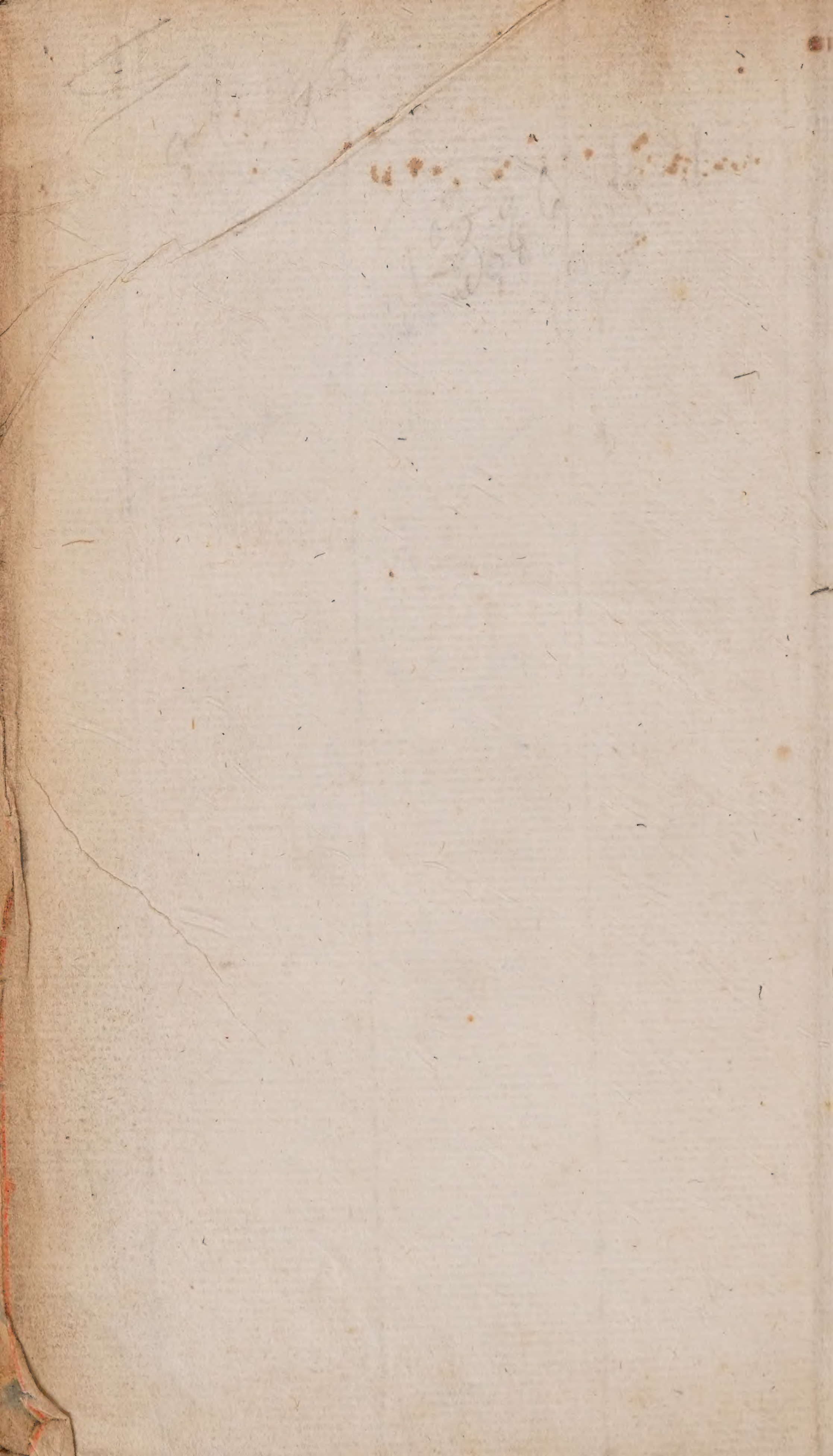






Médecine Observata Calvet





OBSERVATIONS PRATIQUES *SUR* LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

OBSERVATIONS PRATIQUES *SUR* LES MALADIES VÉNÉRIENNES,

Traduites de l'Anglois de M. Svédiaur, Docteur-en Médecine,

Par M. Gibelin, Docteur en Médecine, Membre de la Société Médicale de Londres, &c.

Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti, si non, his utere mecùm.
Horat.



A PARIS,

Chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



A MONSIEUR

PONTIER,

Docteur en Médecine, Membre du College de Chirurgie, Lieutenant du Premier Chirurgien du Roi, &c. à Aix en Provence.

MONSIEUR,

C'est à la reconnoissance & à l'amitié, que j'ai fait hommage de

mes productions précédentes ; je viens aux mêmes titres vous offrir un nouvel Ouvrage, dont personne n'est mieux en état que vous de reconnoître l'utilité.

Le nombre infini de victimes que vous avez arrachées à la mort, pendant le cours d'une longue & heureuse pratique dans toutes les branches de la Médecine ; l'estime & la confiance sans bornes de vos Concitoyens ; le cas que font de vous tous les Maîtres de l'Art ; vos talens & vos lumieres, qui vous ont procuré de si grands avantages : tels sont les justes sujets de louange sur

lesquels j'aimerois à insister, si je ne craignois de blesser votre modestie. Mais votre amitié pour moi m'autorise du moins à exposer ici les motifs de ma reconnoissance.

Vos soins, vraiment paternels, m'ont rendu jusqu'à trois fois une Épouse chérie, à qui la Nature a refusé la douceur d'être mere, en lui imposant les incommodités & les dangers de trois grossesses fâcheuses. Vous l'avez délivrée à chaque fois; & je vous dois sa vie. Vous m'accordez une nouvelle grace en me permettant de publier un

bienfait dont il m'eſt impoſſible de m'acquitter.

Je ſuis, avec une vénération & un attachement ſans bornes,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.
GIBELIN, D. M.

Paris, Novembre 1784.



PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

L'OUVRAGE dont nous présentons la traduction au Public est le fruit des observations d'un Praticien des plus distingués. M. Svédiaur jouit de la plus grande considération à Londres; il a de la réputation à Paris même, où il a passé une partie de l'année derniere; nous savons qu'il est très-versé dans la Chymie; & le tableau qu'il a donné des diverses préparations de mercure qu'on peut employer dans les maladies vénériennes, en est une preuve suffisante. Aussi a-t-il apporté dans l'étude &

dans le traitement de ces maladies cet eſprit d'obſervation, cette délicateſſe de jugement, & cette fécondité en reſſources, que les Médecins ne peuvent puiſer que dans la culture des ſciences naturelles.

L'objet que M. Svédiaur s'eſt propoſé dans cette production n'a pas été de donner un traité élémentaire & complet ſur ces maladies. Il a voulu ſeulement faire ſervir à l'inſtruction publique les obſervations qu'il a eu occaſion de faire ſur les affections vénériennes les plus *opiniâtres* & les plus *invétérées*, ainſi que l'annonce le titre de ſon livre dans l'original. Il a dû cependant dire un mot de

chacune des modifications moins graves par lesquelles cette maladie doit passer avant d'arriver à ses plus fâcheux périodes, & c'est ce qui nous a engagés à intituler simplement cet Ouvrage : *Observations sur les Maladies vénériennes.*

L'Auteur n'est pas de la même opinion que le célebre Astruc touchant l'époque de la premiere invasion des maladies vénériennes en Europe. Mais comme il se fonde principalement sur des pieces découvertes par le Docteur Hensler, qui n'ont point encore été publiées, il nous permettra de nous en tenir toujours au sentiment d'Astruc, qui nous paroît jusqu'ici le plus probable.

Ce n'eſt point par des raiſonnemens & par des ſyſtêmes que M. Svédiaur s'eſt expliqué ſur toutes les autres queſtions relatives au virus vénérien. Il n'y a répondu que d'après l'expérience & l'obſervation; & il eſt reſté dans le doute toutes les fois qu'il n'a pu les réſoudre par cette voie. C'eſt ainſi qu'il doute ſi le virus vénérien peut être abſorbé dans le ſyſtême, ſans avoir donné des ſignes extérieurs de ſa préſence; ſi ce virus affecte dans le corps quelqu'autre fluide que le mucus & la lymphe; & ſi l'enfant peut en être infecté avant ſa naiſſance, ou à l'inſtant de ſa conception, dans le ventre de la mere.

Enflammé du desir d'être utile à ses semblables, M. Svédiaur s'est permis quelques sorties contre la barbarie de certains Gouvernemens, qui refusent un asyle & les secours de l'Art aux Pauvres attaqués de la maladie vénérienne. Nous avons laissé subsister, dans notre traduction, ces invectives dictées par le zele le plus louable, parce que nous croyons qu'on ne sauroit trop répandre des idées propres à détruire les restes de rigorisme fanatique, qui subsistent encore dans certaines provinces de France; & qui s'opposent au bonheur du genre humain, en arrêtant les progrès des sciences & de la philosophie.

La gonorrhée a été un des principaux objets des recherches de l'Auteur. Nous n'avons trouvé dans aucun de ceux qui l'ont précédé, rien de plus méthodique, de plus précis, & de plus clair que les notions qu'il préſente ſur cette maladie, ſi ſimple & ſi légere en apparence, & qui fait cependant tous les jours le déſeſpoir des malades & l'opprobre de l'Art. Sa théorie ſur la cauſe des gonorrhées, ſur les différens déplacemens du ſiége des écoulemens gonorrhoïques, & ſur les ſymptomes qui les accompagnent, eſt prouvée de la maniere la plus évidente par ſes obſervations, & par une expérience qui doit ſuffire pour aſſurer à M. Svédiaur le

rang le plus diſtingué parmi les vrais amis de l'humanité. Il n'a pas craint de ſe ſoumettre aux plus cruelles douleurs pour démontrer l'exiſtence des gonorrhées produites par d'autres cauſes que le virus vénérien.

D'autres Praticiens avoient ſans doute obſervé des écoulemens produits par le virus dartreux; mais on n'avoit pas prouvé que la ſeule application d'un ſtimulus quelconque pouvoit procurer une gonorrhée. L'Auteur exige avec raiſon que ce ſtimulus ſoit de force ſuffiſante, car on obſerve ſouvent que des ſubſtances capables de picotter juſqu'à un certain point le gland & les parties voiſines, ne ſont point

propres à produire cet effet (1).

M. Svédiaur s'éleve contre l'opinion qui diſtingue le virus gonorrhoïque du virus vénérien, & qui heureuſement eſt bien loin de prévaloir en France; mais on ne ſauroit trop défendre la vérité contre les attaques inſidieuſes de l'erreur. Il a cependant diſtingué d'une maniere préciſe les gonorrhées capables de donner la vérole,

---

(1) Nous avons obſervé à pluſieurs repriſes, chez une femme irréprochable, un écoulement blanc, d'une nature ſi acrimonieuſe, que toutes les fois que ſon mari l'approchoit dans cet état, il en éprouvoit une cuiſſon très-forte au gland & à l'intérieur du prépuce; de ſorte qu'il ne faiſoit point difficulté d'avouer que la peine ſurpaſſoit le plaiſir, quoique celui-ci fût aſſaiſonné par tout ce que l'amour réciproque peut avoir de plus délicat & de plus attrayant; & cependant jamais cet homme n'a éprouvé le moindre veſtige d'écoulement gonorrhoïque.

de celles qui n'en ſont jamais ſuivies; & l'on ſent combien cette diſtinction eſt néceſſaire dans la pratique. Enfin il a répandu le plus grand jour ſur une matiere qui, après avoir été l'objet des recherches de tous ceux qui ont écrit ſur les maladies vénériennes, étoit néanmoins encore très-obſcure.

Nous ne doutons point que les jeunes Praticiens ne liſent avec plaiſir & avec fruit les inſtructions que donne M. Svédiaur ſur la maniere d'adminiſtrer les injections. Mais il a imaginé depuis, pour cet effet, un petit inſtrument compoſé d'une bouteille de gomme élaſtique, à laquelle s'adaptent diverſes petites canules d'ivoire propore

tionnées au diametre & à la forme de l'orifice de l'uretre. Cette eſpece de ſeringue a l'avantage ſur les autres, de pouvoir être facilement ménagée d'une ſeule main par le malade, pendant qu'il tient ſa verge de l'autre (1). M. Svédiaur en a fait faire auſſi de la même matiere, pour les femmes; & ces nouvelles ſeringues rempliſſent bien mieux les vues qu'on ſe propoſe dans les injections, que toutes celles dont on s'eſt ſervi juſqu'à préſent, & qui n'ont preſque fait

(1) Nous avons eu l'occaſion de voir un de ces inſtrumens chez un Savant diſtingué (M. Faujas de Saint-Fond), qui ne néglige aucun moyen de ſe rendre utile à ſes concitoyens. Il a fait venir de Londres une de ces ſeringues, pour ſervir de modele à un Artiſte, qui les exécute maintenant à Paris dans la derniere perfection.

que décréditer un genre de ſecours auquel les Praticiens auroient cependant grand tort de renoncer.

La tumeur des teſticules eſt, comme on ſait, un des accidens qui accompagnent le plus fréquemment les gonorrhées. L'Auteur prouve d'une maniere évidente que ces tumeurs ſont communément ſympathiques, & que la matiere de la gonorrhée n'a pas beſoin pour les produire de ſe porter, comme on l'avoit cru juſqu'à lui, dans le ſcrotum. Il ſuffit qu'elle s'arrête aux orifices des canaux excrétoires de la ſemence, pour occaſionner, par l'irritation qu'elle y cauſe, cette tuméfaction. On la diſſipe en effet en appliquant à la

verge, & non pas au ſcrotum même, des médicamens propres à calmer l'irritation, & à faire reprendre au virus le ſiege qu'il occupoit auparavant. L'Auteur a éprouvé dans ce cas les meilleurs effets de l'uſage de l'opium; & l'on n'en ſera point étonné, ſi l'on fait attention combien l'opium eſt efficace dans les affections ſympathiques.

M. Svédiaur a éprouvé & a recommandé avec ſa franchiſe ordinaire, l'inoculation du virus vénérien dans l'uretre, lorſque tous les autres moyens de rétablir une gonorrhée ſupprimée n'ont eu aucun ſuccès. Les Praticiens ont vu quelquefois des dyſuries vénériennes, qui n'ont pu être guéries qu'au

moyen d'une nouvelle gonorrhée, que les malades ont priſe après avoir eſſuyé un traitement auſſi ennuyeux qu'inutile. Mais je ne ſache pas qu'on eût eſſayé, avant l'Auteur, d'introduire exprès une parcelle de nouveau virus vénérien dans la foſſe naviculaire, pour rappeller dans cet endroit l'ancien virus, dont le déplacement avoit produit les ſymptomes fâcheux qui ſuivent ordinairement la répercuſſion ou la ſuppreſſion des gonorrhées.

On ſuivra certainement avec plaiſir M. Svédiaur dans les détails de ſa théorie des tranſlations du virus vénérien dans toute la longueur de l'uretre juſqu'au

col de la veſſie ; & l'on verra qu'il en a prouvé la vérité par les ſuccès de la méthode curative qu'elle lui a ſuggérée.

Le virus vénérien immédiatement appliqué, par les approches d'une perſonne infectée, aux parties qui ne ſont point couvertes de l'épiderme, produit ou des ulceres ou des gonorrhées, ſuivant la quantité de mucus qui peut naturellement aborder dans ces parties; mais il arrive quelquefois que l'épiderme ne défend pas ſuffiſamment des atteintes du virus les parties qu'elle recouvre. Auſſi a-t-on vu des Chirurgiens & des Sages-Femmes recevoir l'infection vénérienne à travers les tégumens,

& ſe trouver attaqués d'ulceres vénériens aux mains ou aux bras, ſans qu'il y ait eu auparavant aucune ſolution de continuité. L'Auteur obſerve que dans ces cas la maladie eſt infiniment plus grave que dans les cas ordinaires; & c'eſt probablement parce que le virus a dû ſe trouver alors dans un état de concentration extraordinaire, qui l'a mis en état d'entamer la peau (1).

(1) On a eu à Paris en dernier lieu l'exemple d'une femme qui ayant été chargée pendant un certain tems du ſoin d'un enfant vérolé, dont l'urine perçoit quelquefois les langes, & atteignoit juſqu'au bras ſur lequel elle le portoit, fut attaquée d'un ulcere vénérien des plus formidables dans cette partie. On le méconnut d'abord; mais les ſymptomes qui ſe déclarerent bientôt aux parties génitales, ne laiſſerent aucun doute ſur ſa nature. C'eſt, pour le dire en paſſant, ſur cette femme qu'on a fait l'eſſai de la *ſaponaire* pour le traitement

M. Svédiaur a examiné au flambeau de l'obſervation la nature des différens bubons vénériens. Il a prouvé par des raiſons puiſées dans l'Anatomie la plus fine, combien l'on eſt dans l'erreur lorſqu'on prétend les guérir ou les ſoulager par des frictions mercurielles faites ſur le bubon même. Il a cherché à détruire encore un préjugé qui regne aſſez généralement à ce ſujet: bien des gens croient qu'il eſt toujours plus avantageux de faire ſuppurer les bubons vénériens que de les réſoudre. M. Svédiaur prouve le contraire par le raiſonnement & par l'expérience.

de la maladie vénérienne. Je dois laiſſer aux perſonnes de l'Art qui ont fait cette expérience, le ſoin d'en publier les réſultats.

Enfin après avoir donné un grand nombre d'obſervations intéreſſantes & de préceptes utiles, ſur la nature & ſur le traitement des affections vénériennes particulieres, l'Auteur paſſe à l'examen de la vérole proprement dite, qui en eſt le complément, & qui les renferme toutes. Il eſt d'opinion, avec tous les meilleurs Praticiens de l'Europe, que le mercure eſt le vrai ſpécifique pour cette maladie, de même que le quinquina l'eſt pour les fievres intermittentes. Quant à la maniere d'agir de cette ſubſtance métallique, M. Svédiaur n'eſt point d'accord avec les différens Auteurs qui ont expliqué ſon action, les uns par ſa peſanteur

ſpécifique, les autres par ſa qualité aſtringente, &c. Il penſe que la chymie fournit une explication plus ſatisfaiſante, qu'il ne propoſe néanmoins que comme une hypotheſe plauſible, qui n'eſt point démontrée par les faits. Il eſt donc porté à ſuppoſer que le mercure s'unit avec le virus vénérien, à la maniere des ſels de nature oppoſée, par une affinité chymique, ou attraction élective, qui réuniſſant ces deux ſubſtances, en forme un nouveau compoſé neutre auquel il ne reſte aucune des propriétés qu'elles avoient auparavant. Tous les phénomènes que préſente l'application du mercure dans ces maladies, s'expliquent avec la plus grande faci-

lité dans cette hypotheſe ; malgré cela, M. Svédiaur ne fait point difficulté d'avouer, que ſon opinion n'eſt qu'une conjecture qui n'eſt pas mieux démontrée que les autres.

Les Amateurs de la Chymie verront avec plaiſir le tableau que l'Auteur a dreſſé de toutes les préparations mercurielles qu'on a imaginées & propoſées juſqu'à ce jour pour le traitement des maladies vénériennes, ainſi que l'examen analytique qu'il donne de leurs vertus reſpectives. Nous ſommes éloignés de croire qu'il ait tout dit, & qu'il n'y ait plus rien à faire ſur ce ſujet ; mais nous penſons avec M. Svédiaur, que le grand point de la difficulté dans le traitement

de ces maladies gît moins dans la connoiſſance d'un remede plus efficace, que dans celle de la nature de la maladie & de ſes nombreuſes modifications.

Parmi les différentes manieres d'adminiſtrer le mercure, la méthode des frictions eſt celle que l'Auteur préfère. Il exige la plus grande attention dans le choix du mercure, qui eſt ſujet à être ſophiſtiqué dans le commerce, & que tout Praticien doit ou purifier ou revivifier lui-même du cinnabre.

Il s'éleve fortement contre la *ſalivation*, & donne d'excellentes raiſons contre cette pratique, qui heureuſement a depuis quelque

tems ſait place, en France, à la méthode plus douce & plus ſûre de l'*extinction.* Mais nous croyons néanmoins que les raiſons qu'il oppoſe à une pratique abandonnée, pourront encore être utiles, en aidant à faire revenir de leur préjugé les Praticiens qui peuvent encore tenir à l'ancienne méthode.

En recherchant les différentes cauſes qui empêchent certaines affections vénériennes de céder au mercure, M. Svédiaur s'eſt aſſuré qu'il faut le plus ſouvent s'en prendre à l'impureté du mercure, ou au mauvais choix de ſa préparation, ou à la maniere dont il a été adminiſtré. Auſſi lui eſt-il arrivé quelquefois de guérir avec de

nouveau mercure, des affections vénériennes invétérées, que les malades attribuoient à l'énorme quantité qu'ils en avoient déjà prise; au lieu que ce minéral n'avoit fait, pour ainsi-dire, que passer dans leur corps, ou n'y avoit causé que du trouble sans toucher à la cause réelle de leur maladie.

Après avoir dit un mot de quelques remèdes végétaux qu'on a cru pouvoir substituer au mercure, l'Auteur s'occupe des différentes especes de maladies vénériennes secondaires qui exigent un traitement particulier; & il insiste surtout sur ces affections, qui étant dégénérées de leur nature primitive ont pris un caractere qui pa-

roît répugner à l'uſage du mercure. Ce remede, bien loin de les guérir, ſemble leur être auſſi contraire qu'il l'eſt à celles qui ſont évidemment dues à l'uſage imprudent qu'on a fait de ce minéral. L'Auteur a trouvé que dans la plupart de ces cas, les remedes toniques & fortifians ſont les mieux indiqués & les plus efficaces.

M. Svédiaur termine ſon Ouvrage par des obſervations ſur les maladies vénériennes déguiſées, & ſur celles qui paroiſſent ou qui ſont vraiment incurables par le mercure. Nous croyons que les Praticiens applaudiront à ſa maniere d'enviſager ces affections, & qu'ils approuveront les différens

moyens curatifs qu'il propose pour les guérir.

Nous avons suivi jusqu'ici l'Auteur presque pas à pas ; mais nous sommes bien éloignés de nous flatter d'avoir donné une idée suffisante de son excellent Ouvrage. Notre tâche sera remplie, si le précis qu'on vient de lire fait desirer aux gens de l'Art de le mieux connoître ; & si l'on trouve, comme nous avons lieu de l'espérer, que notre traduction est exacte, & qu'elle est écrite avec la clarté qu'exigent les productions de ce genre.





AVERTISSEMENT
DE L'AUTEUR (1).

L'Auteur de cet Ouvrage a eu ſoin d'examiner tout ce qu'on a écrit ſur les maladies vénériennes depuis Aſtruc juſqu'à ce jour; & il ſe flatte que les obſervations qu'il donne au Public ne paroîtront pas ſuperflues aux perſonnes qui ſont le mieux inſtruites ſur cette matiere.

Si quelques-uns des Lecteurs étoient étonnés de certaines méthodes pratiques qui ſont recommandées dans cet Ouvrage, l'Auteur les prie de vouloir bien, avant

(1) Le vrai nom de l'Auteur eſt *Schwediaver*, mais il nous a priés lui-même de l'écrire en François *Svédiaur*, pour en rendre la prononciation plus facile.

de le condamner, prendre la peine de les éprouver de bonne foi; & s'ils découvrent qu'elles ſoient erronées, de publier, comme il l'a fait, un détail pur & ſimple de leurs expériences, ſans ſe prévaloir de théories qui ne ſoient pas fondées ſur des faits, ou de conjectures plauſibles qui n'aient pas été confirmées par des obſervations & des expériences répetées. Tout homme qui fait des découvertes tendantes à ſoulager l'humanité ſouffrante eſt obligé, par ce qu'il doit à la Société, de leur donner toute la publicité poſſible. Telle a été de tous les tems la façon de penſer de l'Auteur; & tel eſt le motif qui l'a déterminé à publier ſes Obſervations.



TABLE

DES CHAPITRES.

Fin de la Table des Chapitres.

APPROBATION.

J'ai lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un Ouvrage de M. Svédiaur, ayant pour titre : *Observations pratiques sur les Maladies vénériennes*, traduit de l'Anglois par M. Gibelin, Docteur en Médecine, & je crois qu'il mérite l'impression. A Paris, ce 26 Octobre 1784. DE GARDANNE.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre amé le sieur * * *, Docteur en Médecine, & Membre de la Société Médicale de Londres, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public *les Observations pratiques sur les Maladies vénériennes*, *traduites de l'Anglois de M. Svédiaur,* s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilége, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à personne ; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession,

l'Acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la cession; & alors par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilége sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdites dix années; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du trente Août 1777, portant Réglement sur la durée des Priviléges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois; de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier, & beau caractere, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilége: qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approba-

tion y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMÉNIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celie de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMÉNIL, le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant, & ſes hoirs, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le quinzieme jour du mois de Décembre, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-quatre, & de notre regne le onzieme. Par le Roi, en ſon Conſeil.

Signé LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 3344, fol. 223, conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilége; & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires preſcrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, le 24 Décembre 1784.

Signé *FOURNIER, Adjoint.*

OBSERVATIONS



OBSERVATIONS PRATIQUES
SUR
LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

Ad rectè medendum omninò opus est, ut remedia non solùm generi, sed speciei cuique, & sæpè etiam varietatibus quibusdam, apprimè sint accommodata.

CULLEN, *Synop. nosol. method.*

CHAPITRE PREMIER.

Observations sur la contagion vénérienne & sur les différentes apparences des maladies syphilitiques en général.

NOUS disons qu'une personne est vérolée, attaquée ou infectée de la maladie vénérienne, ou du *syphilis* (1), lorsque le poison, ou virus vénérien, a été reçu dans

---

(1) On ne sait pas si le nom de *syphilis* est dérivé de συς *porcus*, & φιλια *amor* : comme qui diroit *amor porcinus* ; ou s'il a quelqu'autre étymologie.

le ſyſtême animal, & qu'il y produit ſes effets particuliers. Ces effets, ou ſymptomes, ſont des ulceres dans la bouche, dans la gorge, & ſur la peau, des éruptions cutanées, des dartres, des douleurs dans les os, des exoſtoſes, &c. Mais tant que les effets du virus ſont bornés aux parties génitales, on ne nomme point cette maladie *ſyphilis*, *lues venerea*, ou *vérole* proprement dite. On la diſtingue alors par quelque nom particulier, relativement à ſes différentes apparences : comme gonorrhée, chancre, bubon. . . . . .

On ne connoît pas mieux la nature du virus vénérien que celle du virus de la petite vérole, ou de toute autre maladie contagieuſe. On ſait ſeulement qu'il produit tels ou tels effets qui cedent à une méthode particuliere de traitement. Lorſque ce virus a été appliqué au corps humain, il lui faut, comme aux autres contagions, un certain intervalle de tems pour produire cette *fermentation*, ſi je puis me ſervir de ce terme, qui détermine la maladie. On ne ſait pas ſi ce virus a différens degrés d'acrimonie & de volatilité, ou s'il eſt toujours de la même nature ; & s'il ne varie que relativement à

la partie à laquelle il eſt appliqué, ou ſuivant les différentes conſtitutions, ou ſelon l'*idioſyncraſie* particuliere du ſujet qui en reçoit l'impreſſion. Nous ſavons que le mercure eſt doué de la faculté certaine & ſpécifique de détruire le virus vénérien ; mais nous ignorons entierement s'il agit par ſes qualités ſedative, aſtringente, ou évacuante ; ou ſi ſon action ne ſeroit pas plutôt une eſpece d'affinité chymique, ou attraction élective, par laquelle ces deux ſubſtances (le mercure & le virus vénérien) en s'uniſſant enſemble, ſe changent en une troiſieme, qui n'eſt plus nuiſible, & qui a de nouvelles propriétés entierement différentes de celles des deux premieres.

La contagion de la petite vérole produit ſes effets, comme on ſait, environ vingt ou vingt-quatre jours après que le corps a reçu l'infection de l'atmoſphere, & au bout de huit ou dix jours, ſi on l'a reçue par le moyen de l'inoculation. Mais quant au virus vénérien, nous ſommes moins certains de l'époque à laquelle il manifeſte ſa préſence. Il lui faut quelquefois, & peut-être dans certaines perſonnes, un tems plus long pour produire ſes effets, que dans d'autres occa-

ſions ou chez d'autres ſujets. J'ai vu paroître des chancres au bout de douze heures, & même plutôt, & je puis dire ſans mentir, peu de minutes après une jouiſſance impure; tandis que dans d'autres cas, ils ne commenceront à ſe manifeſter qu'au bout de tout autant de jours. La plupart des hommes éprouvent les premiers ſymptomes d'une gonorrhée, le ſecond, le troiſieme, ou le cinquieme jour après s'être expoſés à la prendre. Mais il eſt des cas où on ne les obſerve qu'après autant de ſemaines ou de mois.

Je fus conſulté, il y a environ dix ans, par un homme attaqué d'une violente gonorrhée ou d'un écoulement par le gland, accompagné d'un phymoſis, mais ſans aucun chancre, qui ne s'étoit manifeſtée que quatre ſemaines après l'infection; quoique pendant tout cet intervalle, il n'eût pas éprouvé le moindre ſymptome de cette maladie.

Il y a quelques années qu'un jeune homme partit pour les Indes orientales avec l'apparence de la bonne ſanté; mais à ſon arrivée dans ces climats brûlans, après un voyage de quatre mois, il fut

attaqué, avant de mettre pied à terre, d'une violente gonorrhée, quoiqu'il n'eût pu recevoir d'infection pendant le voyage, n'y ayant point de femme dans le vaisseau.

On ne sait pas davantage pendant combien de tems le virus vénérien, même après avoir été absorbé dans la masse générale des humeurs, peut rester caché dans le corps, avant de produire des effets sensibles. Il n'est aucun praticien qui n'ait observé des cas où le virus soit demeuré dans le corps, pendant plusieurs semaines, ou même plusieurs mois, sans causer aucun mal. J'ai eu l'occasion d'observer un cas dans lequel après avoir été comme assoupi pendant six mois, il se manifesta par des symptomes non équivoques. Mais l'exemple qui suit est encore plus extraordinaire.

Je fus consulté, il y a quelques années par un particulier, pour un mal de gorge, que je déclarai de nature vénérienne. Mon malade fut tout étonné, & m'assura que depuis neuf ans il n'avoit pas éprouvé le moindre symptome de mal vénérien, & qu'il n'avoit aucun lieu de croire qu'il eût été infecté depuis; mais qu'à cette époque se trouvant dans les Indes orientales, il y avoit essuyé une

gonorrhée virulente ; qu'à ſon retour en Europe il s'étoit marié & avoit toujours été parfaitement exempt de maladie de cette eſpece. Cependant, au moyen d'un traitement mercuriel, l'incommodité pour laquelle il s'étoit adreſſé à moi ſe trouva complettement guérie.

Dans certaines perſonnes le virus vénérien attaque plus particulierement la gorge, où il produit des ulceres ; tandis que chez d'autres il exerce ſa virulence ſur la peau ou ſur les os. Mais quoique la plupart des hommes ſoient très-aiſément affectés de maniere ou d'autre par ce redoutable poiſon, il eſt cependant quelques êtres privilégiés, qui ſemblent n'être abſolument point ſuſceptibles de cette contagion, & qui s'expoſent à tous les dangers, ſans y ſuccomber au moindre degré. De même que certaines perſonnes ne peuvent être attaquées de la *petite vérole*, quoique bien loin de fuir les lieux qui en ſont empeſtés, elles s'expoſent à toutes les occaſions dans leſquelles on ne manque preſque jamais de prendre cette maladie. Il eſt des perſonnes plus ſujettes à être infectées que d'autres qui ont en apparence la même conſtitution ; &

celles qui ont une fois été infectées du virus vénérien, ſont plus ſuſceptibles de recevoir une ſeconde fois la même contagion, que celles qui n'ont jamais pris cette maladie. On obſerve la même différence dans les progrès que fait le mal après la communication du virus. Dans les uns, ſa marche eſt lente, & il paroît à peine faire quelques progrès : tandis que dans d'autres il avance avec la plus grande rapidité, & produit bientôt ſes plus terribles ſymptomes.

Je ne prétends point décider la grande queſtion de l'époque à laquelle les hommes ont éprouvé pour la premiere fois cette redoutable maladie, dont la ſeule idée empoiſonne la ſource du bonheur. On eſt incertain même ſur le tems de ſa premiere apparition en Europe, & l'on ne ſait pas mieux de quel endroit elle y a vraiment été apportée. Tout ce qu'on peut ſe haſarder d'affirmer, c'eſt que nous n'avons aucune preuve authentique qu'elle ait exiſté parmi les anciens Grecs & Romains ; quoiqu'il ſoit hors de doute qu'ils étoient auſſi licentieux qu'a pu l'être leur poſtérité, ſoit dans les ſiecles de barbarie, ſoit depuis la renaiſſance des lettres. Les anciens Auteurs font

mention de quelques maladies, qui sembleroient faire remonter l'exiſtence de la maladie vénérienne juſques dans l'antiquité la plus reculée. Telles ſont peut-être l'*écoulement* dont il eſt parlé dans le livre du Lévitique, la maladie de Job, & celle qui eſt rapportée dans les pſeaumes de David; *les ulceres rongeans du prépuce & du gland, l'écoulement de matiere claire & ſanieuſe par la verge, la mortification & le cancer de la verge, l'ulcere phagédénique de la même partie, les poireaux du prépuce & du gland, les condylomes à l'anus, les tumeurs des teſticules produites ſans contuſion extérieure*, qui ſont autant d'accidens dont Celſe (1) fait mention, comme de maladies obſtinées & que le cautere actuel étoit preſque ſeul capable de guérir. Mais étoient-ce là des modifications de notre maladie ſyphilitique moderne, ou des affections d'une nature abſolument différente? C'eſt ce que je ne ſaurois déterminer.

Cependant les raiſons qu'apporte le Docteur Sanchez dans ſa Diſſertation *ſur l'origine de la maladie vénérienne*, & dans ſon

(1) *L. VI. Cap. XVIII. de obſcænarum partium vitiis.*

Examen historique sur l'apparition de la maladie vénérienne en Europe, rendent probable que la maladie vénérienne existoit réellement en Europe avant que Colomb fût de retour de son premier voyage aux isles Caraïbes en 1493 ; & je suis confirmé dans cette opinion, quoiqu'elle soit contraire au sentiment d'Astruc, par l'article quatrieme des statuts manuscrits du lieu public de débauche d'Avignon, qui ont été faits en 1347 par la Reine Jeanne I. Après d'autres réglemens, la loi s'exprime ainsi : « la Reine veut que tous les samedis » la Baillive & un Chirurgien préposé par » les Consuls, visitent chaque courtisanne; » & s'il s'en trouve quelqu'une qui ait con- » tracté du mal provenant de paillardise, » qu'elle soit séparée des autres, pour de- » meurer à part, afin qu'elle ne puisse point » s'abandonner, & qu'on évite le mal que » la jeunesse pourroit prendre ». Voyez Astruc, *Traité des maladies vénériennes*, 3e Edition, Tom. I. p. 207 & 208. Mais nous saurons bientôt à quoi nous en tenir sur ce sujet, au moyen des éclaircissemens que nous promet le savant & ingénieux Docteur Hensler, d'après d'anciens manus-

crits authentiques, dont il a fait la découverte.

C'eſt une queſtion de ſavoir ſi le virus vénérien peut être abſorbé dans le ſyſtême, ſans que cette abſorption ſoit précédée d'aucune affection des parties génitales ou de quelqu'autre partie extérieure du corps ; & j'avoue que je ſuis encore dans le doute à ce ſujet, quoique j'aie examiné pendant quinze ans, dans la vue de décider cette queſtion, tous les cas qu'il m'a été poſſible d'obſerver. Je n'ai pas encore rencontré un fait bien conſtaté, qui ait pu me faire adopter l'affirmative. Je n'ai jamais vu une ſeule perſonne, ayant cette maladie *pour la premiere fois*, chez qui elle n'ait été précédée ou d'un écoulement, ou d'un ulcere vénérien dans quelque partie du corps, & ſurtout aux parties de la génération ; quoiqu'à la vérité dans pluſieurs de ces cas, le malade ſe fût regardé comme radicalement guéri de ces affections extérieures long-tems auparavant. J'ai découvert par fois, au moyen d'un examen très-exact, de très-petits ulceres vénériens, dont le malade lui-même ignoroit l'exiſtence. Dans d'autres cas, où les malades aſſuroient qu'ils s'étoient trou-

vés infectés ſans avoir éprouvé dans le principe aucune maladie extérieure, lorſque je les ai queſtionnés d'une maniere preſſante, ils ont avoué qu'ils avoient eu, ou des chancres, ou des ulceres d'une nature douteuſe, aux cuiſſes, au ſcrotum, &c. ou même qu'ils avoient eu la vérole, une, deux, ou pluſieurs années auparavant ; mais qu'ils s'étoient long-tems regardés comme complettement & radicalement guéris. J'ai oui dire, il eſt vrai, à des Médecins du premier mérite, qu'il paroît quelquefois des bubons vénériens qui ne ſont précédés d'aucun écoulement ni d'aucun ulcere. Mais comme aucun cas pareil ne s'eſt préſenté à moi, je dois demeurer encore dans l'incertitude à cet égard.

Il eſt juſqu'à des Ecrivains modernes qui aſſurent qu'on peut prendre cette maladie en couchant dans le même lit avec ou après une perſonne qui en eſt infectée. Mais les expériences & les obſervations les plus attentives que j'aie été capable de faire ſur ce ſujet ne m'ont jamais mis dans le cas de vérifier cette aſſertion. Nous ne voyons jamais les Garde-malades s'infecter dans l'hôpital des Vénériens, où elles ſont nuit &

jour avec des perſonnes qui paſſent par tous les périodes de la maladie. Le fait eſt, à ce qu'il paroît, que les malades ſont diſpoſés à ſe tromper là-deſſus, ou du moins à en im poſer aux Médecins & aux Chirurgiens ; & l'opinion que je diſcute s'accrédite facilement chez le vulgaire, ſur-tout dans les pays où la ſuperſtition regne davantage, & où les hommes ſont plus ſoumis aux influences de la ſervitude & des autres circonſtances de la vie. De-là viennent ces ridicules récits que nous font les Soldats & les Moines, ſur la maniere dont ils ont été infectés de cette maladie.

Une autre queſtion que je ſuis auſſi peu en état de décider, c'eſt de ſavoir ſi le virus vénérien infecte quelqu'autre fluide du corps que le ſyſtême muqueux & lymphatique. Je doute d'après cela, ſi le virus vénérien dans une femme, infecte jamais ſon lait ; & par conſéquent ſi l'infection peut ſe communiquer à l'enfant par le lait ſeul, ſans qu'il y ait aucun ulcere aux mamelons ou dans leur voiſinage. C'eſt également une choſe incertaine pour moi : ſavoir, ſi la maladie vénérienne paſſe jamais d'un pere ou d'une mere infectés, au fœtus dans l'acte de

ſa génération, en ſuppoſant que leurs parties génitales ſoient ſaines; ou ſi un enfant eſt toujours infecté dans le ventre d'une mere vérolée. Les enfans infectés qui ſe ſont préſentés, tant à mon obſervation qu'à celle de quelques-uns de mes amis, à qui la pratique fournit fréquemment l'occaſion de voir des enfans nouveaux nés, ſembleroient fournir des preuves pour la négative. Ni moi ni mes amis n'avons pu parvenir à obſerver des ulceres de nature vénérienne ſur les enfans à l'inſtant de leur naiſſance; & l'on peut ſuppoſer avec aſſez de probabilité que ceux qui paroiſſent au bout de quatre, ſix, huit jours, ou plus, aux parties génitales, à l'anus, aux levres, dans la bouche, &c. de ces enfans, ainſi que les écoulemens gonorrhoïques qui quelquefois leur arrivent, proviennent de l'infection que leur ont communiqué, dans leur paſſage par le vagin de la mere, les ulceres qu'elle avoit en cette partie; car la peau de l'enfant eſt alors à-peu-près auſſi tendre que les parties, qui dans les adultes ne ſont pas couvertes de l'épiderme; & c'eſt peut-être le ſeul cas où l'abſorption du virus vénérien puiſſe avoir lieu, ſans qu'il y ait d'ulcere ou d'excoriation à la peau.

Ainſi donc toutes les voies par leſquelles le virus vénérien peut ſe communiquer d'une perſonne infectée à une perſonne ſaine, ſe réduiſent à celles qui ſuivent.

1°. La plus fréquente eſt la copulation d'une perſonne ſaine avec une perſonne qui eſt affectée ou d'une gonorrhée vénérienne, ou d'ulceres vénériens aux parties génitales.

2°. La copulation d'une perſonne ſaine avec une perſonne ſaine en apparence, mais dont les parties génitales recelent le virus, ſans qu'il ait encore produit aucun mauvais ſymptome. Ainſi une femme qui a reçu l'infection d'un homme peut pendant pluſieurs jours infecter (& cela arrive aſſez ſouvent) un autre homme, ſans qu'on puiſſe appercevoir en elle aucun ſymptome de cette maladie : & réciproquement, un homme peut infecter une femme de la même maniere.

3°. L'allaitement. Dans ce cas, les mamelons de la nourrice peuvent être infectés par des ulceres vénériens qui ſe trouvent dans la bouche de l'enfant ; ou réciproquement, les mamelons de la nourrice étant infectés, occaſionneront des ulceres véné-

riens dans la bouche, au nez, ou aux levres de l'enfant.

4°. En exposant au contact du virus vénérien, par des baisers, par des attouchemens lascifs, quelque partie du corps couverte ou non de l'épiderme, sur-tout si les parties qu'on expose ainsi ont été précédemment excoriées, blessées ou ulcérées par quelque cause que ce soit. Nous voyons souvent des ulceres vénériens qui viennent de cette maniere au scrotum & aux cuisses; & il y a des exemples bien avérés de la communication du virus par les mains, chez les Sages-femmes & les Chirurgiens. J'ai vu aussi des ulceres vénériens produits dans les narines, aux paupieres & aux levres de personnes, qui après avoir touché les parties génitales affectées de gonorrhée ou d'ulceres vénériens, chez elles-mêmes ou chez d'autres, s'étoient frottées les narines &c. avec leurs doigts, avant de s'être lavées les mains.

5°. En blessant quelque partie du corps avec une lancette ou avec un couteau infectés du virus vénérien. On observe à cet égard une ressemblance entre le virus vénérien & celui de la petite vérole. Nous

avons plusieurs exemples de la communication de cette derniere par la saignée faite avec une lancette, qui après avoir servi ou à l'inoculation ou à l'ouverture des pustules varioliques, n'avoit pas été ensuite suffisamment nettoyée. Van-Swieten rapporte plusieurs cas où la vérole a été communiquée par un pareil défaut d'attention à nettoyer l'instrument dont on s'est servi pour faire des saignées ou des scarifications. Nous avons eu ici l'année derniere l'exemple fâcheux d'une jeune Dame qui s'étant fait ôter une dent gâtée, & l'ayant aussi-tôt remplacée par une dent tirée immédiatement d'une jeune femme qui paroissoit en bonne santé, fut bientôt après attaquée d'un ulcere dans la bouche. Le mal se trouva de nature vénérienne, mais si rebelle, qu'il résista aux remedes mercuriels les plus puissans, entraîna la carie de la mâchoire, avec la plus affreuse érosion de la bouche & du visage, & conduisit cette infortunée au tombeau ; & tout cela sans qu'on apperçût la moindre incommodité dans la femme qui avoit fourni la dent saine.

Je ne connois aucune branche de l'art de guérir, que la pratique moderne ait autant perfectionnée

perfectionnée que le traitement des différentes especes de maladies syphilitiques; & je crois que parmi les différentes maladies auxquelles les hommes sont sujets, il n'en est aucune dont la guérison soit aussi facile & aussi certaine que l'est maintenant celle de la maladie vénérienne entre les mains d'un Praticien judicieux & exercé. Mais lorsqu'elle est négligée ou traitée par l'ignorance, elle devient souvent très-rebelle, & quelquefois presqu'incurable. C'est une vérité reconnue, qu'il y a beaucoup de personnes que le mauvais traitement de cette maladie fait souffrir & détraque bien plus que n'auroit fait la maladie même, si elles n'y eussent fait aucun remede. Il n'est cependant presqu'aucune maladie pour laquelle plus de gens prétendent être habiles que pour celle-ci; & dans la horde innombrable des Charlatans, on n'en trouveroit pas un seul qui ne s'arroge quelque connoissance supérieure, ou la possession de quelque recette particuliere, qu'il donne comme un remede infaillible pour cette maladie dans tous ses différens degrés. Ils en imposent ainsi avec une impudence consommée aux malades qui ont le malheur

de tomber entre leurs mains, & qui ne manquent pas tôt ou tard d'être séverement punis de leur crédulité. Il eſt cependant très-certain que pour être en état de guérir cette maladie dans toutes ſes diverſes modifications, il faut, non-ſeulement beaucoup de diſcernement dans le choix & dans l'application des remedes, mais encore une connoiſſance parfaite de la conſtitution du malade : ce qui ne peut être que le fruit de l'étude & de l'expérience. De-là vient qu'il faut ſouvent une habileté peu commune pour guérir parfaitement & radicalement une vérole confirmée ou des affections vénériennes qui ont été mal traitées. Le grand nombre d'infortunées victimes de l'ignorance & de la rapacité, qui s'offrent tous les jours à nos yeux, ſont autant de preuves de la vérité de cette aſſertion.

On ne ſauroit douter, d'après les autorités les plus reſpectables, que les maladies vénériennes ne fuſſent autrefois beaucoup plus violentes & plus effrayantes que de nos jours, & qu'elles n'allaſſent même aſſez ſouvent juſqu'à cauſer la mort. On attribue communément cette différence à la malignité du virus qu'on ſuppoſe avoir été

plus grande dans ces premiers tems ; & l'on imagine que ſa nature s'eſt enſuite adoucie. Mais cette opinion me paroît deſtituée de fondemens ſolides. J'ai vu, non pas dans dix ou vingt ſujets, mais dans des centaines de cas, cette maladie, auſſi violente & auſſi rebelle dans toutes ſes différentes modifications, qu'elle ait jamais été dépeinte par aucun Auteur du ſeizieme ou du dix-ſeptieme ſiecle. Tout ce qu'on peut dire, c'eſt qu'il eſt en général plus rare de voir maintenant ces terribles accidens en Europe. Cela ne tient point, ſelon mon opinion, à la différence du climat, comme on pourroit ſe le perſuader ; mais au degré de perfection auquel on a porté le traitement de ces maladies, & ſur-tout aux principes éclairés d'humanité qui ſe ſont répandus dans toute l'Europe, & qui ont heureuſement ſuccédé à la barbare ſuperſtition & à la cruauté des ſiecles précédens. Nous n'abhorrons plus, nous n'expoſons plus ſur un fumier ces pauvres malheureux, ou nous ne les laiſſons pas mourir, comme font les Kalmoucks, qui abandonnent leurs freres & leurs enfans attaqués de la petite vérole, ſans leur donner le

moindre ſecours. Les deux ſexes, moins eſclaves des préjugés qu'autrefois, ſe préſentent plutôt pour être traités, & le ſont plus facilement par des perſonnes plus humaines & plus inſtruites. Et je ſuis perſuadé que c'eſt principalement par cette raiſon que la maladie vénérienne eſt bien moins fréquente & bien moins violente ſous ſes différentes modifications, à Londres, que dans aucune autre Capitale de l'Europe. Les malades de la derniere claſſe du peuple ont, non-ſeulement des hôpitaux & des maiſons de charité où ils reçoivent gratuitement des remedes & des avis de la part de gens inſtruits & ſans préjugés; mais les perſonnes du ſexe, que la honte pourroit empêcher de ſe préſenter dans ces hoſpices, n'ont point de peine à trouver des êtres bienfaiſans qui leur fourniſſent de quoi ſubſiſter pendant la durée de leur maladie, & il ne leur eſt pas plus difficile de rencontrer un homme de l'art, qui les traite ſans en attendre aucun ſalaire. Je ſais qu'on ne trouve cela dans aucun autre pays du monde. D'ailleurs, la plupart des Médecins & Chirurgiens n'ayant pas dans les petites villes autant de moyens

d'acquérir des connoiſſances & de ſe former l'eſprit & le cœur, n'ont en général que des notions plus bornées, & ſouvent ne connoiſſent que très-ſuperficiellement cette maladie.

Nos Médecins & nos Chirurgiens ne ſe croient pas autoriſés à reprocher aux malades vénériens leur péché d'une maniere rude & inhumaine ; ou à laiſſer ſouffrir ces pauvres créatures, afin de ſe rendre agréables au Tout-Puiſſant, en ſe regardant comme inſtrumens de ſa vengeance, & ſe croyant deſtinés par le ciel à les punir plutôt qu'à les ſoulager, ainſi que j'en ai mille fois été témoin dans de grandes Capitales, en différentes parties du continent.

Nos Magiſtrats n'enferment pas ces malheureux dans une priſon ou dans un hôpital qui n'en differe que par le nom. Mais ils leur offrent au contraire tous les moyens poſſibles de ſe procurer du ſoulagement. Dans d'autres pays, où le gouvernement ſuit d'autres principes, où les pauvres malades n'ont aucun aſyle, & ſont expoſés à mourir de faim pendant le traitement; & où ils n'oſent pas même recourir à tems aux perſonnes de l'art; dans ces pays, dis-je,

j'ai vu ſouvent la maladie ſyphilitique dans ſes plus horribles modifications, qui ſont inconnues à Londres (1).

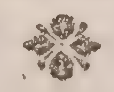
En un mot, qu'un homme faſſe le tour de l'Europe, & qu'il s'attache ſimplement à obſerver les malades vénériens, tant ceux qui ſont renfermés dans les hôpitaux, que

---

(1) *Note du Traducteur.* Il eſt clair que l'Auteur n'a eu en vue dans cette tirade aucune des grandes villes de France. Les vrais principes d'humanité ne ſont nulle part mieux connus que dans notre heureuſe patrie, & les gens de l'Art y ſont irréprochables. J'ai cependant quelque regret à penſer qu'il y ait encore bien des villes en France où les pauvres attaqués du mal vénérien n'ont aucun aſyle. Il y a ſans doute des hôpitaux par-tout; mais bien loin de recevoir dans ces maiſons de charité, les pauvres infectés de cette maladie, on exclut impitoyablement tous ceux qui en éprouvent les moindres ſymptômes. Il réſulte de cette diſtinction peu humaine, que les malades qu'on y reçoit pour des affections d'un autre genre, cachent avec le plus grand ſoin la part que le virus vénérien peut avoir dans les maux qu'ils éprouvent : ce qui rend leur traitement auſſi difficile qu'incertain. Ou ſi, comme cela arrive tous les jours, les Médecins démêlent la complication ou la cauſe vénérienne, les réglemens de ces maiſons les obligent à découvrir ces malheureux; & l'on ne manque pas de les faire ſortir auſſi-tôt que leur état peut le permettre, après qu'on s'eſt contenté de pallier, comme on a pu, leur maladie..... La crainte de n'être jamais guéris peut bien retenir quelques jeunes gens; mais le plus grand nombre ſuit toujours ſon penchant, & la maladie vénérienne ſe perpétue ainſi ſous un nombre infini de modifications. Il ſeroit à déſirer qu'on obviât par-tout à ce funeſte inconvénient par des établiſſemens conformes à ceux dont la Capitale retire de ſi grands avantages.

ceux qui vivent ou meurent en proie aux plus affreux ſymptomes de cette maladie, ſans qu'on y faſſe attention, dans leurs demeures particulieres : & je mets en fait qu'il pourra, par cette ſeule circonſtance, juger auſſi ſolidement des différens progrès reſpectifs qu'ont fait les lumieres & les vrais principes d'humanité dans les différens Etats, que par tout autre genre de recherches. Il ſera étonné de trouver de nos jours une auſſi grande différence entre les différens gouvernemens, relativement à la barbarie & à l'humanité, que celle que j'ai trouvée, il y a peu d'années, relativement aux ſciences, entre deux Univerſités modernes : je veux dire Gottingue & Louvain. Dans l'une, toutes les inſtitutions tendent à inculquer dans l'eſprit de la jeuneſſe tous les genres de connoiſſances utiles & les principes les plus généreux de philantropie : au lieu que dans l'autre, tout conſpire à tenir les jeunes gens dans la ſuperſtition & dans l'ignorance, & à graver dans leur cœur tous ces principes d'intolérance & de haine pour le vrai ſavoir en tout genre, que nous reprochons maintenant à nos aïeux avec tant de juſtice.

J'ai du moins trouvé jusqu'ici, que la fréquence & la violence des maladies vénériennes dans les différens pays sont exactement en proportion du degré d'encouragement que les gouvernemens accordent aux sciences, & du progrès qu'ils laissent faire aux principes honnêtes & généreux parmi les peuples. D'après ces observations, je suis convaincu que si un gouvernement, dans quelque climat que ce soit, adoptoit un plan judicieux, avec des réglemens & des précautions convenables, il parviendroit, non-seulement à rendre très-rares tous les symptomes violens de la maladie vénérienne, mais encore à diminuer extrêmement le nombre des victimes de cette maladie, sinon à l'extirper entierement. Mais une pareille entreprise, quoique facile à concevoir & à exécuter, paroît encore peu compatible avec les idées de notre siecle; il est seulement permis d'espérer que notre postérité plus éclairée & plus humaine, en reconnoîtra les avantages, & en saura recueillir les fruits.



CHAPITRE II.

De la GONORRHÉE VIRULENTE.

LA *gonorrhée virulente* (1) eſt une inflammation locale, accompagnée de l'excrétion d'une matiere puriforme, par l'uretre chez les hommes, & par le vagin chez les femmes. Il s'y joint un fréquent beſoin d'uriner, & une cuiſſon ou une douleur poignante & brûlante pendant le paſſage de l'urine. Cette inflammation eſt l'effet d'un ſtimulus, d'une

(1) Le nom de gonorrhée eſt dérivé du grec γονη, *genitura*, *ſemen*, & ῥεω, *fluo*, c'eſt-à-dire, *fluxus ſeminis* : ce qui eſt un nom très-impropre pour cette maladie, en ce qu'il préſente une idée erronée. Le mot *gonorrhée* implique un écoulement de ſemence qui n'a jamais lieu dans cette maladie. Si l'on doit lui conſerver un nom grec, j'aime mieux l'appeller *blennorrhagia* de βλεννος, *mucus*, & ῥεω, *fluo* ; c'eſt-à-dire, *mucifluxus* (*activus*) & la diſtinguer ainſi des vrais flux de ſemence, & en même tems des ſimples écoulemens (*gleet* en anglois) auxquels je donnerois le nom de *blennorrhœa*, *mucifluxus* (*paſſivus*), c'eſt-à-dire, ſans ſymptomes inflammatoires. On donne communément à cette maladie le nom de *chaude-piſſe*, à cauſe de la chaleur cuiſante qu'on éprouve en urinant. On la nomme en anglois *clap*, du verbe *clap*, battre ; en allemand *tripper*, du verbe *trip*, dégoutter : d'après les principaux ſymptomes qui l'accompagnent. Voyez le tableau noſologique de cette maladie à la fin du Chapitre ſuivant.

activité ſuffiſante, appliqué à ces parties. Quelquefois, par la violence de l'irritation, la ſecrétion du mucus ſemble être totalement ſuſpendue ou du moins conſidérablement diminuée; enſorte qu'il ne ſe fait aucune excrétion, ou qu'elle eſt très-peu conſidérable, quoique les autres ſymptomes ſéviſſent avec la derniere violence. Dans ce cas, la maladie a reçu le nom très-impropre de gonorrhée *ſeche*, comme ſi l'on diſoit : *fluxus ſeminis ſine fluxu.* Un autre ſymptome qui s'y joint quelquefois, c'eſt une vive douleur pendant l'érection, provenant de l'extenſion du frein, & dans ce cas, on lui donne l'épithete de *cordée;* mais comme ces diſtinctions ne dénotent que la violence de quelque ſymptome particulier, il n'eſt pas beſoin de les conſerver.

On doit obſerver, 1°. que cette maladie eſt une inflammation locale, & que par conſéquent, comme toutes les autres du même genre, elle n'affecte que rarement le ſyſtême entier. 2°. Que, quoique la matiere de l'écoulement ait une apparence purulente, elle n'eſt pas un vrai *pus*, beaucoup moins *du ſperme*, comme l'imaginent quelques malades. Ce n'eſt ſimplement que le

mucus de l'uretre ou du vagin, *ſéparé* en plus grande quantité que de coutume, & *altéré* dans ſa couleur & dans ſa conſiſtance par le ſtimulus qui eſt appliqué à ces parties. Il en eſt de cette excrétion, comme des écoulemens muqueux du nez ou du poumon, dans les rhumes du cerveau ou de la poitrine, dans leſquels le mucus prend à peu près la même apparence. C'eſt une notion erronée de croire que cet écoulement provient toujours d'un ulcere dans l'uretre. Sur cent gonorrhées, il n'y en a peut-être pas une où il y ait vraiment un ulcere. Mais la maladie eſt ſimplement une inflammation ſuperficielle dans la membrane interne de l'uretre, pareille à celle de la membrane muqueuſe du nez ou du poumon dans les rhumes, comme je viens de le dire (1); car,

(1) Ce point de doctrine n'étoit juſqu'ici qu'une ſuppoſition qui n'étoit prouvée par aucun fait direct. Des Anatomiſtes qui ont eu l'occaſion d'examiner l'uretre dans des ſujets qui durant leur vie avoient eſſuyé des gonorrhées réitérées, n'y ayant trouvé aucune cicatrice, on a tiré delà cette concluſion, que les gonorrhées ne ſont ordinairement pas accompagnées d'ulceres. Cela ne prouveroit cependant que peu ou rien, à mon avis. Car nous voyons journellement que les chancres au prépuce ou au gland, quelque profonds qu'ils ſoient, ſe diſſipent & ſont ſi bien effacés, au bout d'un tems aſſez court, qu'on n'y voit pas la moindre

dans ce dernier cas, quoique la matiere de l'écoulement reſſemble beaucoup à du pus, nous ſavons qu'elle ne procede jamais d'un ulcere dans le nez ou dans le poumon. L'on peut ainſi expliquer avec facilité la grande quantité de matiere qui s'évacue, & n'être point étonné qu'une auſſi grande évacuation que celle qu'on obſerve ſi fréquemment dans les violentes gonorrhées, affecte ſi peu la conſtitution. Au lieu que s'il s'évacuoit une auſſi grande quantité de ſemence ou de vrais pus, nous trouverions certainement que la conſtitution & les forces des malades ſeroient eſſentiellement altérées : ce qui cependant n'arrive que ra-

trace d'un ulcere ou la moindre cicatrice. On ſe tromperoit évidemment dans ce cas, ſi l'on concluoit qu'il n'y a jamais eu d'ulcere vénérien dans les ſujets dont les cadavres n'offriroient aucune cicatrice au gland ou au prépuce. Mais ce que les Anatomiſtes n'ont fait que ſuppoſer juſqu'ici, eſt maintenant devenu évident par les ſoins de mon ami le Docteur Stoll, Profeſſeur de pratique médicinale à Vienne en Autriche. Il eut, il y a deux ans, l'occaſion inſtructive de diſſéquer un homme qui mourut dans ſon hôpital, étant actuellement attaqué d'une gonorrhée virulente. En ouvrant l'uretre avec attention, il trouva ſa ſurface interne plus rouge que dans l'état naturel, deux des vaiſſeaux lymphatiques plus blancs & plus larges qu'à l'ordinaire, & la matiere puriforme ſuintant à travers la membrane interne, particulierement à la foſſe naviculaire, où étoit le ſiege de la maladie, ſans la moindre apparence d'ulcere ou d'excoriation.

rement dans les gonorrhées, même les plus virulentes. 3°. J'ai dit que l'écoulement peut être produit par un ſtimulus appliqué à ces parties, pourvu qu'il ſoit de force ſuffiſante. Pour diſcuter plus complettement cette derniere propoſition, je vais l'examiner ſous les trois points de vue qui ſuivent.

I.

Je ſuis dans l'opinion » que les gonorrhées » virulentes, provenant d'une cauſe *exté-* » *rieure*, ſont actuellement excitées par le » ſtimulus qui eſt appliqué à la cavité de » l'uretre même, « & que par conſéquent dans l'acte de la copulation, le mucus virulent du vagin eſt pouſſé, ou coigné, ſi je puis m'exprimer ainſi, dans l'uretre, & qu'il n'eſt pas abſorbé, comme certains Auteurs l'ont imaginé, par les orifices des vaiſſeaux lymphatiques du gland, pour être enſuite dépoſé à la lacune ou foſſe naviculaire, ſous le frein..... Si une pareille abſorption avoit lieu, nous obſerverions tous les jours des écoulemens virulens, dont le ſiege ſeroit plus avant dans la cavité de l'uretre, auſſi bien que ſous le frein, au lieu que cela

n'arrive que rarement, ou jamais. Le ſiege de ces gonorrhées eſt toujours originairement dans la lacune, ſous le frein; & celles qui ſe trouvent avoir leur ſiege à la courbure de la verge, ou plus avant dans le canal de l'uretre, ne ſont pas ainſi placées dès le commencement de la maladie, ou proviennent d'une cauſe interne. Ce qu'on a dit de l'impoſſibilité d'une pareille application immédiate du virus à l'intérieur de l'uretre, parce que ſon orifice eſt étroitement fermé durant l'érection, & ne peut par conſéquent en permettre l'introduction, n'eſt, ſelon moi, qu'un raiſonnement fondé ſur une théorie vaine & illuſoire (1).

I I.

Je prouverai, tant par des principes bien établis que par des obſervations pratiques, que » les gonorrhées peuvent être pro- » duites, & le ſont très-fréquemment, par

---

(1) Ce que je dis ici ne regarde que les gonorrhées qui proviennent d'une cauſe appliquée extérieurement. Mais quoique les gonorrhées vénériennes ſoient communément produites par une cauſe extérieure, il me paroît très-probable qu'elles peuvent quelquefois être l'effet du virus qui eſt dépoſé de la maſſe des humeurs, comme nous voyons que cela arrive fréquemment à l'égard des chancres.

» le même virus vénérien, qui appliqué à » d'autres parties du corps, produit des » chancres, ou d'autres ſymptomes de vé» role «. Des Médecins du premier ordre ont avancé dans ces derniers tems, que le virus qui produit une gonorrhée eſt différent de celui qui cauſe la vérole; & l'on a apporté pluſieurs argumens ſpécieux en faveur de cette opinion paradoxale. Cette nouvelle aſſertion concernant la nature des gonorrhées, me conduit dans une diſcuſſion que j'entreprends d'autant plus volontiers, qu'elle eſt de grande importance dans la pratique, & que les expériences & les obſervations me mettront, j'eſpere, en état non-ſeulement de prouver le contraire, mais encore de concilier les différentes opinions, & de mettre ainſi dans le plus grand jour cette matiere, qui juſqu'ici étoit très-difficile & très-obſcure. Je commencerai cette diſcuſſion par l'examen des différentes raiſons qu'on a alléguées en faveur de cette nouvelle doctrine.

1°. On dit que *le virus qui cauſe la gonorrhée ne produit jamais, comme celui des chancres, aucun ſymptome vénérien dans la maſſe générale, ou ne donne jamais la*

vérole. Je réponds à cela, que quoiqu'il ſoit extrêmement rare qu'une gonorrhée produiſe la vérole, on ne peut cependant pas regarder la propoſition comme univerſellement vraie. Ce qui eſt cauſe que les gonorrhées ne produiſent pas, comme les chancres, conſtamment la vérole, c'eſt que la plûpart de ces maladies, ſi elles ne ſont pas mal traitées, n'excitent qu'une inflammation ſuperficielle dans la membrane interne de l'uretre, ſans aucune exulcération; d'où il réſulte que l'abſorption ne peut facilement avoir lieu, le virus étant hors du torrent de la circulation. Mais j'ai vu des gonorrhées qui, par un mauvais traitement, ou lorſque la maladie avoit été originairement accompagnée d'un ulcere dans l'uretre, étoient ſuivies des ſymptomes les moins équivoques de la vérole. Ce qui fait auſſi que le virus vénérien lorſqu'il eſt appliqué à l'uretre, ne produit pas en effet auſſi ſouvent des ulceres que lorſqu'il eſt appliqué au gland, ou à d'autres parties extérieures, c'eſt que la membrane interne de l'uretre eſt défendue par une grande quantité de mucus, dont la ſécrétion ſe trouve extrêmement augmentée, & quelquefois à un

degré

degré ſurprenant, par l'action du ſtimulus virulent qui lui eſt appliqué. Tant que le mucus ſe ſépare auſſi abondamment, le virus eſt enveloppé, l'uretre eſt défendu, & la formation des ulceres eſt efficacement empêchée. Mais ſi cette ſecrétion vient à être diminuée, ſoit par la violence de l'irritation, ſoit par toute autre cauſe; ou ſi par des injections contraires ou faites mal à propos, le mucus eſt emporté pendant qu'il reſte encore du virus, je ſuis d'opinion, fondé ſur plus de vingt exemples que j'en ai vus, que ſur dix cas pareils, il y en aura neuf dans leſquels l'excoriation & l'exulcération de l'uretre s'enſuivront, & procureront la vérole auſſi certainement que peuvent la procurer les ulceres vénériens ſitués en tout autre endroit du corps.

S'il ſe trouvoit entre le prépuce & le gland la même quantité de mucus que dans la cavité de l'uretre, on y verroit auſſi rarement des ulceres qu'on en voit dans l'uretre dans les cas de ſimple gonorrhée. Nous obſervons que lorſque le virus rencontre entre le prépuce & le gland une grande quantité de mucus, comme cela arrive quelquefois, il ne produit point d'ulceres dans

ce cas, mais ſeulement une excrétion conſidérable de mucus puriforme, à laquelle on donne le nom de *fauſſe gonorrhée*, & qu'on pourroit appeller plus juſtement *blennorrhagia balani*, c'eſt-à-dire, écoulement actif du gland ou de la couronne du gland. Ce qui eſt cauſe que cette eſpece d'écoulement eſt moins fréquente que ceux de l'uretre, c'eſt, à mon avis, la petite quantité de mucus qui ſe ſépare dans ces parties dans la plûpart des ſujets ; d'où il arrive que le virus n'étant pas ſuffiſamment délayé, produit communément ces éroſions ou ulceres vénériens qu'on appelle chancres........ Cette théorie eſt évidemment confirmée par le fait bien connu que les femmes ont très-rarement des chancres dans le vagin, quoiqu'elles en aient très-fréquemment aux grandes levres & aux nymphes. Il me ſemble que le ſimple défaut d'une ſuffiſante quantité de mucus ſur ces dernieres parties explique ſuffiſamment cette différence.

2°. On ſoutient que *le virus de la gonorrhée ne produit jamais des chancres, & que le virus des chancres ne produit jamais la gonorrhée*. Ils ont avancé, en

preuve de cette aſſertion, qu'une perſonne qui a des chancres ne communique jamais aucune autre maladie que des chancres, & qu'une perſonne qui a la gonorrhée, ne peut donner autre choſe que la gonorrhée. Je ne nierai pas que cela n'arrive ſouvent ainſi ; mais l'obſervation répétée & attentive m'autoriſe à dire qu'à l'imitation d'un très-grand nombre d'autres Auteurs de médecine, ils ont tiré une concluſion générale de quelques obſervations qui étoient favorables à l'opinion dont ils ſont prévenus ; car dans beaucoup de cas où j'ai eu l'occaſion d'examiner les deux parties, je me ſuis convaincu qu'une perſonne affectée d'une ſimple gonorrhée virulente a communiqué des chancres ; & réciproquement, qu'une gonorrhée virulente a été le fruit d'une infection communiquée par une perſonne qui n'avoit que des chancres. Mais il y a une preuve plus frappante, & à laquelle on n'a pas fait attention, & c'eſt que ſi un malade attaqué d'un écoulement vénérien ne prend pas ſoin de tenir le gland & le prépuce bien propres, il y naît très-ſouvent des chancres, dont on ne peut naturellement rapporter la cauſe qu'à la

matiere de la gonorrhée. C'eſt-là une des principales raiſons qui, dans les cas de gonorrhée, nous font inſiſter ſur le précepte de tenir les parties bien nettes : l'expérience nous ayant appris que les chancres ſuivent ſouvent la négligence de cette précaution, même quelque tems après que l'écoulement a conſidérablement diminué. Par la même raiſon, j'ordonne conſtamment à ces malades de tenir leurs mains propres, parce que j'ai vu des exemples réitérés d'ulceres vénériens dans le nez & aux paupieres, qui ont été occaſionnés par cette négligence. Mais, indépendamment de ces raiſons, quel eſt l'homme de l'art qui doute que la matiere priſe d'un chancre & appliquée à l'uretre ne produisît une gonorrhée? C'eſt une expérience que je ne voudrois certainement pas éprouver ſur moi-même. Je dois donc conclure que quoique les Ecrivains qui ont apporté cette ſeconde preuve puiſſent avoir raiſon dans quelques cas qui ſe ſont offerts à leur obſervation, ils ont tort de déduire d'un petit nombre de faits une régle générale ; comme j'aurois tort moi-même ſi je concluois, de quelques exemples contraires que j'ai obſervés, que la gonorrhée com-

munique toujours des chancres, & les chancres toujours la gonorrhée..... J'ai vu, comme je l'ai déja dit, quelques cas de cette eſpece, dans leſquels, vers la quatrieme ou la cinquieme ſemaine d'une gonorrhée, ſoit par le mauvais traitement, ſoit par la négligence de la propreté extérieure, il a paru des chancres en des endroits qui auparavant étoient parfaitement ſains. Mais ce ſeroit-là certainement une très-mince raiſon pour établir que cet effet arrive toujours. Ces chancres produits par la matiere de la gonorrhée étoient conſtamment, ſelon mes obſervations, auſſi virulens & auſſi capables d'infecter que ceux qui proviennent d'une contagion immédiate; & de même que ceux-ci étant abandonnés à eux-mêmes, ils ont produit les mêmes effets pernicieux dans l'économie animale. Et ſi une perſonne qui a de pareils ulceres alloit s'imaginer qu'ils ne ſont pas vénériens, & qu'ils ne ſauroient produire la vérole, parce qu'ils proviennent ſi évidemment de la matiere de la gonorrhée, elle ſe trouveroit certainement trompée de la maniere la plus déſagréable.

3°. La derniere preuve qu'on apporte, & qu'on croit ſans réplique, pour établir que le

virus de la gonorrhée & celui de la vérole confirmée, different essentiellement, c'est que *le mercure*, à ce qu'ils disent, *ne contribue jamais à la guérison de la gonorrhée, ni ne l'accélere ; mais qu'au contraire on peut certainement guérir toutes les especes de gonorrhée, sans employer le mercure, & sans courir le danger de laisser jamais la vérole dans le corps* ..... Je réponds à cela que c'est à la vérité un fait certain & authentique qu'on peut guérir & qu'on guérit beaucoup de gonorrhées sans mercure. J'ai vu dans plusieurs occasions que l'eau toute simple, bue pendant un tems considérable, a guéri la gonorrhée aussi complettement que tout autre remede auroit pu le faire. La nature est souvent capable de guérir seule dans les maladies aiguës, si nous la laissons procéder sans la troubler dans ses opérations. Cette même nature, lorsqu'elle est irritée par le virus, excite une plus grande secrétion de mucus qu'à l'ordinaire, de la même maniere que la glande lacrymale verse dans l'œil une plus grande quantité de lymphe lorsqu'il y est entré un grain de sable. Cette plus grande quantité de mucus remplit l'objet de délayer le virus

auſſi efficacement que tous les remedes que l'art pourroit injecter. D'ailleurs , par ce moyen , le virus eſt non-ſeulement délayé , mais il eſt en partie évacué avec l'écoulement ; & la pratique moderne , qui traite les gonorrhées en injectant des huiles douces & d'autres liqueurs mucilagineuſes dans l'uretre , ne fait qu'aider la nature dans cette opération ſalutaire.

Mais quoique j'accorde qu'on peut en général guérir les gonorrhées ſans mercure, l'expérience m'a cependant appris qu'il n'eſt pas toujours poſſible de les guérir complettement à auſſi peu de frais. Dans les cas où la gonorrhée eſt d'une eſpece bénigne, ſans aucun ulcere ou excoriation dans l'uretre , on peut la guérir ſûrement & radicalement, ſans employer un ſeul grain de mercure ; & ſi l'on donne du mercure intérieurement dans des cas pareils , il ne peut produire aucun effet ; non point parce que la maladie n'eſt pas produite par le virus vénérien, mais parce que ce même virus ſe trouve placé hors du torrent de la circulation.

Quant à ce qu'on allegue de plus : ſavoir, que le mercure n'a jamais le pouvoir d'accélérer la guériſon de la gonorrhée , je

réponds que non-ſeulement on confond les écoulemens qui proviennent du virus vénérien avec ceux qui ſont produits par d'autres cauſes, mais qu'on ne fait pas une diſtinction ſuffiſante entre l'uſage du mercure à l'intérieur & ſon application topique. J'accorde facilement que le mercure donné à l'intérieur ne peut guérir les gonorrhées ſimples, par la raiſon que la cauſe de cette maladie eſt ſituée hors de ſes atteintes ; mais on ne peut pas en dire autant relativement à ſon application topique. Je ſuis en effet parfaitement convaincu, non-ſeulement que les injections mucilagineuſes combinées avec de douces préparations mercurielles contribuent à la guériſon, mais encore que cette combinaiſon conſtitue la méthode la plus ſûre, la plus prompte ; en un mot, la meilleure pour la guériſon de ces maladies. Quoique je ne nie pas qu'il n'y ait des cas de gonorrhées ſimples, dans leſquels le mercure, appliqué de cette maniere, ne produit pas toujours de bons effets, je ſuis cependant porté à croire que cela vient ſouvent du mauvais choix des préparations qu'on emploie.

Il faut obſerver auſſi que dans cette con-

troverſe, il ſemble qu'on ait entierement paſſé par-deſſus la diſtinction qu'il faut faire entre la gonorrhée vénérienne ſimple, & celle qui eſt combinée avec une exulcération de l'uretre; & il eſt tellement important de faire attention à cette diſtinction, que l'expérience journaliere nous apprend non-ſeulement qu'on guérit avec plus de ſûreté & de promptitude par l'uſage du mercure les gonorrhées de cette derniere eſpece, mais encore qu'elles ſont ſouvent, ſinon toujours, totalement incurables ſans ce remede; & que les écoulemens habituels qui reſtent après ces gonorrhées, quoiqu'ils réſiſtent opiniâtrément à tous les autres remedes, cedent néanmoins ſouvent avec promptitude à l'uſage du mercure, ſoit à l'intérieur, ſoit à l'extérieur. Je puis même avancer avec confiance qu'après qu'un écoulement de cette eſpece a duré pendant un certain tems, il n'eſt pas poſſible de le guérir radicalement ſans le ſecours du mercure.

Je vais maintenant examiner la derniere partie de cette objection: ſavoir, que la gonorrhée ne laiſſe jamais la vérole après elle. Ils ont ſans doute obſervé cela très-fréquemment; mais ils tombent ici dans la

même erreur que nous avons déja relevée, en ne diſtinguant pas les gonorrhées ſimples de celles qui ſont accompagnées d'exulcération dans l'uretre. Il faut convenir qu'en effet l'abſorption ne peut facilement avoir lieu dans les gonorrhées ſimples, quoique j'avoue qu'il eſt encore douteux pour moi ſi même dans ce cas l'abſorption du virus & la vérole qui en eſt la ſuite n'ont pas lieu *quelquefois*; du moins nous n'avons pas un nombre ſuffiſant d'obſervations pour déterminer ce point avec certitude.

Mais quoiqu'il en arrive dans les gonorrhées ſimples, il eſt certain que lorſque cette maladie eſt accompagnée d'un ulcere de l'uretre, les parties ſont diſpoſées à l'abſorption du virus. Dans ces circonſtances, je n'ai jamais rencontré un ſeul malade chez lequel cette abſorption n'ait pas eu lieu; & ſi l'on n'avoit pas recours de bonne heure au mercure, la vérole n'a jamais manqué de s'enſuivre. J'ai rencontré auſſi pluſieurs cas dans leſquels la bleſſure accidentelle d'un petit vaiſſeau ſanguin dans l'uretre, par l'application mal-adroite de la ſeringue ou de la ſonde, a donné lieu à l'abſorption du virus d'une gonorrhée ſimple, lequel a produit

dans le ſyſtême entier les ſymptomes vénériens les moins équivoques ; & cependant, malgré leur origine, ils ont cédé très-promptement au mercure. Nous pouvons donc conclure avec aſſurance qu'il y a quelques gonorrhées qui ne peuvent être guéries ſans mercure, quoiqu'il y en ait d'autres qu'on peut diſſiper ſans faire uſage de ce remede, & ſans qu'il s'enſuive aucune mauvaiſe conſéquence. Je vais rapporter quelques obſervations que j'ai eu occaſion de faire ſur ce ſujet, & qui mettront cette matiere dans un plus grand jour.

Un jeune homme d'environ 23 ans, en parfaite ſanté, prit une gonorrhée, ſans aucun autre ſymptome vénérien. L'écoulement ayant été imprudemment arrêté, il s'enſuivit une ſuppreſſion totale des urines. On appella un Chirurgien ; & celui-ci trouvant le malade hors d'état de ſupporter plus long-temps la douleur que lui cauſoit la diſtenſion de la veſſie, eut recours à la ſonde. Mais à l'approche de la veſſie, il ſe préſenta un obſtacle qui empêcha l'inſtrument de s'introduire plus avant, quoiqu'on s'y prît de toutes les manieres poſſibles. Après avoir attendu quelques momens, on fit une ſe-

conde tentative, mais ſans ſuccès. Comme la douleur augmentoit, & que l'accumulation de l'urine faiſoit craindre la rupture de la veſſie, on força enfin un paſſage à la ſonde avec le moins de violence qu'il fût poſſible. Cet effort fit ſortir quelques gouttes de ſang de l'uretre, & fut ſuivi d'une copieuſe évacuation d'urine. Au moyen d'un traitement convenable, le malade fut délivré en peu de jours de ce terrible ſymptome. La gonorrhée reparut; & au bout d'un tems aſſez court, nous le crûmes entierement guéri. Mais bien-tôt après, quoiqu'il n'y eût pas eu la moindre apparence de chancres dans tout le cours de la maladie, il lui ſurvint vers le milieu du ſternum une exoſtoſe, accompagnée de la plus vive douleur. On lui adminiſtra le mercure. En peu de jours, le malade ſe trouva mieux, & dans l'eſpace de cinq ſemaines, il fut parfaitement guéri. Je demande à toute perſonne impartiale qui voudra réfléchir ſur ce cas, s'il n'eſt pas raiſonnable de ſuppoſer qu'en forçant un paſſage à la ſonde, on a bleſſé quelque vaiſſeau, ce qui a donné lieu à l'abſorption; enſorte que le malade a été infecté dès cet inſtant, & a été enſuite guéri de

la même maniere que s'il eût reçu l'infection par le moyen d'un chancre (1).

Un homme âgé d'environ quarante ans, qui avoit essuyé anciennement différentes gonorrhées dont il n'avoit plus de vestiges depuis cinq à six ans, gagna une nouvelle gonorrhée. Celle-ci, d'après son récit, étoit bénigne pendant les cinq ou six premiers jours, ne lui faisoit pas éprouver beaucoup de douleur en urinant, & presque point dans l'érection. Mais après avoir fait un exercice violent, il sentit plus d'irritation dans toute l'uretre, & sur-tout au col de la vessie. Il se contenta de prendre pour cela un purgatif mercuriel, & de se frotter chaque jour le périnée avec de l'onguent

(1) On a aussi apporté en preuve de la différence entre le virus de la gonorrhée & celui de la vérole, les époques différentes auxquelles la maladie vénérienne & la gonorrhée ont paru pour la premiere fois; mais il est absurde d'opposer incertitude à incertitude. Je pense que nous sommes aussi peu certains de l'époque précise à laquelle la vérole a paru pour la premiere fois, que nous pouvons l'être du commencement de la gonorrhée. On a avancé que les habitans des isles de la mer du Sud, quoiqu'affligés de la vérole, sont encore exempts de la gonorrhée. Mais le Capitaine King, qui a succédé au Capitaine Clark dans le dernier voyage autour du monde, m'a assuré que cela étoit faux, & qu'il avoit vu lui-même plusieurs de ces Insulaires affectés d'un écoulement par l'uretre.

mercuriel. Ces ſymptomes furent preſque entierement diſſipés au bout de huit jours, & il ne lui reſta qu'un peu de douleur ſourde au périnée. Mais le mal pour lequel il vint me conſulter étoit une douleur ſi vive au cartilage xyphoïde, qu'il ne pouvoit même ſouffrir qu'on y touchât. Je lui conſeillai de ſe frotter encore pendant deux jours le périnée avec de l'onguent mercuriel. Lorſque je le revis, la douleur n'étoit pas adoucie, mais elle avoit quitté ſon premier ſiege, & occupoit alors le milieu du ſternum, & il en avoit été tourmenté ſur-tout la nuit précédente. Je lui ordonnai du mercure à l'intérieur. L'uſage de ce remede le guérit en peu de tems..... Voyez auſſi le cas rapporté ci-deſſus, pag. 5.

J'ai répondu juſqu'ici aux argumens dont on s'eſt ſervi pour prouver que la gonorrhée n'eſt jamais de nature vénérienne, ou, en d'autres mots, qu'elle ne procede jamais d'un virus de la même nature que celui de la vérole. Mais quoique j'aie fait voir que cette doctrine ſouffre de grandes difficultés, je ſuis bien loin de ſoutenir que toutes les gonorrhées proviennent du virus vénérien. Au contraire:

III.

Je ſuis convaincu, par les expériences que j'ai faites ſur moi-même, & par les obſervations que les autres m'ont fournies, « qu'il » y a quelquefois des gonorrhées produites » par d'autres acrimonies, ou ſubſtances » ſtimulantes, appliquées à l'uretre, & » qu'elles ont à-peu-près les mêmes ſymp- » tomes que ceux qu'on obſerve dans les » gonorrhées vénériennes ». Bien plus : je ſuis même porté maintenant à penſer que de pareilles gonorrhées peuvent quelquefois ſe propager comme celles qui ſont vénériennes. Je ne ſuis pas en état de déterminer ſi les gonorrhées dont il eſt fait mention dans quelques anciens Auteurs étoient de cette nature, & conſéquemment je me diſpenſerai de m'en occuper. Je dois me contenter d'obſerver que les gonorrhées dont je parle ſont très-différentes du flux de véritable ſemence, ou de celui du mucus de la glande proſtate. Ces dernieres incommodités étant principalement l'effet d'une foibleſſe des canaux excrétoires, occaſionnée par l'abus de l'acte vénérien, & ſur-tout par la maſturbation, n'entrent point dans le plan de cet Ouvrage.

Je vais donc continuer à ſuivre mon objet principal, qui eſt maintenant de prouver que les inflammations locales de l'uretre, accompagnées de l'écoulement qu'on appelle en général gonorrhée, ne ſont pas toujours de nature vénérienne, ni dans les hommes, ni dans les femmes. Ce qui me donna la premiere idée de cette différence, ce fut d'obſerver fréquemment dans les chevaux entiers une eſpece d'écoulement d'une matiere jaune-verdâtre par l'uretre. J'ai vu cet écoulement, dont les cauſes me ſont encore inconnues, durer quelques jours, & ceſſer enſuite ſpontanément. J'ai obſervé la même choſe, & même plus fréquemment, dans les chiens, ſans m'appercevoir qu'ils paruſſent en ſouffrir beaucoup; &, quoiqu'ils léchaſſent preſque continuellement cette partie, ils n'étoient jamais attaqués d'ulceres dans la gueule. J'ai d'ailleurs été conſulté depuis pluſieurs années par un nombre de perſonnes, pour des écoulemens très-reſſemblans aux gonorrhées vénériennes, mais dont les ſymptomes étoient ſi doux, & de ſi courte durée, que je commençai à douter qu'ils fuſſent de nature vénérienne. J'ai vu des perſonnes

mariées

mariées qui vivoient dans la plus parfaite union, dont l'une étoit affectée pendant plusieurs jours d'un pareil écoulement, sans communiquer le moindre symptome à l'autre. J'ai été très-intimement lié avec quelques-unes, & j'ai été convaincu, sans qu'il me fût possible d'en douter, qu'elles étoient fidellement attachées l'une à l'autre, & que par conséquent la maladie devoit provenir de toute autre cause que d'une infection étrangere.

Toutes ces observations réunies me porterent à croire que certaines especes d'écoulemens devoient peut-être leur origine à quelque cause, soit externe, soit interne, différente du virus vénérien. Je commençai à soupçonner qu'un stimulus quelconque, vénérien ou non, pourvu qu'il fût assez âcre pour exciter une inflammation, & par conséquent une secrétion extraordinaire du mucus de l'uretre, étant appliqué à cet organe, pourroit produire une gonorrhée; de même que les rhumes du cerveau, ou *coryza*, dans lesquels la membrane muqueuse du nez fournit une évacuation plus abondante & d'une autre couleur que dans l'état naturel, reconnoissent une cause toute

différente du virus vénérien. Après avoir roulé ces idées dans ma tête pendant plusieurs années, je me déterminai enfin à faire sur moi-même une expérience qui fût capable ou de confirmer ou de renverser de fond en comble la théorie que j'avois conçue.

Dans cette vue, je pris six onces d'eau, & j'y ajoutai autant d'alkali volatil fluor qu'il en falloit pour donner à ce mêlange un goût très-piquant & comme brûlant. J'injectai cette liqueur dans mon uretre, en comprimant le canal avec les doigts de mon autre main, au-dessous du frein, pour l'empêcher de pénétrer plus avant, & l'appliquer ainsi à la partie même qui est communément le siege de la gonorrhée vénérienne. Au moment où elle toucha l'intérieur de l'uretre, j'éprouvai une douleur si insupportable, que je ne pus la retenir seulement l'espace d'une seconde; je retirai, malgré moi, la seringue presqu'à l'instant de l'injection, & la liqueur injectée s'écoula au-dehors. Mais, quoique la douleur fût très-vive pendant un demi-quart-d'heure, je résolus de faire une seconde épreuve : elle occasionna la douleur

la plus forte que j'eusse ressentie de ma vie. Cependant je retins l'injection pendant bien près d'une minute ; mais la douleur devint alors si cruelle, que je ne pus la supporter plus long-tems, & je retirai la seringue. J'éprouvai à l'instant une forte envie d'uriner ; mais, comme j'avois pris cette précaution avant de faire mon expérience, je résistai à ce besoin. Je m'étendis sur mon canapé, & j'attendis l'événement avec patience. La douleur étoit si vive, qu'il se passa près d'une heure avant que je fusse capable de me remuer. Je m'amusai ensuite à lire pendant le reste de la matinée ; je dînai comme à mon ordinaire ; mais je me mis au lit de bonne heure. Je fus alors obligé de lâcher de l'eau : ce que je n'avois pas fait depuis que j'avois injecté la liqueur. Lorsque l'urine parvint à l'endroit où l'injection avoit séjourné, j'éprouvai une douleur cruelle, mais moins forte que je ne m'y attendois.

Après avoir bien dormi la nuit, je n'eus rien de plus pressé, le lendemain matin à mon réveil, que d'examiner la partie. Je trouvai une évacuation assez considérable de matiere puriforme, de la même couleur

jaune-verdâtre que celle des gonorrhées virulentes. La douleur que causoit le passage des urines étoit alors beaucoup augmentée ; & la nuit suivante, mon sommeil fut interrompu par des érections involontaires & douloureuses. Le matin du jour suivant, l'évacuation étoit beaucoup plus abondante, à-peu-près de la même couleur ; elle étoit peut-être seulement un peu plus verdâtre. La douleur que j'éprouvois en urinant, étoit cependant alors si cuisante, que je résolus de l'appaiser, en injectant un peu d'huile d'amandes douces tiédie ; & je fus beaucoup soulagé par ce moyen. L'écoulement continua pendant cinq jours, la douleur diminuant d'une maniere remarquable dans la partie affectée pendant cet intervalle. Mais j'observai à cette époque qu'il s'établissoit une nouvelle inflammation plus avant dans le canal de l'uretre, à un endroit où je n'avois rien senti auparavant, & où aucune portion de l'injection n'avoit touché. Cette nouvelle inflammation tenoit, à ce qu'il me parut, depuis le bord de la premiere jusqu'à un certain éloignement dans le canal. Elle fut suivie d'une évacuation abondante, accompagnée des

mêmes ſymptomes qu'auparavant, & dura ſix jours, après leſquels les ſymptomes étoient extrêmement adoucis. Mais alors je fus bien étonné d'éprouver très-diſtinctement les ſymptomes d'une troiſieme inflammation, qui s'étendoit depuis le bord de la précédente vers le vérumontanum, jusqu'au col de la veſſie, & qui fut accompagnée d'une ardeur d'urine & d'un écoulement abondant, comme la précédente. Pour le coup, je fus ſérieuſement alarmé; car je m'étois conſtamment injecté de l'huile d'amandes douces tiéde, trois fois par jour. Je voyois que l'inflammation qu'avoit d'abord excitée l'alkali volatil ſe communiquoit très-évidemment d'une partie de l'uretre à une autre; & cela me faiſoit craindre qu'il ne s'enſuivît enfin une inflammation de toute la ſurface interne de la veſſie, qui pouvoit avoir des conſéquences dangereuſes. Je demeurai dans cet état entre l'eſpérance & la crainte, pendant ſept à huit jours; mais j'éprouvai enfin, à ma grande ſatisfaction, que cette inflammation s'appaiſoit par degrés, de même que l'évacuation, ſans paſſer les limites de l'uretre; & je fus entierement

délivré de tous les ſymptomes de ces trois gonorrhées diſtinctes, comme je puis les appeller, à la fin de la ſixieme ſemaine.

Si l'on ajoute aux obſervations dont j'ai fait mention ci-deſſus, cette expérience ſur moi-même, & une obſervation très-curieuſe qui ſe trouve dans une diſſertation que vient de publier le Docteur Œttinger de Tubinge, dans laquelle l'uſage intérieur de l'huile d'olives, qu'on avoit exprimée d'un paquet de laine rouge de Turquie ſur lequel elle s'étoit répandue, produiſit un écoulement par l'uretre, le même en apparence que celui d'une gonorrhée virulente : on pourra juger ſi des ſubſtances acrimonieuſes d'une eſpece différente du virus vénérien, telles que l'ichor cancéreux, ou peut-être d'autres ſtimulus appliqués à l'uretre, ne peuvent pas quelquefois produire les mêmes ſymptomes, que l'alkali volatil fluor dans mon expérience, & que l'huile dans l'obſervation du Docteur Œttinger. Je crois fermement qu'il exiſte quelquefois des écoulemens, qui reſſemblent à la gonorrhée produite par le virus vénérien, & qui ſont produits par d'autres cauſes, avec cette ſeule différence, que

leurs ſymptomes ſont peut-être plus doux & de plus courte durée; quoique je n'aie pu appercevoir ſur moi-même aucune différence dans la couleur, dans la conſiſtance de l'écoulement, ou dans les autres circonſtances.

Je regarde donc maintenant comme parfaitement conſtatés les faits ſuivans : ſavoir, 1°. qu'il y a ſouvent des gonorrhées produites par l'application du virus vénérien à l'intérieur de l'uretre : je dis, de ce même virus vénérien qui produit des chancres, lorſqu'il eſt ſimplement appliqué au gland, au prépuce, &c., ou la vérole lorſqu'il eſt abſorbé dans le ſyſtême entier; & 2°. qu'il eſt des gonorrhées qui doivent leur origine, ſoit à des ſubſtances acrimonieuſes, introduites dans l'uretre *ab extra*, ou peut-être quelquefois à un ſtimulus mécanique plus violent, excité dans l'acte de la copulation; ſoit à d'autres cauſes qui nous ſont encore inconnues. D'après cela, je crois pouvoir diviſer les gonorrhées au moins en deux eſpeces eſſentiellement diſtinctes l'une de l'autre : ſavoir, en celle qui procede du virus vénérien, & que j'appelle *blennorrhagia ſyphilitica*, & en

celle qui provient d'autres ſubſtances âcres, à laquelle je donne le nom de *blennorrhagia ab acri, aut ſtimulo mechanico.* Nous devons régler notre pratique, en faiſant attention à cette différence, tant que nous ne connoiſſons pas la nature des autres cauſes. C'eſt parce qu'on ignore, ou qu'on néglige cette diſtinction, que nous avons tous les jours le déſagrément d'entendre les Empiriques vanter la prééminence de leurs remedes ou injections ſpécifiques pour guérir la gonorrhée en peu de jours, pendant que les malades ſe plaignent quelquefois d'être tenus pluſieurs ſemaines par les Médecins les plus expérimentés, pour une maladie qu'ils croient la même dans tous les cas.

L'écoulement qu'un homme de ma connoiſſance gagna, il y a quelques années, quoiqu'il eût mis en uſage le meilleur, à ce qu'il diſoit, de tous les préſervatifs, ne provenoit pas ſans doute d'une cauſe vénérienne; & il pourroit tout auſſi-bien à l'avenir être attaqué de la même incommodité, quoiqu'il ſe croie maintenant en ſûreté, par ce qu'il appelle une double précaution.

Il faut diſtinguer auſſi la *blennorrhagie ſyphilitique ſimple* de celle qui eſt *compliquée*, ou accompagnée d'un ulcere dans l'uretre. Cette derniere n'eſt pas ſuſceptible de guériſon radicale ſans l'uſage intérieur du mercure, pendant que la premiere ne l'exige jamais, ou l'exige rarement.

Il faut attribuer auſſi à l'ignorance ou à la négligence de la diſtinction entre les gonorrhées ſyphilitiques & celles qui proviennent d'autres cauſes ſtimulantes, la grande diverſité qu'on rencontre parmi les Praticiens, relativement à la méthode curative. Les uns conſeillent les aſtringens, tandis que d'autres ne tariſſent pas ſur les louanges qu'ils donnent aux émolliens. Delà vient que quelques Praticiens, même du premier ordre, ayant obſervé que les injections aſtringentes étoient utiles dans quelques cas de gonorrhée, même dans la période de l'inflammation, recommandent le même remede à tous les malades attaqués de cette incommodité ; mais non pas, à beaucoup près, avec le même ſuccès. Car outre les violentes douleurs dans toute l'étendue de l'uretre, la tumeur des teſticules, l'iſchurie aiguë, &c. qui ſont ſouvent les effets de ces

injections, ſi la maladie eſt de nature vénérienne; & ſur-tout ſi elle eſt dans ſon état inflammatoire ; il s'enſuit preſque toujours des rétreciſſemens de l'uretre, de l'eſpece la plus fâcheuſe & la plus rebelle. Lorſqu'on néglige cette diſtinction néceſſaire, qui s'applique également aux deux ſexes, on s'expoſe non-ſeulement à mettre en danger la ſanté du malade, mais encore à détruire le bonheur du mariage, & à rompre ſans raiſon les nœuds de la concorde entre les deux ſexes. J'atteſte que j'ai vu plus d'un exemple de ce genre.

Je n'ajouterai plus ici qu'une remarque : la plupart des hommes s'imaginent, & pluſieurs Auteurs de Médecine l'ont publiquement affirmé, que la *malignité*, comme on l'appelle, ou la virulence d'une gonorrhée eſt toujours en proportion de la couleur de la matiere qui s'évacue, & qu'auſſi-tôt que cette couleur devient plus blanche, leur écoulement n'eſt plus contagieux ; mais cette concluſion me paroît beaucoup trop générale ; car j'ai vu dans quelques perſonnes la matiere conſerver ſa couleur ſoufrée primitive juſqu'au dernier jour. Les ſignes les plus certains que la virulence de

la maladie eſt diminuée, ſont la ceſſation de l'ardeur d'urine, & la faculté de retenir ſon eau auſſi bien que dans l'état de ſanté ; la diminution de l'écoulement qui prend une conſiſtance plus épaiſſe, de ſorte qu'elle devient gluante & s'étend en fils entre les doigts ; & l'abſence de toute douleur ou titillation pendant l'érection. Cependant les ſeuls ſignes certains qu'on puiſſe avoir de la guériſon radicale de la gonorrhée, à l'effet d'être parfaitement ſûr de ne pouvoir communiquer l'infection, ſont la ceſſation entiere de l'écoulement, & l'exemption de toute douleur, titillation, ou chaleur dans l'uretre, ſoit pendant l'érection & l'excrétion de la ſemence, ſoit en tout autre tems ; & l'on doit aſſurer les malades que quoique le changement de la couleur jaune-verdâtre en blanc ſoit en général un préſage favorable pour la guériſon de la maladie, ce n'eſt nullement un ſigne certain que le virus ſoit entierement expulſé.

Ayant ainſi terminé mes conſidérations ſur la nature & les différentes eſpeces de la gonorrhée, je vais maintenant procéder à la méthode curative.

Méthode curative.

Je dois rappeller ici ce que j'ai établi ci-devant : ſavoir, que toute eſpece de gonorrhée virulente, ou de *blennorrhagie*, eſt une inflammation locale excitée par un virus ou ſtimulus particulier. Si ce virus eſt vénérien, voici les indications qui ſe préſentent naturellement à remplir dans toutes les gonorrhées de cette eſpece :

1°. De changer ou détruire, s'il eſt poſſible, la nature du virus.

2°. De défendre de ſa virulence les parties tendres.

3°. De modérer l'irritation qu'il cauſe.

Les injections huileuſes ou mucilagineuſes, combinées avec l'opium, ou avec les préparations mercurielles les plus douces, paroiſſent remplir tous ces différens objets (1).

L'uſage intérieur de la diſſolution de gomme arabique, de l'émulſion d'amandes,

---

(1) Si l'on rencontre des malades qui ſoient prévenus contre l'uſage des injections, & qui deſirent d'être traités avec des remedes intérieurs, il faut leur annoncer que la maladie peut être également bien guérie ſans aucune application extérieure ; mais qu'il faudra peut-être pour cela un peu plus de tems, & l'obſervance d'un régime plus exact.

ou de toute autre boiſſon mucilagineuſe priſe en abondance, eſt toujours utile; & il eſt abſolument néceſſaire pour les malades qui ont de la répugnance pour les injections. On peut y joindre une potion anodine le ſoir, ſuivant les circonſtances.

S'il paroît des ſymptomes de fievre inflammatoire, la ſaignée peut quelquefois être utile; mais on obtient communément de meilleurs effets des évacuations de ſang locales, & des fomentations & cataplaſmes émolliens & ſédatifs. D'un autre côté, quand le malade eſt d'une complexion foible & irritable, l'écoulement très-clair & abondant, accompagné d'une douleur aiguë & d'un pouls très-fréquent, j'ai trouvé que le quinquina donné intérieurement, avec ou ſans l'opium, ſuivant les circonſtances, fait plus de bien que toute la cohorte des antiphlogiſtiques. L'opium donné dans des lavemens émolliens eſt quelquefois ſingulierement utile en pareil cas. On appaiſe beaucoup auſſi par l'uſage de ce remede les érections fréquentes & douloureuſes; mais il faut en prévenir le retour autant qu'il eſt poſſible en liant la verge en bas, & faiſant coucher le malade ſur le côté ſur un ma-

telas, & non pas ſur le dos & dans un lit de plume. Si l'érection eſt accompagnée d'un étranglement du gland, on emploiera le traitement indiqué ci-deſſous dans l'article du *paraphymoſis*.

Pour prévenir les plus violens ſymptomes de la gonorrhée, le malade durant ſon état inflammatoire, doit faire auſſi peu d'exercice qu'il lui ſera poſſible, porter un ſuſpenſoir du ſcrotum dès le commencement de la maladie, & garantir du froid la partie affectée autant qu'il le pourra. Le ſuſpenſoir du ſcrotum peut paroître ſuperflu; mais il eſt ſi peu pénible à porter lorſqu'il eſt bien fait, & il eſt ſi utile pour empêcher la tuméfaction des teſticules, que je ne néglige jamais de le recommander, ſur-tout à ceux qui ont déjà été attaqués de cette derniere maladie.

Quant au régime qu'on doit obſerver dans les gonorrhées, tous les malades en général doivent éviter avec ſoin l'exercice, le froid extérieur, les alimens de haut goût, & l'uſage des liqueurs ſpiritueuſes; mais ces regles regardent ſur-tout ceux d'un tempérament phlogiſtique, parce qu'ils ſouffrent pour l'ordinaire beaucoup plus, & pendant

plus long-tems de cette maladie, que les autres. Ces malades doivent se borner à une diete légere, plutôt végétale qu'animale ; ils doivent ne pas souper, & ne boire que des tisanes rafraîchissantes mucilagineuses. Au lieu que ceux d'une différente constitution ne sont pas dans le cas d'être si fort resstreints.

On a autrefois recommandé les sels neutres, pour rafraîchir le sang & exciter la secrétion de l'urine, au moyen de quoi l'on croyoit appaiser l'inflammation, & aider la nature à expulser le virus ; mais j'ai constamment trouvé qu'ils sont nuisibles. En augmentant la secrétion de l'urine, & rendant cette humeur plus piquante, ils augmentent l'inflammation, sans produire aucun des bons effets qu'on leur attribue.

On a conservé long-tems un autre préjugé, & c'est en faveur de la purgation dans les gonorrhées. Les uns ont employé les minoratifs, d'autres les purgatifs les plus drastiques ; mais on a sur-tout recommandé de donner le calomel tous les deux ou trois jours. Je n'ai vu ni les uns ni les autres de ces remedes faire aucun bien ; mais ils font souvent beaucoup de mal. Outre qu'ils ten-

dent à faire abſorber le virus dans le ſyſtême général, de même que les injections faites mal-à-propos, ils donnent ſouvent naiſſance à la tuméfaction des teſticules, aux maladies de la glande proſtate, à la ſuppreſſion d'urine, aux ulceres de l'uretre ou de la veſſie, &c. Mais quoiqu'il ne faille pas donner des purgatifs, on doit toujours tenir le ventre libre, enſorte que le malade aille tous les jours régulierement à la ſelle; & je ne doute pas que ce ne ſoit à ces utiles changemens qu'on a faits dans la pratique, qu'on doit l'avantage d'obſerver qu'il eſt maintenant très-rare que les gonorrhées ſoient ſuivies de ſymptomes de vérole ou d'ulceres de la veſſie.

Voilà pour ce qui concerne le cours le plus ordinaire de cette maladie; mais les gonorrhées vénériennes ne ſont pas toujours auſſi ſimples. Quelquefois le virus paroît être d'une acrimonie plus exaltée, ou plutôt il rencontre des conſtitutions d'une nature plus irritable. Il arrive ſouvent auſſi que les ſymptomes ſont exaſpérés par un mauvais traitement, ou par la négligence des régles dont nous venons de parler. Dans ce cas, le malade éprouve en urinant une

chaleur

chaleur & une douleur plus violentes, avec une tenſion dans toute la longueur de l'uretre; un deſir perpétuel de lâcher de l'eau, ſans pouvoir en rendre à la fois que quelques gouttes brûlantes; de fréquentes érections, avec des douleurs lancinantes très-vives dans toute l'étendue du canal de l'uretre, mais particulierement au frein. Quelquefois il ſort des filets de ſang, ou du ſang pur avec l'urine, & l'on commence à appercevoir des marques évidentes d'une exulcération de l'uretre. Indépendamment des remedes qui ſont indiqués ci-deſſus, l'uſage des fumigations ou des frictions mercurielles au périnée & à la partie interne des cuiſſes, fournit un moyen curatif des plus efficaces en pareil cas.

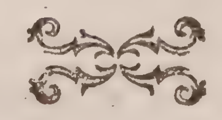
On peut employer avec avantage le même traitement, lorſque par une cauſe quelconque l'écoulement de la gonorrhée vénérienne ſe trouve arrêté ou ſupprimé pendant la période de l'inflammation, par des injections âcres ou aſtringentes, ou même par les injections les plus appropriées, ſi on n'a pas ſu les appliquer d'une maniere convenable; par des purgatifs draſtiques, ou par des minoratifs trop répétés; par

l'uſage prématuré de la térébenthine ou des balſamiques ; par l'exercice violent, & ſurtout par le froid qu'aura eſſuyé la partie affectée. Le virus ſemble quitter alors ſon ſiege naturel ſous le frein, pour ſe loger plus avant dans l'uretre, comme, par exemple, à l'endroit où les canaux excrétoires des véſicules ſéminales & de la glande proſtate s'ouvrent dans ce canal ; & il produit, dans ce cas, une tumeur à l'un des teſticules, ou à tous les deux : ou ſi le virus s'eſt porté plus avant encore, juſqu'au col de la veſſie, le malade eſt tourmenté d'un deſir continuel d'uriner, ſans pouvoir y parvenir, ou bien il ne peut rendre à la fois que quelques gouttes d'urine. Il eſt alors quelquefois pendant un quart-d'heure hors d'état de ſe tenir debout, & ſouvent tout cela aboutit à une ſuppreſſion totale des urines. Le virus ne produit pour l'ordinaire, dans tous les différens ſieges qu'il occupe dans l'uretre, qu'une inflammation ſuperficielle ; quoiqu'il arrive aſſez fréquemment qu'à raiſon de ſon acrimonie, ou faute d'une ſuffiſante quantité de mucus pour le délayer, il cauſe dans l'uretre une excoriation & une exulcération, qui ne manquent jamais de produire un

écoulement opiniâtre, & d'occaſionner l'infection totale de la maſſe des humeurs.

Je ne dois pas oublier, en traitant des terribles conſéquences de la ſuppreſſion ou de la ſuſpenſion de la gonorrhée, de faire mention d'une maladie qui eſt peut-être la plus déplorable de toutes les affections vénériennes. Je veux dire une violente inflammation aux deux yeux, ou du moins à un ſeul, ſouvent accompagnée d'un écoulement de matiere puriforme, entierement ſemblable par ſa couleur & par ſa conſiſtance à celle de la gonorrhée, & dont l'aveuglement complet eſt la terminaiſon ordinaire. Dans d'autres cas, au lieu d'une ophthalmie, on obſerve une ſurdité plus ou moins complette. Quoique je ne ſois nullement en état d'expliquer comment ces affections peuvent ſuivre immédiatement la ſuppreſſion des gonorrhées, ſur-tout lorſqu'elle eſt occaſionnée par le grand froid (car je ne les ai jamais obſervées que dans des climats froids ou dans des ſaiſons extrêmement rigoureuſes), je ſuis convaincu de la réalité du fait. J'en parlerai plus au long ci-deſſous à l'article de l'*ophthalmie vénérienne.*

Il me reſte à faire ici une remarque qui peut être très-importante : toutes les incommodités produites par la rétropulſion des gonorrhées ont très-ſouvent des conſéquences ſi malheureuſes, qu'un Médecin honnête doit dans des cas auſſi graves ne pas s'en tenir à l'opinion des autres ; mais ne ſe laiſſer guider dans ſa conduite que par la juſtice & la conſcience, & faire tout ce qu'il lui eſt poſſible pour guérir, ou pour ſoulager ſon malade. Je révélerai donc ici que j'ai eſſayé dans quatre cas de tumeurs des teſticules & de ſuppreſſion d'urine provenant d'une gonorrhée répercutée, l'inoculation du virus vénérien par le moyen d'une bougie, avec un ſuccès ineſpéré. Je me crois obligé à ne pas cacher cette vérité, quoique je m'expoſe peut-être à en être blâmé. Nous ſommes conſultés pour donner du ſoulagement, & par conſéquent nous faiſons notre devoir en propoſant un remede que le malade eſt toujours le maître d'accepter ou de refuſer.



CHAPITRE III.

DES GONORRHÉES HABITUELLES.

ON donne communément le nom de *gonorrhées habituelles* ou *bénignes* aux écoulemens qui continuent après que les ſymptomes inflammatoires de la gonorrhée ont diſparu depuis quelque tems ; & ce nom eſt purement relatif à cette derniere, qu'on appelle *gonorrhée maligne* ou *virulente.*

La gonorrhée habituelle naît principalement de l'une des deux cauſes ſuivantes ; 1°. du ſimple relâchement des orifices des vaiſſeaux, qui ont été irrités, enflammés, & ont perdu par ce moyen une partie de leur faculté de ſe contracter ; 2°. d'une exulcération ou d'une éroſion dans quelque partie de l'uretre. J'ai donné à la premiere le nom de *blennorrhœa ſimplex*, & à la derniere celui de *blennorrhœa complicata*, qui ſont les dénominations qui me paroiſſent leur convenir. Voy. ci-deſſous le tableau noſolog.

Dans la premiere eſpece, après que l'inflammation & l'irritation occaſionnées par la gonorrhée ſe ſont calmées, les vaiſſeaux

qui fourniſſoient cette évacuation continuent de verſer plus abondamment que dans l'état naturel, ou une matiere de la même apparence puriforme, ou ſeulement une eſpece de mucoſité plus claire. Quelquefois ces écoulemens commencent à paroître après la copulation, après un exercice un peu fort, ou après une débauche de table, quoique l'écoulement de la gonorrhée précédente eût entierement ceſſé quelques jours ou quelques ſemaines auparavant.

Les écoulemens de cette premiere eſpece ne ſont pour la plupart que des maladies locales, ſimples reſtes d'une gonorrhée qui n'eſt pas parfaitement guérie; mais on doit regarder ceux de la ſeconde eſpece comme les ſuites d'une gonorrhée très-violente ou compliquée, & ils ſont pour l'ordinaire accompagnés de l'infection de la maſſe générale des humeurs.

On voit par-là que la nature & le ſiege des écoulemens habituels peuvent être auſſi variés que ceux des gonorrhées; mais ſelon le lieu qu'occupe leur ſource, le tems qu'ils ont duré & la cauſe qui les a produits, la maniere de les traiter doit être différente,

& devient plus ou moins difficile & compliquée.

Les écoulemens habituels qui ont leur siege dans l'uretre sous le frein sont les plus faciles à guérir. Ceux qui tirent leur origine d'ulceres dans l'uretre, & qui durent depuis quelque tems, sont beaucoup plus opiniâtres; & ceux qui ont leur source dans l'érosion des canaux excrétoires des vésicules séminales ou de la glande prostate, ou dans des ulceres à la vessie, sont les plus rebelles de tous. En général, plus le siege des écoulemens habituels est situé profondément dans le canal de l'uretre, plus ils sont sujets à produire des difficultés d'uriner, ou des rétrecissemens de l'uretre & des suppressions d'urine, & plus il est difficile d'en procurer la guérison.

J'ai toujours trouvé que les écoulemens qui suivent une gonorrhée simple ne sont de même qu'une simple maladie locale, & ne doivent leur existence qu'à un relâchement des petits vaisseaux, qui subsiste après que l'inflammation est appaisée; mais les écoulemens qui se manifestent après une gonorrhée violente ou mal traitée sont généralement accompagnés d'une excoriation

ou d'une exulcération de l'uretre. Dans ce cas le virus vénérien a été communément abſorbé, & par conſéquent la maſſe générale eſt plus ou moins infectée.

Comme il eſt de la plus grande importance de conſtater ces différentes circonſtances, quoique cela ſoit quelquefois extrêmement difficile, je vais tâcher de détailler en peu de mots les ſymptomes les plus remarquables par leſquels on peut reconnoître s'il y a quelque ulcere dans l'uretre. 1°. On voit des filets de ſang dans le mucus qui découle, ou bien il ſort du ſang pur, pendant la période inflammatoire de la gonorrhée, comme on l'a vu ci-deſſus ; mais plus particulierement après que la violence de l'inflammation eſt calmée. 2°. Il s'évacue par l'uretre une matiere vraiment purulente, ou ichoreuſe, en plus ou moins grande quantité. 3°. Le malade éprouve une douleur circonſcrite dans une partie de l'uretre ; mais il la ſent plus particulierement lorſqu'on introduit une ſonde ou qu'on preſſe l'uretre extérieurement. 4°. Une douleur aiguë ſe fait ſentir dans un endroit particulier de l'uretre, ſur-tout au moment du paſſage de la derniere goutte d'urine, ou dans

l'émiſſion de la ſemence. . . . . Quoique tous ces ſymptomes indiquent aſſez clairement un ulcere, on ſera beaucoup plus certain de ſon exiſtence, ſi les ſymptomes de l'inflammation qui a précédé ont été très-violens ; ſi le malade a été mal traité, ou même, comme je l'ai vu quelquefois, ſi l'on a fait quelque bleſſure à l'uretre en ſe ſervant mal-adroitement de la ſeringue à injections, ou en appliquant la ſonde trop rudement, pendant la période inflammatoire.

Si l'on ne fait pas attention à ces ſignes, qui annoncent ſuffiſamment l'exiſtence d'un ulcere dans l'uretre, on riſque d'échouer ſouvent dans le traitement ; c'eſt pourquoi, toutes les fois que nous ſommes conſultés pour un écoulement invétéré, notre premier ſoin doit être d'examiner s'il provient d'un ſimple relâchement, ou d'un ulcere dans l'uretre ; & dans ce dernier cas, ſi c'eſt une maladie univerſelle ou ſimplement locale. Lorſqu'il exiſte un ulcere, il faut ſavoir le lieu qu'il occupe dans l'uretre, ſi l'on veut porter un prognoſtic aſſuré.

Lorſque la maladie eſt purement locale, on peut la guérir, ſoit par des applications

topiques aſtringentes, ſoit par des remedes internes, corroborans ou balſamiques, ſoit par la réunion de ces deux moyens. J'ai trouvé que les meilleurs topiques qu'on puiſſe employer dans ce cas, ſont les injections préparées avec du vitriol blanc diſſous dans l'eau, & auquel on mêle au beſoin quelques grains de chaux de plomb ou de bol d'Arménie; ou avec du calomel ſuſpendu dans l'eau ou dans quelque fluide mucilagineux; ou bien avec une diſſolution de vitriol bleu ou d'alun ou de verd-de-gris. Chacune de ces injections peut être utile en certaines circonſtances. Je parlerai ci-deſſous des remedes intérieurs qui ſont recommandés pour le même objet.

Si la maladie eſt univerſelle, c'eſt-à-dire, accompagnée de l'infection de tout le ſyſtême, comme cela arrive le plus communément, lorſqu'il y a une exulcération de l'uretre; il faut employer, outre les remedes topiques, ceux qui ſont appropriés au traitement de la vérole même. Dans ce cas, il eſt impoſſible de guérir l'écoulement avant d'avoir purifié la maſſe générale. Quand cela eſt fait, ou pendant qu'on y travaille, j'ai trouvé qu'une diſſolution

de ſublimé corroſif & de litharge dans le vinaigre, délayée avec une ſuffiſante quantité d'eau, & injectée deux ou trois fois par jour, eſt un excellent remede.

Je ferai, au ſujet des injections en général, deux obſervations eſſentielles, dont la négligence peut quelquefois nous faire échouer dans le traitement, quoique nous ayons employé les meilleurs remedes. La ſeringue dont on ſe ſert pour cet effet, doit avoir une canule courte, mais de la groſſeur qu'il faut pour qu'elle entre de juſteſſe dans l'orifice de l'uretre, & le piſton doit s'appliquer exactement aux parois intérieures du tube. Si la canule eſt beaucoup plus petite que l'orifice de l'uretre, il en réſulte deux inconvéniens conſidérables. Le premier eſt qu'avec une petite canule, ſur-tout ſi elle n'eſt pas bien unie, le malade ſe bleſſe facilement l'intérieur de l'uretre, s'expoſe par ce moyen à l'exulcération de cette partie, & par conſéquent à l'abſorption du virus; le ſecond eſt que le liquide injecté, au lieu d'avancer dans la cavité de l'uretre, reflue par les côtés hors de ſon orifice. Si le piſton ne remplit pas exactement le corps de la ſeringue,

quand même la canule feroit affez grande pour boucher parfaitement l'orifice de l'uretre, la liqueur regorge encore entre le pifton & la feringue, au lieu d'entrer dans l'uretre, & ainfi le malade peut s'imaginer qu'il a injecté la liqueur comme il faut, tandis qu'il n'en eft peut-être entré qu'une très-petite quantité. Mais quoique la feringue foit faite de la maniere la plus convenable, & qu'on ait donné en même-tems au malade les inftructions les plus exactes, il exécute très-fouvent l'opération d'une façon fi mal-adroite, qu'elle ne produit aucun bon effet.

Lorfqu'on s'eft procuré une feringue de forme convenable, il faut en appliquer exactement la canule dans l'orifice de l'uretre, enforte que par fa forme conique, elle interdife au liquide tout paffage entre elle & les parois de l'uretre. Si la maladie gît dans le fiege ordinaire des gonorrhées, c'eft-à-dire, précifément au-deffous du frein, il faut que le malade, d'une main, comprime fon uretre à la premiere courbure de la verge où commence le fcrotum, pendant qu'il tient & ménage la feringue avec les doigts de fon autre main. Il pouf-

ſera alors lentement & avec douceur le piſton, qui doit toujours gliſſer facilement, quoique de juſteſſe, dans le corps de la ſeringue, juſqu'à ce qu'il ſente l'uretre ſuffiſamment dilaté. Il gardera ainſi le liquide injecté pendant une minute ou deux, & répétera la même opération trois ou quatre fois. Lorſqu'on pouſſe inconſidérément ou trop long-tems le piſton, l'irritation qui en réſulte dans l'uretre, fait ſouvent plus de mal, que l'injection ne peut faire de bien.

En ſe conformant à ces préceptes, on ſe procure un double avantage : le liquide eſt appliqué convenablement à la partie affectée, & en même-tems l'on ne riſque pas de pouſſer le virus vénérien plus avant dans l'uretre avec le liquide injecté ; mais cette précaution n'eſt pas néceſſaire lorſque le ſiege de la maladie eſt ſitué plus profondément.

Pour ce qui eſt du liquide même, dans les cas de gonorrhée virulente, il faut toujours l'employer tiede ; mais dans les écoulemens habituels cela n'eſt pas néceſſaire. Dans les gonorrhées, ſi le liquide eſt trop froid ou trop chaud, il peut aiſément nuire au ma-

lade, ſoit en répercutant la matiere, ſoit en augmentant l'inflammation. Il eſt ſouvent néceſſaire de bien agiter la liqueur avant de l'injecter. Il eſt facile de la faire chauffer dans une taſſe qu'on en remplit à moitié, & qu'on met dans un baſſin d'eau chaude. Dans tous les cas, avant de faire aucune injection, le malade doit ſe préſenter pour lâcher de l'eau.

L'autre obſervation que j'ai à faire, eſt que les jeunes gens qui ont des écoulemens habituels, après avoir fait uſage des injections pendant quelque tems, & ſe trouvant infiniment mieux, deviennent moins attentifs en faiſant cette opération, & même négligent quelquefois tout-à-fait de faire l'injection, pendant une demi-journée ou une journée entiere. La conſéquence de cette omiſſion eſt quelquefois déſagréable. Et j'ai vu pluſieurs cas où les malades ayant négligé un ſeul jour de faire l'injection, l'écoulement a été beaucoup augmenté, comme ſi ç'eût été une nouvelle gonorrhée ; & la rechûte étant plus obſtinée que la maladie primitive, ils ont été obligés de continuer les injections pendant plus de ſemaines qu'il n'auroit peut-être fallu de jours pour guérir

la maladie, s'ils n'euſſent pas interrompu l'uſage des remedes.

Afin de prévenir tout danger de rechûte, j'ordonne pour l'ordinaire à mes malades de faire les injections, trois, quatre, ou, ſuivant les circonſtances, ſix fois par jour pendant la maladie, & de continuer de même régulierement encore dix à douze jours, après que l'écoulement eſt entierement tari.

Il faut auſſi des ſeringues de forme convenable pour les femmes, ſi nous voulons obtenir de bons effets des injections qui leur ſont adminiſtrées, comme je le dirai plus bas à l'article *des ulceres vénériens.*

Indépendamment des injections, les bougies ſont d'une grande utilité dans les gonorrhées habituelles, ſur-tout lorſque l'ulcere eſt ſitué dans la partie inférieure de l'uretre : on peut les employer ou ſeules ou conjointement avec des injections convenables. Il ne faut les garder, pendant les trois ou quatre premiers jours, qu'un quart-d'heure ou une demi-heure à la fois, juſqu'à ce que le malade y ſoit accoutumé, de maniere qu'il puiſſe les ſupporter plus long-tems ; & enſuite on peut les garder pluſieurs

heures matin & ſoir, ou enfin tout le jour & toute la nuit. On doit laiſſer entierement au jugement du Médecin de déterminer ſi les bougies qu'on emploie doivent être d'une qualité irritante ou ſédative. Les circonſtances de la maladie lui indiqueront ſi ce ſont les premieres ou les dernieres qui conviennent. Il faut cependant ſe reſſouvenir qu'avant l'application des bougies, ainſi que des injections, le malade doit toujours eſſayer de vuider ſa veſſie, afin de donner au remede le tems de produire ſes effets ſur la partie affectée. Si l'application de la bougie produit, comme je l'ai quelquefois obſervé, une tenſion & une douleur dans le cordon ſpermatique, ou une tuméfaction du teſticule, il faut en ſuſpendre l'uſage pendant quelques jours. J'ai trouvé quelquefois auſſi qu'une bougie trop groſſe produiſoit cet effet, & qu'il ceſſoit dès qu'on ſe ſervoit d'une plus mince. En général, il faut préférer les bougies minces aux groſſes dans les commencemens.

Si l'on ne réuſſit point à opérer la guériſon, ſoit par l'uſage des bougies, ſoit par celui des injections, dont on a parlé ci-deſſus, il ſera à propos d'injecter des liquides

capables

capables d'exciter une irritation & une inflammation dans l'uretre, & ſur-tout dans la partie affectée. Ce moyen a ſouvent réuſſi après que les meilleurs aſtringens avoient échoué. On peut employer pour cet effet une injection faite avec du ſublimé corroſif & de la litharge, ou avec une ſimple diſſolution de ſublimé corroſif dans l'eau, ou avec le calomel ſuſpendu à grande doſe dans quelque liqueur mucilagineuſe.

Le Docteur Cullen a obſervé que des écoulemens opiniâtres ont quelquefois été guéris par un exercice violent & long-tems continué à cheval : tel qu'un voyage d'Edimbourg à Londres ; & il eſt probable que ce moyen procure la guériſon en excitant une inflammation dans les parties affectées, comme peuvent le faire les injections que nous venons de recommander. De pareils écoulemens ont quelquefois été guéris par la copulation : ce qu'on peut expliquer par les mêmes principes. Mais c'eſt un remede qu'un Praticien honnête ne peut jamais preſcrire ; parce que ces écoulemens ſont quelquefois de nature virulente, & l'on communiqueroit certainement par ce moyen la maladie vénérienne à une femme ſaine ; ou

si elle ne l'étoit pas, l'homme risqueroit de gagner non-seulement une nouvelle gonorrhée, mais encore la vérole, si son propre écoulement provenoit d'un ulcere dans l'uretre.

Indépendamment des remedes dont nous avons fait mention, on peut, dans des écoulemens d'une nature très-opiniâtre, en appliquer quelques autres : tels que la teinture de cantharides prise à l'intérieur, ou des injections d'huile de térébenthine ou d'infusion de noix de galle, &c. Un de mes amis m'a rapporté qu'il avoit vu guérir un écoulement rebelle par une injection de teinture d'ipécacuanha, & qu'il avoit observé quelques autres cas dans lesquels une petite commotion électrique, reçue à travers l'uretre, avoit procuré la guérison. Je ne peux rien dire touchant l'effet de ces remedes, n'ayant jamais eu l'occasion de les éprouver ; je n'en fais mention que parce qu'on est quelquefois embarrassé pour trouver des remedes dans des affections très-opiniâtres de cette espece.

On a encore recommandé les bains d'eau froide dans des écoulemens obstinés, & j'en ai vu quelquefois de très-bons effets ;

mais j'ai vu auſſi, dans deux ou trois occaſions, qu'ils ont certainement augmenté l'écoulement. D'autres ont obſervé le même effet. Le bain de mer eſt très-avantageux; & l'on ſe trouve bien auſſi de laver les parties génitales avec de l'eau froide, ſoit pure, ſoit mêlée avec du vinaigre.

On peut combattre les gonorrhées habituelles avec trois ſortes de remedes *internes*, chacun deſquels peut être employé, ſoit ſeul, ſoit combiné, ſelon l'exigence des cas, avec les applications locales dont nous avons fait mention plus haut : ce ſont,

1°. *Les remedes mercuriels*. Ils ſont toujours néceſſaires, lorſque la maladie provient d'un ulcere dans l'uretre, ſur-tout s'il eſt invétéré, ou lorſque la maſſe générale a reçu l'infection. En pareil cas, les pilules faites avec de la térébenthine & du mercure ſont ſouvent très-convenables.

2°. *Les balſamiques*. Parmi ceux-ci, celui qu'on emploie le plus communément eſt le baume de Copahu. Le malade peut en prendre de cinquante à cent gouttes dans un verre d'eau fraîche, une fois par jour à midi, ou deux fois par jour,

matin & ſoir. Immédiatement après le baume il faut avaler, auſſi dans un verre d'eau, de vingt à cinquante gouttes d'elixir acide de vitriol, afin de rendre le premier remede moins déſagréable à l'eſtomac. Une demi-drachme de térébenthine, ou une drachme de baume tranquille ſuppléent parfaitement au copahu, & rempliſſent le même objet. J'ai eu l'exemple d'un jeune homme, qui, ayant avalé tout à la fois une très-grande quantité de baume de Copahu, fut guéri d'un écoulement habituel des plus opiniâtres.

3°. *Les corroborans.* Parmi ceux-ci, le quinquina en poudre, ou en infuſion dans du vin rouge, ou, ce qui quelquefois vaut beaucoup mieux, infuſé dans l'eau de chaux, ſoit ſeul, ſoit joint avec quelque autre puiſſant aſtringent, eſt quelquefois un remede efficace dans des cas où tous les autres ont échoué. Il arrive cependant quelquefois que tous nos efforts pour guérir un écoulement habituel, ſont inutiles; & nous voyons des cas dans leſquels la nature ſeule opere avec le tems une guériſon, après que nous avons inutilement & ennuyeuſement épuiſé toutes les reſſources de l'Art.

Il eſt des écoulemens habituels qui ſont produits, comme nous l'avons dit plus haut, par une cauſe ſinguliere, dont nous avons quelques exemples dans les diſſections anatomiques ; & c'eſt lorſque deux ulceres de l'uretre ſe trouvent placés à-peu-près vis-à-vis l'un de l'autre. Dans ce cas, quelques-unes de leurs parties s'abouchent mutuellement, formant une eſpece de bande à travers l'uretre avec une petite exulcération au-deſſous. Il en réſulte, non-ſeulement un écoulement très-opiniâtre, qui ſe joue de tous les remedes ; mais encore très-ſouvent une ſtrangurie, dans laquelle l'urine ne peut ſortir qu'en un très-petit filet, & s'arrête même quelquefois tout-à-fait. Le ſeul remede qu'il y ait dans ce cas, ſi l'on a quelque raiſon de ſoupçonner l'exiſtence de cette cauſe, c'eſt l'opération chirurgicale. Quoique dans quelques cas où les bandes ne ſeroient pas trop fortes, on pût les rompre en introduiſant un ſtilet ou une ſonde dans l'uretre. Je laiſſe à juger à mes Lecteurs ſi l'écoulement très-fâcheux & très-obſtiné, dont il eſt queſtion dans l'obſervation ſuivante, appartient ou non à cette claſſe.

Je fus conſulté il y a quelques années par un homme de qualité, concernant une gonorrhée habituelle dont il avoit été affligé pendant environ dix ans, & pour laquelle il avoit conſulté les Médecins & les Chirurgiens en différens pays. Quelquefois l'écoulement s'arrêtoit pendant quelques jours. Il reparoiſſoit enſuite de lui-même, ſur-tout après l'exercice du cheval, ou après la copulation. Dans ces occaſions, le malade éprouvoit toujours quelque mal-aiſe, & le lendemain un petit écoulement qui ne ceſſoit que pour reparoître à la répétition de la même cauſe. Cette incommodité l'inquiétoit d'autant plus, qu'il étoit dans l'intention de ſe marier. En examinant ce malade, je trouvai que le ſiege du mal étoit très-avant dans l'uretre, vers l'endroit que les Anatomiſtes appellent *verumontanum*. Je lui fis faire tous les remedes tant internes qu'externes dont je pus m'aviſer; mais je ne pus opérer une guériſon radicale. Je regardai ſa maladie comme un ulcere calleux; & d'après cette ſuppoſition, je lui fis porter des bougies pendant plus de deux mois ſans le moindre effet. Étant obligé de continuer mes voyages, je le laiſſai très-peu ſoulagé

par tout ce que j'avois fait. Et comme il ſe propoſoit d'aller à Paris, je lui conſeillai d'y conſulter toutes les perſonnes de l'Art qu'il croiroit en état de le ſoulager. Voici quel fut le réſultat de ſon voyage, tel qu'il me l'écrivit lui-même dans la ſuite.

» Après mon arrivée à Paris, j'y conſul-
» tai, conformément à votre avis, tous les
» gens de l'Art les plus renommés. Leurs
» différentes opinions ſur la cauſe, la na-
» ture & le traitement de ma maladie me
» rendirent plus inquiet que je n'étois au-
» paravant. Quelques-uns me conſeillerent
» un nouveau traitement mercuriel, d'au-
» tres preſcrivirent différens remedes tant à
» l'intérieur qu'à l'extérieur. Je leur mon-
» trai toutes les différentes ordonnances
» que vous m'aviez faites ſucceſſivement.
» Ils furent ſurpris qu'aucun de ces remedes
» étant appliqué à propos, n'eût réuſſi. Ce-
» pendant on m'ordonna quelques nou-
» velles injections & quelques remedes in-
» ternes, plutôt, je penſe, afin de me ſatis-
» faire pour mon argent, que dans l'eſpé-
» rance de me faire aucun bien réel. Je fus
» en effet pendant trois ou quatre mois
» préciſément dans le même état que lorſ-

» que j'étois arrivé à Paris. Mais quelque
» ſurprenant que ceci vous paroîſſe, le der-
» nier homme de l'Art qu'on me recom-
» manda de conſulter, me parut le plus
» ignorant auquel je me fuſſe encore
» adreſſé ; il me dit qu'il étoit obligé de
» ſonder avec l'algalie le paſſage de l'uretre
» afin de s'aſſurer de l'endroit affecté, &c.
» En conſéquence il l'appliqua : elle entra
» comme à l'ordinaire très-facilement juſ-
» qu'à ce qu'elle atteignît au ſiege de la
» maladie, où elle éprouva le même obſ-
» tacle qu'elle y avoit toujours rencontré,
» & dont je l'avois prévenu. Malgré cela il
» s'efforça de la pouſſer plus avant ; je lui
» dis qu'elle me faiſoit une douleur exceſ-
» ſive, mais il la força imprudemment, &
» elle paſſa outre. Il ſortit auſſi-tôt du ſang
» de l'uretre ; cet homme me parut s'en ef-
» frayer beaucoup, il me demanda excuſe,
» retira ſon inſtrument, reçut ſon paie-
» ment & ſortit, me laiſſant très-mécon-
» tent de l'avoir employé. Je m'attendois
» à être plus mal le lendemain, & à ſouffrir
» beaucoup de ſa mal-adreſſe ; mais ce fut
» tout le contraire. Je ſuis délivré de ma
» maladie depuis deux mois ; je monte à

» cheval, je vois des femmes, ſans en éprou-
» ver aucun mauvais effet, & conſéquem-
» ment je me trouve radicalement guéri.
» L'amitié que je vous dois pour les peines
» que vous avez priſes à mon ſujet, m'en-
» gage à vous faire part de ce cas parti-
» culier, qui peut vous être de quelque uti-
» lité, & que vous expliquerez peut-être
» mieux que ceux à qui j'en ai fait part
» depuis. »

Les écoulemens habituels qui proviennent de grandes & profondes éroſions aux orifices des canaux de la ſemence, ou des excrétoires de la glande proſtate, comme auſſi ceux qui doivent leur origine à des ulceres de la veſſie, ſont très-ſouvent incurables. Quant à ceux qui ſont ſuſceptibles de guériſon, je ne ſaurois entrer dans l'examen de leurs cauſes & de leur traitement ſans excéder les bornes que je me ſuis preſcrites dans ce Traité.

Dans tous les écoulemens habituels & opiniâtres qui ont leur ſiege fort avant dans le canal de l'uretre, nous devons examiner avec ſoin l'état de la glande proſtate. Car ils doivent fréquemment leur origine à une maladie de cette partie. Lorſque cette

glande ſe trouve tuméfiée & dure après un traitement mercuriel, j'ai vu l'application réitérée des ventouſes au périnée, & l'uſage du ſuc épaiſſi de la ciguë de Storck (*conium maculatum. Linn.*) à grandes doſes, réuſſir parfaitement après que tous les autres remedes avoient échoué.

Je renvoie au Chapitre de l'*Iſchurie* pour le traitement des écoulemens habituels, qui ſont compliqués avec des rétreciſſemens de l'uretre, & accompagnés de plus ou moins de difficulté d'uriner.

Les écoulemens qui proviennent, ſoit d'une foibleſſe ou d'un relâchement, ſoit quelquefois d'une trop grande irritabilité des canaux dont je viens de parler, ſont juſtement appellés du nom de *gonorrhée* (*fluxus ſeminis*). Dans ces cas-là, c'eſt vraiment du ſperme qui s'évacue quelquefois ſans érection, ou ſans aucun ſentiment de volupté : ſoit qu'il ſuinte continuellement, ſoit qu'il ne ſorte que de tems à autre par des pollutions nocturnes ou diurnes, qui affoibliſſent le ſujet. Quelquefois il ne s'évacue que lorſqu'on va à la ſelle, & que les excrémens durcis preſſent, en paſſant dans le rectum, ſur les

véſicules ſéminales & ſur la glande proſtate, & forcent ainſi les orifices de leurs canaux excrétoires, qui ſont dans un état de relâchement. Cependant cette maladie ne provient point d'infection vénérienne, & rarement de l'abus des plaiſirs de Vénus. Sa cauſe la plus générale eſt la maſturbation, & conſéquemment elle n'entre point dans mon plan actuel. Elle exige un traitement très-attentif & très-prudent; ſans quoi le malade devient la victime de cette eſpece de conſomption que nous appellons avec Hippocrate *Tabes dorſalis*. Je n'oſe pas prendre ſur moi de déterminer ſi la maladie dont il eſt parlé dans l'ancien Teſtament, étoit un écoulement de cette eſpece, ou d'une nature différente.

TABLEAU NOSOLOGIQUE

ſervant d'éclairciſſement aux deux Chapitres précédens.

Claſ. *Locales.*
Ord. *Phlogoſes.*
Genus, BLENNORRHAGIA. *Anglis*, Clap : *Germanis*, Tripper, *Gallis*, Chaude-piſſe : *Italis*, Gonorrœa.

Character in Viris. Titillatio præcipue in urethræ parte anteriore ſub frænulo ; ſubſequente poſt biduum aut quatriduum, phlogoſi locali, cum ardore & dolore in mingendo; accedente ſtillicidio materiei puriformis ex urethra, corpore cavernoſo urethræ præternaturaliter turgeſcente, plerumque cum erectionibus membri virilis ſolito frequentioribus, dolorificis.

In Fœminis. Titillatio ad orificium vaginæ externum ; ſubſequente poſt biduum aut quatriduum dolore, rubore & tumore præternaturali præcipue (ad rapham) prope commiſſuram labiorum vulvæ inferiorem ; accedente ardore & dolore ejuſdem partis in mingendo : cum ſtillicidio materiei puriformis ex vulva.

Gonorrhœa Gonorrhœa virulenta Gonorrhœa maligna Gonorrhœa venerea Fluor albus venereus, ſ. malignus Leucorrhœa venerea.	auctorum.

Variat ratione ſedis.

Blennorrhagia balani, ſ. gonorrhœa ſpuria	*Materia fluente*, ex glande.
——— urethralis	ex urethra.
——— veſicalis	e veſica.
——— labialis	e labiis vulvæ.
——— vaginalis	e vagina.
——— uterina	ex utero.
——— naſalis	e naribus.

Species ſunt,

Blennorrhagia ſyphilitica,

α. Simplex.

β. Complicata, ſ. ulceroſa.

γ. An a viru ſyphilitico e maſſa depoſito?

Blennorrhagia ab acri externo applicato.

Blennorrhagia a ſtimulo interno applicato.

Blennorrhagia a cauſa ignota.

Sequela Blennorrhagiæ eſt,

BLENNORRHOEA. *Anglis*, Gleet: *Germanis*, Nachtripper: *Gallis*, Gonorrhée invétérée, ou habituelle.

Character. Stillicidium humoris puriformis, aut muci limpidi, ex urethra in viris, ex orificio vaginæ in fœminis præternaturalis, ſine libidine aut dyſuria.

Gonorrhœa benigna Gonorrhœa inveterata Fluor albus benignus Leucorrhœa	auctorum.

Variat ratione ſedis ut Blennorrhagia.

Species practico notatu necessariæ sunt,

Blennorhœa simplex, a relaxatione vasorum.
Blennorrhœa complicata,
α. cum ulcere,
β. cum scirrho prostatæ.

Sequelæ Blennorrhagiæ syphiliticæ retropulsæ sunt,

Tumor testiculorum.
Ischuria urethralis.
Ophthalmia.
Dysecœa.
Fluxus puriformis ex oculis.
——————— ex auribus.
——————— e naribus.
Syphilis.

Genus, GONORRHŒA.

Character. Excretio seminis aut muci prostatæ præternaturalis, cum vel sine erectione & libidine; accedente dolore lumborum & atrophia.

Gonorrhœa
Pollutio nocturna debilitans } auctorum.
Excretio seminis involuntaria

Species sunt,

Gonorrhœa a relaxatione vasorum.
Gonorrhœa ab ulcere aut erosione ductuum excretoriorum prostatæ & vesicularum seminalium.
Gonorrhœa a nimia irritabilitate, potissimum per masturpationem inducta.



CHAPITRE IV.

De la tumeur vénérienne des testicules.

LORSQU'UNE gonorrhée ou chaude-pisse a été traitée avec des remedes contraires, ou lorsque le malade qui en est attaqué fait un exercice trop violent, & sur-tout s'il essuye du froid à la partie affectée, soit en l'exposant à un courant d'air, soit en la lavant avec de l'eau froide, l'un des testicules, & quelquefois tous les deux, commencent à se tuméfier, & la tumeur devient souvent d'une grosseur énorme, accompagnée de tous les symptomes d'une inflammation locale. Il s'y joint quelquefois une irritation générale dans tout le corps, & une fievre violente. On appelle cette maladie *tumeur vénérienne des testicules*, ou *chaude-pisse tombée dans les bourses*, & quelquefois, quoique très-improprement, *hernie humorale.*

L'écoulement de la gonorrhée cesse entierement ou en partie avant la tuméfaction; mais quelquefois cela n'arrive, du moins à un degré sensible, qu'un jour ou deux après

que l'enflure a commencé de paroître.

On avoit anciennement ſuppoſé, faute de connoiſſances anatomiques ſur la marche des vaiſſeaux lymphatiques, que cette tuméfaction & cette inflammation étoient produites par l'abſorption du virus, & par une métaſtaſe de la gonorrhée dans le teſticule même; mais on convient maintenant que tous ces effets ne ſont dûs qu'à l'irritation que le virus, qui s'eſt porté plus avant dans le canal de l'uretre, occaſionne aux orifices des canaux excrétoires des véſicules ſéminales. J'eſpere rendre cette théorie plus évidente, au moyen des obſervations que je rapporterai ſur la nature & le ſiege de cette maladie, & de la méthode curative que j'ai trouvé la plus efficace dans les cas de cette eſpece.

Ç'a été juſqu'ici l'opinion générale, que le teſticule même eſt toujours la partie affectée dans cette maladie. Mais au moyen d'un examen plus attentif & plus exact, je trouve 1°. que le teſticule n'eſt jamais enflé, & que l'épididyme eſt la ſeule partie affectée & tuméfiée; ce dont il eſt facile de ſe convaincre en examinant la choſe avec ſoin. Je dis que le teſticule n'eſt jamais affecté le moins

moins du monde dans le commencement, ou pendant les cinq ou ſix premiers jours ; & s'il devient affecté dans la ſuite, ce n'eſt que l'effet d'un mauvais traitement. 2°. J'ai conſtamment obſervé que la fievre qui ſouvent accompagne ces maladies, ſur-tout dans les conſtitutions irritables, n'eſt jamais une affection primitive, mais ſeulement un ſymptome concomitant, & une conſéquence de cette irritation locale ; & que par cette raiſon, moyennant la méthode que j'indiquerai ci-deſſous, il eſt preſque toujours au pouvoir du Médecin, s'il eſt appellé à tems, d'empêcher que la fievre ne ſe mette de la partie.

Je crois qu'il eſt inutile d'expliquer ici de quelle maniere l'irritation que cauſe le virus répercuté dans la partie inférieure de l'uretre produit cette tuméfaction de l'épididyme ; mais la connoiſſance de la cauſe nous fait voir clairement comment il arrive qu'après que l'enflure d'un teſticule eſt paſſée, l'autre eſt quelquefois attaqué, & qu'après qu'une ſuppreſſion d'urine provenant d'une gonorrhée répercutée eſt diſſipée, on éprouve quelquefois une tumeur des teſticules. Cela vient de la tranſpoſition

ou du changement de lieu du virus. On expliquera auſſi en connoiſſant la nature de cette maladie, pourquoi un homme qui a été une fois affecté de la tumeur vénérienne des teſticules, en eſt ſi aiſément attaqué une ſeconde fois. Mais afin d'établir pour cette maladie une méthode curative plus raiſonnable & plus efficace que celles qu'on a pratiquées juſqu'à préſent, je devois obſerver que cette tumeur eſt cauſée par l'irritation que produit le virus tranſporté dans un différent endroit de l'uretre, & non pas dans le teſticule même; & en ſecond lieu, que ce n'eſt pas une inflammation du teſticule, comme on l'a généralement cru juſqu'ici, mais ſeulement une enflure de l'épididyme. J'ai vérifié ce fait dans tous mes malades, & je l'ai vu particulierement confirmé dans deux cas, où la ſimple application d'une bougie trop groſſe a occaſionné une tumeur du même genre, qui a été guérie ſans aucun autre remede que de ceſſer d'employer cette bougie : ce qui montre d'ailleurs que toute irritation des orifices des canaux excrétoires des véſicules ſéminales peut occaſionner cette maladie (1).

(1) Quelques Auteurs font mention d'une autre eſpece de

Après avoir rapporté ces obſervations ſur la nature & ſur l'origine d'une affection qui eſt quelquefois ſuivie de conſéquences très-fâcheuſes, je dois d'abord établir les régles qu'il faut ſuivre pour l'éviter ; ce ſont celles que l'expérience m'a montré les plus efficaces. Je paſſerai enſuite aux obſervations que j'ai faites ſur les moyens de la guérir lorſqu'elle a lieu.

Si l'on veut prévenir la tuméfaction des teſticules, il faut éviter avec le plus grand ſoin tout ce qui eſt propre à cauſer la répercuſſion de la gonorrhée ; comme de faire des injections âcres, aſtringentes, de laver la verge avec de l'eau froide, &c., ou de

---

tumeur vénérienne du teſticule : ſavoir, d'une inflammation du teſticule provenant d'une portion du virus vénérien dépoſée de la maſſe générale dans cette partie. Je n'ai jamais eu l'occaſion d'obſerver cette maladie, & je ne ſuis par conſéquent point en état d'en parler. On nous dit qu'on éprouve quelquefois de pareilles tumeurs des teſticules pour avoir tari des ulceres vénériens du gland ; mais je ne me ſouviens pas non plus d'avoir obſervé aucun cas de cette eſpece ; quoique j'aie vu, il y a deux ans, un malade affecté d'une tumeur au teſticule, qui étant mal traitée donna lieu à une fiſtule à l'anus. On lui fit l'opération, & la fiſtule étoit preſque cicatriſée lorſqu'il reparut une tumeur au teſticule, pour laquelle je fus conſulté. Je réuſſis à diſſiper la tumeur en rappellant un écoulement par l'uretre, & je complettai la cure par une ſuite de remedes internes.

l'exposer à l'air froid ; par exemple, en lâchant de l'eau dans une rue où il souffle un vent froid ; de se livrer à un exercice violent, de quelque genre que ce soit ; d'employer mal-à-propos des balsamiques, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur ; de se purger souvent, & d'avoir commerce avec des femmes. En observant religieusement ce régime, & en portant un suspensoir dès le commencement de toute gonorrhée, on peut si bien se garantir de cet accident, qu'aucun de ceux de mes malades qui ont suivi les régles que je viens de tracer, n'a jamais été attaqué de cette fâcheuse incommodité.

Mais le plus souvent nous rencontrons des malades qui ne sont pas si obéissans, ou nous sommes appellés pour des personnes qui ayant été traitées sans observer ces régles, sont déja attaquées de la tumeur. Celles-là sont dignes de compassion, & l'on doit prendre sur le champ tous les moyens possibles pour les soulager.

La cause de la maladie étant, comme nous l'avons dit ci-dessus, une irritation des orifices des canaux excréteurs des vésicules séminales, parce que le virus vénérien a établi son siege au vérumontanum, on ne

peut parvenir à ſoulager le malade, qu'en tâchant premierement d'adoucir l'irritation, & enſuite de rappeller le virus à ſon premier ſiege, c'eſt-à-dire, de rétablir l'écoulement. Pour parvenir à ces deux fins, voici la méthode que j'ai trouvée la plus efficace.

Si le malade a le pouls fréquent, plein & fort, il faut le ſaigner ſur le champ, & lui tirer une bonne quantité de ſang, en ayant toutefois égard à ſa conſtitution & aux autres circonſtances. S'il n'y a point d'irritation dans le ſyſtême, ou ſi elle n'eſt qu'à un degré médiocre, la ſaignée n'eſt pas néceſſaire; & cela doit preſque toujours être ainſi, quand nous ſommes appellés dès le commencement de la maladie; car je ſuis convaincu par des obſervations multipliées, que la fievre dans ce cas-là n'eſt jamais une maladie primitive, mais qu'elle n'eſt qu'une conſéquence de l'irritation de ces parties délicates.

Pluſieurs Auteurs ont recommandé d'appliquer à la tumeur un cataplaſme ordinaire de pain & de lait avec un peu d'huile, ou du ſucre de ſaturne, ſuivant les circonſtances; mais j'ai vu ſi peu d'effet de cette application, que depuis bien des années je

n'en fais aucun uſage. Au lieu de ces cataplaſmes, j'ordonne en premier lieu un lavement pour évacuer les matieres fécales, ſi le malade n'a pas été naturellement à la ſelle; & enſuite je lui preſcris, ſi ſes moyens peuvent le lui permettre, de reſter une demi-heure dans un bain chaud & émollient. S'il ne peut ſe procurer cet avantage, je le place dans une chaiſe percée, ſur la vapeur de l'eau, pendant le même eſpace de tems, après avoir eu ſoin de lui faire ſoutenir les teſticules au moyen d'un ſuſpenſoir. Il doit paſſer de-là dans ſon lit, & on lui appliquera tout de ſuite un ſuſpenſoir ſec, afin que ſes teſticules ſoient conſtamment ſoutenus, parce que la ſituation pendante les irrite, ou du moins y contribue. On peut appliquer auſſi à la verge un cataplaſme émollient tout chaud, afin de rappeller l'écoulement, ou, en d'autres mots, pour déterminer la matiere répercutée à revenir de ſon ſiege actuel à celui qu'elle occupoit auparavant. Mais le moyen ſur lequel je trouve qu'on peut le plus compter, c'eſt d'adminiſtrer une bonne doſe d'opium, ou, ſuivant les circonſtances, de donner un lavement compoſé avec d'égales quantités

d'huile de lin & d'eau d'orge, avec une dose suffisante de laudanum, & de le réitérer selon le besoin. Le malade doit s'en tenir à une diete légere, & ne boire que de l'eau d'orge, ou une émulsion d'amandes.

Je fus conduit à cette méthode d'administrer l'opium, que je regarde comme nouvelle dans ces cas-là, il y a environ dix ans, par un événement singulier qui regarde un de mes amis, & que je peux me dispenser de rapporter. J'en ai vu depuis des effets si heureux & si prompts, que je ne manque jamais de l'employer. J'ai vu beaucoup de cas dans lesquels cette méthode a dissipé la tumeur & la douleur du testicule, & a rappellé l'écoulement dans l'espace de vingt-quatre ou quarante-huit heures. Et dans les cas où elle ne produisoit pas sitôt cet effet, elle soulageoit toujours le malade, & prévenoit l'invasion de la fievre. Dans tous les cas les plus rebelles, j'ai constamment observé que les symptomes d'irritation & l'enflure ne se dissipoient jamais, jusqu'à ce que l'écoulement de la gonorrhée eût reparu. Mais au moment où il avoit lieu, le malade se trouvoit soulagé de la douleur du testicule, & la tumeur s'évanouissoit par

degrés. Afin d'aſſiſter la nature dans ſes efforts ſalutaires, il faut réitérer l'uſage de l'opium par le haut, ou dans un lavement émollient, toutes les vingt-quatre heures. On doit expoſer les parties à la vapeur de l'eau ou du lait chaud, deux ou trois fois par jour pendant un quart-d'heure ou une demi-heure. Il faut appliquer conſtamment des cataplaſmes émolliens tout chauds à la verge, & empêcher l'accumulation des matieres fécales dans le rectum, au moyen d'un lavement ordinaire, répété ſuivant le beſoin. En procédant de cette maniere, on aura preſque toujours la ſatisfaction de guérir en peu de jours une maladie qui, lorſqu'on ſuit une méthode différente, exige ſouvent pluſieurs ſemaines pour être domptée.

On pourroit auſſi, ſuivant les circonſtances, eſſayer & appliquer, comme nous l'avons dit ci-deſſus, d'autres moyens plus efficaces pour rétablir l'écoulement le plutôt poſſible, lorſque les ſymptomes de la tumeur paroiſſent dangereux. On doit traiter enſuite de la maniere ordinaire, la gonorrhée rétablie, en prenant le plus grand ſoin de ne pas donner lieu à une nouvelle répercuſſion, qui en pareil cas arrive facilement une ſeconde fois.

Il arrive fréquemment, lorſque la tumeur des teſticules a été mal traitée, qu'un des teſticules ou tous les deux s'endurciſſent; & c'eſt alors ce qu'on appelle communément le *ſquirre des teſticules*. J'ai toujours trouvé dans tous les cas pareils l'épididyme très-dur & très-enflé. Dans quelques-uns cependant, ſans doute à raiſon de l'ancienneté de la maladie, le teſticule même étoit auſſi évidemment affecté, & cette affection étoit quelquefois accompagnée d'une ſenſation de reſſerrement douloureux; mais le plus ſouvent il n'y avoit aucune douleur. J'ai éprouvé, en pareil cas, de bons effets du mercure donné à l'intérieur, ou adminiſtré à l'extérieur en frictions ſur le périnée & ſur le ſcrotum, deux fois par jour, en y joignant l'application conſtante d'un cataplaſme chaud, fait avec la racine de mandragore (*Atropa mandragora. Linn.*). On peut eſſayer la ciguë, tant à l'intérieur qu'en topique. On a fort recommandé, en dernier lieu, l'uſage de la décoction d'écorce de la racine de la lauréole (*Daphne mezèreum. Linn.*) à l'intérieur; & l'application d'un cataplaſme fait avec la même écorce. Mais j'ai obſervé que pluſieurs ma-

lades auxquels j'ai donné cette décoction en étoient si fort incommodés, qu'ils trouvoient impossible d'y accoutumer leur estomac, lors même que je la leur faisois prendre très-affoiblie. Je tiens du Baron Van-Swieten lui-même, qu'il avoit donné avec succès pour une induration chronique indolente des testicules, les yeux d'écrevisses à la dose d'une once dans une pinte de bon vin d'Autriche ou de vin vieux d'Allemagne, dont le malade prenoit matin & soir trois ou quatre cuillerées à bouche. J'éprouvai une fois ce remede, & il réussit extrêmement bien. Depuis la mort de Van-Swieten, j'ai eu l'occasion de voir un homme qui m'a dit que ce grand-homme l'avoit guéri d'une tumeur Squirreuse du testicule par le même remede, quoiqu'elle ne reconnût pas une cause vénérienne, & qu'il avoit toujours été parfaitement bien depuis. Il faut cependant observer qu'il arrive quelquefois que tous ces remedes échouent, & que les tumeurs squirreuses qui ont duré plusieurs mois ou plusieurs années ne se dissipent pas, à moins qu'on ne fasse reparoître l'écoulement.

Le *cancer du testicule* peut être guéri par

l'extirpation ; mais toutes les fois qu'on rencontre un teſticule cancéreux ou affecté dans ſon tiſſu, il faut toujours examiner avec ſoin ſi les vaiſſeaux lymphatiques du cordon ſpermatique ne ſont pas en même-tems attaqués. Dans ce cas, le rein du même côté auquel ces vaiſſeaux lymphatiques aboutiſſent étant pour l'ordinaire affecté, l'extirpation du teſticule devient une opération inutile, qui par ſes ſuites funeſtes ne ſert qu'à expoſer la réputation d'un Chirurgien.

Quelques-uns des Auteurs qui ont écrit ſur cette matiere, nous diſent que l'inflammation vénérienne des teſticules ſe termine fréquemment par la ſuppuration. Cela peut bien être quelquefois ; mais je ne l'ai jamais vu arriver chez aucun de mes malades. Je ſuis conſéquemment porté à croire que lorſque cette terminaiſon a lieu, elle procede plus ſouvent d'un mauvais traitement que de toute autre cauſe. Mais peut-être que l'eſpece de tumeur vénérienne des teſticules qui provient, à ce qu'on dit, de l'infection de la maſſe générale (s'il eſt vrai qu'elle exiſte jamais) eſt plus ſujette à ſe terminer par une ſuppuration, que celle qui

naît de la ſuppreſſion de la gonorrhée, & qui, ainſi que nous l'avons vu plus haut, affecte très-rarement le teſticule même. Je vis, il y a huit ans, un cas particulier qui, bien qu'il ne fût pas de nature vénérienne, mérite peut-être de trouver place ici.

Un jeune homme de vingt ans, étant affligé de tumeurs ſcrophuleuſes autour du col, prit par l'ordonnance d'un Médecin, la *décoction des bois.* Mais il n'eut pas ſuivi cet avis pendant quelques ſemaines, qu'il fut attaqué d'une toux, qui au bout de quinze jours ſe termina en une hémophthiſie. Quoiqu'il eût quitté alors la décoction & qu'il fît uſage de pluſieurs autres remedes qu'on lui avoit preſcrits, la toux continua pluſieurs mois, accompagnée de tems en tems d'un crachement de ſang ou de mucus ſanguinolent. Etant conſulté, je déclarai que je croyois que les poumons étoient affectés de tubercules ſcrophuleux, contre leſquels je ne connoiſſois point de remedes; & je l'engageai à conſulter les principaux Médecins de la ville. Les remedes qu'ils lui ordonnerent ne firent pas le moindre effet ſur ſa toux; mais il s'en trouva paſſablement bien à d'autres égards. Il mangeoit avec appé-

tit & dormoit aſſez tranquillement. Un jour il vint à moi, ſe plaignant d'une enflure douloureuſe aux deux aînes, mais plus d'un côté que de l'autre. A l'examen je trouvai le cordon ſpermatique très-groſſi. Je lui demandai s'il avoit pris des libertés avec les femmes : il me déclara, ſur ſon honneur, qu'il n'avoit de ſa vie eu commerce avec aucune, dans la crainte d'attraper du mal vénérien ; mais qu'il avoit eu déja pluſieurs fois la même incommodité, & qu'il l'éprouvoit toujours toutes les fois qu'il ſe trouvoit en compagnie avec de jeunes perſonnes qui excitoient fortement ſes deſirs ; que cela devenoit quelquefois extrêmement douloureux : ce qui l'obligeoit à éviter ces occaſions autant qu'il lui étoit poſſible. S'étant trouvé dans une pareille ſituation le jour d'auparavant, il avoit éprouvé la même douleur ; mais elle avoit continué plus longtems qu'à l'ordinaire, & au point qu'elle l'avoit forcé de recourir à moi pour en être ſoulagé. Je lui conſeillai d'appliquer de l'eau froide aux parties, & cela le guérit de ſon incommodité en peu de jours. Tels furent les préliminaires, dont j'ai cru devoir rendre compte.

Quelques mois après, il se plaignit à moi, qu'un de ses testicules étoit devenu très-dur sans aucune cause apparente. Je l'interrogeai sur le commerce avec les femmes, il me répéta ce qu'il m'avoit dit auparavant à ce sujet ; mais il m'avoua qu'il s'étoit fréquemment masturbé, sans savoir que cette pratique pût produire aucun mal. Je prescrivis la ciguë & tous les résolutifs que fournit la matiere médicale, tant intérieurement qu'à l'extérieur ; mais sans aucun effet. Le testicule devint douloureux & grossit de jour en jour. Enfin il creva, & rendit une petite quantité de matiere purulente. A mon retour dans la ville, après une absence de quelques mois, le malade me dit que pendant tout ce tems il s'étoit fait une petite évacuation, & qu'il sortoit chaque jour de l'ulcere plusieurs fibres comme des filamens blancs. A l'examen, je trouvai le testicule réduit à un très-petit volume, & l'ulcere presqu'entierement fermé ; & au bout de quelques semaines il fut tout-à-fait cicatrisé. Sa toux avoit cependant toujours continué ; mais il ne paroissoit pas plus émacié que lorsqu'il s'étoit adressé à moi pour la premiere fois. Tous les trois ou quatre mois,

lorſque le picottement de la toux ſembloit augmenter, & qu'il craignoit de cracher du ſang, il ſe faiſoit ſaigner de lui-même. Les cordons ſpermatiques étoient tout-à-fait dans l'état naturel.

Au même mois de l'année ſuivante, l'autre teſticule s'affecta préciſément de même qu'avoit fait le premier. Un Chirurgien du premier mérite, qui avoit traité ce malade avec moi l'année précédente, fut appellé dans mon abſence. Mais quoiqu'on lui eût fait tous les remedes que j'aurois cru devoir moi-même lui preſcrire, je trouvai, à mon arrivée, que la maladie continuoit & avoit déja duré ſix ſemaines. A la fin de la ſeptieme ſemaine, le teſticule avoit crevé : & alors des morceaux entiers des vaiſſeaux ſpermatiques du teſticule s'évacuoient chaque jour par l'ouverture ; & au bout de trois mois, le teſticule fut réduit à la même groſſeur que l'autre ; c'eſt-à-dire, à celle d'une petite noiſette. Il n'y avoit aucune tuméfaction dans les cordons ſpermatiques ; & le malade me dit qu'il avoit ſtrictement ſuivi mon avis, & renoncé tout-à-fait, pendant ces deux dernieres années, à la mauvaiſe habitude dont j'ai parlé. La toux

continua, & le mina peu-à-peu, de telle ſorte, qu'il mourut deux ans après.

Le Médecin qui le ſuivit le dernier m'informa qu'à l'ouverture du cadavre, il avoit trouvé une vomique dans l'un des poumons, & beaucoup de tubercules ou de groſſes tumeurs dures dans tous les deux. Mais il n'avoit pas examiné les teſticules. Je ne prétends point déterminer de quelle cauſe provenoit l'affection des teſticules; ſi c'étoit une production de la maladie ſcrophuleuſe, ou un effet de la maſturbation. Mais j'ai ſimplement rapporté cette hiſtoire comme une obſervation particuliere & remarquable, qui montre que les teſticules peuvent quelquefois tomber en ſuppuration, malgré le traitement le plus attentif & le plus méthodique.



CHAPITRE

CHAPITRE V.

De l'inflammation & de l'induration de la GLANDE PROSTATE.

JE n'ai rien à dire de particulier ſur l'inflammation de la glande proſtate, ſi ce n'eſt lorſqu'elle procede de la ſuppreſſion d'une gonorrhée. Il faut employer, dans ce cas, tous les moyens poſſibles pour rappeller la gonorrhée, & ſur-tout ceux que j'ai recommandés pour la tumeur des teſticules provenant de la même cauſe; parce que ſi cette inflammation ſe termine par la ſuppuration, ſoit que l'abcès s'ouvre dans l'uretre, ſoit qu'il perce dans la veſſie, dans le rectum, ou au périnée, il eſt toujours accompagné de circonſtances très-fâcheuſes. La douleur & la difficulté d'uriner ſont les ſymptomes qui accompagnent & indiquent l'inflammation ou la tuméfaction de cette glande. D'ailleurs, ſi l'on étoit en doute ſur le lieu affecté, on peut s'en inſtruire très-aiſément par le tact. J'obſerverai ſeulement que lorſque la ſuppuration eſt établie, il faut adminiſtrer du mercure à l'intérieur & à

l'extérieur, & enſuite des injections convenables, dont la compoſition n'a rien de particulier, & dépend entierement du jugement éclairé du Praticien. Lorſque cette glande ſera devenue dure & ſquirreuſe, on éprouvera de bons effets des remedes que nous avons recommandés pour l'induration des teſticules ou des bubons vénériens ; mais on ſe trouvera bien ſur-tout des véſicatoires appliqués à pluſieurs repriſes au périnée, & de la ciguë donnée intérieurement à grandes doſes.

Lorſqu'il eſt à craindre que la tumeur ſquirreuſe de la proſtate n'entraîne une ſuppreſſion totale des urines, comme cela arrive toujours tôt ou tard, il faut eſſayer tous les moyens poſſibles pour procurer la ſuppuration de cette glande, afin de prévenir des conſéquences encore plus fâcheuſes.



CHAPITRE VI.

*De l'ischurie vénérienne & des rétrecissemens de l'*URETRE.

ON appelle *ischurie vénérienne* la suppression totale des urines, occasionnée soit par les restes d'une maladie syphilitique passée, soit par un virus vénérien affectant actuellement l'uretre ou le col de la vessie; & on donne le nom de *strangurie vénérienne* à la suppression incomplette des urines, ou à la difficulté de lancer l'urine en un jet continu & naturel, lorsqu'elle provient de la même cause.

Les différentes causes immédiates qui produisent soit la strangurie soit l'ischurie vénériennes, sont, 1°. une inflammation, ou une constriction spasmodique du col de la vessie, occasionnées par la repercussion d'une gonorrhée récente; 2°. une constriction ou rétrecissement chronique d'une portion particuliere de l'uretre; 3°. une compression du col de la vessie, ou de l'uretre, occasionnant une abolition partielle ou totale de sa cavité, & causée par

la tuméfaction de la proſtate, ou de toute autre glande de l'uretre ; 4°. la cicatrice ſaillante d'un ulcere qui a précédé, ou une excroiſſance fongueuſe, connue vulgairement ſous le nom de *carnoſité*, dans quelque partie de l'uretre.

Comme c'eſt de la connoiſſance parfaite de ces cauſes que dépend entierement la guériſon radicale de cette maladie, nous les conſidererons plus en détail.

Toutes les fois que l'écoulement d'une gonorrhée vénérienne eſt arrêté par une cauſe quelconque, le virus ſemble ſe porter plus avant dans le canal de l'uretre, & y exciter une irritation & une inflammation analogues à celles qu'il avoit excitées dans ſon ſiege primitif. S'il ſe fixe au vérumontanum, & qu'il irrite les orifices des canaux excrétoires des véſicules ſéminales, il produit, comme nous l'avons obſervé dans un des chapitres précédens, une tuméfaction de l'épididyme, ou ce qu'on appelle communément la *tumeur vénérienne des teſticules.* S'il ſe porte encore plus avant dans l'uretre, & qu'il s'arrête au col de la veſſie, il ne produit pas dans ces circonſtances la tumeur des teſticules, mais une irritation,

une constriction spasmodique, ou une inflammation du col de la vessie, accompagnée d'une suppression d'urine ou totale, ou partielle. Dans ce cas, lorsque la maladie est traitée suivant les régles, le virus ne produit d'autre mauvais effet que cette suppression d'urine, qui cesse au bout de quelques jours; après quoi, le virus quitte cette partie, & revenant sur ses pas dans l'uretre, il occasionne une tumeur aux testicules; ou s'il retourne au même endroit qu'il occupoit en premier lieu, il reproduit l'écoulement avec les symptomes ordinaires de la gonorrhée, & se dissipe ainsi peu-à-peu tout entier, sans laisser après lui aucune trace fâcheuse. Mais cette circonstance si desirée n'arrive pas toujours; & le virus logé dans le col de la vessie produit quelquefois, outre une foule de symptomes très-désagréables, une exulcération dans cette partie ou dans quelqu'autre endroit de l'uretre.

Quoique l'évacuation qui se fait par un pareil ulcere s'arrête peu-à-peu, en tout ou en partie, & que l'ulcere même se consolide, on observe souvent qu'il reste une coarctation de l'uretre, à l'endroit où étoit

l'ulcere, ou que la cicatrice qu'il laiſſe forme une eſpece de nœud ou de protubérance dans le paſſage. Quelquefois auſſi les ulceres en ſe cicatriſant forment des protubérances ou excroiſſances grenues, qui, ſous le nom de *carnoſités*, produiſent dans la ſuite le même effet qu'une cicatrice ſaillante. D'autres fois, la glande proſtate, ou quelqu'une des glandes de l'uretre même, étant ulcérée, forme une excroiſſance fongueuſe, qui pouſſe dans l'uretre ou dans le col de la veſſie, & produit ainſi un rétreciſſement ou une oblittération totale de la cavité du canal. Les diſſections anatomiques nous ont appris auſſi depuis peu que deux ulceres de l'uretre, ſitués vis-à-vis l'un de l'autre, ou bien un ſeul ulcere qui occupe une grande partie du pourtour du canal, forment quelquefois en ſe rapprochant & ſe collant enſemble, des bandes qui traverſent le canal de l'uretre: & tandis que la partie inférieure de l'uretre demeure ouverte, & continue de fournir l'écoulement dont nous avons parlé dans le chapitre des *gonorrhées habituelles*, les parties ſupérieures greffées, pour ainſi dire, enſemble, diminuent ou bouchent la cavité de l'uretre, & empê-

chent ainſi le libre paſſage des urines.

Dans quelques-uns de ces cas, le malade urine aſſez librement tant qu'il mene une vie ſobre & tranquille ; mais s'il vient à commettre le moindre excès de table, ou à ſe livrer à un exercice un peu violent, la maladie s'aigrit évidemment ; l'urine ne coule plus que goutte à goutte, ou en un petit filet interrompu, en faiſant éprouver au malade beaucoup de douleurs & d'anxiétés ; ou bien le paſſage ſe bouche entierement, & met ainſi la vie en danger. J'ai vu quelquefois, en pareil cas, l'urine ſe frayer un paſſage dans le rectum, & s'évacuer par le fondement. Le plus ſouvent elle produit dans l'uretre, derriere l'endroit du rétreciſſement, une dilatation, une éroſion, des ſinus, ou une fiſtule par laquelle elle s'évacue conſtamment dans la ſuite.

Plus le ſiege de cette maladie ſe trouve ſitué avant ou profondément dans le canal de l'uretre, plus en général la guériſon en eſt difficile, & plus il y a de danger pour le malade. Plus toutes ces eſpeces de maladies ſont invétérées ou compliquées, plus on a de peine à les détruire. Celles qui naiſſent d'un ulcere calleux ou rétreci, ſe guériſſent

plus facilement que celles qui proviennent d'une cicatrice protubérante, ou de carnosités. J'ai observé que l'ischurie qui doit son origine à la répercussion d'une gonorrhée récente, se dissipe plus aisément & plutôt que toutes les autres. Celle qui provient du squirre de la glande prostate est quelquefois, mais non pas toujours, incurable. Mais je ne connois point de remede pour l'ischurie qui procede d'une excroissance fongueuse dans le canal de l'uretre.

Méthode curative.

La premiere chose, lorsqu'on est appellé pour un malade attaqué d'une suppression d'urine, doit être de demander ou de rechercher la cause de la maladie, afin de savoir si elle provient de la répercussion d'une gonorrhée récente, ou de quelqu'ancien dérangement dans l'uretre. Notre principal but dans les deux cas étant de donner issue aux urines, nous devons examiner encore si la maladie est encore purement locale, ou s'il y a une irritation générale du systême. Si le pouls est fréquent & dur, il faut une saignée. La quantité de sang qu'il faut tirer dépend de l'état du pouls & de la consti-

tution du malade. Un homme d'un tempérament fort, ou d'une conſtitution pléthorique ſupportera la perte d'une livre de ſang, au lieu qu'une ſaignée moins copieuſe de moitié ſera ſuffiſante, & produira le même effet ſur un tempérament plus délicat & plus grêle. Il faut cependant obſerver qu'en pareil cas le malade éprouve un meilleur effet d'une ſaignée copieuſe, que de deux ou trois petites ſaignées ſucceſſives. Après la ſaignée, ou lorſque le ſyſtême général n'eſt pas affecté, ſi la veſſie eſt très-diſtendue, il faut l'évacuer par le moyen de la ſonde creuſe ou algalie. A la vérité, l'application de cet inſtrument eſt quelquefois très-difficile, & même impoſſible dans ces circonſtances. Il eſt certain que cette impoſſibilité tient ſouvent à la cauſe même de la maladie; mais le ſuccès de l'opération dépend auſſi beaucoup de l'adreſſe du Chirurgien.

Voici la manipulation qui m'a paru la plus avantageuſe pour faciliter l'introduction de la ſonde. On doit toujours commencer par la ſaignée quand elle eſt néceſſaire. La ſonde étant ointe d'huile douce, il faut l'introduire doucement. Auſſi-tôt qu'elle

rencontre quelqu'obſtacle, on ſe gardera bien de vouloir le forcer ; mais il faut attendre un peu, & eſſayer enſuite de la pouſſer encore doucement en avant, parce que cet obſtacle ſemble quelquefois ne provenir que d'un ſpaſme momentané de l'uretre, excité par l'irritation mécanique de la ſonde même ; & ſi l'on ceſſe de pouſſer, ce ſpaſme s'évanouit ſouvent en peu de minutes, & la ſonde s'introduit alors plus avant avec facilité ; au lieu que ſi l'on s'obſtine à la pouſſer, le ſpaſme devient plus violent, & rend ſouvent l'introduction abſolument impoſſible. C'eſt probablement à cauſe de ce ſpaſme que nous voyons quelquefois un Chirurgien réuſſir à introduire la ſonde, tandis qu'un autre, avec autant d'habileté & de capacité, l'aura déja vainement eſſayé. Si l'obſtacle eſt au vérumontanum, ou plus avant dans l'uretre, on peut très-ſouvent le lever en introduiſant le doigt dans l'anus pour aider au paſſage de la ſonde. J'ai vu des cas où l'introduction de la ſonde étoit impoſſible tant que le malade reſtoit couché dans ſon lit, au lieu qu'elle entroit avec facilité lorſqu'il étoit aſſis ſur le bord du lit, avec les jambes pendantes.

J'ai obſervé auſſi qu'on introduit par fois très-facilement une ſonde plus groſſe, après avoir eſſayé vainement, à pluſieurs repriſes, d'en introduire une plus petite.

J'ai été peut-être trop minutieux dans l'énumération de toutes ces circonſtances; mais c'eſt que je ſuis bien perſuadé qu'en faiſant une attention ſcrupuleuſe à tous ces points, on peut non-ſeulement épargner ſouvent beaucoup de douleurs au malade, mais, ce qui eſt peut-être plus eſſentiel, empêcher la vérole de ſe communiquer à la maſſe générale : ce qui arrive fort aiſément lorſque par un traitement peu ménagé l'on a bleſſé l'uretre. J'ai certainement vu les ſymptomes vénériens les plus évidens ſe manifeſter dans tout le ſyſtême par une pareille cauſe, dans des cas où le malade n'avoit jamais eu d'autre mal qu'une iſchurie provenant de la répercuſſion d'une ſimple gonorrhée.

Lorſque le rétreciſſement de l'uretre eſt tel, qu'il refuſe le paſſage à toutes les ſondes quelconques, malgré les précautions dont nous venons de parler, on réuſſit quelquefois à y introduire une petite corde de boyau, qui produit un très-bon effet.

Lorſque le danger n'eſt pas ſi grand ; c'eſt-à-dire, lorſque la veſſie n'eſt pas très-diſtendue, & que par conſéquent l'évacuation immédiate de l'urine n'eſt pas ſi preſſante, l'introduction de la ſonde étant très-difficile, il faut avoir recours à quelqu'autre moyen de procurer la ſortie des urines. Voici ceux que j'ai trouvés les plus efficaces en pareil cas. Il faut adminiſtrer d'abord un lavement ordinaire, avec du miel ou de l'électuaire lénitif, afin d'évacuer les matieres fécales, & de prévenir, par ce moyen, le ſtimulus perpétuel que leur accumulation eſt propre à exciter. Auſſi-tôt que les excrémens ſont évacués, il faut donner un autre lavement compoſé d'égales quantités d'eau d'orge & d'huile de lin, avec une bonne doſe de laudanum liquide, & on le réitérera ſuivant le beſoin. On doit éviter avec ſoin toute eſpece de remede ou d'aliment propre à pouſſer par les urines ; & par la même raiſon, le malade ne doit boire, même de l'eau d'orge ou de la diſſolution de gomme arabique, que ce qu'il en faut pour étancher ſa ſoif. Il faut auſſi, ſelon les circonſtances, le mettre dans un bain d'eau chaude, à laquelle on aura ajouté

du lait, ou une décoction de son; on peut l'y laisser pendant une demi-heure ou une heure, & réitérer le même bain quatre ou cinq heures après. J'ai éprouvé souvent qu'il est aussi très-utile de faire asseoir le malade sur une chaise percée, & d'exposer ses parties à la vapeur de l'eau chaude mêlée avec du vinaigre. Si le malade est agité & fiévreux, il est quelquefois à propos de lui faire une saignée; & il faut après cela lui administrer le soir une bonne dose de laudanum. L'application judicieuse de ces secours produit quelquefois l'effet desiré dans les circonstances les plus désespérées.

J'ai vu une fois dans une suppression d'urine, où l'on n'étoit point à portée d'avoir une sonde, l'application d'un oignon rôti au périnée, par l'avis d'une vieille femme, produire un si bon effet, que deux heures après l'urine coula abondamment. Dans un autre cas, on sauva la vie à un fameux Médecin des armées, en lui couvrant le gland avec la pellicule fraîche qui se trouve entre la coque & le blanc des œufs. Aussitôt que cette pellicule en se séchant vint à se contracter, l'urine commença de couler en abondance. Mais deux jours après, l'ischurie

étant revenue à l'improviste, on eut beau appliquer de nouveau une pellicule d'œuf, elle ne produisit aucun effet, comme nous le prédit d'avance la personne qui l'avoit recommandée, & le malade mourut. Peut-être le liniment volatil, ou un vésicatoire appliqué au périnée, produiroient-ils le même effet, avec plus de certitude & plus promptement que ne firent les remedes qu'on employa dans les deux cas que je viens de rapporter.

Lorsqu'on a été assez heureux pour évacuer la vessie, soit par l'application de la sonde, soit par quelqu'un des autres moyens que j'ai proposés, le soin le plus pressant doit être de prévenir une nouvelle accumulation des urines, & de détruire, aussi-tôt qu'il est possible, la cause de la suppression. On remplira le premier objet en continuant les mêmes remedes, & sur-tout, comme quelques Auteurs l'ont recommandé, en laissant la sonde dans l'uretre. C'est cependant une chose à laquelle aucun des malades que j'ai traités jusqu'ici n'a été capable de se soumettre. Ils souffroient tant en gardant les sondes ordinaires, soit qu'elles fussent d'argent ou d'acier, soit roides ou flexibles,

qu'ils étoient convaincus que la douleur que causeroit l'application réitérée de la sonde, ou une nouvelle accumulation des urines dans la vessie, ne sauroit jamais être plus grande, & en conséquence ils retiroient eux-mêmes la sonde, malgré qu'ils eussent eu le plus grand desir de la garder, s'ils l'eussent trouvé possible. Je n'avois jamais pu trouver de moyen pour parer à cet inconvénient, jusqu'à ce que j'aie essayé les sondes inventées par M. Theden, premier Chirurgien des armées du Roi de Prusse. Elles sont faites de fil d'or, couvert de caoutchout, ou résine élastique (improprement gomme élastique). Ces sondes sont non-seulement plus faciles à appliquer dans bien des cas que les sondes ordinaires, ou les bougies creuses de toute espece; mais de plus, dans toutes les occasions où je les ai essayées, j'ai trouvé qu'après que l'urine étoit évacuée, les malades les gardoient avec beaucoup moins d'incommodité. Elles sont par conséquent infiniment préférables à toutes les autres, en pareil cas. Mais si l'on n'a point de ces sondes à sa portée, & cela doit arriver souvent, tant qu'il sera si difficile d'en avoir, & qu'elles seront à un si haut

prix (1), il faut compatir aux ſouffrances des malades, retirer la ſonde auſſi-tôt qu'elle lui devient inſupportable, & avoir immédiatement recours aux remedes propres à prévenir le retour de la ſuppreſſion.

Nous croyons faire plaiſir aux perſonnes qui peuvent ſe procurer de ces ſondes élaſtiques, en leur indiquant les régles qu'ils doivent obſerver dans leur application.

On introduit la ſonde élaſtique de la maniere ordinaire, après l'avoir ointe d'huile douce. Le Chirurgien, comme de coutume, tire doucement l'uretre vers lui avec une main, & tenant la ſonde entre les doigts de l'autre, toujours à la diſtance d'un pouce ou deux du gland, il l'introduit par degrés. La ſonde entre communément dans la veſſie, ſans avoir beſoin d'aucune direction particuliere, ou tour de main, de la part de l'opérateur. S'il ſe rencontre quelque réſiſtance, il faut obſerver les régles que j'ai rapportées ci-deſſus, pour faciliter l'introduction; mais ſi la réſiſtance eſt au col de la veſſie, il n'y a rien de plus à faire que de

(1) Ces deux difficultés ſont devenues infiniment moindres au moyen des ſondes creuſes de réſine élaſtique qu'on trouve à Paris chez M. Bernard, qui en eſt l'inventeur.

pouſſer

pousser doucement l'instrument en avant, en observant dans le même-tems de le tourner de droite à gauche; car si on tournoit dans le sens contraire, les anneaux en spirale du fil d'or de la sonde de M. Theden se sépareroient. Si le Chirurgien trouve un trop grand obstacle, il doit, comme je l'ai dit plus haut, suspendre son opération jusqu'à ce que la contraction ou le spasme du sphincter de la vessie & la résistance cessent: ce qui arrive pour l'ordinaire en très-peu de tems, après quoi il est en état de pénétrer aisément jusqu'à la vessie. On introduit cette sonde comme une sonde ordinaire, avec, ou sans le stilet. Lorsqu'on la retire de l'uretre après qu'on l'y a laissée quelque tems, elle est communément très-molle & par conséquent incapable de servir de nouveau, jusqu'à ce qu'on l'ait nétoyée & séchée, & qu'on l'ait tenue au froid pendant un peu de tems: ce qui lui rend sa premiere fermeté. La maniere de la nétoyer consiste à en laver l'extérieur avec de l'eau & à passer aussi de l'eau dans sa cavité, en ayant soin de l'y agiter pour la rincer. Pour achever de nétoyer & sécher l'intérieur, on se servira avec avantage d'une longue aiguille à la-

quelle on aura enfilé une mêche de ſoie. Si lorſqu'on eſt ſur le point de l'employer on la trouve trop roide, on peut la ramollir en la tenant quelque peu de tems dans la main, ou en l'approchant du feu.

Mais ſi tous les efforts qu'on peut faire pour introduire ou une ſonde ou une corde de boyau, n'ont aucun ſuccès, & qu'il y ait un danger imminent de rupture de la veſſie, il eſt d'abſolue néceſſité d'évacuer l'urine; il ne faut par conſéquent pas différer trop long-tems. On peut y parvenir, ſoit par une inciſion dans l'uretre au-delà du rétreciſſement, ou du ſiege de l'obſtacle; ou ſi le mal eſt au col de la veſſie, & qu'il y ait de la difficulté à faire comme il faut l'inciſion & l'introduction du trocart dans cette partie, on peut percer la veſſie à travers l'anus, ou faire une inciſion au-deſſus de la ſymphiſe du pubis, & percer la veſſie dans cet endroit au-deſſous du péritoine. Cette opération n'eſt même ni très-difficile ni très-douloureuſe, & elle devient néceſſaire pour ſauver la vie au malade.

Tels ſont en général les moyens propres à donner du ſoulagement aux malades, dans tous les cas d'*iſchurie* provenant du vice *de l'uretre.*

Mais pour guérir radicalement cette maladie, il faut, comme nous l'avons dit, en détruire la cauſe, & l'on y parvient par différentes méthodes, ſuivant ſa différente nature.

Si l'iſchurie provient de la répercuſſion récente d'une gonorrhée vénérienne, il faut rétablir l'écoulement & rappeller la gonorrhée. Pour cet effet, outre les remedes généraux que nous avons indiqués ci-deſſus, j'ai vu & éprouvé bien des fois que la vapeur de l'eau chaude, ſeule ou mêlée avec du vinaigre, le liniment volatil, &c. appliqués au périnée, ſont les moyens les plus efficaces pour déloger le virus vénérien du col de la veſſie & rétablir l'écoulement. Je recommande qu'on ſoutienne les teſticules durant l'application de la vapeur, parce que j'ai vu des cas où le virus quittant le col de la veſſie, au lieu de retourner à ſon ſiege primitif ſous le frein, s'eſt établi au vérumontanum, & a produit ainſi la *tumeur vénérienne des teſticules* : ce que je n'ai jamais obſervé depuis que j'ai pris la précaution que je viens d'indiquer. Dans ces circonſtances, le malade doit ſe tenir tranquillement dans ſon lit. Il faut appliquer

ſans ceſſe des cataplaſmes émolliens tous chauds aux parties génitales, & empêcher avec ſoin, par le moyen des lavemens, l'accumulation des matieres fécales. Les vomitifs ſont par fois auſſi utiles dans cette maladie que dans la tuméfaction des teſticules. L'uſage des préparations d'opium à l'intérieur produit dans beaucoup de cas un effet très-prompt. Auſſitôt que le virus vénérien quittant le col de la veſſie occupe de nouveau ſon ſiege primitif, l'écoulement eſt rétabli, & l'on peut alors le traiter comme les gonorrhées ordinaires. Le malade doit ſeulement éviter avec le plus grand ſoin toutes les cauſes capables d'occaſionner une ſemblable rétropulſion ; car nous voyons journellement que lorſque cette répercuſſion a déja eu lieu, elle eſt prompte à revenir une ſeconde fois, & ſouvent à la plus légere occaſion.

Je dois obſerver de plus, qu'en pareil cas, après que l'iſchurie eſt diſſipée, j'ai toujours trouvé qu'il étoit néceſſaire de donner du mercure à l'intérieur pour obtenir une guériſon radicale; parce que j'ai vu dans toutes les occaſions, que l'abſorption du virus avoit lieu durant la ſuppreſſion, & donnoit

enſuite des preuves évidentes de ſa préſence dans la maſſe générale; quoique la maladie locale des parties génitales fût parfaitement guérie.

Si la ſuppreſſion d'urine provient d'une affection chronique de l'uretre, comme d'un rétreciſſement accompagné d'un ulcere de l'uretre, ou d'une éroſion des canaux excrétoires de la glande proſtate ou des véſicules ſéminales, il faut détruire cette cauſe conformément aux régles que nous avons établies dans les Chapitres des *écoulemens habituels* & des *ulceres vénériens*. Si la rétention d'urine provient d'une ſimple conſtriction d'un endroit particulier de l'uretre, ſans aucune exulcération, il faut tâcher de dilater cette coarctation, qui doit ſon origine ou à un ulcere cicatriſé, par lequel toute la circonférence du canal eſt diminuée, ou à une cicatrice ſaillante, ou carnoſité provenant auſſi d'un ulcere. On y parvient par l'uſage longtems continué des bougies; en commençant par les plus petites & allant ainſi par degrés juſqu'à ce que le malade ſoit en état de recevoir les plus groſſes. Le malade doit garder la bougie pendant un quart d'heure ou une demi-

heure, dans les commencemens, & ensuite pendant plusieurs heures, matin & soir, s'il peut le supporter. Lorsqu'on est à même de se procurer des bougies de résine élastique, cette précaution n'est presque jamais nécessaire, parce que ces bougies devenant souples & semblables à de la chair, dans l'uretre, ne causent que peu ou point d'incommodité. Mais comme cette espece de coarctation ou de resserrement est quelquefois si considérable, qu'elle ne permet pas même l'introduction de la plus petite bougie; on y supplée à merveille par l'application d'une petite corde à boyau. Ce boyau une fois introduit, on le laisse pendant quelque tems dans l'uretre; il se gonfle peu à peu, au moyen de quoi le passage rétreci s'élargit insensiblement; ensorte que dès la premiere fois qu'on le retire, le malade est quelquefois en état de lâcher de l'eau avec une facilité inespérée; & l'on peut après cela en introduire facilement un plus gros qui produit un aussi bon effet. Lorsqu'on est parvenu, par ce moyen, à dilater peu-à-peu le canal de l'uretre, au point qu'il admette le plus gros boyau, on peut ensuite y introduire des bougies; & le malade con-

tinuera de faire uſage de ces dernieres pendant pluſieurs ſemaines après qu'il ſera parfaitement guéri, & en état d'uriner à plein canal.

Si la coarctation n'admet pas même une corde de boyau, & que le ſiege de la maladie ſoit à un endroit auquel on ne puiſſe atteindre, il n'y a rien de mieux à faire, ainſi que je l'ai dit plus haut, qu'une inciſion dans l'uretre au-delà du rétreciſſement. Par ce moyen, l'urine s'évacuera par l'inciſion, toutes les fois qu'il ſera néceſſaire, & l'on n'aura plus à craindre le retour de l'iſchurie. Il eſt enſuite facile de dilater la bleſſure en paſſant le biſtouri à travers la coarctation, & d'introduire après cela une bougie que le malade doit porter juſqu'à ce que le rétreciſſement ſoit détruit, la plaie cicatriſée, & la maladie radicalement guérie. Il eſt néceſſaire d'employer la même méthode, lorſque l'urine accumulée derriere la coarctation s'eſt frayée un paſſage, ſoit à travers le rectum : & alors le malade vuide ſon urine avec les matieres fécales par le fondement ; ſoit par une ouverture fiſtuleuſe à travers le périnée. Mais dans ces cas il eſt pour l'ordinaire indiſpenſable de paſſer le

malade par les remedes mercuriels avant de procéder à l'opération de la fistule, sans quoi l'on seroit dans le cas de manquer très-souvent la guérison de cette derniere. Si le malade n'a pas assez de forces pour supporter ce traitement, comme cela arrive assez souvent, il faut le préparer par un régime de vie & des remedes convenables. On aura soin en faisant l'opération de la fistule, de donner un coup de bistouri à travers le rétrecissement qui est la cause primitive & le siege de la maladie; & le malade sera assujetti à porter une bougie durant le traitement & pendant quelque tems après, comme dans le cas dont je viens de faire mention.

Quant à l'ischurie occasionnée par des excroissances ou carnosités, comme on les appelle communément, un de nos plus habiles Chirurgiens de Londres conseille d'introduire dans l'uretre un caustique couvert & de l'appliquer à la carnosité. On a même imaginé un instrument propre à exécuter convenablement cette opération, dont l'idée n'est pas nouvelle; mais je n'ai pas encore eu l'occasion de constater si ce moyen est assez efficace & sur-tout assez sûr pour qu'on

doive le mettre en pratique. D'autres ont proposé d'incifer l'uretre à l'endroit où fe trouve le fiege de la maladie, & de faire l'extirpation de ces corps étrangers; mais je n'ai pas encore ouï dire que l'on ait pratiqué cette derniere opération.

Lorfque la caufe de la maladie eft un fquirre ou une tumeur dure de la proftate, ou une excroiffance fongueufe de la même glande, il faut effayer tous les remedes que l'on a recommandés pour réfoudre une pareille tumeur; & s'ils échouent, nous devons nous efforcer d'amener la glande à fuppuration, plutôt que de laiffer empirer une maladie qui a fi fouvent des fuites funeftes.

Si une tumeur dans quelqu'une des petites glandes de l'uretre eft la caufe de l'ifchurie, & que les plus puiffans réfolutifs foient fans effet, je confeillerois au malade de fe faire extirper la tumeur, plutôt que de vivre dans des tranfes perpétuelles fur les conféquences terribles que peut avoir cette maladie.

CHAPITRE VII.

Des ULCERES VÉNÉRIENS.

LES ulceres que produit le virus vénérien, en quelqu'endroit du corps qu'ils ſoient ſitués, prennent le nom d'*ulceres vénériens*, ou plus communément de *chancres*, qu'on leur a donné ſans doute pour déſigner leur naturel rongeur.

Les ulceres vénériens ou chancres doivent leur origine à une *infection primitive* ou *ſecondaire*, c'eſt-à-dire, ou au virus vénérien appliqué immédiatement à la partie, ou à ce même virus qui ayant déja infecté la maſſe générale ſe dépoſe à la ſurface du corps. L'une & l'autre ſorte de chancres peuvent naître ſur toutes les parties du corps; mais ils paroiſſent plus fréquemment ſur les parties qui ne ſont pas couvertes de l'épiderme: telles que le gland, l'intérieur du prépuce, l'uretre, les grandes levres, les nymphes, les levres, la bouche, les mamelons, &c. Je ne ſache pas qu'on ait encore aucune obſervation authentique ſur l'exiſtence des ulceres vénériens internes.

Quoique les ulceres vénériens ne paroiſſent, la plupart du tems & le plus fréquemment, que ſur les parties qui ne ſont pas couvertes de l'épiderme, & ſur-tout au gland, au prépuce, à la bouche, &c. comme je viens de le dire; il n'eſt cependant pas rare de rencontrer des cas où ils affectent des parties couvertes de cette enveloppe: comme la verge, le ſcrotum, les cuiſſes, &c. Il y a auſſi des exemples de Chirurgiens qui, en faiſant quelques opérations, ou de perſonnes qui en aidant à délivrer des femmes en travail d'enfant, ont eu le malheur d'être infectés d'ulceres vénériens aux mains ou aux bras. Dans tous les cas de cette eſpece, le virus m'a toujours paru opérer plus puiſſamment que lorſqu'il avoit été originairement appliqué aux parties qui n'ont point d'épiderme, ou que lorſqu'il provenoit de l'infection de la maſſe générale. Je connois une Sage-Femme qui ayant été infectée de cette maniere, il y a pluſieurs années, ſouffre encore de cette maladie; & nous avons dans cette Capitale un autre exemple d'un Accoucheur du premier ordre, qui en délivrant une femme infectée, prit des ulceres à la main, & qui en éprouve encore des

ſuites, quoiqu'il y ait maintenant trois ans qu'il a reçu cette contagion.

Je connois un homme qui s'étant bleſſé au doigt par accident avec un canif, s'expoſa le même ſoir à l'infection, ſans ſoupçonner qu'il eût à craindre aucune conſéquence fâcheuſe. La bleſſure ſe changea au bout de deux jours en un très-mauvais ulcere vénérien, accompagné d'une tumeur dure & opiniâtre de tous le bras avec un bubon ſous l'aiſſelle, & avec les ſymptômes d'une infection générale.

Quoique j'aie apporté l'attention la plus ſcrupuleuſe dans tous les cas de ce genre que j'ai eu occaſion d'obſerver, je n'ai pu découvrir dans la conſtitution des malades aucune cauſe particuliere de ces ſymptomes violens. Dans deux exemples, les malades ont eu, avant & après, des ulceres vénériens dans des parties exemptes de l'épiderme, & le virus n'y a produit que les ſymptomes ordinaires. Il me ſemble en conſéquence qu'il eſt probable que pour exciter des ulceres vénériens primitifs ſur une partie munie de l'épiderme, il faut ou que le virus ſoit extrêmement âcre de ſa nature, ou qu'il produiſe de plus violens effets, par la

raiſon qu'il eſt appliqué à des parties qui n'ont point de mucus pour le délayer, ou pour ſe défendre de ſon acrimonie. Nous obſervons du moins très-rarement que les ulceres vénériens primitifs qui ſont ſitués ſur des parties exemptes de l'épiderme, ou les ulceres vénériens ſecondaires qui naiſſent ſur quelque endroit que ce ſoit de la ſurface du corps, ſoient accompagnés de ſymptomes auſſi violens & auſſi rebelles. Cela vient probablement de ce que dans le premier cas le virus rencontre une quantité de mucus qui le délaye; & dans le ſecond, il a été délayé, ou il a eſſuyé quelqu'autre altération par ſon mêlange avec la maſſe générale des humeurs.

Les ulceres vénériens, quoique procédans d'une infection immédiate, ſont ou *locaux* ou *univerſels*; c'eſt-à-dire, que le virus vénérien qui a été appliqué à la partie & a produit par ſon ſtimulus l'irritation & l'éroſion qu'il cauſe toujours, eſt encore limité à cette partie; ou bien, qu'il a été déja abſorbé dans la maſſe générale, & a infecté tout le corps. Cette diſtinction eſt utile & néceſſaire dans la pratique; car les ulceres de cette derniere eſpece, comme ceux qui

naiſſent d'une infection ſecondaire, ne peuvent jamais être guéris ſans le ſecours des remedes qui purifient la maſſe de l'infection vénérienne, au lieu qu'on peut guérir les premiers par de ſimples applications locales.

Mais je dois m'occuper d'une autre différence qui eſt de la plus grande importance dans la pratique, & à laquelle les Auteurs qui ont traité de cette maladie ſemblent n'avoir pas fait aſſez d'attention. On regarde maintenant en général comme vénériens les ulceres qui naiſſent ſur les parties génitales. C'eſt quelquefois après l'examen le plus ſuperficiel qu'on prononce ainſi ſur leur nature, & on les traite comme tels. Cependant il eſt certain, & l'expérience journaliere démontre que de pareils ulceres peuvent provenir, de nos jours, auſſi bien que du tems de Celſe, d'acrimonies ou de miaſmes qui n'aient rien de commun avec le virus vénérien. Auſſi ai-je vu que pour n'avoir pas examiné les choſes avec toute l'attention convenable, on s'eſt mis ſouvent dans le cas non-ſeulement de compromettre l'honneur de perſonnes innocentes, mais encore de réduire les malades dans le plus

fâcheux état par un traitement mal-entendu.

Mais je dois ranger parmi les plus terribles conséquences que puisse avoir une erreur dans le traitement de ces maladies, les accidens que j'ai observés dans les cas où l'on a méconnu des ulceres de la bouche & de la gorge, occasionnés par l'usage du mercure même, sur-tout pendant la salivation ; ou lorsqu'on a confondu avec les ulceres vénériens, des ulceres qui au commencement devoient réellement leur origine au virus vénérien, mais qui pendant un traitement mercuriel ont pris une apparence différente, & semblent avoir entierement perdu leur caractere vénérien. Au lieu de se cicatriser, comme ils sembloient être prêts à le faire, ils deviennent alors très-opiniâtres, & commencent à rendre une matiere claire & ichoreuse ; ils s'irritent ensuite par la continuation du même remede, & font tous les jours de nouveaux progrès.

Je vais rapporter ici quelques exemples propres à montrer évidemment l'importance de ces distinctions, me réservant de traiter plus particulierement de la nature de ces accidens à l'article des *maladies*

vénériennes incurables par le mercure.

Un jeune homme de vingt-deux ans, d'une conſtitution forte & pléthorique, me conſulta il y a quelque tems ſur un chancre, comme il l'appelloit, au gland, dont il étoit affligé depuis huit ou neuf mois. Il avoit conſulté à Dublin, lorſqu'il l'eut gagné, un fameux Chirurgien, qui preſcrivit un traitement mercuriel : on le fit ſaliver ; mais l'ulcere ne ſe guériſſant pas, on appliqua pendant quelque tems des fumigations mercurielles à la partie affectée. Par ce moyen, l'ulcere parut diminuer d'étendue, & prendre une meilleure apparence ; mais il ne ſe ferma pas. On conſeilla conſéquemment au malade de paſſer une ſeconde fois par les remedes, & on lui adminiſtra différentes préparations mercurielles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Mais par ce nouveau traitement, l'ulcere devint plus grand, plus profond, & empira à tous égards. Dans cet état, il vint à Londres, & me conſulta. A l'examen, je trouvai le gland attaqué d'un ulcere large & profond, dont les bords étoient durs & ſaillans, & qui étoit extrêmement ſenſible au moindre attouchement. Sa baſe me parut rougeâtre & aſſez nette ;

mais

mais la matiere qu'il rendoit me parut d'une nature âcre & corrosive. Elle avoit en effet déja consumé la moitié du gland. Je lui dis que j'avois déja vu plusieurs ulceres de ce genre ; qu'il n'étoit pas de nature vénérienne, & que le mercure, suivant mes observations, n'étoit pas un remede propre à cette sorte d'ulceres. J'ajoutai que je le guérirois, mais qu'il faudroit pour cela au moins deux ou trois mois de tems : sur quoi, il me quitta, en disant qu'il reviendroit me voir le lendemain pour se mettre sous ma direction. Il ne le fit point, & je n'entendis plus parler de lui qu'au bout de quatre mois qu'il m'envoya chercher. Son teint étoit vif & frais la premiere fois que je le vis. Mais alors il avoit l'air si abattu, si cachectique : en un mot, il étoit si changé que j'eus de la peine à le reconnoître. Voici son histoire, comme il me la rapporta. « Ayant été peu » satisfait de ma premiere opinion sur sa » maladie, & de l'avis que je lui avois donné, » il avoit jugé à propos, à la sollicitation » d'un ami, de consulter une autre personne » de l'art. Après un examen attentif, cette » personne avoit prononcé que son ulcere » étoit vénérien, & l'avoit assuré que rien

» ne pourroit le guérir que le mercure ;
» qu'il n'en avoit pas pris aſſez, & qu'on
» n'avoit pas employé la préparation qui
» étoit regardée comme la meilleure en
» pareil cas ; & que loin qu'il fallût deux ou
» trois mois pour le guérir, ſes ordonnances
» lui procureroient une guériſon radicale
» en trois ou quatre ſemaines de tems. Sur
» ces aſſurances, il s'étoit ſoumis ſur le
» champ à un nouveau traitement mercu-
» riel, qui lui avoit procuré une douce
» ſalivation ; mais avec ſi peu d'effet, que
» quoique l'ulcere eût paru préſenter un
» mieux remarquable pendant les trois ou
» quatre premieres ſemaines, il avoit enſuite
» corrodé, au lieu de ſe guérir, le reſte du
» gland avec une partie de l'uretre. Sur cela,
» on appella un autre Chirurgien en con-
» ſultation. Celui-ci conſeillant l'amputa-
» tion de la partie affectée, & le premier
» refuſant de la faire, il avoit réſolu de ceſſer
» de ſuivre leurs avis, & de prendre encore
» une fois le mien ». Je trouvai la partie
très-tuméfiée, le prépuce affecté d'un
phymoſis complet, & l'urine s'évacuant
par trois ou quatre différens trous. Je lui
conſeillai en conſéquence de ſe faire inciſer

le prépuce, afin qu'on pût voir l'état de l'ulcere, le déterger, ou y appliquer les remedes qui feroient jugés convenables. Je lui prefcrivis en même-tems quelques remedes fortifians à prendre à l'intérieur. Il en ufa pendant huit à dix jours; mais il renvoyoit l'opération d'un jour à l'autre, lorfqu'un de fes amis lui confeilla de confulter un autre Médecin. Celui-ci promit de faire, par le moyen d'une décoction de ciguë & de racine de ginfeng, quelque chofe de plus pour fa guérifon que tout ce qu'on avoit fait jufques-là. Il prit cette décoction pendant quelques jours avec très-peu d'effet, l'érofion faifant toujours de nouveaux progrès. A la fin, on confulta un autre Médecin, qui infifta fur l'ufage des remedes fortifians, d'une diete nourriffante, l'envoya refpirer l'air de la campagne, & prendre des bains de mer. Par ces moyens, il eft maintenant rétabli, avec la perte de la moitié de fa verge, qu'il auroit prefqu'entierement confervée s'il eût fuivi mon avis dès le commencement.

Voici les remarques que j'ai à faire fur ce cas. Je penfe d'abord qu'il eft extrêmement mal-à-propos d'adminiftrer un traitement

mercuriel pour un ulcere vénérien local : ce qui étoit la maladie de ce jeune homme lorſqu'il s'adreſſa en premier lieu au Chirurgien de Dublin. Qu'un ſecond traitement avec ſalivation, accompagné des fumigations mercurielles, étoit encore plus mal-à-propos dans ce cas. Qu'il étoit non-ſeulement très-imprudent de lui conſeiller un troiſieme traitement mercuriel, après que les deux premiers s'étoient trouvés inutiles, mais que c'étoit un conſeil très-pernicieux, qui effectivement l'avoit rendu inhabile pour la génération, au grand chagrin de ſa famille. Que l'avis qu'avoit donné le dernier Médecin, de faire uſage de quelques remedes fortifians, avec une diete nourriſſante, d'aller à la campagne, & de prendre des bains de mer, étoit judicieux & honnête ; & que le malade qui n'avoit été porté à ſuivre ce dernier avis que par le ſentiment de ſes ſouffrances, auroit été affranchi de toute cette miſere s'il s'en fût tenu à mes premiers conſeils.

Je fus conſulté pour un autre cas dans lequel il étoit ſurvenu des ulceres dans la gorge pendant un traitement mercuriel. On les avoit regardés comme vénériens, & on

les avoit traités en conſéquence, en continuant l'uſage du mercure à l'intérieur. Ils s'envenimerent au point qu'ils conſumerent preſqu'entierement les deux amygdales avec le voile du palais, & réduiſirent le malade dans la plus triſte ſituation. Je lui fis ceſſer le mercure, & lui adminiſtrai des remedes tout-à-fait différens. Il fut guéri.

M. Brambilla nous a donné l'hiſtoire d'un malade qui, pendant un traitement mercuriel, fut affecté d'ulceres à la gorge, que le Chirurgien prit pour vénériens. Non-ſeulement ce malade perdit le voile du palais par l'uſage continué du mercure, mais ce traitement entraîna la carie de la machoire, & la mort termina la maladie. Le même Auteur obſerve que les tumeurs ou ulceres inflammatoires qui deviennent gangréneux ſont conſtamment exaſpérés par l'uſage du mercure, ſoit à l'intérieur, ſoit à l'extérieur, quoiqu'ils doivent évidemment leur origine à une cauſe vénérienne. J'ai vu moi-même pluſieurs exemples de malades qui ayant pris des ulceres vénériens tandis qu'ils étoient déja affectés d'un vice ſcorbutique, ont non-ſeulement été réduits à l'état le plus déplorable par l'uſage imprudent du

mercure, mais en ont même perdu la vie.

M. Fabre, dans le *ſupplément* à ſes *obſervations ſur la maladie vénérienne*, rapporte auſſi pluſieurs cas où des ulceres, quoique procédant évidemment d'une cauſe vénérienne, bien loin d'être guéris par un long uſage du mercure, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, & même par des ſalivations réitérées, ſont devenus au contraires ſi rebelles, qu'ils n'ont cédé enſuite à aucune autre eſpece de remedes, & ont cauſé la mort. D'où je concluds qu'il eſt très-eſſentiel dans la pratique de diſtinguer avec la plus grande attention :

1°. Les *ulceres vénériens locaux* d'avec ceux qui ſont *univerſels* ; c'eſt-à-dire, qui ſont produits par l'infection de la maſſe des humeurs, ou qui l'accompagnent.

2°. Les *ulceres vénériens univerſels ſimples*, d'avec ceux qui ſont *compliqués* ; c'eſt-à-dire, accompagnés de ſymptomes de ſcorbut, d'écrouelles, &c.

3°. Les *ulceres vraiment vénériens des parties génitales, de la bouche, de la gorge, &c.* d'avec ceux qui proviennent originairement d'autres cauſes, comme, par exemple, de l'acrimonie de la ſalive

pendant l'uſage des remedes mercuriels, ou pendant l'application des fumigations mercurielles. Mais il faut faire ſur-tout une attention particuliere :

4°. Aux *ulceres de la bouche, du nez, des parties de la génération, des aines, &c.* qui quoique produits en apparence ou même évidemment par une cauſe vénérienne, ont, pour ainſi dire, changé de nature, du moins au point que le mercure n'a plus d'efficacité pour les guérir, & produit plutôt l'effet contraire.

Les caracteres par leſquels on peut diſtinguer ces différentes ſortes d'ulceres ne ſont point aiſés à décrire : l'inſpection & la connoiſſance pratique doivent être nos meilleurs guides. Cependant l'obſervation des ſignes ſuivans peut nous aider à porter notre jugement.

On reconnoît en général aſſez facilement les ulceres vénériens par la dureté de leurs bords, par la croûte couenneuſe dont leur baſe eſt couverte, par la rougeur plus intenſe de la peau tout autour de l'ulcere. Ces ſignes deviennent plus probables ſi le malade ſait & convient qu'il s'eſt précédemment expoſé à l'infection. Comme il

peut cependant naître aux parties génitales des ulceres qui non-seulement aient une apparence différente de celle des ulceres vénériens, mais encore qui leur ressemblent presqu'entierement, & qui néanmoins reconnoissent d'autres causes, ainsi que l'ont remarqué il y a long-tems les plus anciens Auteurs de médecine, & que je l'ai observé moi-même en bien des occasions; on doit être circonspect, & ne jamais porter un jugement précipité touchant la nature de pareils ulceres, & se garder de prononcer qu'ils sont vénériens avant d'en être parfaitement assuré. En suivant la méthode contraire, on s'expose à blesser la réputation d'une personne honnête, à rompre les nœuds qui lient les deux sexes, & quelquefois à détruire le bonheur du mariage, comme je l'ai dit ci-dessus, relativement aux gonorrhées; & on court le risque de faire un mal corporel au malade en lui administrant des remedes contraires à sa maladie.

On peut distinguer les ulceres qui ne sont pas de nature vénérienne, des vrais ulceres vénériens:

1°. Par leur apparence différente.

2°. Parce qu'ils naiſſent ou empirent pendant l'uſage du mercure.

3°. Parce qu'ils auront été déja traités ſans ſuccès par le moyen du mercure.

4°. Par leur ſenſibilité exquiſe.

5°. Par l'état d'atonie de tout le corps, ou par le relâchement & la molleſſe de la partie affectée, de laquelle il découle une matiere ichoreuſe.

6°. Par les ſymptomes d'autres maladies, ſoit ſeules, ſoit compliquées avec la maladie vénérienne.

Méthode curative.

Pluſieurs bons Auteurs de Médecine ont conſeillé de traiter de la même maniere tous les vrais ulceres ou chancres vénériens: ſavoir, par des mercuriels, ſeulement à l'intérieur, & de ne jamais faire uſage d'aucune application extérieure. On a allégué pluſieurs raiſons ſpécieuſes pour autoriſer cette méthode; mais ces raiſons ne me paroiſſent pas ſatisfaiſantes. Ils diſent que les chancres ſont des ſignes de la préſence du virus vénérien dans le corps, & que par conſéquent s'ils diſparoiſſent par le ſimple uſage du mercure pris à l'intérieur, on

eſt aſſuré que le remede a pénétré dans la maſſe, & que le virus eſt totalement déraciné. A cela, je réponds que les ulceres vénériens récens, produits par une infection immédiate, ne ſont nullement des ſymptomes de vérole, comme on nous l'aſſure. Ils ne ſont au contraire, dans ce cas, qu'une maladie locale qui n'exige point de remedes internes, mais ſeulement des applications topiques; & ſi on n'emploie pas celles-ci dans le tems, ils s'étendent quelquefois à un point étonnant, le virus eſt abſorbé, & produit ou des bubons ou d'autres ſymptomes vénériens dans la maſſe des humeurs. Je conviens ſans doute que s'ils ſubſiſtent pendant quelque tems, l'infection de tout le ſyſtême s'enſuivra néceſſairement; & alors, auſſi bien que lorſqu'ils procedent d'une infection univerſelle ou ſecondaire, ce ſont certainement, ainſi qu'on l'a aſſuré, des ſignes extérieurs qui prouvent la préſence du virus dans la maſſe générale. Dans ce cas, je ſuis entiérement de la même opinion qu'on ne doit les traiter que par l'uſage intérieur du mercure, ſans aucune application extérieure, parce que ſi le ſeul uſage du mercure à l'intérieur les fait diſ-

paroître, ſans le ſecours d'aucun topique, l'on eſt ſûr d'avoir déraciné le virus, & guéri le malade radicalement. Mais lorſqu'ils ſont aux parties génitales, ou aux extrémités, le virus excite ſouvent des inflammations violentes, des phymoſis, des mortifications, &c.; ou bien il eſt abſorbé & porté aux glandes lymphatiques, où il produit des bubons avant que le mercure ait eu le tems de produire ſes effets, & de détruire ce virus dans la partie affectée.

Telles ſont les raiſons qui me font préférer d'appliquer immédiatement à de pareils ulceres, les remedes topiques que j'ai trouvé les plus propres à les guérir, parce que je penſe qu'il n'y a point de malade un peu au fait de ces ſortes de maladies, qui ne préférât une vérole réelle à la mortification de la verge, ou même à un bubon. Quant à ce que quelques perſonnes ont dit avoir obſervé, qu'il paroît très-ſouvent des bubons après qu'on a guéri les chancres par des applications extérieures, & que par conſéquent les remedes même qu'on recommande pour prévenir les bubons ſont aſſez ſouvent propres à les faire naître : j'admets volontiers le fait; mais je ſuis

très-éloigné de croire à la conſéquence qu'on en tire : ſavoir, que les remedes topiques qu'on applique à un ulcere vénérien procurent toujours l'abſorption du virus. Il arrive dans ce cas ce que nous voyons arriver tous les jours ſans faire uſage d'aucune application topique quelconque, ou ce que nous devons craindre perpétuellement tant qu'il ſubſiſte la moindre apparence d'ulcere vénérien. Ce qu'on attribue alors aux remedes appliqués extérieurement, je l'attribuerois plutôt à ce qu'on a différé trop long-tems de les appliquer, ou à ce qu'on n'en a pas choiſi d'aſſez efficaces. Conſéquemment dans tous les cas où j'ai des raiſons d'appréhender de tels inconvéniens, je penſe qu'il eſt non-ſeulement convenable, mais encore très-néceſſaire d'appliquer aux ulceres vénériens, d'infection tant primitive que ſecondaire, les remedes topiques les plus efficaces, afin de les détruire auſſi promptement qu'il eſt poſſible ; avec cette ſeule différence, que je regarde comme purement locaux les ulceres qui procedent d'une infection primitive ou immédiate, ſi elle eſt récente, & je penſe qu'ils ſont ſouvent ſuſceptibles de guériſon par des appli-

cations topiques ſeules, ſans l'uſage du mercure à l'intérieur ; au lieu que ceux qui proviennent de l'infection de la maſſe générale exigent toujours en même-tems un traitement mercuriel. J'emploie cette derniere méthode dans les ulceres vénériens qui datent de quelques jours, quoiqu'ils procedent d'une infection immédiate, parce qu'il y a toujours la plus grande probabilité que dans cet intervalle de tems une portion du virus a été abſorbée dans la maſſe générale. Les applications extérieures dans ces cas n'ont jamais aucun effet permanent, parce que ſi nous parvenons même à détruire le virus dans la partie affectée, & à conſolider l'ulcere, il percera bientôt de nouveau, ou au même endroit, ou dans quelqu'autre partie du corps, tant qu'il ſubſiſtera la moindre particule de virus dans la maſſe des humeurs.

Les remedes extérieurs recommandés pour cet effet ſont les mercuriels, les aſtringens & les cauſtiques.

Parmi les remedes mercuriels, le précipité rouge, dont on ſaupoudre matin & ſoir les ulceres, eſt celui que j'ai trouvé le plus utile, tant que l'ulcere eſt couvert de

la croûte blanche couenneuſe. L'onguent mercuriel n'eſt d'aucune utilité dans ce cas. Mais toutes les fois que l'ulcere prend une apparence plus nette, les topiques les plus appropriés ſont le ſimple onguent mercuriel, le calomel en poudre ou ſuſpendu dans l'eau de chaux, ou, ſelon les circonſtances, le ſublimé corroſif avec l'eau de chaux, ou bien une diſſolution délayée de mercure dans l'acide nitreux. Dans des cas très-rebelles, on obtient quelquefois d'excellens effets des fumigations extérieures.

Lorſque l'application des remedes mercuriels n'a aucun ſuccès, on ſe trouve ſouvent très-bien de l'uſage externe des aſtringens. Le quinquina, l'eau vitriolique camphrée, une diſſolution de vitriol bleu, ou le verd de gris diſſous dans l'huile ſont ceux dont on ſe ſert communément. Mais j'ai vu guérir par le cuivre jaune ou laiton en poudre, des ulceres qui avoient réſiſté à tous les autres remedes. Les mêmes aſtringens répondent auſſi quelquefois à nos vues, dans les ulceres qui ont une apparence de relâchement & d'atonie, & qui rendent une matiere âcre & ichoreuſe.

On a recommandé depuis peu d'appliquer des cauſtiques aux ulceres vénériens récens; c'eſt-à-dire, de les toucher une ou deux fois dans les vingt-quatre heures avec la pierre infernale, juſqu'à ce que les eſcarres ſe détachant ſucceſſivement, la baſe de l'ulcere devienne rouge & nette. Cette pratique peut ſans doute convenir quelquefois; mais il y a des conſtitutions qui ne ſupportent aucune application âcre, de quelque eſpece que ce ſoit, moins encore celle des cauſtiques. J'ai vu les cauſtiques appliqués dans des conſtitutions irritables ou ſcorbutiques produire de très-mauvais ſymptomes, & j'ai obſervé un cas dans lequel la mortification de la partie fut la conſéquence d'une pareille application. Dans ces ſujets, l'uſage interne du quinquina, avec des aſtringens à l'extérieur, ou, ſelon l'exigence du cas, avec une lotion mercurielle, produiſent de meilleurs effets.

Si les ulceres vénériens réſiſtent à tous les moyens que nous venons de propoſer, l'uſage des remedes fortifians, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, une diete nourriſſante, le bon vin, l'air de la campagne & les bains de mer ſont quelquefois efficaces, ainſi que

nous l'avons dit plus haut, lorſque tous les autres remedes ont échoué.

Je parlerai ci-deſſous des autres remedes qu'on recommande pour les ulceres vénériens invétérés, à l'article des *maux vénériens incurables par le mercure.*

Je n'ai rien dit des ulceres vénériens du nez, des yeux, de la face, &c., parce qu'ils exigent le même traitement que les autres, & parce qu'on peut facilement les prévenir en recommandant aux malades affectés de gonorrhée ou d'ulceres vénériens aux parties génitales, d'avoir toujours ſoin de bien nétoyer leurs doigts après qu'ils ont touché les parties affectées.

Les ulceres de l'uterus ou du vagin, accompagnés d'un écoulement âcre & ichoreux, ne ſont pas toujours *cancéreux*, ainſi qu'on l'a généralement imaginé : ils ſont aſſez ſouvent vénériens, & l'on peut alors les guérir par des injections appropriées, & par l'uſage du mercure à l'intérieur. J'ai vu pluſieurs femmes qui d'après la douleur & l'écoulement ichoreux & ſanieux dont elles étoient affligées, ſe croyoient attaquées d'un cancer à la matrice, ſe fiant, ſur ce point, au jugement de

de leurs Médecins, & qui ont été radicalement guéries par l'uſage intérieur de remedes puiſſamment fortifians & abſorbans, & par l'injection aſſidue d'une diſſolution de ſublimé corroſif ou de calomel dans l'eau de chaux, ſoit ſeule, ſoit mêlée avec la teinture de maſtic, ou, ſelon les circonſtances, avec l'infuſion de quinquina dans l'eau de chaux.

Mais on eſt dans l'erreur ſi l'on ſe promet quelqu'avantage des injections, telles qu'on les emploie communément, ſoit dans ce cas, ſoit dans les fleurs blanches ou dans l'hémorrhagie de la matrice. Si l'on ſouhaite d'en obtenir de bons effets, il faut les appliquer à la partie affectée, & conſéquemment ne pas les répandre au haſard dans le vagin, comme on fait communément, dans l'eſpérance qu'elles atteindront d'elles-mêmes au ſiege de la maladie, & pénetreront dans la cavité de l'utérus. Il faut introduire auſſi avant qu'il eſt poſſible dans le vagin, ou, s'il ſe peut, dans l'orifice de l'utérus même, une ſeringue de forme & de groſſeur convenables, & faite de maniere que la matiere injectée ne puiſſe s'échapper par les côtés. La malade doit être couchée dans ſon lit

ſur ſon dos, avec la tête & la poitrine placées un peu plus bas que le reſte du corps, & les genoux pliés. Dans cette ſituation, l'injection doit être faite, ou par elle-même ou par une autre perſonne, trois ou quatre fois de ſuite. Il faut tenir à chaque fois la ſeringue dans la partie pendant quelques minutes, & répéter la même opération ſix ou huit fois par jour. Une ſeringue faite d'une bouteille de réſine élaſtique, avec un col plus long & plus épais qu'à l'ordinaire, peut remplir parfaitement l'objet qu'on ſe propoſe, & détruire le préjugé qu'on a eu ſi juſtement juſqu'ici contre l'efficacité des injections chez les femmes.

Quant aux ulceres vraiment cancéreux des parties génitales, auſſi bien que des autres parties du corps, la matiere médicale ne fournit, que je ſache, aucun remede pour les guérir; & tous ces remedes qu'on a vantés juſqu'ici pour la guériſon des cancers ne paroiſſent être que les fruits de l'erreur ou de la mauvaiſe foi de ceux qui les ont inventés. L'opération ſeule peut guérir les cancers radicalement, ſi l'on y a recours à tems; & un Médecin honnête homme ne recommandera jamais des remedes incer-

tains pour amuſer les malades, & leur faire perdre ainſi le moment d'appliquer le ſeul qui ſoit certain, je veux dire *l'extirpation faite à tems*, lorſqu'elle peut avoir lieu.

Des fiſtules vénériennes.

En traitant des ulceres vénériens, nous devons dire un mot ſur les fiſtules vénériennes, qui ne ſont autre choſe que des ulceres vénériens pénétrant profondément dans le tiſſu cellulaire & dans les parties adjacentes, avec un petit orifice, qui eſt calleux, ainſi que leur intérieur. Leur ſiege eſt le plus ſouvent dans l'uretre, aux aines, à l'anus, &c. mais quelquefois auſſi dans le ſac lacrymal.

Indépendamment du mercure adminiſtré à l'intérieur, on doit eſſayer les injections que nous avons recommandées ci-deſſus. Si elles ne réuſſiſſent pas, il faut ſe réſoudre à l'opération chirurgicale. On ne doit cependant jamais la pratiquer, avant d'avoir complettement déraciné de la maſſe générale le virus vénérien dont elle eſt infectée. Pour avoir négligé ce point eſſentiel, nous voyons journellement des malades obligés d'eſſuyer deux ou trois fois l'opération,

ſans ſe trouver mieux pour cela. La fiſtule demeure auſſi opiniâtre qu'auparavant, ou ſi on la guérit dans un endroit, elle perce bien-tôt dans un autre. Si la fiſtule ſe guérit vîte & parfaitement après l'opération, c'eſt un ſigne que le malade a été radicalement guéri de la vérole.

La fiſtule lacrymale, qui procede du virus vénérien logé dans le ſac lacrymal, fournit très-ſouvent un écoulement jaune-verdâtre, ſemblable à celui qui ſort de l'uretre dans la gonorrhée. Je ne puis dire poſitivement ſi elle eſt jamais l'effet de la ſuppreſſion ou répercuſſion de la gonorrhée; mais elle doit fréquemment ſon origine au virus vénérien dépoſé de la maſſe des humeurs qui en eſt infectée, & il faut la traiter par les remedes mercuriels, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La matiere virulente qui ſort des fiſtules & ulceres vénériens eſt quelquefois d'une nature très-corroſive. Il faut conſéquemment les panſer avec un morceau d'éponge douce une ou deux fois dans les vingt-quatre heures, & défendre avec ſoin la ſuperficie de la peau environnante, en la couvrant de cerat blanc ou de liniment ſaturnin.

CHAPITRE VIII.

Du PHYMOSIS.

On a appellé *phymosis* du grec φιμοω *præcludo, obturo*, cette maladie dans laquelle le prépuce est si resserré sur la pointe de la verge, qu'il ne peut retourner en arriere sur le gland. On pourroit l'appeller plus justement *coarctation* ou *rétrecissement du prépuce.*

Les hommes qui ont naturellement le gland couvert d'un prépuce plus étroit, ou chez lesquels le frein est trop court ou trop serré, sont le plus sujets à cette maladie; & tous les peuples qui se font circoncire en sont exempts.

De nos jours, ce mal procede communément d'ulceres vénériens situés dans l'intérieur du prépuce, ou de la gonorrhée batarde (*blennorrhagia balani*), qui produisent une tuméfaction & une inflammation du prépuce.

On a recommandé, lorsque le phymosis est violent, de faire une incision au prépuce, & certainement cela est quelquefois nécessaire. Mais je suis d'avis qu'il faut éviter

autant qu'on le peut les opérations chirurgicales. Les principaux motifs qu'on a eus pour conſeiller cette opération, ſont, ou de prévenir l'agrandiſſement des chancres, qui ſont ſouvent la cauſe du phymoſis, ou d'éviter les bubons, ou, ce qui eſt encore plus eſſentiel, d'empêcher, s'il y a des ulceres, le collement du gland avec le prépuce. Les perſonnes qui dans le traitement des chancres ſe fient entierement à l'uſage interne des remedes mercuriels, n'inſiſteront gueres ſur cette opération. Quant au danger qu'ils ne produiſent des bubons par l'abſorption du virus, je conviens qu'on a raiſon de le craindre; mais je ne puis admettre que l'inciſion en ſoit le préſervatif. Une nouvelle bleſſure en expoſant une ſurface nouvelle & plus grande à l'abſorption du virus, doit plutôt, ſelon mon opinion, augmenter le danger. J'eſtime donc qu'il eſt plus à propos d'obvier à ces mauvaiſes ſuites en faiſant des injections appropriées, & en introduiſant de la charpie fine une ou deux fois par jour, au moyen d'un ſtilet, entre le prépuce & le gland. Si cependant cela étoit impraticable, ou qu'il parût des taches livides ſur le prépuce, il faudroit

avoir recours à l'opération, de peur qu'il ne s'enſuivît un plus grand mal : la mortification de la partie.

Afin de m'aſſurer s'il y a un ulcere vénérien entre le gland & le prépuce, j'introduis un ſtilet, auquel eſt fixé un peu de charpie. Je le tourne enſuite tout autour du gland. S'il y a un ulcere, le malade ſent communément de la douleur auſſi-tôt que le ſtilet & la charpie y touchent; & en les retirant, je trouve la charpie tachée d'un côté d'une matiere purulente ou puriforme, au lieu que s'il n'y a qu'une ſimple gonorrhée batarde ſans ulcere, toute la charpie ſe trouve également tachée. Dans l'un & l'autre cas, ſi l'inflammation & la tuméfaction ſont très-conſidérables, j'applique un cataplaſme de *mica panis* mêlé avec du vinaigre lithargiré, & j'injecte trois ou quatre fois par jour entre le prépuce & le gland, une diſſolution de mercure dans l'acide nitreux étendue, ou le ſublimé corroſif ou le calomel ſuſpendus dans l'eau de chaux, ou, ſuivant les circonſtances, la diſſolution de mercure par la gomme arabique de Plenck; & je fais enſorte que l'interſtice entre le prépuce & le gland ſoit rempli &

diſtendu par l'injection. S'il y a quelque ulcere, on peut y appliquer une ou deux fois par jour de la charpie trempée dans les mêmes remedes, au moyen d'un ſtilet. Je penſe qu'il n'y a jamais de danger que les parties ſe collent tant que les ulceres ſont vénériens ; & lorſqu'ils ont changé de nature, le phymoſis eſt ordinairement diſſipé. On ne doit jamais négliger d'adminiſtrer des remedes mercuriels à l'intérieur dans ces cas-là ; mais il faut faire l'inciſion du prépuce tout de ſuite, ainſi que je viens de l'obſerver, ſi l'inflammation eſt très-forte, s'il paroît quelque ſigne de gangrene imminente, ou ſi l'on a quelque raiſon de ſoupçonner au deſſous du phymoſis une exulcération d'un mauvais caractere, ou, comme cela peut arriver, de nature cancéreuſe.



CHAPITRE IX.

Du Paraphymosis.

Le *paraphymosis*, mot dérivé du grec παρα, & de φιμος *præclusio, obturamentum*, qui signifie l'opposé de phymosis, est une maladie dans laquelle le prépuce étant retiré derriere le gland, y est si contracté, qu'il ne peut plus le recouvrir. C'est pourquoi je pense qu'on pourroit la nommer avec plus de justesse, *étranglement du gland.*

Les hommes qui ont naturellement le prépuce étroit sont les plus sujets à cette maladie, qui procede, soit d'ulceres vénériens, soit de la tuméfaction du gland, comme cela arrive quelquefois dans les gonorrhées violentes. J'ai peu de chose à ajouter à ce qu'on trouve sur ce sujet dans Celse & dans quelques Auteurs modernes.

J'ai vu une fois la gangrene se mettre au gland ensuite d'un pareil étranglement, avant que le Chirurgien fût arrivé pour y apporter du remede. Nous devons par conséquent faire nos plus grands efforts pour

ramener le prépuce en avant le plutôt qu'il eſt poſſible.

Le remede le plus efficace pour cet effet eſt de jetter de l'eau froide à pluſieurs repriſes ſur la partie, en preſſant doucement en même-tems, avec les doigts qu'on plonge de tems en tems dans l'eau froide, le gland tuméfié, afin de répercuter, s'il eſt poſſible, par cette fraîcheur & par cette douce preſſion, le ſang qui eſt accumulé dans ſa ſubſtance caverneuſe. Ce ſont les moyens les plus efficaces pour diminuer la turgeſcence; & avec de l'adreſſe & de la patience, en pouſſant doucement le gland en arriere, pendant qu'on tâche, avec les doigts de l'autre main, de ramener le prépuce en avant, on y réuſſit très-ſouvent, & l'on délivre le malade d'un danger imminent. La glace ou l'eau à la glace peut être très-utile à la perſonne qui opere, pour remplir cet objet; mais ſi la maladie eſt accompagnée d'une gonorrhée vénérienne, il faut être circonſpect, relativement à l'application du froid, de peur de cauſer par la répercuſſion un mal pire que celui pour lequel on l'applique. Si l'on ne peut parvenir à réduire aſſez tôt le para-

phymoſis, & que les ſymptomes ſoient violens, il ne faut pas différer de faire une inciſion au prépuce, ou au frein : opération qui n'eſt nullement dangereuſe, mais qui eſt abſolument néceſſaire pour prévenir l'un des plus fâcheux accidens qui accompagnent les maux vénériens, la mortification du gland. S'il y a des ulceres vénériens d'un côté, je préfere toujours de faire l'inciſion du frein ou du prépuce ſur le côté oppoſé, afin de garantir la bleſſure des impreſſions du virus, autant qu'il eſt poſſible, & d'en empêcher l'abſorption par les vaiſſeaux lymphatiques de cette nouvelle plaie.



CHAPITRE X.

Des Bubons vénériens.

On appelle *bubons* les tumeurs des glandes lymphatiques du corps. Si ces tumeurs ſont occaſionnées par le virus, on leur donne alors le nom de *bubons vénériens* (vulgairement *poulains*) ; & cette eſpece eſt la ſeule qui entre dans le plan de cet Ouvrage.

Quoique les bubons puiſſent naître dans toutes les parties du corps où ſont ſituées les glandes lymphatiques, nous n'avons aucune obſervation authentique qu'ils aient jamais exiſté ailleurs qu'aux glandes lymphatiques des aines, des aiſſelles, ou des extrémités. Et même parmi celles-ci, les dernieres en ſont beaucoup moins ſouvent affectées que les premieres.

Les bubons vénériens naiſſent de deux cauſes eſſentiellement différentes l'une de l'autre ; & l'on n'a pas fait en général à cette différence une attention auſſi particuliere que l'importance du ſujet ſembloit l'exiger. On a ſuppoſé juſqu'ici que les bu-

bons naiſſent toujours du virus vénérien abſorbé par les vaiſſeaux lymphatiques, & porté à la glande par leur moyen; mais il n'en eſt pas toujours de même. Les bubons doivent ſouvent leur origine au virus logé à la ſurface du corps, & irritant en cette partie les orifices des vaiſſeaux lymphatiques, ſans être abſorbé par eux. Ces vaiſſeaux étant irrités, produiſent une tumeur dans la glande lymphatique la plus prochaine à laquelle ils aboutiſſent. Dans le premier cas, la cauſe du bubon gît dans la glande même; dans le ſecond, elle eſt ailleurs; enſorte que nous pouvons les diſtinguer d'une maniere convenable, en appellant les premiers *bubons idiopathiques*, & les ſeconds, *bubons ſympathiques*.

Cette diſtinction étant fondée ſur les faits les plus évidens, elle eſt abſolument néceſſaire pour régler la méthode qu'il faut ſuivre dans leur traitement. Mais la diviſion des bubons idiopathiques en *primitifs* & *ſecondaires*; c'eſt-à-dire, en bubons provenans d'une infection immédiate, & en bubons qu'on ſuppoſe produits par le virus qui ſe dépoſe de la maſſe générale dans la glande, paroît n'être d'aucun uſage dans la pratique.

Les *bubons vénériens idiopathiques* doivent leur origine, ainſi que nous l'avons obſervé, au virus vénérien abſorbé & porté dans la glande. Cette abſorption a lieu fort ſouvent après que le virus par ſon acrimonie a produit quelque légere excoriation ou exulcération, ſur la ſuperficie du gland, du prépuce, de l'uretre, ou de quelqu'autre endroit des parties génitales ou des extrémités.

C'eſt encore un problême pour moi, s'il y a jamais des bubons produits, ainſi qu'on l'a généralement aſſuré, par le virus vénérien qui ſe dépoſe de la maſſe générale dans la glande affectée, de la même maniere que le bubon peſtilentiel eſt produit dans la peſte. Cette aſſertion paroît juſqu'à préſent plutôt fondée ſur une ſuppoſition hypothétique que ſur l'obſervation réelle. Mais il eſt probable par pluſieurs obſervations authentiques que les bubons peuvent quelquefois provenir, quoique rarement, d'une abſorption immédiate, ſans être précédés d'aucune excoriation ni d'aucun ulcere à la ſurface du corps, quoique cela ait été contredit par quelques Auteurs modernes.

Il y a environ douze ans que dans l'eſpace d'une ſemaine il ſe préſenta dans l'hôpital militaire trois ſoldats, tous affectés d'un bubon qu'ils avoient pris de la même femme. Ils avoient tous été en parfaite ſanté quelques jours auparavant ; aucun d'eux n'avoit à ſon arrivée la moindre excoriation aux parties génitales, ou aux cuiſſes, ni même aucune apparence d'écoulement.

Je ne prétends pas déterminer s'il faut attribuer cette abſorption immédiate à un engourdiſſement ou défaut d'irritabilité dans la complexion, ou à une plus grande ténuité, ou à une qualité moins irritante dans le virus en certains cas. Mais c'eſt peut-être à raiſon de cette abſorption immédiate, qu'on ne peut pas toujours éviter de prendre des bubons ou peut-être même la vérole, en employant les meilleurs préſervatifs, quoiqu'ils puiſſent prévenir très-efficacement les gonorrhées & les chancres primitifs.

L'expérience confirme que les bubons idiopathiques procedent non-ſeulement de l'abſorption du virus vénérien que contiennent les ulceres des parties génitales

ou de l'uretre; mais encore de l'abſorption du virus qui ſe trouve dans les ulceres vénériens de quelque partie que ce ſoit des extrémités ſupérieures ou inférieures. Je rapporterai quelques exemples pour éclaircir cette théorie.

Un de mes plus intimes amis eut le malheur, il y a quelques années, d'être attaqué de chancres. Etant alors en voyage il prit des pillules mercurielles, & par ce moyen les ulceres furent guéris en dix jours ou environ. Pour lors il ceſſa d'en prendre; & il n'eut aucun mal pendant ſix mois. Au bout de ce tems, il fut éveillé une nuit par une vive démangeaiſon à ſon coude droit. La nuit ſuivante, il éprouva la même choſe, & le matin en examinant la partie affectée, il la trouva couverte d'une croute jaune épaiſſe comme une dartre. Se trouvant alors en route, il différa de conſulter, croyant que ſon incommodité pourroit ſe diſſiper. Mais deux jours après, il s'apperçut d'une tumeur ſous ſon aiſſelle, & en trois jours de plus elle s'accrut à un tel point, que lorſqu'il vint me trouver il étoit obligé de tenir ſon bras conſidérablement écarté de ſon corps. Je

lui

lui dis que ſon mal étoit de nature vénérienne : en peu de jours, au moyen des applications convenables, la tumeur fut diſſipée ; & mon malade ſe trouva parfaitement guéri au bout de quelques ſemaines.

Bientôt après, je fus conſulté par un homme qui avoit eſſuyé depuis environ quinze mois un traitement mercuriel, pour une maladie vénérienne dont il ſe croyoit parfaitement guéri. Quelques ſemaines avant de s'adreſſer à moi, il éprouva dans le milieu du ſternum une douleur qu'il prit pour rhumatiſmale. D'après cette ſuppoſition, il frotta la partie affectée, matin & ſoir, avec un morceau de flanelle. Par ce moyen, la douleur du ſternum fut diſſipée ; mais le ſur-lendemain matin, le gros orteil & le ſecond orteil du pied gauche furent affectés de la même maniere. La douleur ayant été déplacée par la friction avec la flanelle, comme auparavant, retourna au ſternum, d'où étant de nouveau chaſſée par une ſemblable friction, elle retourna encore au pied. Il commença de s'imaginer alors que ſa douleur étoit de nature goutteuſe. Mais ayant occaſion d'aller dehors ce jour-là, il baigna ſon pied dans de l'eau

chaude, & coupa un cors qu'il avoit sur l'un des orteils affectés, afin de pouvoir marcher plus à son aise. En faisant cette opération, il tailla un peu dans le vif : ce qui donna quelques gouttes de sang. Il se désista sur le champ; mais le lendemain en examinant la partie, il trouva qu'il s'y étoit établi une petite suppuration. Il couvrit alors la plaie avec un morceau de linge propre. Le soir du jour suivant, il sentit à l'aine une douleur légere, à laquelle il ne fit point attention. Mais peu de jours après, une des glandes inguinales étant devenue de la grosseur d'un œuf de pigeon, il me demanda mon avis. Je lui déclarai qu'il n'avoit pas été radicalement guéri de sa maladie précédente, & que les symptomes actuels en étoient la conséquence; que la douleur tant du sternum que des orteils étoit vénérienne; & que de la blessure de l'orteil & de la suppuration qui s'en étoit suivie, le virus avoit été absorbé par les vaisseaux lymphatiques, & porté à la premiere glande qu'ils avoient rencontrée, & qui dans ce cas étoit une des glandes inférieures de l'aine. L'ulcere de l'orteil subsistoit toujours, mais il étoit très-petit &

rendoit une matiere ſemblable à du pus. J'ai appliquai un emplâtre mercuriel ; & je guéris le bubon auſſi-bien que ſa cauſe par le moyen des frictions mercurielles.

Il y a quelques années qu'un fameux Accoucheur à Londres fut appellé pour délivrer une femme qui ſans qu'il le ſçût étoit affectée de chancres. Il en réſulta des ulceres à la main de cet Accoucheur & une tumeur de la glande lymphatique de ſon avant-bras. Et ce qu'il y eut de plus déſagréable, c'eſt que ces accidens furent très-opiniâtres.

Les bubons vénériens ſympathiques doivent leur origine, comme je l'ai dit plus haut, non pas à l'abſorption du virus vénérien; mais à une irritation des orifices des vaiſſeaux lymphatiques du voiſinage. L'on rencontre ſouvent cette eſpece de bubons dans les ſimples gonorrhées vénériennes; ou bien lorſqu'une des glandes eſt idiopathiquement affectée, on en voit quelquefois deux ou trois de celles qui ſont contigues, s'enfler par ſympathie. Dans ce cas néanmoins, il n'y a que celle qui eſt réellement infectée qui continue de groſſir, tandis que les autres demeurent dans le

même état, & enfin diſparoiſſent ſans que leur volume ait jamais augmenté.

Les bubons ſympathiques ſe diſſipent ſpontanément, auſſi-tôt qu'on a détruit la cauſe irritante qui eſt dans leur voiſinage. Et c'eſt ſeulement cette eſpece de bubons que les Charlatans avec leurs prétendus ſecrets ſemblent quelquefois diſſiper en peu de jours. Tandis que d'un autre côté, l'on entend fréquemment les malades ſe plaindre des meilleurs Médecins, parce qu'ils n'ont pas aſſez promptement guéri leurs bubons, ou parce qu'ils ne les ont pas empêchés de venir à ſuppuration; au lieu qu'ils ont autrefois été guéris par un Empirique, au moyen d'un ſimple onguent ou d'un emplâtre mercuriel, appliqué ſur la partie affectée. Si cependant ces malades connoiſſoient la différence qui ſe trouve entre la nature de leur mal actuel & celle du mal qu'ils ont eu précédemment, ils reconnoitroient que dans le premier cas il ne falloit pas attribuer la guériſon du bubon à l'onguent ou à l'emplâtre qu'on y avoit appliqué, mais uniquement à la nature de la maladie; tandis que dans le dernier, il faut ſouvent beaucoup d'habileté

& d'attention, ſoit pour réſoudre un bubon, ſoit pour le guérir après que les tentatives qu'on aura faites pour le réſoudre ont été ſans ſuccès.

Après avoir établi cette diſtinction eſſentielle entre les bubons idiopathiques & les bubons ſympathiques, je devrois maintenant paſſer à la méthode de les traiter. Mais je penſe qu'il ſera utile d'examiner & diſſiper auparavant quelques préjugés, qui ſont aſſez répandus, concernant la nature & le traitement de cette maladie.

Bien des perſonnes, & ſur-tout parmi les habitans des parties méridionales de l'Europe, regardent comme une pratique dangereuſe de réſoudre ou diſſiper un bubon vénérien. Ce préjugé eſt né de l'opinion où l'on eſt, que par cette méthode le virus eſt répercuté & repompé dans la maſſe générale, où il occaſionne enſuite une infection univerſelle. Au lieu que ſi le bubon ſe guérit par la ſuppuration, ils s'imaginent qu'il n'y a point à craindre d'infection générale. Mais qu'au contraire, dans le cas même où il y auroit du virus abſorbé pendant la formation de l'abcès, la ſuppuration expulſeroit & le

virus contenu dans la glande, & celui qui auroit été abſorbé. D'après cela, ils imaginent que l'abcès formé par la ſuppuration du bubon, eſt une eſpece d'égout par lequel le corps eſt entierement purgé de tout le virus vénérien. Mais comme cette opinion, outre qu'elle eſt entierement erronée, peut encore devenir nuiſible au malade, au moins en le privant d'un avantage dont il auroit pu jouir ſans cela; je dois faire deux remarques ſur ce ſujet. La premiere eſt que moyennant la méthode d'appliquer des frictions mercurielles, telle qu'elle a été perfectionnée dans la pratique moderne, la réſolution d'un bubon ne peut jamais occaſionner la rétropulſion du virus vénérien dans la maſſe générale; mais qu'au contraire en ſuivant cette méthode, on parvient à détruire le virus qui eſt niché dans la glande même. La ſeconde eſt que quand même le virus ſeroit effectivement répercuté de la glande dans la maſſe générale, une pareille rétropulſion ſeroit encore préférable à la méthode de guérir le bubon par la voie de la ſuppuration.

Mais afin de mettre cette matiere dans le plus grand jour, je me prévaudrai des

découvertes anatomiques qu'on a faites ſur le ſyſtême lymphatique, & je conſidérerai d'après cela quel peut être l'effet des frictions mercurielles appliquées comme je le dirai ci-deſſous.

On ſait par les obſervations du Profeſſeur Alexandre Monro, & par celles du Docteur Guillaume Hunter; & particuliérement par les planches d'Hewſon, que les vaiſſeaux lymphatiques ou abſorbans commencent par-tout à la ſurface du corps par les plus petites ramifications (1); qu'en remontant des extrémités inférieures, ils ſe réuniſſent en branches plus groſſes qui ſe terminent dans les glandes inguinales, dans leſquelles ils verſent le liquide qu'ils ont abſorbé de la ſurface du corps par leurs extrémités; ce liquide qui dans l'état naturel n'eſt qu'une lymphe douce plus ou moins étendue d'eau, après avoir été dépoſé dans les glandes lymphatiques des

(1) Ce point de doctrine anatomique ſera encore mieux éclairci avec l'anatomie de tout le ſyſtême lymphatique, & l'expoſition des maladies qui en dépendent, par des planches d'une beauté & d'une exactitude ſingulieres, que fait exécuter M. Sheldon, Profeſſeur d'Anatomie à Londres; & dont il eſt à deſirer que le Public ſoit bientôt mis en poſſeſſion. *P. S.* Le 1er cahier vient de paroître.

aines, y eſt abſorbé de nouveau par d'autres vaiſſeaux lymphatiques qui le portent à l'abdomen, & de-là il ſe rend par le canal thorachique dans le torrent de la circulation. Suppoſons maintenant qu'une portion de virus vénérien ait été abſorbée par les vaiſſeaux lymphatiques des parties génitales ou des extrémités inférieures, & que par conſéquent elle ait été portée conjointement avec la lymphe dans une ou pluſieurs des glandes inguinales. Le virus étant une fois parvenu à la glande; ou il ſera repris par les vaiſſeaux abſorbans oppoſés, & dans ce cas il ſera porté dans la maſſe des humeurs; ou, ce qui arrive plus fréquemment, il excitera par ſon acrimonie une irritation, au moyen de laquelle non-ſeulement il préviendra ſa propre abſorption par les vaiſſeaux oppoſés; mais encore il enflammera & tuméfiera la glande. Dans ces circonſtances, le meilleur parti qu'il y ait à prendre, eſt de détruire radicalement, s'il eſt poſſible, le virus niché dans la glande. L'on ſait que le mercure eſt le ſpécifique pour cet effet; mais la queſtion eſt de l'amener dans la glande affectée. Les Praticiens qui nous ont précédés ſe ſont

imaginés, faute de connoiſſances anatomiques, qu'ils introduiroient le mercure dans la glande en faiſant des frictions avec l'onguent mercuriel ſur la glande même; mais bien loin que cette pratique eût l'effet qu'on s'en promettoit, les bubons traités de cette maniere s'enflammoient communément davantage, ſuppuroient, & même quelquefois ſe gangrénoient. En opérant ainſi, on n'introduit point de mercure dans la glande affectée, ou ſi cela arrive de tems en tems, c'eſt un pur haſard; car nous ſavons que les vaiſſeaux lymphatiques qui partent de la peau dont la glande eſt immédiatement couverte, ne prennent pas leur cours vers la ſubſtance de la glande; mais marchent obliquement en montant vers l'abdomen. D'où il réſulte qu'on ne doit point attribuer au mercure les bons ou mauvais effets qu'on éprouve dans ce cas, mais plutôt à l'irritation méchanique occaſionnée par les frictions; & ils auroient probablement eu lieu ſi l'on eût employé tout autre onguent. Mais ſi, au lieu de faire les frictions avec l'onguent mercuriel ſur la glande même, on les fait ſur la cuiſſe ou ſur la jambe du côté affecté,

on peut s'attendre, d'après les connoiſſances nouvelles qu'on a acquiſes ſur le cours des vaiſſeaux lymphatiques, que le mercure ſera abſorbé par leurs extrémités, & de-là conduit à la glande affectée, où rencontrant le virus vénérien, il exercera très-efficacement contre lui ſon pouvoir ſpécifique. Les heureux ſuccès qu'on obtient de cette méthode dans la pratique prouvent la vérité de cette théorie. Car ſi l'on a appliqué les frictions mercurielles ſur l'endroit convenable & à tems, c'eſt-à-dire, avant que l'inflammation ait fait trop de progrès, on obſerve que ſur dix bubons, il y en a huit dans leſquels le virus ſe trouve ou détruit ou tellement dénaturé, qu'il n'eſt plus capable d'irriter ultérieurement la glande. Et nous n'obſervons pas que le virus ainſi altéré, & enſuite abſorbé conjointement avec le mercure, produiſe jamais après cela aucun ſymptome vénérien dans la maſſe générale.

Mais ſuppoſons même que le mercure n'ait pas détruit le virus niché dans la glande, mais qu'il l'ait pouſſé dans le ſang comme les malades le croient communément : quelle en ſera la conſéquence? La

même ſans doute que quand un héros victorieux déloge & chaſſe un ennemi fuyant devant lui. Le même remede qui a pouſſé le virus de la glande dans la maſſe générale, l'y pourſuivra, & l'en expulſera entierement, ou le rendra de maniere ou d'autre incapable de nuire à l'économie animale.

Pour éclaircir encore davantage cette matiere intéreſſante, je dois répondre à une queſtion que j'ai ſouvent entendu propoſer : ſavoir, pourquoi la méthode d'appliquer les frictions mercurielles aux extrémités ne réuſſit pas toujours à réſoudre le bubon dans toutes les périodes de la maladie? Il faut encore avoir recours à l'anatomie pour la ſolution de ce problême. Elle nous enſeigne qu'il y a dans l'aine deux ſéries de glandes lymphatiques, qu'on diſtingue en ſupérieures & inférieures. Il exiſte dans la plupart des ſujets une communication entre ces deux ordres de glandes. Dans ce cas, les vaiſſeaux lymphatiques des glandes inférieures communiquent avec les ſupérieures, deſquelles il nait encore d'autres vaiſſeaux lymphatiques qui prennent leur cours à travers l'abdomen vers

le canal thorachique. Mais dans certains ſujets, il n'y a point de pareille communication. Les vaiſſeaux lymphatiques des glandes inguinales inférieures, marchent directement vers l'abdomen ſans s'aboucher avec les ſupérieures. Or, le virus vénérien étant abſorbé par les vaiſſeaux lymphatiques des parties génitales eſt communément porté par leur moyen aux glandes inguinales ſupérieures, où il produit le bubon. Par conſéquent toutes les fois que les glandes inguinales inférieures ont avec les ſupérieures la communication dont nous venons de parler, le mercure appliqué par les frictions à la partie latérale interne de la cuiſſe ou de la jambe ſera abſorbé & porté aux glandes inguinales inférieures; & de-là aux ſupérieures, où il produira l'effet deſiré. Mais d'un autre côté, lorſque cette communication n'a pas lieu, le mercure eſt porté de l'extrémité aux glandes inguinales inférieures, & de-là à l'abdomen ſans jamais atteindre à la glande affectée, ſur laquelle il ne peut produire aucun effet (1).

(1) La même choſe doit arriver auſſi, lorſque l'inflammation du bubon eſt trop forte, ou lorſqu'il s'eſt formé une dureté ſquir-

Mais allons même plus loin, & ſuppoſons qu'on n'ait pas ſuivi la méthode curative que nous venons de recommander, & qu'au lieu de cela on ait ſimplement adouci la matiere irritante, & procuré l'abſorption du virus de la glande par d'autres topiques ſédatifs ou diſcuſſifs; quelle en ſera la conſéquence? Je réponds : au lieu d'un bubon, le malade ſera atteint d'une maladie de tout le ſyſtême, qu'on peut, ſi elle eſt récente, guérir ſûrement & radicalement en peu de ſemaines, ſans qu'il en reſte de mauvaiſes ſuites. Tandis que le mal dont il étoit auparavant attaqué eſt quelquefois très-dangereux, quelquefois extrêmement opiniâtre, & toujours d'une nature très-ennuyeuſe. D'ailleurs lors même que la ſuppuration eſt de la meilleure eſpece : ce qui cependant n'arrive pas toujours à beaucoup près; le virus avant & après la formation de l'abcès, au lieu de s'évacuer en entier, eſt abſorbé, ſinon toujours, du moins très-ſouvent dans la maſſe générale,

---

reuſe dans la glande. Le mercure, dans ce cas, ne peut avoir que peu ou point d'accès à la glande, ou, s'il y parvient, il n'a que très-peu d'action contre une maladie qui a changé de nature.

& produit ainſi réellement la maladie que le malade croyoit éviter ; & il eſt enfin obligé d'avoir recours pour s'en délivrer, à ce mercure auquel il avoit craint mal-à-propos de ſe ſoumettre.

Procédons maintenant à la

Méthode curative.

Il ſuit des obſervations que je viens de faire, que tout praticien impartial doit toujours tenter de réſoudre les bubons idiopathiques le plutôt qu'il eſt poſſible, par quelque méthode que ce ſoit, pourvu que l'inflammation ne ſoit pas montée à un trop haut période, ou qu'il n'ait pas déjà paru des ſignes de ſuppuration. La méthode la plus efficace pour réſoudre les tumeurs de ce genre, eſt, comme je l'ai dit, de faire des frictions mercurielles à la partie latérale interne de la cuiſſe ou de la jambe, du côté affecté, ſi le bubon eſt inguinal, ou au bras, ſi le bubon eſt ſous l'aiſſelle. Quelquefois auſſi dans le premier cas on peut faire les frictions au périnée ou au ſcrotum ; mais comme le ſuccès de ces frictions eſt limité à un petit nombre de jours, il faut non-ſeulement les faire avec

beaucoup de ſoin & d'attention; mais il faut encore, ſi les circonſtances le permettent, les réitérer deux fois par jour. La ſaignée ou la purgation, peuvent auſſi, ſuivant l'exigence du cas, contribuer beaucoup à l'effet qu'on ſe propoſe.

Je n'applique jamais autre choſe à la glande qu'un emplâtre mercuriel; non point dans l'eſpérance qu'il contribue aucunement à la guériſon, mais pour tranquiliſer l'eſprit au malade. On a beaucoup recommandé depuis peu un cataplaſme fait avec la racine de mandragore (*Atropa mandragora. Linn.*) pour réſoudre les bubons. D'autres ont vanté un cataplaſme fait avec la racine de lauréole (*Daphne mezereum. Linn.*). Ces remedes méritent certainement l'un & l'autre qu'on les éprouve, ſoit ſeuls, ſur-tout lorſque les frictions paroiſſent n'avoir aucun effet, ſoit conjointement avec les frictions. Je conſeillerois auſſi dans des cas opiniâtres l'application des ventouſes ſeches à la glande tuméfiée : ce qu'on a pratiqué avec ſuccès à Edimbourg. On a propoſé l'uſage des vomitifs réitérés, avec l'application de topiques froids à la partie affectée, comme propres à procurer la

résolution des bubons ; mais je n'ai jamais eu besoin d'essayer aucun de ces remedes ; pas même la ciguë qu'on a tant vantée pour cet effet tant à l'intérieur qu'en topique.

Pendant tout le tems qu'on travaille à procurer la résolution du bubon, le malade doit s'abstenir de l'exercice, & se borner à une diete très-stricte ; par la raison qu'un régime contraire tendroit à augmenter l'inflammation. A l'égard des frictions mercurielles sur la glande même, j'ai déja donné mes raisons pour les désapprouver. Dans le fait, la plupart des bubons idiopathiques que j'ai eu l'occasion de voir traités, soit de cette maniere, soit avec tout autre remede irritant, se sont enflammés & ont suppuré, quoiqu'on y appliquât ces remedes dans la vue de prévenir cette fâcheuse circonstance. Et il est maintenant bien peu de Praticiens qui, étant instruits des nouvelles découvertes qu'on a faites sur le systême lymphatique, voulussent se fier à de pareils moyens pour procurer la résolution d'un bubon vénérien.

Lorsque je dis que l'irritation de la glande sera plutôt suivie de l'inflammation & de la

suppuration

ſuppuration que de la réſolution, je parle expreſſément des bubons vénériens idiopathiques. Car les bubons ſympathiques peuvent certainement diſparoître après l'uſage des frictions mercurielles faites ſur la glande même, comme je l'ai fréquemment obſervé. Cependant, même dans ce cas, il ne faut pas attribuer leur réſolution aux frictions mercurielles, ou aux cataplaſmes, &c. qu'on peut y avoir appliqués, mais à la ſimple opération de la nature. Car les bubons ſympathiques s'évanouiſſent toujours d'eux-mêmes ſans le ſecours d'aucun topique quelconque. Il ne faut faire autre choſe, pour les diſſiper, comme je l'ai dit ci-deſſus, que détruire le ſtimulus, ou l'éloigner des orifices des vaiſſeaux lymphatiques. Ce point de fait ſuffit, à mon avis, pour prouver de quelle importance il eſt de diſtinguer dans la pratique les *bubons idiopathiques*, ou qui doivent leur origine au virus vénérien pompé dans les chancres des parties génitales ou des extrémités, des *bubons ſympathiques*, qui n'ont pour cauſe que la ſimple irritation des vaiſſeaux lymphatiques, & qui accompagnent communément les gonorrhées ſimples, les tumeurs

des testicules, &c. sans qu'il y ait aucune apparence d'ulcere vénérien.

J'en ai dit assez sur le traitement des bubons vénériens par résolution ; je vais traiter maintenant de ceux qui sont trop avancés pour être susceptibles de résolution, ou qui y résistent par toute autre raison.

On reconnoît qu'un bubon ne se résoudra point, lorsque la tumeur continue de grossir, & devient rouge & douloureuse après quatre ou cinq jours d'usage des frictions mercurielles, ou des autres résolutifs qu'on a employés. Aussi-tôt qu'on voit que toutes les tentatives qu'on a faites pour procurer la résolution sont inutiles, il faut employer toute sorte de moyens pour amener une suppuration aussi douce & aussi prompte qu'il est possible. Ici cependant on rencontre trois especes de bubons entierement différens l'un de l'autre, chacune desquelles exige un traitement particulier, & même diamétralement opposé à celui des autres. Cette distinction est si essentielle, que le traitement qui conduira une espece de bubons à une douce suppuration, peut, si on l'applique à une autre, occasion-

ner des ſymptomes très-dangereux, & même devenir funeſte.

Dans l'une, tous les ſymptomes de l'inflammation montent au plus haut période, & vont même quelquefois juſqu'à la gangrene; au lieu que dans l'autre, les remedes les plus irritans ſont à peine capables de porter l'inflammation au degré néceſſaire pour amener une ſuppuration. Dans la premiere eſpece, il eſt néceſſaire de modérer l'inflammation; dans l'autre, de l'exciter & de l'augmenter. Lors donc que le malade eſt d'ailleurs d'une conſtitution ſaine, forte & vigoureuſe, que l'inflammation eſt vive, accompagnée d'une douleur cruelle & d'une fievre inflammatoire, la ſaignée même réitérée, ſelon les circonſtances, peut être néceſſaire. Cependant les ſangſues, ou à leur défaut, les ſcarifications ſur la partie affectée ſont ſouvent préférables aux ſaignées générales. L'on doit en outre inſiſter, dans ces ſortes de bubons, ſur une diete légere & ſur les boiſſons rafraîchiſſantes, donner un purgatif antiphlogiſtique, faire prendre des bains chauds, & appliquer chaudement à la glande un cataplaſme émollient, qu'on

aura ſoin de changer lorſqu'il ſe refroidira.

Dans la ſeconde eſpece, les ſymptomes de l'inflammation ne paroiſſent portés à un très-haut degré, que par l'effet d'une trop grande irritabilité; mais on diſtingue facilement cette ſorte d'inflammation de la précédente, par le pouls qui eſt plus foible, plus mol & plus fréquent, comme auſſi par le tempérament du malade. J'ai obſervé que les évacuations générales, au lieu d'être utiles dans ces circonſtances, ſont pour l'ordinaire réellement préjudiciables. On doit au contraire permettre au malade de prendre plus d'alimens. Il faut lui adminiſtrer le quinquina dans la journée, & lui donner de l'opium tous les ſoirs, ou de deux jours l'un; & il eſt à propos d'ajouter des remedes ſédatifs aux topiques émolliens qu'on applique à la partie affectée. Il faut probablement rapporter à cette claſſe le cas que M. Brambilla rapporte d'un jeune homme qui mourut d'un bubon devenu gangréneux après qu'on lui eut adminiſtré pendant quelque tems le calomel avec une forte décoction des bois. Je dois faire à

cette occasion une remarque générale ; c'est qu'il ne faut jamais administrer du mercure, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, à moins qu'il n'y ait quelque raison très-particuliere pour le faire, pendant l'état inflammatoire d'un bubon, ou de toute autre affection vénérienne. Je n'ai jamais observé que le mercure ait fait aucun bien dans cette période ; mais j'ai vu souvent qu'il produisoit de très-mauvais effets, & sur-tout lorsqu'on l'employoit en frictions sur la glande enflammée.

On rencontre assez souvent la troisieme espece de bubons qui differe essentiellement des deux autres, dans des malades dont l'habitude du corps est relâchée ou affoiblie, ou qui sont cachectiques ou affectés d'un vice scorbutique. Dans ces circonstances, la tumeur de la glande, quoiqu'elle paroisse rouge & enflammée, s'éleve très-peu & très-lentement ; le malade ne sent que peu de douleur ; il n'y a point de fievre, ou s'il y en a, c'est une espece de fievre lente ; le pouls est foible, & les esprits sont abattus. Dans des cas pareils, si l'on en excepte celui du scorbut de mer, le mercure est quelquefois utile & nécessaire ; mais les

évacuations, de quelque genre que ce ſoit, ſont nuiſibles. La diete nourriſſante avec l'uſage du vin, eſt celle qui convient le mieux. Et l'on éprouve de bons effets du quinquina en infuſion dans du vin, ou des autres remedes fortifians & aromatiques, auquels on doit joindre l'application locale des ſtimulans plus ou moins actifs.

Si les ſymptomes du ſcorbut de mer prévalent, il ne faut jamais employer le mercure. Le malade doit auſſi faire uſage du vin de quinquina, &c., & peut en même-tems manger des oranges & autres fruits mûrs, ou prendre le ſuc des herbes antiſcorbutiques, & faire chaque jour un exercice modéré en plein air.

Lorſque le bubon eſt enfin venu à ſuppuration, ſoit par ces moyens, ſoit par toute autre méthode, pluſieurs Auteurs conſeillent d'ouvrir l'abſcès; mais j'aime mieux le laiſſer faire à la nature. J'ai trouvé par expérience que la nature livrée à elle-même ne manque preſque jamais de faire une ouverture au tems qu'il faut; au lieu que les ouvertures artificielles ſont ſouvent faites avant le tems opportun, c'eſt-à-dire, avant que l'abſcès ſoit entierement formé,

& qu'il ait acquis ſa maturité. Je trouve encore un autre avantage à laiſſer faire à la nature ; c'eſt que l'abſcès qu'elle a ouvert ſe conſolide en général beaucoup plus aiſément ; au lieu que ceux qu'on ouvre au moyen de l'inciſion, ou par l'application d'un cauſtique, ont quelquefois des ſuites fâcheuſes. Non-ſeulement leur traitement eſt ennuyeux & pénible, mais ils laiſſent en outre de grandes cicatrices ; & l'on doit toujours ſe faire une loi d'éviter ce dernier inconvénient, ſur-tout chez les femmes, par des raiſons qui ſe préſentent d'elles-mêmes. L'on y réuſſit, pour l'ordinaire, en laiſſant faire l'opération à la nature : l'abſcès alors ne s'ouvre communément que lorſque la glande eſt entierement ſuppurée, & bientôt après il ſe forme une cicatrice, qui, la plupart du tems, eſt à peine viſible, ou qui même diſparoît tout-à-fait.

Il ſe rencontre néanmoins quelques cas particuliers dans leſquels il peut être à propos d'aider la nature, ſoit en dilatant l'ouverture, ſoit en faiſant tout-à-fait une ouverture artificielle. Lorſqu'on trouve des bubons qui, nonobſtant les remedes

que nous avons indiqués ci-dessus, demeurent durs ou enflammés, sans se résoudre ou sans suppurer, on peut, indépendamment des autres remedes, appliquer au milieu du bubon un petit morceau de pierre infernale, ou de pierre à cautere, à-peu-près gros comme un pois, & l'y laisser pendant deux ou trois heures tout au plus. Il faut ensuite oindre l'escarre avec un peu d'*unguentum cæruleum fortius*, & couvrir le tout d'un cataplasme émollient chaud. J'ai vu plusieurs fois employer avec succès cette méthode que M. Plenck a proposée le premier.

Je dois ajouter ici que j'ai vu dans plusieurs occasions, que la méthode usitée d'appliquer un large caustique sur le bubon, & de l'y laisser pendant dix ou douze heures, pour l'amener à suppuration, avoit de très-fâcheuses suites. J'en ai vu résulter deux fois la gangrene, & d'autres fois de très-grands & très-mauvais ulceres ichoreux; & l'un de ceux-ci devint vraiment cancéreux, & finit par causer la mort au malade. Je n'ai jamais vu que l'application du petit caustique dont j'ai fait mention ci-dessus, ait été suivie de pareils inconvéniens.

Dans d'autres cas, au lieu d'employer le caustique, on peut quelquefois obtenir le même effet de l'application de l'emplâtre commun *cum gummi*, ou d'un cataplasme d'oignons simplement rôtis ou bouillis dans l'huile. On a recommandé aussi un liniment suppuratif fait avec parties égales d'onguent *de arthanita*, d'onguent mercuriel & de racine de mandragore pilée, mêlées avec une suffisante quantité de miel; mais je n'ai jamais eu occasion de l'essayer.

Lorsque l'abscès a été ouvert par la nature ou par l'art, on conseille communément d'administrer le mercure, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, & de traiter ainsi l'ulcere comme un ulcere vénérien. Cette pratique est sans doute très-bonne en général; mais dans certains cas, les frictions mercurielles, ou le mercure donné intérieurement, peuvent être nuisibles & souvent même donner naissance à des symptomes très-dangereux.

On ne peut conséquemment prescrire aucune méthode générale pour le traitement d'un bubon ulcéré. Mais le Praticien doit être dirigé par la nature de la maladie, & par la constitution du malade, ainsi

que je l'ai dit ci-deſſus, en traitant de l'état inflammatoire des bubons. Si le malade eſt vigoureux & ſans fievre, ſi le pus eſt d'une bonne conſiſtance & de nature douce, il paroît qu'il n'eſt beſoin d'appliquer aucun topique ſur la plaie; mais la continuation du même cataplaſme qui a favoriſé la ſuppuration, avancera certainement plus la guériſon que ne feroit tout autre remede. Si l'abſcès prend le caractere d'un ulcere vénérien, on peut joindre des injections mercurielles à l'uſage intérieur du mercure.

Mais il y a d'autres cas de bubons ulcérés qu'on a ou entierement négligés, ou auxquels on n'a pas fait juſqu'ici toute l'attention convenable. Quelquefois l'abſcès, au lieu de ſe guérir, demeure dans le même état pendant pluſieurs ſemaines, malgré qu'on ait continué l'uſage du mercure, ou bien il paroît relâché & mollaſſe: l'écoulement eſt abondant, clair & ichoreux; & dans le même tems, la ſanté du malade, au lieu de devenir meilleure, paroît empirer de jour en jour. Dans ces circonſtances, il faut avoir recours à un traitement tout différent. Si le mercure qu'on

avoit adminiſtré auparavant, a donné quelques ſignes évidens de ſon abſorption dans la maſſe générale, il ne faut pas attribuer obſtinément les ſymptomes actuels à l'inefficacité de la préparation mercurielle qu'on a employée, & recourir en conſéquence à une autre. On doit plutôt écouter la voix de la nature, & ne pas perſiſter davantage dans l'uſage d'un remede dont on ne voit aucun bon effet. Le mercure eſt un poiſon pour ces malades. Ils ont beſoin d'une diete nourriſſante, de boire du vin, de prendre du quinquina, de reſpirer l'air libre & pur de la campagne, & de faire un exercice modéré. L'ulcere n'exige d'autre panſement qu'une injection avec de l'eau vitriolique camphrée; ou, ſuivant les circonſtances, on peut faire deux ou trois fois par jour une fomentation avec le quinquina. Il faut couvrir la plaie avec de la charpie fine, ou avec un morceau d'éponge douce, afin que la matiere puiſſe s'évacuer librement; & contenir l'appareil avec un morceau d'emplâtre agglutinatif étendu ſur du linge. Pour empêcher que la cuiſſe ne ſoit excoriée par la matiere âcre que rendent ces ulceres, il ſuffit d'appliquer un peu de

cerat blanc ſur les parties environnantes.

L'obſervation ſuivante ſervira d'éclairciſſement à ce que je viens d'établir. Un bubon ulcéré fut traité, ſelon le cours ordinaire de la pratique, comme vénérien, par l'uſage intérieur & extérieur du mercure. Cette méthode réduiſit en deux mois de tems le malade à un ſi mauvais état, & l'ulcere avoit alors une ſi mauvaiſe apparence, qu'on jugea à propos d'avoir l'avis d'un autre Médecin, & je fus conſulté. Je trouvai, à l'examen, un ulcere dont l'aſpect annonçoit le relâchement & l'atonie. Je dis au Médecin & au Chirurgien qui avoient juſques-là traité ce malade, qu'à mon avis le mercure ne lui convenoit point, mais que les ſeuls remedes dont il avoit beſoin étoient les fortifians, à l'intérieur & à l'extérieur, une diete nourriſſante & l'uſage du vin. Ils furent tous deux d'opinion que mon avis étoit déraiſonnable, & qu'il falloit continuer l'uſage du mercure, & l'employer ſeulement ſous une différente préparation. Cependant, après une longue converſation, j'obtins d'eux d'eſſayer ſeulement pendant huit ou dix jours ce que j'avois propoſé; & le malade

trouvant que ce traitement lui convenoit, il le continua pendant environ six semaines, & fut parfaitement rétabli.

Il se présenta un cas semblable à Londres, il y a quelque tems, à un de mes amis. Il donna le même conseil à un malade qui avoit été traité auparavant de la même maniere pendant long-tems, & ce malade en éprouva le même avantage. Je dois rapporter une circonstance remarquable qu'on observa chez ce dernier malade. Pendant le traitement mercuriel, il suoit beaucoup toutes les nuits. Il prenoit chaque matin une chemise blanche faite de toile neuve: toutes ces chemises, environ au nombre de douze, après avoir été lavées avec d'autre linge, deux ou trois fois, se trouverent si fort affoiblies, qu'on eût dit qu'elles étoient entierement pourries.

Si, après que la suppuration s'est établie, & que l'abscès a été ouvert, une partie de la glande demeure encore enflée & dure, les purgatifs réitérés & la continuation des remedes indiqués ci-dessus acheveront la cure de ce reste de maladie.

Il est facile d'empêcher la formation des sinus & des fistules qui viennent quelque-

fois à la ſuite de pareils ulceres, tant par le moyen des injections appropriées, qu'en ayant ſoin de faire prendre une poſition convenable au malade dans ſon lit, & de faire ſortir la matiere matin & ſoir, en faiſant une preſſion douce, mais exacte tout autour de l'ulcere.

S'il s'eſt formé des ſinus ou des fiſtules autour d'un bubon ulcéré, & qu'elles réſiſtent aux injections dont j'ai parlé ci-deſſus, il faut employer le biſtouri. Cependant elles n'arrivent que rarement ou jamais, ſi le Chirurgien eſt attentif à la poſition du malade, s'il dilate l'ouverture dans le tems, lorſque cela eſt néceſſaire, & ſi le malade ſe conforme exactement à ſes avis.

On a beaucoup recommandé la ciguë, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour le traitement des bubons cancéreux, auſſi bien que de ceux qui ne ſont que ſquirreux. Je n'ai cependant jamais vu que ce remede ait opéré une guériſon radicale lorſqu'il y avoit un vrai cancer, quoique rien n'empêche de l'eſſayer. Mais en pareil cas, la ſeule méthode que je connoiſſe pour éviter la mort, ou du moins une vie très-miſérable, c'eſt

l'extirpation de la glande cancéreuſe, ſi elle eſt praticable, & il ne faut pas la différer trop long-tems.

Après avoir ainſi terminé le traitement des maladies vénériennes locales, je vais paſſer à celle qui procede d'une infection univerſelle, & qu'on appelle communément *vérole confirmée.*



CHAPITRE XI.

Du SYPHILIS, *ou de la* MALADIE VÉNÉRIENNE, *ou* VÉROLE *proprement dite.*

J'AI cru devoir commencer par donner quelques obſervations qui m'ont paru néceſſaires, concernant la contagion vénérienne, la nature du virus, & les différentes apparences des maladies ſyphilitiques en général. Je vais maintenant conſidérer en particulier la nature, les ſymptomes & le traitement de la maladie ſyphilitique, ou vénérienne proprement dite, qu'on appelle communément *vérole confirmée.*

Voici, en peu de mots, les effets ou ſymptomes que peut produire le virus vénérien lorſqu'il eſt abſorbé dans la maſſe générale.

1. *Aux yeux.* La plus violente de toutes les ophthalmies, accompagnée d'un écoulement de matiere puriforme (par l'effet de la répercuſſion d'une gonorrhée), & terminée communément par une cécité complette; ou bien une inflammation d'une eſpece plus chronique, à l'œil même ou

aux

aux paupieres ; & quelquefois auſſi la fiſtule lacrymale.

2. *Aux oreilles*. La ſurdité, avec ou ſans écoulement puriforme, provenant d'une gonorrhée répercutée, ou produite par le virus vénérien qui affecte ou les oreilles ou l'orifice des trompes d'Euſtache dans l'arriere-bouche.

3. *Au nez*. Des ulceres aux narines ; l'exulcération de la membrane muqueuſe du nez, avec carie des os & un écoulement ichoreux & fétide, connu ſous le nom d'*ozæna*.

4. *A la bouche & à la gorge*. Des ulceres ; la carie des os palatins ou *antrum maxillare* ; l'éroſion du voile du palais, &c. ; des maux de gorge, le *coryza*, la paraphonie.

5. *Aux parties génitales ou aux environs*. Il y produit, ou, comme cela arrive plus fréquemment, il y entretient perpétuellement des excoriations, des ulceres, des fiſtules, des gonorrhées invétérées, des poireaux, des condylomes, des polypes. Quant aux gonorrhées, aux tumeurs des teſticules & aux bubons, le manque de faits authentiques me laiſſe encore douter, comme je l'ai dit ci-devant, ſi ces affections

proviennent jamais du virus déposé de la masse générale déja infectée.

6. *A la peau.* Des taches cuivreuses, des dartres, des galles, sur-tout au bord du cuir chevelu, ou dans la barbe; la teigne; & lorsque la maladie est très-invétérée, elle produit quelquefois, quoique rarement, une espece de lepre sur toute la surface du corps, une corruption des ongles, & des ulceres de l'espece la plus maligne en différentes parties.

7. *Aux os.* Ou les tumeurs les plus douloureuses & les plus inquiétantes, qu'on appelle communément *tophus*, exostoses, &c., qui sont sur-tout incommodes la nuit lorsque le malade se réchauffe dans son lit; ou une exulcération de leur substance extérieure, ou une corruption de leur substance intérieure: maladies connues sous le nom de *carie* & de *spina ventosa*. Les os les plus sujets à être affectés de cette maladie sont ceux qui ne sont pas couverts de muscles, comme le tibia, le radius, le cubitus, le processus coracoide, le sternum, le coronal & les autres os de la tête, &c.

8. Quelquefois le virus vénérien produit des effets dont la nature est si cachée, qu'ils

paroîtroient plutôt provenir de quelque autre cauſe. Telles ſont des douleurs ſemblables à celles du rhumatiſme, en différentes parties du corps ; des douleurs dans les articulations, qu'on prendroit pour goutteuſes ; des tumeurs blaffardes ; des fievres nerveuſes ou hectiques ; des phthyſies pulmonaires, ou une ſimple émaciation, ſans vice apparent dans aucun viſcere du corps. Les Médecins ont nommé ces ſymptomes *morbi venerei larvati.*

9. Quelquefois la vérole eſt réellement combinée avec d'autres maladies, telles que le ſcorbut de mer, les fievres intermittentes, les conſomptions, &c. : c'eſt ce qu'on appelle *morbi venerei complicati ;* & elles méritent la plus grande attention de la part du Praticien, parce que le ſuccès du traitement dépend ſouvent en grande partie de la connoiſſance & de la diſtinction exacte de ces maladies.

Le remede ſpécifique qu'on applique maintenant à toutes les eſpeces de maladies vénériennes en général, c'eſt le mercure ſous ſes différentes préparations. Quoiqu'il y ait peut-être dans le regne végétal des remedes auſſi puiſſans que le mercure pour guérir la

maladie vénérienne dans tous ſes périodes, comme ces remedes ou ſont inconnus ou difficiles à rencontrer, on leur préfere le mercure, non-ſeulement à cauſe de ſon pouvoir ſpécifique contre cette maladie, mais encore parce que c'eſt un remede peu cher, facile à trouver, prompt & certain dans ſes effets. De même, quoique l'on puiſſe guérir les fievres intermittentes par d'autres remedes, il eſt rare qu'on y emploie maintenant autre choſe que le quinquina.

On a imaginé pluſieurs hypotheſes pour expliquer de quelle maniere le mercure produit ces merveilleux effets. Aucune n'eſt fondée ſur des faits réels : toutes ſont par conſéquent peu ſatisfaiſantes. Les uns diſent que le mercure agit par ſa peſanteur métallique ; d'autres, par ſa qualité aſtringente ; d'autres, par le pouvoir qu'il a d'augmenter toutes les ſécrétions ; & ainſi du reſte. Si ces Auteurs avoient ſeulement fait attention que quelquefois deux ou trois grains de mercure portés dans la maſſe font diſparoître les plus violens ſymptomes vénériens, je penſe qu'ils n'auroient jamais eu recours à de pareilles explications. Peut-être, s'il eſt permis d'avancer une opinion ſur cette

matiere, la chymie nous fourniroit-elle une théorie plus raiſonnable & plus ſatisfaiſante que les autres. Nous ſuppoſerions que le mercure a un pouvoir attractif particulier, ou ce qu'on appelle communément une *affinité chymique* avec le virus vénérien, en vertu de laquelle toutes les fois qu'il rencontre ce virus, il s'y unit promptement, le neutraliſe, & forme avec lui un compoſé qui n'a plus aucune des qualités que chacune des deux ſubſtances avoit avant leur union; & conſéquemment l'effet du virus ne doit pas manquer de ceſſer, & le malade doit ſe trouver ſoulagé au moment où ſe fait cette union; ou ſi le virus a été ſaturé avec une quantité ſuffiſante de mercure, il doit être radicalement guéri. Cette théorie nous mettroit peut-être en état d'expliquer non-ſeulement de quelle maniere quelques grains de mercure ſoulagent quelquefois les plus affreuſes douleurs oſteoſcopes, mais encore pourquoi le mercure pris à l'intérieur guérit les ulceres vénériens ſans qu'il ſoit beſoin d'application extérieure, &c. Ces effets ſembleroient prouver, de plus, que le mercure a une plus grande affinité chymique avec le virus vénérien qu'avec

aucun des acides, & que lorſqu'il eſt adminiſtré ſous quelqu'une de ſes préparations ſalines, il quitte immédiatement l'acide avec lequel il étoit combiné, pour s'unir avec le virus par-tout où il le rencontre.

Je fortifierois peut-être encore cette opinion ſi j'ajoutois que le mercure guérit d'autant plus facilement & plutôt la maladie vénérienne, qu'il eſt diviſé en plus petites molécules; que pour produire l'effet deſiré, il doit toujours néceſſairement être abſorbé dans la maſſe générale des humeurs; mais qu'il ne guérit jamais les accidens vénériens, quoiqu'il ſoit abſorbé dans la maſſe, s'il n'eſt pas tranſporté à l'endroit ou à la partie où le virus eſt niché. De cette maniere, l'on expliqueroit peut-être plus facilement pourquoi il guérit ſouvent le mal vénérien ſans augmentation ſenſible d'aucune des différentes ſécrétions ou excrétions du corps, & pourquoi lorſqu'il procure le dévoiement, les ſueurs immodérées ou la ſalivation, il laiſſe très-ſouvent le mal vénérien après lui dans toute ſa force. Mais quoique nous puiſſions réſoudre ainſi tous ces différens problêmes d'une maniere

plus ſatisfaiſante, je dois avouer que cette théorie n'eſt fondée, ainſi que les premieres, ſur aucun fait réel ; qu'elle ne porte que ſur de ſimples conjectures, & que tant qu'elle n'aura pas des fondemens plus ſolides, elle ſera auſſi inutile que toutes les autres hypotheſes dans la pratique de la médecine ; car on peut ſe contenter de connoître le ſpécifique pour guérir la maladie, ſans être obligé de ſavoir comment il produit ſes effets, quoiqu'il ſoit hors de doute que cette connoiſſance, ſi on pouvoit y parvenir, contribueroit à perfectionner le traitement de ces maladies (1).

Méthode curative.

Si le malade eſt aſſez fort pour ſupporter l'uſage immédiat du mercure, je commence ordinairement par lui donner un purgatif, & le lendemain je le fais mettre dans un bain d'eau chaude, ſoit pure, ſoit avec du ſon en décoction. Je le fais reſter une demi-heure ou une heure dans ce bain, dont le

(1) Je renvoie ceux de mes Lecteurs qui deſirent d'être inſtruits plus à fond concernant la maniere d'opérer & les uſages du mercure, aux obſervations que le Docteur Duncan a publiées ſur ce ſujet à Edimbourg.

degré de chaleur eſt déterminé par la ſenſation agréable que le malade doit y éprouver. Vers la fin de ce tems, on le frotte par tout le corps avec une broſſe ou avec un morceau de flanelle. Au ſortir du bain, il peut prendre un doigt de bon vin, & enſuite ſe mettre au lit. Par ce moyen, la peau ſe trouve bien nétoyée, & en état de tranſmettre la tranſpiration. Si le malade eſt pléthorique, ou accoutumé à la ſaignée, il peut être utile & néceſſaire de le ſaigner avant de le mettre à l'uſage du mercure.

Je parlerai ci-deſſous des différentes préparations mercurielles. On doit d'abord obſerver avec attention ſi le traitement mercuriel qu'on a commencé convient à l'état du malade; & s'il n'y convient pas, il faut le changer ſans balancer. Les malades qui ne ſupportent pas les frictions, ſoutiennent quelquefois très-facilement l'uſage intérieur du mercure crud ou de ſes préparations ſalines, & *vice verſâ.* D'autres qui ne peuvent ſupporter le mercure à l'intérieur, s'accommoderont très-bien des frictions, ou quelquefois ils ſeront incommodés par une préparation mercurielle, au lieu qu'ils ſe trouveront bien d'une autre.

Quelques - uns ſupportent mieux ces préparations en pilules ; d'autres, en poudre ou diſſoutes dans quelque liquide. On peut donner à ceux dont la conſtitution, les circonſtances ou la volonté répugnent aux frictions mercurielles, la diſſolution de mercure dans la gomme arabique, de Plenck, réduite en pillules. Elle convient à beaucoup d'eſtomacs, même à ceux qui ne peuvent quelquefois ſupporter aucune autre préparation mercurielle ; ou, ſuivant les circonſtances, on peut leur adminiſtrer le mercure crud éteint dans de la conſerve de roſes ou de la confection cordiale. L'*hydrargirum nitratum cinereum*, ou *pulvis mercurii cinereus* de la nouvelle pharmacopée d'Edimbourg eſt une des préparations qui convient le mieux pour les eſtomacs qui ne peuvent ſupporter aucune autre prépation mercurielle ſaline. Le mercure trituré avec du ſucre candi, ou le précipité *per ſe* mêlé avec l'opium, peuvent auſſi, ſuivant les circonſtances, être très - avantageux ; mais il faut, ainſi que je l'ai dit plus haut, beaucoup de jugement & d'attention pour adminiſtrer ces remedes, auſſi bien que pour régler la diete, les bains, &c. Il eſt

impoſſible d'entrer dans le détail de chaque circonſtance du traitement ; mais voici quelques régles qu'on peut ſuivre, indépendamment de celles dont nous ferons mention plus bas, à l'article des *préparations mercurielles*.

Le malade qu'on entreprend de guérir de la vérole doit avoir aſſez de force pour ſupporter l'uſage du mercure, & n'être attaqué d'aucune fievre nerveuſe, putride, hectique ou inflammatoire, ni du ſcorbut de mer, ni de maladies cancéreuſes, ni d'ulceres gangréneux. J'ai conſtamment obſervé que dans tous ces cas non-ſeulement le mercure étoit nuiſible aux malades, mais que ſi l'on inſiſtoit ſur ſon uſage, il pouvoit encore leur devenir funeſte. Il faut donc commencer par guérir, s'il eſt poſſible, ces différentes maladies, ou ſi les ſymptomes vénériens prévalent ſi fort qu'ils rendent indiſpenſable l'uſage immédiat du mercure, il faut y joindre les remedes qui peuvent convenir à ces mêmes maladies.

Lorſqu'il s'agit de rendre au malade un degré ſuffiſant de force & de vigueur, l'air ſalubre d'une campagne bien ſituée eſt une des premieres choſes qu'il faut preſcrire,

enſuite le lait d'âneſſe ou de vache, tel qu'il ſort de l'animal ; ou, ce que j'ai trouvé incomparablement meilleur dans certains cas, pour les malades qui ſont dans l'aiſance, une nourrice de campagne, forte & ſaine, que le malade tette lui-même ; ou, s'il trouve cela trop déſagréable ou dangereux, on peut traire la femme avec un inſtrument approprié à cet effet, & faire avaler tout de ſuite le lait au malade. Ce lait eſt pour les perſonnes affoiblies le meilleur fortifiant que je connoiſſe. On peut autrement nourrir le malade de poudings légers, de viande tendre d'animaux de moyen âge de toute eſpece, qui ne ſoit pas trop graſſe, ſur-tout rôtie ; & s'il aime la biere forte, il peut en boire à ſon diner. A défaut de biere, quelques petits verres de vin d'Eſpagne ou de Hongrie lui ſeront ſalutaires. L'exercice modéré en tout genre, & de tems en tems les frictions ſur tout le corps contribueront beaucoup aux bons effets de ce régime. Quant aux remedes, il n'en faut communément aucun ; ou ſi leur uſage eſt abſolument néceſſaire, ou ſi le malade en deſire, il n'y a rien de mieux que de lui faire prendre de petites doſes d'excellent quinquina en

poudre ſubtile, ſoit ſeul, ſoit mêlé avec de bon vin vieux d'Allemagne. Lorſque le malade eſt très-abattu, la teinture de fer diſſous dans l'éther vitriolique, eſt le remede que j'ai trouvé le plus efficace. Le bain froid eſt quelquefois très-utile; mais dans certains cas, il ne convient nullement. Tous ces moyens joints à une compagnie agréable, moyennant qu'on évite les pollutions vénériennes & nocturnes, contribueront beaucoup à rendre au malade les forces qui lui ſont néceſſaires pour qu'il puiſſe ſupporter l'uſage du mercure. Je dois cependant faire ici une remarque qui, autant que je puis le ſavoir, a échappé à tous les Auteurs qui ont écrit avant moi ſur ce ſujet. C'eſt que la foibleſſe, l'abattement des eſprits & l'anaphrodiſie ſont quelquefois les effets immédiats du virus vénérien caché dans le corps; & j'ai trouvé que dans ce cas le meilleur de tous les fortifians eſt le mercure. J'ai vu des perſonnes dans cet état acquérir tant de force en huit ou dix jours, par l'uſage intérieur de ce minéral, qu'elles en étoient dans l'enchantement.

Pendant l'uſage du mercure, une diete mêlée de végétaux & d'animaux, comme

la plus naturelle à l'eſpece humaine, eſt celle qui convient le mieux, pourvu toutefois qu'on évite les alimens gras, durs, & difficiles à digérer. Les acides cauſent quelquefois des tranchées ou le dévoiement pendant l'uſage du mercure. Lorſque cela arrive, on doit les éviter. A table, l'uſage modéré du vin ne ſauroit être nuiſible. Quant à la biere forte, ou de toute autre eſpece, tous les eſtomacs ne s'en accommodent pas pendant le traitement mercuriel. Lorſque l'eſtomac la ſupporte, je ne vois pas de raiſon pour ne pas en permettre l'uſage modéré, & je n'ai jamais vu qu'il en ſoit réſulté aucun mal dans ces circonſtances. Mais une choſe ſur laquelle j'inſiſte principalement, c'eſt de faire coucher les malades de bonne heure. Il eſt plus avantageux que nuiſible de bien dormir pendant qu'on paſſe par les remedes. J'ai toujours trouvé plus utile de permettre au malade un exercice modéré à pied, à cheval ou en voiture, ſi l'air eſt chaud & ſec, que de le confiner dans ſa chambre. Mais ſi la ſaiſon eſt froide & humide, il eſt plus ſûr de le faire reſter chez lui. L'air de la nuit eſt particulierement dangereux ; car il eſt com-

munément froid & méphitique. Ainſi, tout malade qui paſſe par le mercure doit s'en garantir avec le plus grand ſoin. J'ai eu pluſieurs exemples de malades vénériens qui pour n'avoir pas fait attention à cette circonſtance pendant l'uſage du mercure, ont ruiné leur ſanté & leur conſtitution pour pluſieurs années, & même pour toute leur vie. Lorſque les affaires ou des circonſtances indiſpenſables obligent le malade à ſortir par un tems très-froid ou humide & mal-ſain, il ne doit jamais s'y expoſer ſans être vêtu chaudement, ſans avoir une camiſolle de flanelle ou de toile de coton ſur ſa chair, & de bons bas de laine bien chauds.

L'on continue ainſi l'uſage du mercure, ſi aucun ſymptome particulier ne s'y oppoſe. Il faut que le malade prenne le bain chaud une ou deux fois par ſemaine, ſi ſa conſtitution eſt aſſez forte. Les tempéramens foibles & relâchés ne s'en accommodent point. Mais toutes les fois que le malade ſent dans ſa bouche un goût nauſéeux comme celui du cuivre, que ſon haleine eſt puante, qu'il y a tuméfaction aux gencives, que les dents ſont comme agacées, & qu'il ſe fait une ſécrétion de

ſalive ou de crachats plus abondante qu'à l'ordinaire ; il faut ſuſpendre auſſi-tôt l'uſage du mercure pendant quelques jours, mettre le malade dans un bain chaud, le frotter avec la broſſe, lui donner un léger purgatif, qu'on réiterera ſelon l'exigence du cas, & on lui fera éviter avec ſoin de s'expoſer au froid dans ces circonſtances. Si pendant l'uſage du mercure il paroît des ſymptomes d'une irritation générale, on le ſuſpendra pendant quelques jours, & l'on donnera à ſa place une doſe d'opium ; mais ſi les ſymptomes d'une diatheſe inflammatoire prévalent, on fera précéder la ſaignée.

Il faut continuer ainſi l'uſage du mercure comme je l'ai dit plus haut, juſqu'à ce que le virus ſoit totalement déraciné : ce qui doit être fait en vingt-cinq ou trente jours, ſi la maladie n'eſt pas d'ancienne date, & ſi les ſymptomes n'ont pas été très-violens. Mais ſi la maladie eſt invétérée, & ſi la peau & les os ſont grièvement affectés, il ne faudra quelquefois pas moins de trois mois pour opérer une guériſon complette & radicale.

C'eſt un point de jugement pratique des plus délicats de connoître ſi la vérole eſt

radicalement guérie ; & quand je dirai que l'inſouciance des malades & le défaut de connoiſſances de la part du Praticien relativement à cet article eſſentiel, ſont deux ſources fécondes d'inquiétudes & de douleurs, je n'avancerai rien que l'on ne voie journellement confirmé dans la pratique. Si nous étions en poſſeſſion d'un remede qui eût le pouvoir de rendre active la moindre particule de virus cachée dans le corps, & de nous mettre ainſi en état de découvrir ſa préſence, comme l'aimant décele la préſence du fer, il n'y auroit qu'à donner ce remede au moment où l'on penſe que le malade a pris aſſez de mercure. J'ai fait quelques expériences ſur ce ſujet, & j'ai tout lieu d'eſpérer que les réſultats ſeront ſatisfaiſans; mais comme je n'ai pas encore un aſſez grand nombre de faits authentiques pour les rendre certains, je n'en dois pas dire davantage ſur ce ſujet.

Auſſi-tôt que le mercure affecte la bouche du malade, l'on eſt aſſuré du point le plus eſſentiel : ſavoir, qu'il eſt entré dans la maſſe générale ; & cela eſt abſolument néceſſaire pour déraciner le virus qu'elle contient. La diſparition des ſymptomes vénériens internes,

internes, & encore plus celle des ſymptomes extérieurs, eſt un autre ſigne non équivoque de l'action que le mercure a exercée ſur le virus ſyphilitique. Si les ulceres vénériens qui étoient provenus de l'infection de la maſſe générale commencent à s'amender ou à ſe guérir, ſi les douleurs & les *tophus* des os commencent à diſparoître, &c. pendant l'uſage du mercure, on eſt ſûr qu'il a corrigé les effets du virus vénérien; mais l'on n'eſt pas encore aſſuré qu'il ait déraciné entierement toutes les particules de ce virus qui étoient répandues dans le corps. Pour y parvenir, il faut continuer le même uſage du mercure pendant quinze jours ou trois ſemaines après que tous les ſymptomes vénériens ont diſparu, & alors on peut en général être aſſez certain que le malade eſt radicalement guéri. J'ai obſervé pluſieurs ſujets qui ſupportoient à merveille l'uſage du mercure tant que la maladie ſubſiſtoit, tandis qu'au moment où le virus étoit déraciné, ils commençoient à le rebuter; & cet effet ſe trouvoit être l'indice qu'ils étoient radicalement guéris.

Mais il eſt à remarquer que quoique le virus vénérien ait été parfaitement déraciné

de la maſſe génerale, & que par conſéquent la maladie vénérienne ait été radicalement guérie, il ſe préſente dans la pratique beaucoup d'exemples d'exoſtoſes, de nodus ou tumeurs des os, procédant du virus vénérien, qui ſubſiſtent néanmoins tout le reſte de la vie, ſans aucun inconvénient ultérieur. Il eſt telle carie qui reſte ſouvent juſqu'à ce que la nature ſeule, ou aidée des ſecours de l'art, ait opéré l'exfoliation de l'os. On doit regarder les excroiſſances vénériennes qui reſtent après un traitement mercuriel, comme des maladies locales, & les détruire par des remedes locaux.

On a généralement obſervé, & je l'ai vu dans pluſieurs occaſions, que la maladie vénérienne cede plus aiſément à un bon traitement dans les régions & dans les ſaiſons chaudes & ſeches, que dans des circonſtances oppoſées ; & c'eſt-là vraiment ce qui a rendu Montpellier ſi fameux pour la guériſon des véroles les plus opiniâtres & les plus invétérées. C'eſt auſſi par cette raiſon que des perſonnes qui n'ont pas été guéries des maladies vénériennes à Pétersbourg ou à Stockholm, &c. trouvent quelquefois leur guériſon en Italie ou en Portugal ; & par la

même raiſon, elles y peuvent quelquefois ſupporter le mercure ſans le moindre inconvénient, juſqu'à ce qu'elles ſoient parfaitement guéries, tandis qu'elles pouvoient à peine en recevoir quelques grains dans les régions froides & humides, ſans tomber auſſi-tôt dans la ſalivation. J'ai vu pluſieurs exemples frappans en ce genre. Ce n'eſt pas qu'il y ait dans l'air du midi de la France, de l'Italie ou du Portugal, des particules balſamiques particulieres, ou que les Médecins de Montpellier ſoient plus habiles que ceux de Londres, de Stockholm, &c., comme ſouvent les malades le ſuppoſent; mais c'eſt tout ſimplement parce que l'athmoſphere y eſt chaude & ſeche, & quelquefois parce que le malade, qui auparavant étoit négligent, devient alors plus ſoigneux, & apporte une attention plus exacte à ſuivre les avis de ſon Médecin & de ſon Chirurgien. Cependant un Médecin habile eſt en état, dans quelque pays que ce ſoit, de mettre ſon malade dans la ſituation qu'il peut trouver néceſſaire pour guérir cette maladie, en le tenant, pendant quelques ſemaines ou quelques mois, dans un climat artificiel auſſi convenable pour lui que le climat naturel-

lement chaud de Montpellier, de Naples ou de Lisbonne.

Une autre circonſtance qu'il ne faut pas oublier, c'eſt de prévenir les malades qui paſſent par le mercure, des effets qu'il produit ſur l'or, comme anneaux, gallons, montres, &c. La négligence à cet égard peut quelquefois donner lieu à des découvertes déſagréables, que les perſonnes du ſexe ont principalement intérêt d'éviter.



CHAPITRE XII.

Des PRÉPARATIONS MERCURIELLES *en général.*

AVANT de m'occuper de l'examen des différentes préparations mercurielles, je crois faire plaiſir à mes Lecteurs en leur préſentant un tableau ſynoptique de toutes les préparations & compoſitions de mercure qu'on a inventées juſqu'à ce jour. J'ai arrangé les acides qui entrent dans les préparations ſalines du mercure, ſuivant la table des attractions électives que vient de publier M. Bergman, Profeſſeur de Chymie à Upſal.

TABLEAU de toutes les différentes PRÉPARATIONS & COMPOSITIONS MERCURIELLES connues juſqu'à ce jour.

I. PRÉPARATION par laquelle le mercure eſt ſimplement purifié.

* *Hydrargyrum purificatum.*

Mercurius crudus purificatus *officinarum.*

Argentum vivum purificatum. *Pharm. Lond.*
Anglis, Quickfilver, crude purified mercury; *Germanis*, Reines queckfilber; *Gallis*, Mercure pur.

II. PRÉPARATIONS dans lefquelles le mercure eft fimplement divifé.

1. Par les gommes ou mucilages; tels que la gomme arabique, la gomme adragant, &c.

* *Hydrargyrum gummofum.*

Mercurius gummofus de *Plenck*, qui en eft l'inventeur.

COMPOSITA.

* *Pilulæ ex hydrargyro gummofo.*

Pilulæ ex mercurio gummofo. *Plenck. Pharm. Chir.*
Solutio mercurialis gummofa. *Ibid.*
Mixtura mercurialis. *Pharm. Nofocom. S^ti. Georgii.*
Potio mercurialis. *Difpenfatorii Novi Brunfwicenfis.*
Lac mercuriale. *Plenck.*
Syrupus hydrargyri. *Pharmac. Suec.*

2. Par les réfines & baumes; tels que la térébenthine, le baume de copahu, &c.

* *Hydrargyrum terebinthinatum*, &c.

COMPOSITA.

* *Pilulæ ex hydrargyro terebinthinato.*
Pilulæ mercuriales. *L.*
Pilulæ mercuriales laxantes. *G.*
Pilulæ mercuriales fialagogæ. *Pharm. Danic.*
Injectio mercurialis. *Pharm. Edimb. pauperum.*

3. Par les huiles graffes, animales ou végétales; telles que la graiffe de

porc, la graisse d'oie, ou le beurre de cacao.

* *Hydrargyrum unguinosum.*

* *Unguentum hydrargyri.*

Unguentum ex hydrargyro cœruleum. *E.*

Unguentum mercuriale, seu unguentum Neapolitanum. *Pharmac. Austriaco-Provincialis.*

COMPOSITA.

α. Unguentum cœruleum fortius. *L.*

Unguentum cœruleum mitius. *L.*

Unguentum mercuriale. *D.*

β. Ceratum mercuriale. *L.*

γ. Emplastrum mercuriale. *O.*

Emplastrum ex hydrargyro. *E.*

Emplastrum ex gummi ammoniaco cum mercurio. *L.*

Emplastrum commune cum mercurio. *L.*

Emplastrum de ranis cum mercurio. *A.*

4. Par les terres calcaires; telles que la craie, les pattes d'écrevisses, &c.

Mercurius alkalisatus. *E.*

Pulvis mercurialis. *G.*

III. PRÉPARATIONS dans lesquelles le mercure est calciné par la chaleur & l'air.

* *Hydrargyrum calcinatum.*

Mercurius calcinatus. *L. S.*

Mercurius præcipitatus per se. *L.*

COMPOSITA.

* *Pilulæ ex hydrargyro calcinato.*

Pilulæ syphiliticæ. *Pharm. Nosoc. Sti. Thomæ.*

Pilulæ ex mercurio calcinato. *G.*

Pilulæ ex mercurio calcinato anodynæ. *G.*

IV. PRÉPARATIONS dans lesquelles le mercure est en partie divisé & en partie dissous.

1. Par le sucre candi, ou par les compositions saccharines, telles que la conserve de roses, de kinorrhodon, &c.

* *Saccharum hydrargyratum.*

COMPOSITA.

* *Bolus ex hydrargyro saccharato.*
Bolus cœruleus. *Th.*
Bolus mercurialis. *G.*

2. Par le miel.

* *Mel hydrargyratum.*

COMPOSITA.

Pilulæ Æthiopicæ. *E.*
Pilulæ mercuriales purgantes. *E. Paup.*
Pilulæ Bellosti.

3. Mercure combiné avec le soufre (les fleurs de soufre).

* *Hydrargyrum sulphuratum.*

a. Par simple trituration, ou par fusion.

* *Hydrargyrum sulphuratum nigrum.*
Æthiops mineralis. *O.*

COMPOSITA.

Pulvis Æthiopicus. *G.*

b. Par sublimation.

* *Hydrargyrum sulphuratum rubrum.*
Cinnabaris factitia, seu artificialis. *O.*

COMPOSITA.

Pulvis antilyſſus Sinenſis. *O.*

4. Mercure combiné avec le ſoufre d'antimoine.

a. Par ſimple trituration.

* *Sulphur antimonii hydrargyratum nigrum.* Æthiops antimonialis. *O.*

COMPOSITA.

Pilulæ Æthiopicæ. *E. D.*

b. Par ſublimation.

Sulphur antimonii hydrargyratum rubrum. Cinnabaris antimonii. *O.*

COMPOSITA.

Bolus Cinnabarinus. *G.*

5. Mercure combiné avec le ſoufre par précipitation.

[Voyez ci-deſſous *les Préparations avec l'acide vitriolique.*]

V. PRÉPARATIONS dans leſquelles le mercure eſt réduit ſous la forme d'un ſel ou d'une chaux métallique par les acides.

1. L'acide de la graiſſe. 2. L'acide du ſel marin. 3. L'acide du ſucre. 4. L'acide du ſuccin. 5. L'acide de l'arſénic. 6. L'acide de ſurelle. 7. L'acide phoſphorique. 8. L'acide vitriolique. 9. L'acide du ſucre de lait. 10. L'acide tartareux. 11. L'acide du citron ou limon. 12. L'acide nitreux. 13. L'acide ſpathique. 14. L'acide acéteux. 15. L'acide du borax. 16. L'acide du bleu de Pruſſe. 17. L'acide aërien.

1. Mercure combiné avec l'acide de la graiſſe ou du ſuif (acidum ſebi).

Hydrargyrum ſebinum.

2. Mercure combiné avec l'acide muriatique, ou l'acide du ſel commun ou marin.

* a. *Hydrargyrum muriatum.*

* *Hydrargyrum muriatum fortius* { Par ſublimation, ou par précipitation.

Mercurius ſublimatus corroſivus. *O.*
Mercurius ſublimatus albus. *O.*
Mercurius corroſivus albus. *S. L.*
Mercurius corroſivus viâ humidâ paratus. *Monnet.*

COMPOSITA.

Solutio ſublimati ſpirituoſa, *de Van-Swieten.*
Solutio mercurii ſublimati corroſivi. *E.*
Mixtura mercurialis. *S.*
Mercurius ſublimatus ſolutus. *G.*

* *Solutio hydrargyri ſaliti fortioris aquoſa.*
Pilulæ e mercurio corroſivo albo. *S.*

* *Lotio ſyphilitica flava, (lotio ex hydrargyro muriato fortiori.)*
Aqua phagedænica. *O.*
Liquor mercurialis. *A.*
Lotio mercurialis. *Th.*

Solutio ſublimati balſamica. *Plenck.*

* *Liquor ad condylomata.*
Aqua cauſtica pro condylomatibus. *Plenck.*

b. *Calx hydrargyri muriata.* C'eſt-à-dire, la chaux de mercure unie avec l'acide marin.

Par la ſublimation.

* *Hydrargyrum muriatum mitius.*

Mercurius dulcis (ſublimatione paratus). *O.*

Mercurius dulcis ſublimatus. *L.*

Calomel ſeu calomelas. *L.*

Aquila alba.

Panacea mercurialis.

Mercurius dulcis lunaris. *Schroeder.*

COMPOSITA.

Bolus mercurialis. *E.*

Bolus jalappæ cum mercurio. *Ibid.*

Bolus rhei cum mercurio. *Ibid.*

Pilulæ calomelanos. *G.*

Pilulæ Plummeri. *E.*

Pilulæ alterantes Plummeri. *O.*

Pilula depurans. *Th.*

Pulvis Plummeri. *O.*

Pilulæ mercuriales purgantes. *A.*

Pilulæ catarrhales purgantes. *D.*

Pilulæ laxantes cum mercurio. *Ibid.*

Pulvis e ſcammonio cum mercurio. *Th.*

* *Lotio ſyphilitica nigra, (lotio ex hydrargyro muriato mitiori).*

Lotio mercurialis. *G.*

Par précipitation.

a. De ſa diſſolution dans l'acide nitreux par le ſel commun.

* *Calx hydrargyri muriata Scheelii.*

Mercurius præcipitatus dulcis, *de Scheele* (*ſon inventeur*).

b. De ſa diſſolution dans l'acide muriatique par l'alkali végétal.

Mercurius præcipitatus albus. *L.*

c. De ſa diſſolution dans l'acide muriatique par l'alkali minéral.

Mercurius præcipitatus albus. *A.*

d. De ſa diſſolution dans l'acide muriatique par l'alkali volatil.

Mercurius præcipitatus albus. *E.*

e. De ſa diſſolution dans l'acide muriatique par le cuivre.

Mercurius præcipitatus viridis. *E.*

COMPOSITA.

Unguentum e mercurio præcipitato. *L.*

Linimentum mercuriale. *E. Paup.*

3. Avec l'acide ſaccharin.

Hydrargyrum ſaccharatum. *Bergman.*

4. Avec l'acide du ſuccin.

Hydrargyrum ſuccinatum. *Bergman.*

5. Avec l'acide arſénical.

Hydrargyrum arſenicatum. *Bergman.*

6. Avec l'acide de ſurelle blanche ou alleluia (oxalis acetoſella Linnæi).

Hydrargyrum oxalinum. *Bergman.*

7. Avec l'acide phoſphorique.

Hydrargyrum phoſphoratum. *Bergman.*

Par précipitation de ſa diſſolution dans l'acide nitreux par l'urine récente.

Roſa mineralis. *O.*

8. Avec l'acide vitriolique.

* a. *Hydrargyrum vitriolatum.*

Vitriolum mercurii. *O.*

Oleum mercurii. *O.*

b. *Calx hydrargyri vitriolata (flava).*

Turpethum minerale. *O.*

Mercurius emeticus flavus. *L.*

Mercurius flavus. *E.*

Mercurius præcipitatus luteus. *D.*

Turpethum nigrum. *O.*

c. Mercure précipité de ſa diſſolution dans l'acide nitreux par le foie de ſoufre ou par l'*hepar* calcaire.

Mercurius præcipitatus niger. *O.*

9. Avec l'acide du ſucre de lait.

10. Avec l'acide tartareux.

a. Hydrargyrum tartariſatum. *Bergman.*

b. Avec le tartre purifié, vulgairement appellé *crême de tartre* (*alkali végétal ſurſaturé d'acide tartareux.*)

* *Tartarus hydrargyratus.*

Terre feuilletée mercurielle du Docteur *Preſſavin* (ſon inventeur).

c. Mercure précipité de ſa diſſolution dans l'acide nitreux par l'acide tartareux.

* *Calx hydrargyri tartariſata flava; vulgo*, Pulvis Conſtantinus.

d. Mercure précipité de ſa diſſolution dans l'acide muriatique & dans l'acide tartareux par l'alkali fixe végétal.

* *Calx hydrargyri tartariſata alba; vulgo*, Pulvis argenteus.

11. Avec l'acide du citron.

Hydrargyrum citratum. *Bergman.*

12. Avec l'acide nitreux.

* *Hydrargyrum nitratum.*

A. Simplement diſſous.

* *Acidum nitri hydrargyratum.*

Solutio mercurii. *E.*

COMPOSITA.

Unguentum citrinum. *E. A. S.*

B. Evaporé & calciné par le feu.

* *Hydrargyrum nitratum rubrum.*

Mercurius corroſivus ruber. *L. E.*

Mercurius præcipitatus ruber. *O.*
Pulvis principis. *O.*
Mercurius corallinus. *L.*
Mercurius tricolor. *O.*
Panacea mercurii. *O.*
Arcanum corallinum. *O.*
Panacea mercurii rubra. *O.*

COMPOSITA.

Balſamus mercurialis. *Plenck.*
Unguentum ophtalmicum. *S[t]. Yves.*
Balſamum ophthalmicum rubrum. *D.*
Unguentum præcipitatum. *G.*
Unguentum ad lippitudinem. *Th.*
Unguentum mercuriale rubrum. *D.*
Unguentum pomatum rubrum. *D.*

C. Précipité de ſa diſſolution dans l'acide nitreux.

a. Par l'alkali volatil.

* *Hydrargyrum nitratum cinereum.*
Pulvis mercurii cinereus. *E.*
Turpethum album. *O.*
Mercurius præcipitatus dulcis. *O.*

COMPOSITA.

Gouttes blanches du Docteur Ward (mercure précipité de l'acide nitreux & rediſſous par le ſel ammoniac).
Syrop végétal.
Syrop de *Bellet.*

b. Par l'alkali volatil vineux, (ſpiritus ſalis ammoniaci vinoſus).
Turpethum nigrum.
Mercurius præcipitatus niger.

c. Par l'alkali fixe végétal.
Mercurius præcipitatus fuſcus. *Wurtz.*

d. Par le cuivre.
Mercurius præcipitatus viridis. *B.*

13. Avec l'acide du ſpath, (fluor mineralis).

Hydrargyrum fluoratum. *Bergman.*

14. Avec l'acide acéteux.

* Hydrargyrum acetatum. *Bergman.*

COMPOSITA.

Trochiſques ou pilules de *Keyſer.*

15. Avec l'acide du borax.

Hydrargyrum boraxatum. *Bergman.*

16. Avec l'acide du bleu de Pruſſe.

17. Avec l'acide aërien (air fixe).

Hydrargyrum aëratum. *Bergman.*

La plupart des préparations mercurielles que j'ai raſſemblées dans ce tableau ont été recommandées en différens tems par différens Chymiſtes & Praticiens, pour le traitement de la maladie vénérienne. Nous nous bornerons à examiner celles (marquées d'un aſtérique *) qu'on emploie principalement de nos jours, & qui ont ſoutenu leur réputation depuis qu'on a commencé à les introduire dans la pratique, ou qui ayant été découvertes de notre tems, ſemblent poſſéder des qualités propres à leur concilier la même confiance.

Les voici en peu de mots.

Le mercure, dans ſon état de crudité, trituré, ou comme on dit communément, *éteint* avec de la graiſſe ou des huiles, avec la gomme arabique, la térébenthine, la conſerve de roſes, &c.

Dans un état de diſſolution plus complette, trituré avec le ſucre candi, que j'ai cru devoir appeller alors *ſaccharum hydrargyratum.*

Uni avec le ſoufre, ſous le nom de *cinnabre* pour les fumigations.

Le mercure calciné ſeul (précipité *per ſe*) mieux appellé *hydrargyratum calcinatum.*

Le mercure diſſous par les différens acides, & formant avec eux des ſels métalliques; ou précipité de ces combinaiſons ſous la forme d'une chaux plus ou moins âcre. Savoir,

Avec l'acide muriatique: le ſublimé corroſif, auquel j'ai donné, dans le tableau, le nom plus convenable d'*hydrargyrum muriatum fortius*, afin de le diſtinguer, tant du calomel ou mercure doux, que j'ai appellé *hydrargyrum muriatum mitius*, que du mercure doux préparé par précipitation, ſuivant la découverte de M. Scheele, & que j'ai nommé *calx hydrargyri muriata Scheelii.*

Avec

Avec l'acide vitriolique : le turbith minéral, ou mercure émétique, ou précipité jaune (*calx hydrargyri vitriolata*).

Avec l'acide tartareux : le mercure tartarisé, *hydrargyratum tartariſatum*, qu'il faut diſtinguer de ce que j'appelle *tartarus hydrargyratus*, ou *terre feuilletée mercurielle* du Docteur Preſſavin de Paris, laquelle eſt une combinaiſon du mercure avec le tartre purifié ou *crême de tartre*.

Avec l'acide nitreux : l'*hydrargyrum nitratum*, dans ſon état de diſſolution étendue d'eau ; ou ſous une forme plus ſolide, comme dans le *ſyrop de Bellet*, & dans l'*onguent citrin*. Le *pulvis mercurii cinereus* de la nouvelle pharmacopée d'Edimbourg, lequel eſt du mercure diſſous dans l'acide nitreux & précipité par l'alkali volatil ; mais il n'eſt pas entierement privé de ſon acide, d'où il prend le nom d'*hydrargyrum nitratum cinereum*. Les gouttes blanches du Docteur Ward, dans leſquelles le mercure diſſous dans le même acide eſt précipité & rediſſous par le ſel ammoniac. *L'hydrargyrum nitratum rubrum*, improprement appellé *précipité rouge*, dans lequel le métal, après avoir été diſſous dans cet acide, a été

exposé à un certain degré de feu, au moyen duquel il a acquis cette couleur.

Et enfin avec l'acide acéteux : l'*hydrargyrum acetatum*, connu sous le nom de *pilules* ou *trochisques de Keyser*. Dans cette préparation, on met le mercure, au moyen d'une longue trituration, en état de s'unir avec cet acide.

On administre toutes ces différentes préparations sous diverses formes, comme de poudres, pilules, bols, dissolutions, lotions, injections, onguents, &c. quelques-unes pour l'usage extérieur, mais le plus grand nombre pour être prises intérieurement. Il est bon d'observer en général, que toutes les préparations mercurielles salines sont d'autant meilleures & plus sûres, qu'elles sont réduites en poudre plus subtile.



CHAPITRE XIII.

Des PRÉPARATIONS MERCURIELLES *en particulier.*

I. *Des* FRICTIONS MERCURIELLES.

DE toutes les différentes méthodes qu'on a découvertes jusqu'ici, pour le traitement de la maladie vénérienne, celle des frictions mercurielles est peut-être la plus efficace, de même qu'elle est la plus sûre & la plus douce. Cependant, pour que cette maniere d'appliquer le mercure produise de la maniere la plus prompte l'effet qu'on desire, il faut, non-seulement beaucoup d'habileté & une grande attention de la part du Praticien ; mais encore une obéissance très-stricte, & l'observance exacte du régime de la part du malade. Et l'on peut, dans le fait, en dire autant de l'usage de toutes les préparations du mercure.

Telle est la différence des constitutions, que quelques personnes seront plus affectées par un petit nombre de frictions, que d'autres, qui paroissent dans des circons-

tances parfaitement ſemblables, ne le ſont par vingt ou trente. Et ſi l'on continue de donner des frictions aux premieres, dans la vue d'en augmenter le bon effet, on court le riſque de faire naître au contraire des ſymptomes très-fâcheux, tels que la ſalivation, les vertiges, la chaleur fébrile, les tremblemens des extrémités, & les douleurs violentes & chroniques dans les articulations.

Lorſque les frictions produiſent l'effet qui leur eſt propre, ce traitement n'eſt accompagné d'aucun mauvais ſymptome; le malade eſt aiſément guéri ſans ſouffrir beaucoup pendant le tems des frictions, & ſans ſe trouver beaucoup affoibli dans la ſuite. Bien des perſonnes ſont délivrées à un certain point des ſymptomes de la maladie par quatre ou ſix frictions, quoiqu'il en faille quelquefois quatorze ou quinze pour produire cet effet.

Le mercure qu'on deſtine à cet uſage doit être très-pur. Et comme les Praticiens ne peuvent être certains de la pureté de celui qu'on vend dans les boutiques, ils doivent le purifier eux-mêmes. La plus grande partie du mercure dont nous nous ſervons vient

d'Idria, & paſſe par les mains des Hollandois qui ſavent le ſophiſtiquer avec des ſubſtances hétérogenes, ſans qu'il éprouve aucune altération ſenſible dans ſa fluidité & dans ſon brillant métallique. Mais tout Médecin qui a la ſanté de ſon malade à cœur, n'emploiera jamais du mercure, ſoit à l'intérieur, ſoit à l'extérieur, ſans s'être aſſuré qu'il eſt parfaitement pur. Car ſi l'on ſe ſert de ce métal dans un état d'impureté, on peut, non-ſeulement être trompé dans les effets qu'on s'en promet, mais encore cauſer beaucoup de mal à ſon malade. J'eſpere que d'après ces conſidérations mes Lecteurs excuſeront la digreſſion ſuivante.

Remarques ſur la ſophiſtication & ſur la purification du mercure.

On trouve dans les mines le mercure, ou natif : & dans cet état on l'appelle *mercure vierge ;* ou minéraliſé : & on lui donne alors le nom de *mine de mercure*, de laquelle on le ſépare enſuite par la diſtillation.

Ces mines de mercure ſont de pluſieurs eſpeces & ſous différentes formes. Le cin-

nabre natif eſt cependant celle qui contient la plus grande quantité de mercure. Quoique pluſieurs Auteurs recommandent le cinnabre natif comme remede, c'eſt une vérité de fait qu'il eſt ſouvent ſouillé par un mélange de particules hétérogenes. C'eſt conſéquemment courir des riſques, que d'employer le cinnabre natif, ſur-tout pour l'uſage intérieur. Quoiqu'il ſoit quelquefois plus beau dans ſa couleur que le cinnabre factice, on peut toujours compter plus ſûrement ſur ce dernier, pourvu toutefois qu'il ſoit bien préparé.

Le mercure, dans le cinnabre ou dans les autres mines de mercure, étant communément minéraliſé par le ſoufre, ou du moins maſqué par ce mixte, le procédé pour l'en ſéparer conſiſte à unir avec la mine de mercure, une ſubſtance qui ait une plus grande affinité avec le ſoufre qu'avec le mercure. Tels ſont, par exemple, les ſels alkalis, la terre calcaire, le fer, les ſcories de fer, &c. Si l'on mêle par conſéquent avec la mine de mercure l'une ou l'autre des ſubſtances que je viens de nommer (dont cependant on choiſit toujours la moins coûteuſe), & qu'on expoſe ce

mêlange à la diſtillation, cette ſubſtance s'unira avec le ſoufre, & le mercure ſe trouvant en liberté par ce moyen, s'élevera ſous forme de vapeurs, & paſſera dans le récipient.

L'intérêt a malheureuſement enſeigné aux commerçans l'art de ſophiſtiquer le mercure, en y mêlant du plomb, avec lequel il s'unit avec facilité. On parvient à rendre cette fripponnerie plus difficile à reconnoître, en y ajoutant du biſmuth; car l'amalgame qu'on forme par cette addition eſt beaucoup plus fluide, & conſerve beaucoup mieux le brillant métallique & argenté du mercure. Il eſt donc évident que la couleur & le brillant du mercure ne ſont pas toujours des ſignes certains de ſa pureté; & il ne faut nullement compter ſur la purification ordinaire du mercure, qui conſiſte à le faire paſſer par la preſſion à travers un ſac de peau; par la raiſon, que l'amalgame composé de mercure, de plomb & de biſmuth, eſt ſouvent ſi parfait, que, quoique l'alliage faſſe le quart de la maſſe entiere, il ne reſte cependant que très-peu de ces matieres hétérogenes dans le ſac de peau qu'a traverſé le mercure.

Le ſeul moyen aſſuré de purifier le mercure eſt la diſtillation. On regarde les vaiſſeaux de fer comme les plus convenables, parce que le fer eſt le ſeul métal avec lequel le mercure refuſe de s'unir ; & qu'il n'y a d'ailleurs aucun danger que les vaiſſeaux de fer ſoient briſés par le procédé, comme pourroient l'être ceux de verre, à raiſon ſur-tout de la grande expanſion que le mercure éprouve dans cette opération. Plus on fait monter haut le mercure avant qu'il ſe condenſe, plus on eſt sûr de le débarraſſer des particules de plomb, qui ne peuvent par ce moyen le ſuivre dans le récipient. Le vaiſſeau deſtiné à cette opération doit donc être un pot de fer avec un long col du même métal, pareil à un canon de mouſquet. Mais afin de condenſer mieux & plus aiſément le mercure qui s'éleve ſous forme de vapeurs, il faut que l'extrémité de ce tube, qui doit être recourbé, plonge de deux ou trois pouces dans du vinaigre. Par cette méthode, on obtient tout le mercure ſans perte ; la perſonne qui opere n'eſt expoſée à aucun danger ; & de plus, on dépouille parfaitement le mercure de toutes les particules de plomb

& de biſmuth qui pourroient être montées avec lui, & qui ſont ſolubles par le vinaigre, au lieu que le mercure ne l'eſt pas.

Voici les caracteres du mercure pur: 1°. il faut que lorſqu'on le verſe ſur une table de bois, il forme des globules qui conſervent toujours leur figure ſphérique, & ne s'étendent jamais en longueur comme un fil ou une ligne. 2°. Qu'il ne ſoit pas couvert d'une pellicule; mais que ſa ſurface ſoit brillante. 3°. Lorſqu'on l'agite avec de l'eau, il ne doit pas la rendre noirâtre & ſale. 4°. Lorſqu'on l'agite, ou qu'on le met en digeſtion dans du vinaigre, il ne doit pas lui communiquer un goût douceâtre. 5°. Etant mis ſur le feu dans une cuiller de fer, il doit s'évaporer en entier, ſans laiſſer rien après lui.

On prépare communément l'onguent mercuriel, en éteignant le mercure avec de la graiſſe de porc & de la térébenthine. Cette maniere de le préparer eſt très-ſujette à caution. Il produit bientôt, dans beaucoup de perſonnes dont la peau eſt tendre, des puſtules d'une eſpece inflammatoire qui ſont très-douloureuſes, & qui empêchent qu'on ne continue les frictions. Il eſt

donc plus avantageux de préparer l'onguent mercuriel pour cet objet, en triturant avec de la graiſſe de porc fraîche, lavée & nétoyée à pluſieurs repriſes & pendant pluſieurs jours avec de l'eau pure, le mercure purifié, ſans y ajouter de la térébenthine. Il faut continuer de triturer l'onguent pendant deux heures après que tous les globules de mercure ont diſparu, afin d'être certain qu'il ſoit dans la plus parfaite diviſion. On doit le tenir enſuite dans un lieu frais, non-ſeulement pour l'empêcher de devenir rance, mais auſſi pour éviter qu'il ne ſe fonde : ce qui procureroit la ſéparation, & par conſéquent la précipitation du mercure au fond du vaiſſeau.

Mais malgré cette précaution, on rencontre très-ſouvent des malades dont la peau paroît être d'une ſi grande irritabilité, qu'ils ne peuvent ſupporter l'application de l'onguent, lors même qu'il eſt préparé ſuivant la méthode que nous venons de décrire. La grande propenſité qu'a la graiſſe de porc à devenir rance, ſur-tout dans les ſaiſons & dans les régions chaudes, contribue beaucoup à occaſionner cette fâcheuſe irritabilité. Dans ces circonſtances, il eſt à pro-

pos de mêler avec l'onguent ci-dessus une petite quantité d'onguent de réglisse récemment fait, ou de préparer l'onguent mercuriel uniquement avec du mercure & du *beurre de cacao*, qui est l'huile butyreuse qu'on retire des noix de cacao, en les faisant bouillir avec de l'eau; ou bien l'on peut, au lieu d'onguent quelconque, employer le mercure divisé par le mucilage de gomme arabique. Alors, à la vérité, le procédé devient plus pénible & plus coûteux; mais le Praticien qui desire rendre le traitement facile & agréable à son malade, fait peu d'attention à des inconvéniens de cette espece.

On peut prévenir efficacement par cette méthode le prurit & les pustules qui proviennent de quelqu'une des causes dont nous venons de parler; sur-tout si après avoir eu l'attention de raser la partie sur laquelle on doit faire la friction, l'on a soin de ne pas frotter trop rudement avec la main dans les commencemens. Car ces pustules paroissent quelquefois provenir de ce qu'on a violemment tiraillé les poils dans des directions opposées : ce qu'il est

facile d'éviter par le moyen que nous venons de voir.

Quand on s'eſt déterminé à l'application des frictions mercurielles, les principaux objets qu'on doit avoir en vue, ſont, 1°. de diſpoſer le lieu où l'on va faire les frictions, pour que l'abſorption du mercure ſe faſſe le mieux qu'il eſt poſſible; 2°. de diſpoſer la ſurface du corps à tranſmettre le métal à travers ſes pores auſſi promptement qu'il eſt poſſible, après qu'il a produit les effets deſirés dans le ſyſtême, & prévenir ainſi la ſalivation & le dévoiement, ou empêcher qu'il ne s'arrête dans aucune des cavités du corps. Pour remplir ces différens objets, il eſt toujours à propos de preſcrire un purgatif avant de commencer les frictions, & de faire mettre le malade dans un bain dont la chaleur ſoit environ à 86 degrés du thermometre de Fahrenheit, pendant une demi-heure ou une heure. Après qu'il y ſera reſté un quart-d'heure, on le frottera par-tout le corps avec une broſſe, ou avec un morceau de flanelle & du ſavon, pour nétoyer la peau & l'adapter mieux au double objet dont nous venons de parler.

Il faut faire cette opération, si rien ne s'y oppose, un jour avant, ou le même jour que l'on commence les frictions, & la réitérer une ou deux fois par semaine pendant tout le tems qu'elles durent.

Le même soir, ou le lendemain du premier bain, avant de se mettre au lit, le malade doit commencer les frictions, en se frottant à la partie latérale interne ou externe de la cuisse ou de la jambe avec une drachme de l'onguent mercuriel, préparé comme nous l'avons prescrit ci-dessus. La friction doit être faite auprès du feu dans l'hiver, & il faut continuer de frotter doucement pendant une demi-heure ou une heure, jusqu'à ce que toute la dose y soit entrée. On couvrira ensuite la partie avec un linge arrêté par un bandage, ou bien le malade peut mettre un caleçon, ou une paire de bas, si la friction a été faite à la jambe. Les mêmes linges, &c. peuvent servir pour tout le tems du traitement : l'objet qu'on se propose en les mettant n'étant que d'empêcher les chemises & les draps de lit d'être salis & noircis par l'onguent.

Avant chaque nouvelle friction, on aura

ſoin de bien nétoyer la partie & d'enlever la graiſſe & la noirceur avec de l'eau chaude & du ſavon. Il vaut mieux que le malade ſe faſſe les frictions avec ſa propre main ; mais comme cette opération peut être fatiguante pour les gens réplets ou pour les perſonnes du ſexe, on peut dans ces cas mettre un domeſtique au fait de cette opération, & la lui faire exécuter avec un gant de veſſie de cochon. Je ne conſeillerois à perſonne de rendre ce ſervice à une autre, ſans ſe ſervir d'un gant pareil ; parce que j'ai vu des exemples de ſalivation produite chez des perſonnes qui avoient fait des frictions mercurielles avec leur main nue. D'ailleurs on ne peut être entierement certain de la quantité d'onguent qu'on introduit dans le corps du malade par les frictions, lorſqu'il y en a une partie d'abſorbée par la main du ſerviteur.

Après la premiere friction, il faut obſerver attentivement ſi le mercure occaſionne quelque dérangement dans le corps ; & ſi cela arrive, il faut attendre pendant deux jours, en ayant ſoin que le malade obſerve le même régime, qu'il ſoit bien vêtu, & qu'il garde ſon appartement, ſur-tout ſi le

climat eſt froid, ou ſi c'eſt dans une mauvaiſe ſaiſon.

Si au bout de deux jours, le malade ne s'apperçoit d'aucun ſymptome déſagréable, il faut faire la ſeconde friction de la même maniere que la premiere. Le lendemain il faut l'omettre encore, & ſi alors il n'en réſulte aucun mauvais effet, les frictions peuvent être continuées chaque jour, le matin ou le ſoir, ſans interruption, à moins qu'il ne ſurvienne quelqu'accident. Cependant il faut changer l'endroit de la friction, tous les jours ou de deux jours l'un, afin d'éviter l'irritation de la peau, & d'empêcher qu'il n'y ſurvienne des puſtules. Si après cinq ou ſix frictions, l'on trouve que la conſtitution du malade ſupporte le mercure, & qu'il n'éprouve ni fievre, ni diarrhée, ni ſalivation, ni ſueurs immodérées, on peut employer à chaque friction deux drachmes d'onguent, ſur-tout ſi les ſymptomes vénériens ſont opiniâtres.

Dans cet état des choſes, lorſque la ſaiſon eſt belle, ou même ſi elle n'eſt pas extrêmement froide & humide, le malade peut ſortir tous les jours pendant l'uſage des frictions, pourvu qu'il ſoit vêtu chau-

dement, & qu'il évite le vent froid & surtout l'air de la nuit; mais il doit prendre bien garde de ne pas laisser arrêter sa transpiration; & par conséquent, si le tems est froid & humide, il vaut mieux qu'il reste chez lui dans une chambre chaude, & qu'il tâche, autant qu'il est possible, de ne pas souffrir de froid. Dans la mauvaise saison, le malade portera des bas de laine & une camisolle de flanelle sur la peau ou sur la chemise, selon les circonstances.

Pendant tout le tems des frictions, on continuera, s'il est possible, l'usage des bains chauds, une ou deux fois par semaine, comme nous l'avons déja prescrit, & l'on continuera de cette maniere jusqu'à ce que la santé du malade soit parfaitement rétablie. C'est ce qui arrivera au moyen de trente ou trente-cinq frictions, si les parties molles sont les seules qui aient été affectées; mais si c'est une vérole confirmée ou d'ancienne date, de sorte que les os soient affectés; il en faudra absolument cinquante, soixante, ou même soixante-dix pour opérer une guérison parfaite & radicale; mais il est hors de doute que cela doit varier suivant la constitution du malade.

Il

Il ſe préſente ici une obſervation très-eſſentielle, tant pour le malade que pour le Médecin. C'eſt qu'il ne faut jamais regarder comme une preuve aſſurée de la guériſon radicale, la ſimple ceſſation des ſymptomes. On doit dire aux malades, dès le commencement, ſur-tout ſi ce ſont des perſonnes du ſexe, que le ſoulagement des douleurs & la diminution des ſymptomes de la vérole ſont des choſes très-différentes de la deſtruction totale du virus & de la guériſon radicale de la maladie. On peut ſouvent produire les premiers effets en trois ou quatre jours, au moyen d'un très-petit nombre de frictions; au lieu qu'il faudra quelquefois tout autant de mois pour produire les derniers. Il arrive quelquefois à cet égard, lorſqu'on ceſſe les frictions auſſitôt que les ſymptomes diſparoiſſent, la même choſe que lorſqu'on abandonne le quinquina dans les fievres intermittentes, auſſi-tôt que la fievre eſt coupée. Elle revient bientôt, quoique peut-être ſous un type différent; au lieu qu'en continuant plus long-tems de donner le quinquina, on s'aſſure d'une guériſon parfaite, & l'on s'affranchit de la crainte des rechûtes.

Il faut donc, pour l'intérêt des malades, continuer l'uſage du mercure auſſi long-tems qu'il eſt néceſſaire. Mais c'eſt ici que le Praticien doit donner des preuves de ſon jugement & de ſon expérience.

Lorſque le malade, pendant les frictions, ou pendant qu'il prend du mercure de toute autre maniere, s'apperçoit que ſes gencives commencent à ſe gonfler, que ſon haleine devient puante, & que l'intérieur de la gorge lui fait mal; ou lorſqu'il crache plus fréquemment que de coutume, il faut auſſi-tôt ſuſpendre l'uſage du mercure juſqu'à ce que ces ſymptomes diſparoiſſent; & alors on peut le continuer de nouveau. Mais je penſe qu'il eſt à propos de pouſſer d'abord les frictions un peu vivement, ſi le malade peut d'ailleurs les ſupporter, juſqu'à ce que la bouche ſoit un peu affectée. Parce que l'on eſt aſſuré par-là que les frictions ont eu leur effet convenable, & que le mercure a été abſorbé dans le ſyſtême.

La plupart des malades éprouvent, comme je l'ai déja dit, un certain ſoulagement après quelques frictions; mais il en eſt, & ce ſont ſur-tout ceux qui ont les

os affectés de tophus, de caries, &c. dans lesquels on n'observe aucune rémission des symptomes, jusqu'à ce qu'ils aient reçu quinze ou vingt frictions. Et quelquefois, dans cet état de la maladie, il faut jusqu'à dix-sept onces d'onguent mercuriel pour opérer une guérison complette.

Dans tous les cas de cette espece, il faut tâcher de faire exhaler le mercure par la transpiration; mais on ne doit pas exciter des sueurs abondantes, de crainte qu'elles n'affoiblissent le malade, ou ne le jettent dans la phthysie; sur-tout chez ceux qui sont cachectiques, ou d'une constitution délicate. Lorsqu'on trouve le corps naturellement disposé à la salivation ou aux sueurs immodérées, il faut procéder avec la plus grande circonspection. Dans ce cas, le malade doit rester chez lui, sur-tout pendant le mauvais tems, dans une chambre modérément chaude, sans être trop couvert, sur-tout à la tête ou au col. La température qu'il faut donner à la chambre pendant l'hiver est entre les 75e & 78e degrés du thermometre de Fahrenheit. Et si dans cette saison, il étoit obligé de sortir, il doit porter toujours une camisolle de

flanelle ſous ſa chemiſe. Mais lorſque le tems eſt beau & ſec, je ſuis d'avis que ces malades ſortent; car j'ai trouvé dans bien des cas, que la jouiſſance de l'air libre & pur contribue à empêcher la ſalivation. Ces précautions ſont inutiles dans les climats chauds ou dans la belle ſaiſon. Si le malade eſt foible, on peut lui donner avec ſuccès depuis un ſcrupule juſqu'à une drachme de quinquina dans du lait matin & ſoir.

J'ai communément réuſſi par ces moyens à prévenir les mauvais effets du mercure dont j'ai parlé ci-deſſus; ainſi qu'à l'empêcher de s'enfuir par les ſelles : circonſtance à laquelle on doit toujours faire beaucoup d'attention pendant un traitement mercuriel; car lorſque les remedes mercuriels occaſionnent le dévoiement, ils ne ſont plus abſorbés dans la maſſe & ils n'ont que peu ou point d'effet contre la maladie. J'ai vu pluſieurs malades traités de cette maniere, qui après avoir pris, pendant ſix ſemaines ou deux mois, du mercure qui leur avoit donné une diarrhée continuelle durant tout cet intervalle, ſe trouvoient à la fin du traitement à peu

près dans le même état qu'au commencement. Il arrive dans ce cas exactement la même chose que lorsque par défaut de ménagement on a imprudemment excité la salivation. Le mercure alors, quoique absorbé dans le système, semble s'écouler par les glandes salivaires dans la même proportion qu'on l'introduit, sans produire dans le corps ces effets salutaires qui sont indispensables pour déraciner le virus vénérien, & pour completter la guérison. Les sueurs immodérées occasionnées par le mercure paroissent avoir les mêmes inconvéniens.

II. *Des Fumigations mercurielles.*

J'ai peu de chose à dire sur ce sujet. Les fumigations mercurielles ne sont maintenant plus en usage pour guérir la vérole; mais elles nous fournissent souvent un remede très-efficace contre des maladies vénériennes locales. On met pour cet effet du cinnabre sur des charbons ardens, & l'on conduit la fumée qui s'en éleve à la partie affectée, par le moyen d'un entonnoir adapté à cet usage.

III. *Des Préparations mercurielles salines & autres.*

Le *mercure gommeux*, (*hydrargyrum gummoſum*) eſt une préparation mercurielle douce, dans laquelle le mercure crud ſe trouve diviſé par le moyen de la gomme arabique. M. Plenck, inventeur de cette préparation, la preſcrivit d'abord délayée dans l'eau ſous la forme d'une mixture; mais cette forme s'étant trouvée incommode, à cauſe que le mercure ne demeuroit pas ſuffiſamment ſuſpendu, il propoſa, il y a quelque tems, de réduire ce médicament en pilules. Il ordonne pour cet effet qu'on triture deux gros de mercure parfaitement purifié avec trois gros de gomme arabique en poudre & ſuffiſante quantité de conſerve de mûres de ronce, dans un mortier de marbre, juſqu'à ce que le mercure ait diſparu; qu'enſuite après avoir continué la trituration pendant une heure de plus, on mêle la maſſe avec une demi-once de mie de pain blanc pour la former en pilules de trois grains chacune, & qu'on faſſe prendre au malade ſix de ces pilules matin & ſoir. Cette forme eſt ſans doute moins

incommode; mais elle eſt encore ſujette à un autre inconvénient, qui eſt que ces pilules, comme toutes celles qui ſont faites avec de la mie de pain, deviennent ſi dures, lorſqu'on les garde un peu long-tems, qu'il arrive fréquemment qu'elles paſſent dans l'eſtomac ſans s'y diſſoudre, & ſortent par les ſelles ſous la même forme globulaire qu'elles avoient lorſqu'on les a priſes. On peut prévenir à la vérité cette objection en les préparant de frais tous les deux ou trois jours; & moyennant cette attention, on doit les regarder comme une acquiſition très-précieuſe pour notre pharmacopée ſyphilitique. Un bol compoſé de cinq à dix grains de mercure éteint dans une ſuffiſante quantité de conſerve de roſes, ou de confection cordiale, &c. peut, ſuivant les circonſtances, remplir le même objet.

Le mercure diviſé par le moyen de quelque baume ſeroit un remede auſſi agréable qu'utile en bien des cas. On a fait une tentative de ce genre dans les pilules de mercure térébinthiné, dans leſquelles on unit une once de mercure avec une once & demie de térébenthine. Mais outre que la trituration eſt très-ennuyeuſe : ce à quoi

l'on pourroit obvier en y ajoutant quelques gouttes d'huile de térébenthine ; cette composition eſt quelquefois très-propre, ainſi que toutes les autres préparations mercurielles ſalines, à exciter des tranchées & à donner le dévoiement. Il eſt hors de doute que cet effet provient de la mauvaiſe qualité de la térébenthine ; il faut donc choiſir la meilleure pour cet objet. Et ſuivant les circonſtances, on pourroit eſſayer, au lieu de la térébenthine, le baume de Giléad, ou le baume de Canada, unis avec quelque poudre végétale, & donner cette compoſition à prendre tous les ſoirs ſous la forme d'une pilule de cinq à ſept grains.

Le *ſaccharum hydrargyratum*, ou mercure trituré avec deux ou trois fois ſon poids de ſucre candi, eſt en bien des cas un remede excellent ; tant à prendre intérieurement que pour les uſages extérieurs. La doſe, à l'intérieur, eſt de quatre à huit grains par jour, ſous la forme de poudre, pilules, ou trochiſques.

J'ai conſtamment obſervé que le précipité *perſe* ou mercure calciné, (*hydrargyrum calcinatum*,) eſt ſujet à donner des tranchées : ce qu'on peut éviter à certains

égards, en le donnant tous les ſoirs à la doſe d'un demi grain avec un grain d'opium ſous la forme de pilule.

L'*hydrargyrum acetatum*, connu ſous le nom de *pilules* ou *trochiſques de Keiſer*, a fait grand bruit en France dans ces derniers tems. On l'a recommandé comme le meilleur & le plus ſûr de tous les remedes pour guérir les maux vénériens de l'eſpece même la plus invétérée & la plus opiniâtre; ſans jamais occaſionner la ſalivation, ou produire aucun de ces mauvais ſymptomes qui quelquefois accompagnent l'uſage des autres préparations mercurielles. Le tems & l'expérience ont cependant fait voir que ce remede manquoit quelquefois de guérir les maladies vénériennes, & qu'il produiſoit ſouvent les mauvais effets qu'on reproche aux autres remedes mercuriels. En effet, tant que le mercure n'aura pas changé de nature, il fera ſaliver s'il n'eſt pas adminiſtré avec prudence, ou ſi les malades n'obſervent pas les régles qui leur ſont preſcrites. D'ailleurs il ne peut pas ſe faire que dans le nombre de malades auxquels on donne ce remede, il ne s'en rencontre pluſieurs pour leſquels il ne ſera pas

auſſi efficace qu'on l'a prétendu. Tout Médecin qui a quelque pratique des maladies vénériennes doit avoir rencontré des cas où une préparation mercurielle n'ayant produit que peu ou point d'effet, une autre qu'on eſſaye enſuite réuſſit au-delà de toute eſpérance. Nous ne ſommes point en état de rendre raiſon de ces différences, & nous ne connoiſſons pas aſſez parfaitement la nature du corps humain pour les prévoir *à priori.* Les pilules de Keyſer ſont une préparation mercurielle ſaline, dans laquelle le mercure, après avoir été diviſé par une longue trituration, eſt enſuite diſſous dans le vinaigre. Elles peuvent par conſéquent produire quelquefois de très-bons effets & guérir parfaitement la maladie ſyphilitique auſſi bien que les autres préparations mercurielles, tandis que dans d'autres occaſions elles peuvent être moins utiles ou même nuiſibles (1).

---

(1) L'*hydrargyrum acetatum*, qu'on fait en mêlant une diſſolution d'*hydrargyrum nitratum* dans l'eau avec une diſſolution de ſel diurétique ou terre foliée de tartre, *alkali vegetabile acetatum*, eſt une préparation ingénieuſe & peut-être beaucoup meilleure que celle de Keyſer. Elle contient certainement plus de mercure que celle-ci, parce que les métaux ne peuvent ſe diſſoudre dans les acides qu'à proportion qu'ils perdent leur phlogiſtique;

Nous appellons *hydrargyrum tartariſatum* une combinaiſon du mercure avec le ſimple acide du tartre, afin de le diſtinguer du *tartarus hydrargyratus* inventé à Paris, par le Docteur Preſſavin, qui lui a donné le nom de *terre feuilletée mercurielle*. Cette derniere préparation eſt une combinaiſon du mercure avec le tartre purifié, ou crême de tartre, qui eſt un ſel moyen composé de l'alkali végétal ſurſaturé de l'acide tartareux. Ces deux préparations ſont de nature à-peu-près analogue avec celle qui précede; quoiqu'elles lui ſoient peut-être préférables à quelques égards.

On a employé l'*hydrargyrum nitratum*, ou mercure uni avec l'acide nitreux, ſous différentes formes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Pour l'uſage extérieur, on ſe ſert de la diſſolution étendue d'eau, comme d'un déterſif, & c'eſt un très-bon remede pour les chancres, &c. La même diſſolution faite avec une once de mercure ſur

---

& dans la préparation dont je parle, le mercure eſt mieux calciné par l'union qu'il a déja contractée avec l'acide nitreux : ce qui le rend ſoluble dans l'acide acéteux, auſſi-tôt que l'acide nitreux dégagé du mercure par l'alkali fixe végétal, laiſſe le premier en liberté d'agir ſur le mercure.

trois onces d'acide nitreux, & unie pendant qu'elle eſt encore chaude avec une livre de graiſſe de porc par une trituration exacte, fournit, ſous le nom d'*unguentum citrinum*, un des remedes les plus efficaces que je connoiſſe pour les affections vénériennes opiniâtres de la peau. Le précipité rouge, *hydrargyrum nitratum rubrum*, qu'on prépare avec la même diſſolution expoſée au feu juſqu'à ce que le réſidu ait acquis cette couleur, eſt d'une nature corroſive, & ne s'emploie conſéquemment que comme un cauſtique, dont on ſaupoudre les ulceres vénériens. On donne communément à l'intérieur l'*hydrargyrum nitratum* depuis un demi grain juſqu'à un grain dans une pinte de quelque décoction appropriée.

Les gouttes blanches du Docteur Ward, qui ont eu de la réputation, ne ſont autre choſe que le mercure diſſous par l'acide nitreux, précipité & rediſſous, par le moyen du ſel ammoniac.

Mais l'*hydrargyrum nitratum cinereum* de la nouvelle Pharmacopée d'Edimbourg, appellé par le Docteur Black qui l'a inventé, *pulvis mercurii cinereus*, eſt une

des préparations mercurielles ſalines les plus douces; & on peut le donner à la doſe d'un grain tous les ſoirs, & même au beſoin deux fois par jour. Voici la maniere de le préparer.

Prenez du mercure, de l'acide nitreux affoibli: de chaque, égales quantités en poids.

Lorſque le mercure eſt diſſous, il faut étendre la diſſolution avec de l'eau pure, & y verſer enſuite autant d'alkali volatil fluor (*ſpiritus ſalis ammoniaci*) qu'il en faut pour ſéparer le mercure de l'acide ; il faut après cela laver avec de l'eau pure la poudre griſe qui s'eſt précipitée & la ſécher.

Le ſirop de Bellet, qu'on appelle communément *ſirop végétal*, compoſition vantée & dont on fait un ſecret en France, n'eſt, à ce que j'ai appris de perſonnes dignes de foi, que du mercure précipité de l'acide nitreux par l'alkali fixe végétal, & enſuite diſſous dans l'éther vitriolique, mêlé avec quelque ſirop agréable au goût.

Je vais maintenant m'occuper de la préparation mercurielle que le célebre Van-Swieten a recommandée le premier. C'eſt le ſublimé corroſif, *mercurius ſublimatus*

corrosivus, ou comme j'aimerois mieux l'appeller dans le langage plus exact de la chymie, *hydrargyrum muriatum (fortius)*. Ce remede excita, il y a quelques années, l'attention de toute l'Europe. Il étoit prôné par quelques-uns comme un remede excellent, très-efficace contre les symptomes les plus invétérés, & les modifications les plus rebelles de la maladie vénérienne. On le recommandoit particulierement dans les éruptions cutanées, & dans les affections vénériennes des os; pendant que d'autres s'élevoient contre, & l'accusoient de produire souvent les plus mauvais effets, sans jamais guérir radicalement la maladie. Les deux partis paroissent avoir été trop loin, tant sur la louange que sur le blâme. J'ai vu des cas où ce remede a parfaitement guéri les affections vénériennes les plus invétérées & les plus rebelles. Tandis que dans d'autres il produisoit les plus mauvais effets, tels que le dégout des alimens, les tranchées, le dévoiement, la céphalalgie, la fievre, les anxiétés, l'oppression de poitrine, & même le crachement de sang; sans guérir, ou même sans paroître avoir la moindre action sur la maladie primitive;

mais j'ai fréquemment obſervé que ce remede mitige pour l'ordinaire très-promptement les plus fâcheux ſymptomes de la maladie vénérienne, ſans opérer une guériſon radicale; même après qu'on en a fait uſage pendant un tems très-conſidérable; & je ſuis porté maintenant à penſer, que le ſublimé corroſif doit la grande réputation qu'il eut d'abord, à cette propriété d'adoucir ſouvent les ſymptomes d'une maniere ſi remarquable.

Quoiqu'il ſoit certain, après tout, qu'il eſt des conſtitutions qui ne ſupporteront jamais ce remede ſans danger, il me paroît cependant aſſez probable, d'après les obſervations que j'ai été en état de faire, que les mauvais effets qu'on a attribués au ſublimé corroſif ſont quelquefois provenus de ce qu'il étoit mal préparé, ou de ce qu'on l'avoit pris à des doſes immodérées, ou de quelque défaut de jugement pratique dans les perſonnes de l'art qui l'avoient adminiſtré. D'après cela, quoique je n'aime point à employer des remedes violens quand je puis opérer la guériſon par des moyens plus doux, je dois convenir qu'il ſe préſente quelquefois dans la pratique

des cas où les ſymptomes ſont tels qu'ils exigent l'uſage des remedes les plus puiſſans; ne fut-ce que dans l'unique objet d'obtenir un ſoulagement prompt, quoique momentané. Dans des occaſions pareilles, il eſt quelquefois extrêmement à propos d'avoir recours au ſublimé corroſif; quoique j'aie des raiſons de croire que ces cas ſont beaucoup moins fréquens qu'on ne le penſe communément. Mais en tout état de cauſe, il faut conſidérer attentivement la conſtitution du malade avant de recourir à ce remede. S'il eſt d'une conſtitution forte, & que ſes poumons ſoient ſains, on peut en ſûreté eſſayer le ſublimé corroſif en prenant les précautions néceſſaires relativement à ſa doſe & à la maniere de l'adminiſtrer. Mais je ne voudrois jamais l'ordonner lorſque le malade eſt d'une conſtitution foible, délicate, irritable, ou lorſqu'il a la poitrine étroite, ou lorſqu'il a été précédemment attaqué d'une hémophthyſie ou de quelqu'autre maladie du poumon; car j'ai toujours obſervé que ces malades ſe tròuvoient mal de l'uſage du ſublimé corroſif. J'ai même vu des gens qui paroiſſoient d'une forte conſtitution être

être affectés de la même maniere par ce remede; c'est pourquoi il est toujours nécessaire d'être circonspect en le mettant en usage. On ne doit jamais commencer par en donner plus d'un quart de grain, ou tout au plus un demi grain par jour, en dissolution dans du lait, ou dans de l'eau d'orge, ou dans une décoction de salsepareille. Lorsqu'on le donne de cette maniere, si le sujet est propre à le supporter, il n'est pas à craindre qu'il produise de mauvais effets, ou du moins que l'usage en devienne dangereux; sur-tout si on l'administre dans la belle saison ou dans un climat chaud. Il faut d'ailleurs se souvenir toujours, quand on emploie le sublimé corrosif, qu'on ne sauroit être trop attentif au choix de ce remede, & que malgré le plus grand soin & la plus grande exactitude dans la préparation de cette substance active, il n'est presque jamais possible de l'obtenir du même degré de force, quoique l'on suive toujours précisément le même procédé. Dans tous les cas, il faut par conséquent ordonner au malade d'en cesser l'usage, dès qu'on s'apperçoit de quelqu'un des mauvais symptômes dont nous avons

fait mention ci-deſſus. On le trouve quelquefois ſophiſtiqué avec de l'arſénic dans le commerce : ce qu'on peut découvrir en le mêlant avec de l'eau de chaux ; car dans ce cas il préſente une couleur noire ; au lieu que quand il eſt pur, il donne avec la même eau un précipité de couleur orangée, auquel on donne le nom de *lotio ſyphilitica flava*, ſi l'on a mis une drachme de ſublimé corroſif dans une livre d'eau de chaux. D'ailleurs lorſqu'il eſt pur, ſa texture doit paroître rayonnée, au lieu qu'il a plutôt l'air granulé lorſqu'il eſt ſophiſtiqué.

L'hydrargyrum muriatum (mitius), ou encore plus proprement, *calx hydrargyri muriata*, communément appellé *mercure doux*, *mercure ſublimé doux*, *aquila alba*, *calomel*, *panacée mercurielle*, *&c.* eſt une préparation plus douce que le ſublimé corroſif ; mais c'eſt encore une préparation âcre, & par-là très-propre à cauſer des tranchées & à s'évacuer par les ſelles. D'ailleurs, comme ſa maniere d'agir dépend beaucoup de l'exactitude de ſa préparation, & d'autres circonſtances dont nous ne ſommes pas les maîtres, il ne faut pas compter beaucoup ſur ſon efficacité pour guérir la vérole. En

effet, le mercure doux, dans les différens pays, dans les différentes boutiques du même pays, & même dans les mêmes boutiques en différens tems, eſt un remede très-différent. Par cette raiſon, quoiqu'on ne puiſſe pas nier que bien des perſonnes n'aient été guéries de la maladie vénérienne par ce remede, je ne l'emploie jamais à l'intérieur que comme un purgatif mercuriel. Cependant comme il peut être excellent pour des applications topiques, & comme M. Scheele a parfaitement levé toutes les difficultés auxquelles il étoit ſujet, au moyen de ſa nouvelle méthode de le préparer par la voie humide (1), je crois faire plaiſir au plus grand nombre de mes Lecteurs, en leur donnant ici la deſcription exacte du procédé de M. Scheele.

« Il faut mettre une demi-livre de mercure & la même quantité d'eau-forte pure dans un petit vaiſſeau à long col, dont on bouchera l'orifice avec du papier. On placera ce vaiſſeau dans un bain de ſable chaud; & quelques heures après, lorſque l'acide

(1) On a inféré depuis peu cette méthode dans les *Actes de Stockholm.*

ne donnera plus aucun ſigne d'action ſur le mercure, il faut augmenter le feu au point que la diſſolution ſoit prête à bouillir. On continuera le même degré de chaleur pendant trois ou quatre heures, en ayant ſoin de remuer le vaiſſeau de tems en tems; & enfin, il faut laiſſer bouillir doucement la diſſolution pendant un quart-d'heure. On aura fait diſſoudre dans le même-tems quatre onces & demie de beau ſel commun dans trois ou quatre pintes d'eau. Il faut verſer cette diſſolution bouillante dans un grand vaiſſeau de verre, & y mêler peu-à-peu la diſſolution de mercure dont nous venons de parler, auſſi dans un état d'ébullition, en ayant ſoin de tenir le mêlange dans un mouvement perpétuel. Lorſque le dépôt ſera repoſé, il faut décanter la liqueur claire qui eſt au deſſus; après quoi, on le lavera pluſieurs fois avec de l'eau chaude, juſqu'à ce qu'il ceſſe de communiquer aucun goût à l'eau. Il faut mettre à égoutter ſur un filtre le précipité qu'on aura obtenu par cette méthode, & le ſécher enſuite à une chaleur modérée ».

« On pourroit ſuppoſer que lorſque l'acide nitreux ceſſe de faire efferveſcence

avec le mercure, il en eſt ſaturé : mais il s'en faut de beaucoup que cela ſoit ainſi ; car l'acide, lorſqu'on augmente la chaleur, eſt encore capable d'en diſſoudre une quantité conſidérable ; mais avec cette différence que le mercure eſt calciné par l'acide au commencement du procédé, & qu'enſuite il eſt diſſous ſous ſa forme métallique. Ce qui le prouve, c'eſt que non-ſeulement il s'éleve alors plus de vapeurs élaſtiques, mais encore qu'en y ajoutant de l'alkali cauſtique, fixe ou volatil, on obtient un précipité noir ; au lieu que quand la diſſolution ne contient que du mercure calciné, le précipité qu'on obtient par cette addition eſt de couleur jaune. Si l'on diſtille à un feu doux ce précipité noir, il s'éleve ſous la forme de mercure coulant, & laiſſe dans la cornue une poudre jaune qui n'eſt autre choſe que la portion de mercure qui a été calcinée par l'acide nitreux au commencement de l'opération ».

« Il eſt néceſſaire de faire bouillir la diſſolution de mercure pendant environ un quart-d'heure, pour tenir l'*hydrargyrum nitratum* dans un état de liquidité, parce qu'il eſt très-diſpoſé à cryſtalliſer. Il reſte

ordinairement du mercure non-diſſous; mais il vaut toujours mieux en mettre trop que trop peu, parce que plus la diſſolution contient de ſubſtance métallique, plus on obtient de mercure doux ».

« On doit verſer la diſſolution mercurielle en petite quantité à la fois, & avec précaution, dans la diſſolution de ſel, pour empêcher qu'il n'y tombe en même-tems aucun globule du mercure qui n'eſt pas diſſous ».

« Deux onces de ſel commun ſuffiroient pour précipiter tout le mercure; mais ſi l'on n'en emploie que cette quantité, il peut facilement arriver qu'il s'attache à ce précipité quelque particule de ſublimé corroſif ſuperflu, que l'eau ſeule eſt incapable d'en ſéparer complettement. C'eſt-là, ſans doute, ce qui eſt cauſe que le mercure précipité blanc eſt toujours corroſif. J'ai trouvé que le ſel commun a, comme le ſel ammoniac, la propriété de diſſoudre une grande quantité de ſublimé corroſif. C'eſt pourquoi j'emploie quatre onces & demie de ſel commun, afin de ſéparer entierement le ſublimé corroſif de mon précipité ».

« Si l'on conſidere de quelle maniere on

obtient le mercure doux par la voie ſeche dans la ſublimation, on ne trouvera point difficile de donner l'ætiologie de ce nouveau procédé ».

« Le ſublimé corroſif (*mercurius corroſivus albus*) eſt un ſel moyen, compoſé, comme tout le monde ſait, de l'acide marin combiné avec la chaux de mercure. Ce ſel eſt capable de diſſoudre une bonne quantité de mercure ſous ſa forme métallique; mais il faut, pour cet effet, que les molécules les plus fines de l'un & de l'autre s'uniſſent réciproquement : c'eſt ce qui arrive lorſque par le moyen de la chaleur ils ſont tous deux réduits en vapeurs. La même choſe ſe préſente dans le procédé que nous venons de décrire. La diſſolution dont j'ai parlé en premier lieu contient la chaux de mercure & le mercure même, réduits à leurs plus petites molécules. Si nous ajoutons de l'acide marin ou (pour éviter la dépenſe) du ſel commun, l'acide marin s'unira avec la chaux de mercure, & le réſultat de cette union ſera un vrai ſublimé corroſif : & comme la diſſolution contient auſſi du mercure dans ſon état métallique, celui-ci attirera immédiatement autant de ſublimé

corrosif qu'il lui en faut pour se saturer ; & par ce moyen, il se formera un vrai mercure doux, qui étant insoluble, se précipitera sur le champ ».

« Les faits suivans prouvent que ce précipité est un bon & vrai mercure doux. 1°. Il est entierement insipide. 2°. Je l'ai sublimé ; j'ai examiné la portion qui étoit montée la premiere, & qui auroit dû être corrosive si le précipité avoit contenu quelque chose de cette nature, puisque c'est un fait connu que le sublimé corrosif monte plutôt que le mercure doux ; au lieu que ce qui s'est élevé pendant tout le cours de la sublimation étoit de pur mercure doux, exactement semblable à celui qu'on obtient de la maniere ordinaire. 3°. J'ai mêlé ce précipité avec une quatrieme partie de mercure coulant, & je l'ai sublimé, en supposant que s'il contenoit un excédent de sublimé corrosif, il seroit en état de se charger d'une nouvelle quantité de mercure. Mais bien loin que cela soit arrivé, le mercure coulant que j'avois employé n'a rien perdu de son poids dans cette expérience. 4°. On sait que les alkalis caustiques & l'eau de chaux donnent une couleur noire au mercure doux.

La même chose eſt arrivée avec le mien. La couleur noire n'eſt autre choſe que le mercure diviſé en particules très-fines ».

« Je ne puis douter que le procédé que je viens de décrire ne ſoit plus avantageux que celui qu'on a mis en uſage juſqu'à préſent. 1°. Parce que l'on peut préparer ce mercure doux avec moins de difficulté, moins de dépenſe, & ſans employer du ſublimé corroſif. 2°. Comme on n'a jamais lieu de craindre qu'il contienne rien de corroſif, pourvu qu'il ait été ſuffiſamment édulcoré, on peut toujours le donner en toute ſûreté. 3°. La perſonne qui opere n'eſt pas expoſée à la pouſſiere nuiſible qui s'éleve pendant la trituration du ſublimé corroſif avec le mercure dans l'ancienne méthode. 4°. Ce mercure doux eſt toujours en poudre plus fine que le mercure doux ordinaire, parce qu'il eſt impoſſible de rendre ce dernier égal à l'autre à cet égard, quelque long-tems qu'on puiſſe le broyer ».

Ce calomel, ainſi préparé, ſera excellent non-ſeulement comme purgatif, mais ſurtout pour l'uſage extérieur, ſoit en poudre, ſoit ſuſpendu dans de l'eau ſimple, ou dans quelque diſſolution mucilagineuſe; ou

bien l'on peut aussi, dans l'occasion, en mêler une drachme avec quatre onces d'eau de chaux, qu'on emploie sous le nom de *lotion syphilitique noire*, pour la distinguer de la *lotion syphilitique jaune* qu'on fait avec le sublimé corrosif & l'eau de chaux. Le calomel ou mercure doux, lorsqu'il est bien préparé, doit donner à l'eau de chaux la couleur *noire*, comme le sublimé corrosif doit lui donner la couleur *jaune.*

Le *turbith minéral (calx hydrargyri vitriolata)*, qu'on appelle aussi *mercurius emeticus flavus*, est un remede très-peu employé maintenant, si ce n'est par quelques personnes qui pensent qu'un vomitif mercuriel est préférable au tartre stibié ou à l'ipécacuanha, pour guérir les tumeurs vénériennes des testicules. J'ai cependant vu quelques cas où ce remede, donné journellement à très-petites doses, a détruit efficacement des affections vénériennes cutanées du plus mauvais genre.

Je dois parler enfin d'un remede que bien des personnes ont employé depuis quelque tems, & emploient même encore pour le traitement de la vérole ; je veux dire la poudre ou les *pilules de Plummer*, qui ne sont

pas, à proprement parler, une préparation mercurielle, mais un ſimple mêlange méchanique de mercure doux & de ſoufre d'antimoine. J'ai déja obſervé que le mercure doux, lorſqu'il eſt préparé par la ſublimation, eſt un remede très-différent en différens pays & dans les différentes boutiques; que ce n'eſt par conſéquent pas un médicament ſur lequel on puiſſe compter. Par cette raiſon, je ne conſeillerois à perſonne, tant pour ſa propre ſatisfaction que pour l'avantage des malades, de ſe fier aux pilules de Plummer pour guérir les maladies vénériennes. Plummer a combiné le calomel avec le ſoufre d'antimoine, probablement dans l'objet que ſemblent encore avoir en vue ceux qui emploient cette compoſition: ſavoir, de prévenir la ſalivation par le moyen du ſoufre, & de diriger le mercure vers la peau. C'eſt ſur-tout, à ce qu'il paroît, ce qu'on ſe propoſe de faire dans les éruptions cutanées de l'eſpece vénérienne. Mais quoique ce remede puiſſe réuſſir quelquefois à diſſiper les affections cutanées, je dois prononcer, tant d'après ma propre expérience que d'après celle de pluſieurs Praticiens impartiaux, qu'il eſt très-peu

propre pour guérir une vérole confirmée. J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'observer que ces pilules ayant été prises pendant un tems considérable, ont seulement écarté les symptomes pour un tems, sans opérer une guérison radicale; & ce sont-là pour moi des motifs suffisans pour les regarder comme un remede incertain, & pour penser qu'aucun Praticien ne doit mettre sa confiance en ces pilules pour la guérison de la vérole, tandis qu'il a un remede plus sûr entre ses mains.

Je ne suis point en état de dire si le mercure crud bouilli avec de l'eau simple lui communique quelque portion de ses vertus, & je ne sais avec quel succès on pourroit administrer une pareille décoction pour guérir les maladies vénériennes. J'ai vu donner cette décoction aux enfans attaqués des vers dans différentes parties du continent, & je n'ai pas eu l'occasion de déterminer quel en est l'effet. Mais je sais qu'à Londres un chien a été guéri radicalement d'une gale très-opiniâtre, pour laquelle on avoit essayé en vain une foule de remedes, par l'usage de cette décoction pour boisson ordinaire.

I V. *De la* SALIVATION.

On a mis en queſtion ſi une vérole confirmée peut être guérie radicalement ſans ſalivation ; & quoiqu'il n'y ait peut-être pas maintenant un ſeul homme de l'art qui doute de la poſſibilité d'une guériſon radicale ſans cette évacuation, il en eſt encore un grand nombre qui emploient la ſalivation, non-ſeulement pour le traitement de la vérole, mais encore, en certains pays, pour celui de la gonorrhée. Cette maniere de traiter la vérole eſt encore fort en vogue dans la pratique particuliere, auſſi-bien que dans les hôpitaux, ſur-tout en France. Dans les autres pays, elle eſt preſqu'entierement bornée aux ſeuls hôpitaux.

Je vais examiner juſqu'à quel point on peut juſtifier cette pratique de faire ſaliver les malades dans le traitement de la vérole, ainſi que dans celui de la gonorrhée.

Bien des Auteurs ont été d'opinion, & le Docteur Freind, ainſi que pluſieurs Ecrivains modernes, ont ſoutenu que non-ſeulement la ſalivation eſt néceſſaire pour opérer une guériſon radicale, mais encore que plus la ſalivation eſt abondante, plus la

guériſon de la vérole eſt aſſurée, ſur-tout quand les os ſont affectés.

Je dois avouer que l'expérience m'a toujours fait voir tout le contraire. Parmi un très-grand nombre de malades, différens par leur âge, par leur conſtitution, & par les climats qu'ils habitoient, que j'ai eu occaſion de traiter, je n'en ai pas rencontré un ſeul qui eût beſoin de la ſalivation; & j'ai conſtamment obſervé, au contraire, que plus la ſalivation avoit été conſidérable, moins la guériſon de la vérole étoit aſſurée. Cela eſt ſi vrai, que les partiſans modernes de la ſalivation avouent unanimement qu'une forte ſalivation eſt nuiſible, & qu'il n'en faut exciter qu'une douce. Si je pouvois accorder ce dernier point, j'obſerverois que dans beaucoup de cas, c'eſt une choſe plus facile à dire qu'à exécuter, que d'arrêter, ou même de modérer la ſalivation lorſqu'elle eſt une fois établie. Il eſt ſouvent tout-à-fait hors de notre pouvoir d'y parvenir, & c'eſt encore un des grands *deſiderata* en Médecine de connoître un remede ſpécifique qui produiſe cet effet. Nous avons ſi peu de puiſſance à cet égard, que j'ai vu plus d'une fois des malades que

la ſalivation a tués en épuiſant leurs forces, ſans qu'on ait pu la diminuer ou l'arrêter par quelque remede que ce pût être. D'autres qui n'y ſuccomboient pas entierement, demeuroient languiſſans pendant des mois & des années entieres par l'effet de cette ſalivation, & j'en ai vu mourir pluſieurs d'une phthyſie occaſionnée par un pareil traitement. D'ailleurs, la ſalivation eſt très-pénible pour le malade en l'obligeant à cracher nuit & jour, & en rempliſſant ſa chambre d'une odeur très-déſagréable; & elle a de plus l'inconvénient de cauſer des ulceres douloureux dans la bouche, dans la gorge, &c.: & ſi l'on ne fait pas aſſez d'attention dans le tems à ces ulceres, qu'on les prenne pour vénériens, & qu'on inſiſte ſur l'uſage de mercure, ils deviennent plus dangereux que la maladie vénérienne même.

Il peut donc paroître ſurprenant qu'on ait conſervé & qu'on pratique encore dans les hôpitaux, pour le traitement de la maladie ſyphilitique, une méthode auſſi dangereuſe que celle de la ſalivation. J'ai entendu, il eſt vrai, alléguer en ſa faveur les trois raiſons ſuivantes. 1°. L'avantage de

tenir enfermés dans la chambre les malades qui ont la gonorrhée ou la vérole, & de les empêcher de gagner une nouvelle infection avant qu'ils ſoient guéris de la premiere. 2°. De ſe débarraſſer de ces pauvres malades dans l'eſpace d'un mois ou de cinq ſemaines, afin d'en admettre d'autres à leur place dans l'hôpital, pour les traiter & les renvoyer de la même maniere. 3°. Parce qu'il regne parmi les gens du peuple un malheureux préjugé en faveur de cette méthode, & qu'ils s'imaginent ne pouvoir être radicalement guéris, ſans ce qu'ils appellent une bonne & longue ſalivation. Quant à moi, ces raiſons me paroiſſent tout-à-fait inſuffiſantes. On pourroit facilement trouver de meilleurs moyens pour empêcher les malades de s'expoſer à une nouvelle infection. A l'égard du ſecond point, je penſe qu'il eſt plus raiſonnable & plus humain de guérir radicalement, & ſans ſalivation, un moindre nombre de malades, en ſuppoſant qu'il faille employer plus de tems pour les guérir, que de ſoulager & pallier les maux d'un grand nombre en moins de tems, par une méthode incertaine, déſagréable, & quelquefois dangereuſe.

reuſe. Nous pouvons ajouter à cela que l'expérience journaliere fait voir qu'un bon nombre de ces malades, qui ſemblent être guéris parce que les ſymptomes ont ceſſé pendant la ſalivation, reviennent fort ſouvent au bout d'un tems très-court à l'hôpital, avec les mêmes ſymptomes dont ils étoient attaqués auparavant, ou ſe trouvent obligés de chercher du ſecours ailleurs, en proteſtant ſolemnellement qu'ils n'ont pas reçu de nouvelle infection. La troiſieme raiſon qu'on allégue en faveur de la ſalivation eſt la plus mauvaiſe de toutes. Je ſuis d'opinion que tout homme integre, qui pratique la médecine, doit ne jamais céder aux préjugés de ſes malades, lorſqu'ils peuvent leur être préjudiciables, ou lorſqu'il ſait que, par une méthode contraire, il eſt en état de les guérir avec plus de certitude & moins d'inconvéniens. D'ailleurs, il eſt facile à un Médecin ou à un Chirurgien qui ſait ſe concilier la confiance de ſon malade, de lui montrer la folie de pareils préjugés. La ſalivation étant par conſéquent une méthode ſujette à inconvéniens dans toutes les circonſtances, je penſe que le parti le plus prudent eſt de l'éviter dans tous les cas;

ou ſi elle eſt établie, de la modérer & la diſſiper le plus promptement qu'il eſt poſſible.

J'ai donné ci-deſſus, en parlant des frictions mercurielles, la méthode pour prévenir la ſalivation. Voici, en peu de mots, les moyens qu'il faut employer pour cet effet. 1°. Apporter le plus grand ſoin dans l'adminiſtration du mercure, relativement à ſa préparation & à ſa doſe. 2°. Éviter l'air froid & humide, ſur-tout la nuit. 3°. Être vêtu chaudement; & dans la mauvaiſe ſaiſon ou dans les climats froids & humides, porter conſtamment de la flanelle ſur la peau. 4°. Faire un uſage fréquent des bains chauds, & prendre intérieurement des décoctions diaphorétiques ou diurétiques, conjointement avec le mercure. 5°. Éviter les chambres trop chaudes & l'air renfermé. 6°. Couvrir légérement le col & la tête, tant de nuit que de jour. 7°. Prendre un purgatif doux & rafraichiſſant, & interrompre l'uſage du mercure auſſitôt que l'haleine & les dents commencent à s'affecter. 8°. Si le malade n'eſt pas d'une conſtitution phlogiſtique, il faut ordonner plutôt une diete nourriſſante avec l'uſage modéré du vin, qu'un régime

trop frugal. Ceux qui ſont accoutumés à fumer du tabac doivent s'en priver pendant le traitement mercuriel.

Il faut obſerver auſſi qu'en général la ſalivation s'établit plus facilement quand on fait uſage de préparations mercurielles âcres, & dans une ſaiſon ou un climat froids & humides ; que certaines conſtitutions y ſont plus diſpoſées que d'autres, & que ceux en particulier qui ont pris du mercure précédemment ſont ſouvent prêts à tomber dans la ſalivation en l'employant à très-petite doſe, quoique peut-être dans la maladie précédente ils n'en euſſent pas éprouvé le même effet.

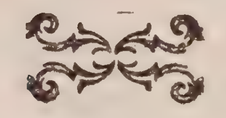
On a auſſi recommandé une multitude de remedes à prendre, ſoit ſéparément, ſoit combinés avec le mercure, pour l'empêcher de ſe porter à la bouche, ainſi que pour arrêter la ſalivation lorſqu'elle eſt établie. Les principaux ſont le ſoufre ordinaire, le ſoufre d'antimoine, le camphre, le quinquina & le fer. Cependant, moyennant l'obſervance exacte des régles que je viens de preſcrire, je penſe qu'il n'eſt pas très-difficile, en général, d'éviter la ſalivation, ſans avoir recours à aucun de ces remedes.

Je les conſeillerois ſur-tout d'autant moins, que j'en ai vu quelques-uns appliqués à pluſieurs repriſes par d'autres Praticiens, ſans aucun ſuccès. Pour ce qui eſt du dernier point : ſavoir, de calmer & diſſiper la ſalivation lorſqu'une fois elle a commencé, c'eſt quelquefois une choſe très-difficile. On peut néanmoins éprouver beaucoup de ſuccès de la méthode qui ſuit, & de l'obſervance exacte des régles que j'ai preſcrites ci-deſſus.

Auſſitôt que le malade ſent ſa bouche affectée, il doit ceſſer l'uſage du mercure, & reſter chez lui dans une chambre modérément chaude ſi la ſaiſon eſt froide. Si ſes forces & ſa conſtitution le permettent, on peut lui donner un doux laxatif. Mais il faut être circonſpect à preſcrire des cathartiques, parce qu'ils procurent ſouvent des diarrhées que l'on a quelquefois beaucoup de peine à arrêter, & qui peuvent avoir des ſuites dangereuſes. Il faut auſſi placer tous les ſoirs le malade dans un bain chaud, s'il peut le ſupporter, & le frotter en même-tems avec une broſſe ou avec un morceau de flanelle ; & au ſortir du bain, il doit ſe revêtir avec de la flanelle. S'il éprouve des

ſymptomes inflammatoires, il faut le mettre à une diete légere, & lui faire boire de l'eau d'orge, ou quelqu'autre décoction mucilagineuſe. Mais ſi ſes forces ſont épuiſées, un bon régime nourriſſant, avec l'uſage du vin, une infuſion de quinquina dans le vin ou dans l'eau de canelle, & l'air libre de la campagne ſont certainement les moyens les plus convenables. Lorſque les canaux ſalivaires ſont très-relâchés, & que le crachement continue ſans diminution, on peut preſcrire avec les précautions néceſſaires, un gargariſme aſtringent, compoſé avec une décoction de quinquina, ou d'écorce de ſaule blanc dans le vin rouge ou dans l'eau, & l'on peut, ſelon les circonſtances, y ajouter de la teinture de gomme lacque ou de myrrhe. Si l'air eſt ſec, le malade ne doit pas ſe confiner dans ſa chambre, & il peut ſortir un peu, à moins qu'il ne faſſe grand froid. On peut donner auſſi, au beſoin, du ſoufre ordinaire, ſoit ſeul, ſoit joint à quelque purgatif rafraichiſſant. On a recommandé, en pareil cas, le ſoufre d'antimoine, comme diaphorétique. Un Médecin de réputation a propoſé l'or fulminant, donné tous les jours, à la doſe de

trois à cinq grains, comme un remede très-efficace pour arrêter la ſalivation. Mais comme je n'ai jamais eu occaſion d'eſſayer moi-même ce remede, je ſuis hors d'état de dire ſi ſon avis eſt fondé ſur l'expérience, ou ſeulement ſur une théorie établie ſur l'affinité chymique ou attraction élective qui eſt entre le mercure & l'or. Dans un ptyaliſme invétéré, un véſicatoire, un ſéton ou un cautere au col, ou le liniment volatil appliqué à la gorge, ſont quelquefois fort utiles : & dans les cas déſeſpérés, on peut eſſayer auſſi de jetter de l'eau froide ſur la tête & ſur le viſage du malade, en tenant en même-tems le reſte de ſon corps plongé dans un bain chaud.



CHAPITRE XIV.

Pourquoi certaines AFFECTIONS VÉNÉRIENNES ne cedent pas au MERCURE.

VOICI les raiſons que les obſervations pratiques m'ont fournies pour expliquer comment le mercure manque quelquefois de guérir les affections vénériennes. Cela tient, 1°. au mercure & à ſes préparations; 2°. à la maniere de l'adminiſtrer, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; 3°. à la plus ou moins grande irritabilité, ou au plus ou moins de force conſtitutionnelle du malade, ou aux fautes qu'il peut avoir commiſes; 4°. à la nature de la maladie même Je traiterai de ces différentes cauſes dans le même ordre.

Depuis l'uſage de l'onguent mercuriel en frictions: ce qui eſt la premiere & l'unique méthode qu'on ait employée dans le ſeizieme ſiecle; on a découvert & eſſayé pluſieurs autres préparations à l'intérieur & à l'extérieur, tant pour guérir les maladies vénériennes qui ne cédoient pas aux frictions, que dans la vue d'opérer la guériſon

d'une maniere plus prompte ou moins incommode. Je me dispenserai de faire ici des réflexions sur la préférence que quelques-unes de ces méthodes peuvent prétendre sur les autres, & je me bornerai uniquement à examiner pourquoi les frictions mercurielles, ainsi que d'autres préparations du mercure, sont quelquefois sans effet contre certaines affections vénériennes. Mais je ferai auparavant quelques observations sur ces préparations.

J'ai vu un nombre de personnes attaquées de gonorrhées invétérées, de chancres, de douleurs & caries dans les os, d'éruptions cutanées, de dartres, d'exulcérations au nez, à la gorge, &c. d'excroissances condylomateuses ou verruqueuses en différentes parties du corps, mais sur-tout autour de l'anus & aux parties génitales, qui sembloient résister obstinément au pouvoir du mercure; & ces symptomes bien loin d'être dissipés après une salivation copieuse & désagréable, étoient plutôt augmentés par cette évacuation; ou s'ils étoient guéris, ils reparoissoient souvent peu de tems après.

Après un examen très-attentif, j'ai trouvé qu'il falloit chercher très-souvent dans le

remede même les cauſes de cette difficulté, & qu'elles conſiſtoient en ce que 1°. il étoit mal préparé ou mal indiqué pour guérir la maladie ; 2°. il n'étoit pas donné en ſuffiſante quantité, ou continué pendant aſſez long-tems ; 3°. il étoit adminiſtré en trop grande quantité, & par cette raiſon, il excitoit la ſalivation, les ſueurs ou le dévoiement, ſans détruire le virus vénérien ; ou enfin, 4°. il étoit mêlé avec d'autres ſubſtances propres à détruire ſon efficacité.

Le grand point dans le traitement de la maladie vénérienne par le mercure étant d'introduire dans l'économie la quantité de mercure qu'il faut pour déraciner totalement le virus vénérien, il eſt évident que des remedes mercuriels mal-adroitement ou négligemment préparés doivent avoir de très-mauvais effets. Ainſi, par exemple, ſi on a mêlé de l'arſénic avec le ſublimé corroſif, pour le rendre plus blanc & lui donner une plus belle apparence, ou ſi l'on a combiné le mercure coulant avec des ſubſtances incapables de le tenir ſuſpendu, ou ſi lorſqu'on l'a mis en pilules on ne l'a pas aſſez long-tems trituré pour qu'il ſe trouve également diſtribué dans toute la

maſſe pilulaire, ſes effets ne peuvent être que précaires. Dans le dernier cas, une pilule peut contenir trois grains & plus de mercure, & une autre n'en contenir qu'un grain, & peut-être point du tout. Alors la derniere ne produira point d'effet, tandis que la premiere peut faire éprouver au malade des tranchées & une diarrhée des plus violentes.

Nous pouvons remarquer ici qu'une préparation mercurielle eſt toujours mal adaptée à ſon objet, toutes les fois qu'elle eſt incapable d'entrer dans l'économie, ou qu'après avoir pénétré dans la circulation, elle excite la ſalivation avant d'avoir détruit le virus; & c'eſt une erreur de croire qu'au moyen de la ſalivation, tout le virus ſoit toujours évacué, & que par conſéquent la maladie ſoit radicalement guérie; car c'eſt précisément le contraire. Il eſt vrai que lorſqu'on fait ſaliver un malade, il trouve ſouvent que tous les ſymptomes diſparoiſſent, & il eſt induit à ſe croire guéri. Mais quelquefois au bout de quelques mois, ou même de peu de ſemaines, ſes maux reparoiſſent avec plus de violence. Je ne nie cependant pas que la maladie vénérienne,

ſur-tout ſi elle eſt légere, ne puiſſe être radicalement guérie par ce moyen ; mais je ſoutiens, d'après des obſervations réitérées dans la pratique particuliere, auſſi-bien que dans celle des hôpitaux, que le Praticien ne peut jamais être certain d'une guériſon réelle dans ce cas, & que par conſéquent la ſalivation n'opere que des cures douteuſes, & ſouvent tout-à-fait manquées. Mais j'ai déja traité ce ſujet plus complettement dans le chapitre *des préparations mercurielles en particulier*, à l'article de la *ſalivation.*

La principale remarque qu'il y ait à faire ici, eſt que pour être aſſuré de bien guérir ſes malades, tout Praticien qui a leur ſanté à cœur, & qui n'adminiſtre pas des remedes au haſard, ne doit jamais faire uſage d'aucune préparation ou compoſition mercurielle qu'il n'ait pas préparée lui-même, ou du moins pris ſoin de faire préparer par quelque perſonne dont il connoiſſe l'exactitude & l'intégrité. Les inconvéniens fréquens que j'ai éprouvés moi-même à cet égard, & que j'ai vu arriver aux autres, m'ont rendu ſcrupuleuſement exact ſur ce point.

On doit auſſi avoir attention à ne pas

employer des préparations mercurielles combinées avec d'autres remedes, parce que quelquefois ces remedes nous font échouer, & souvent ils rendent le traitement moins sûr & plus ennuyeux. J'en ai vu plusieurs exemples relativement aux pilules de Plummer, & j'ai entendu faire la même remarque à des Praticiens d'une exactitude & d'une habileté peu communes.

On ne doit jamais donner des préparations mercurielles âcres lorsqu'on peut opérer la guérison par des moyens plus doux. Les terribles effets que produisent ces drogues, sur-tout le sublimé corrosif, & dont j'ai plus d'une fois été témoin, m'obligent d'insister avec la plus grande chaleur sur ce précepte. Les effets constans de ces compositions âcres, sur-tout dans les personnes de complexion délicate, sont des douleurs à l'estomac & aux intestins, la perte de l'appétit, des tranchées violentes, des diarrhées, & quelquefois des coliques dangereuses ; ou si elles entrent dans le torrent de la circulation, elles excitent des crachemens de sang, des convulsions, des fievres nerveuses, & d'autres maux plus funestes que ceux qu'elles étoient destinées

à détruire ; ou bien elles excitent une salivation qui empêche qu'on n'en continue l'usage assez long-tems pour completter la cure. Si on les administre quelquefois, comme cela peut de tems-en-tems être nécessaire, dans des affections vénériennes cutanées, ou dont le siege est profond, on doit examiner avec soin la complexion du malade ; & si elle les admet, commencer par de très-petites doses, afin d'éviter les accidens dont je viens de faire mention, & particulierement la diarrhée : car lorsqu'elle s'établit, le mercure au lieu d'entrer dans la masse des humeurs, est entraîné dehors par les selles, & tourmente ainsi mal-à-propos le malade, sans lui procurer aucun soulagement. Il faut donc apporter toujours la plus grande attention dans le choix & dans l'administration des préparations mercurielles ; appliquer, dans chaque cas, celle qui paroît s'accorder le mieux avec le tempérament du malade ; ne jamais insister obstinément sur l'usage ou sur la dose d'une préparation qui excite de mauvais symptomes dans le corps, & ne pas suivre l'exemple de ces Charlatans, dont les connoissances se bornent à un arcane, qu'ils donnent indis-

tinctement à tous leurs malades, dans toutes les eſpeces de mal vénérien, & qui prononcent qu'ils ſont guéris dès que les ſymptomes de la maladie ont diſparu : aſſertion à laquelle on ajoute foi d'autant plus facilement, que la plupart des jeunes gens n'aiment pas à être renfermés ou gênés pendant un tems un peu long. Auſſi pour un malade qu'ils peuvent guérir de tems à autre, ruinent-ils la conſtitution au plus grand nombre, & rendent-ils communément la maladie plus opiniâtre & plus rebelle dans la ſuite. En effet, le virus demeure aſſoupi pendant des ſemaines, des mois, & même quelquefois des années ; mais enfin il éclate avec plus de fureur, & produit ſouvent des ſymptomes & des maladies, dont on peut à peine deviner la nature, ſur-tout chez les perſonnes du ſexe, & qui, dans cet état, éludent les efforts de l'art ; car plus les maladies vénériennes ſont anciennes, plus elles réſiſtent au pouvoir ſpécifique du mercure.

Je vais examiner maintenant la troiſieme cauſe qui empêche quelquefois le mercure de guérir la vérole, & qui tient à la conſtitution du ſujet. On rencontre quelque-

fois, ſur-tout parmi les perſonnes du ſexe, ou parmi celles qui ont pris du mercure pour des affections vénériennes paſſées, des malades dont la conſtitution eſt devenue ſi irritable, qu'après qu'on leur a adminiſtré quelques grains de mercure à l'intérieur, ou quelques frictions, ils ſont affectés d'une fievre nerveuſe, de ſpaſmes, de douleurs de tête, ou bien ils tombent très-facilement dans la ſalivation dès le ſecond ou le troiſieme jour. C'eſt ſur-tout dans ces conſtitutions qu'on doit être ſingulierement attentif à chercher la préparation & la doſe qui conviennent le mieux. Il eſt quelquefois très-avantageux, en pareil cas, d'ajouter au mercure ou le quinquina ou quelqu'autre tonique végétal. Si l'on néglige ces précautions, on expoſera certainement beaucoup de malades de cette claſſe à ſouffrir pendant toute leur vie, ſans pouvoir jamais obtenir une guériſon radicale.

Il eſt bon de dire un mot d'une particularité à laquelle on a fait communément fort peu d'attention juſqu'ici. La plupart des Auteurs & des Praticiens tiennent leurs malades vénériens, ſans aucune diſtinction, à une diete légere, tant pour les alimens

que pour la boiſſon, pendant le traitement mercuriel. Cette régle eſt cependant très-mauvaiſe, lorſqu'elle eſt générale, dans tous les cas. Une pareille diete eſt très-convenable pour des conſtitutions fortes & vigoureuſes; mais pour celles qui ſont foibles, délicates ou irritables, elle ſeroit extrêmement déſavantageuſe. Il faut leur preſcrire un régime nourriſſant, avec l'uſage modéré du vin, ſans quoi le mercure n'exerce aucune action ſur le virus, quoiqu'il produiſe de très-mauvais effets ſur la conſtitution. Le bain chaud eſt quelquefois d'un grand ſecours dans ces occaſions.

La nature coopere facilement avec le mercure dans certaines conſtitutions, au lieu que dans d'autres elle n'agit que peu ou lentement & avec difficulté. Mais indépendamment de ces particularités dans les conſtitutions, l'on obſerve ſouvent que les malades concourent à prolonger & aggraver leurs maladies, en eſſayant de ſe guérir eux-mêmes, ou en s'adreſſant à des Empiriques ou à des gens ignorans dans l'art de guérir. Ils ſe nuiſent auſſi fréquemment en n'obſervant pas le régime, ou en ne faiſant point uſage des remedes de la maniere

qu'on

qu'on leur a prescrite, ou en ne les continuant pas assez long-tems, & les quittant aussitôt que les symptomes ont disparu; en s'exposant imprudemment à une atmosphere froide & humide, sur-tout de nuit; ou en devenant impatiens & inconstans, en consultant toujours quelque nouveau Médecin, & ne faisant usage d'un remede que pendant quelques jours ou quelques semaines, pour passer ensuite à un autre. Toutes ces différentes circonstances sont très-capables de rendre les affections vénériennes extrêmement opiniâtres.

C'est dans la maladie même qu'il faut chercher la cause qui empêche le mercure de guérir, lorsque le malade, pour avoir pris précédemment du mercure en trop grande quantité, ou sans précaution, peut à peine en supporter quelques grains, ou quelques frictions, sans tomber dans la salivation. Si, dans ce cas, l'on abandonne l'usage du mercure, le malade ne peut se débarrasser de son mal; & si on le continue, on est sûr de causer un ptyalisme pénible, qui dure quelquefois des semaines ou des mois entiers, qui expose le malade à des suites dangereuses, & souvent laisse la

maladie principale ſans guériſon. J'ai indiqué en pluſieurs endroits dans les chapitres précédens ce qu'on peut faire dans ces circonſtances ; mais il arrive bien ſouvent que l'on n'eſt trompé dans ſon attente ſur le mercure, que parce qu'on eſt dans l'erreur ſur la nature de la maladie, & parce qu'on regarde comme vénériennes des affections qui ſont ſouvent dûes aux effets du mercure même, ou à des dérangemens, qui quoique originairement produits par le virus vénérien, ont dégénéré, ſoit par le laps de tems, ſoit par d'autres cauſes, en des maladies d'une nature toute différente, pour leſquelles le mercure, loin d'être un remede ſalutaire, eſt devenu un vrai poiſon. J'ai déja parlé de ces maladies, & j'en parlerai davantage ci-deſſous.



CHAPITRE XV.

Des autres REMEDES *qu'on a recommandés pour la guérison de la* VÉROLE.

INDÉPENDAMMENT des frictions, des fumigations & de l'usage interne des différentes préparations mercurielles, on a recommandé plusieurs autres remedes, soit pour guérir les différentes affections vénériennes sans se servir du mercure, soit pour aider celui-ci dans son opération ; & comme il y a plusieurs exemples de cas où le mercure manque de guérir, ou expose les malades à des accidens fâcheux, on a cherché un remede qui, sans avoir aucune des qualités nuisibles du mercure, en eût tout le pouvoir & toutes les bonnes qualités. J'ai pris la peine d'analyser la plupart des arcanes qu'on vend pour cet objet, & qu'on annonce comme de simples préparations végétales, & j'ai trouvé qu'ils ne sont autre chose que quelqu'une des préparations mercurielles qu'on a pris soin de déguiser. On a proposé, comme propres à suppléer au mercure pour la guérison de la maladie

vénérienne, plusieurs autres remedes qui, à ce qu'on nous dit, ont été employés pour cet effet avant qu'on se servît du mercure; & qui, suivant des témoignages dignes de foi, sont encore employés, même à présent, sans aucune addition de mercure, & avec les plus grands succès contre cette maladie, dans l'Amérique, tant méridionale que septentrionale. Ceux d'entre ces remedes que j'ai vu employer pour le même objet en Europe, n'ont jamais produit l'effet desiré, du moins dans aucun des cas que j'ai eu l'occasion d'examiner, & je ne connois aucun exemple de vérole confirmée qui ait été guérie par ce moyen. Il en est cependant quelques-uns qui sont dignes de notre attention, & qui méritent certainement des épreuves plus exactes que celles qu'on a faites jusqu'ici pour en constater les vertus. Je parle de ceux qui sont recommandés par des Savans en état de bien observer. Les habitans de l'Amérique septentrionale guérissent la maladie vénérienne aussi efficacement & aussi radicalement que nous pouvons le faire avec le mercure, au moyen de la racine de la *Cardinale syphilitique* (*Lobelia syphilitica. Linn.*), comme

nous en a inſtruits le Docteur Kalm, & plus exactement enſuite M. Bartram (1). Ils prennent une poignée de cette racine fraîche, ou ſeche, ce qui vaut mieux, à ce qu'il dit; ils la lavent & la font bouillir dans ſix pintes d'eau. Le malade boit chaque jour une pinte de cette décoction dans le commencement, ſi ſa conſtitution peut la ſupporter, & il augmente la doſe par degrés, juſqu'à ce qu'il ne puiſſe plus ſoutenir la purgation qu'elle excite. Alors il en ſuſpend l'uſage pendant un jour ou deux, pour le reprendre, s'il le faut, juſqu'à ce qu'il ſe trouve parfaitement bien : ce qui a lieu pour l'ordinaire en quinze jours. Lorſqu'il y a quelque affection extérieure, ils lavent avec cette même décoction les parties affectées. Si la maladie eſt très-opiniâtre, ils mêlent avec la *Lobelia*

---

(1) Ce dernier Auteur conſeille de faire prendre au malade un demi-ſeptier de la décoction de cette racine, trois fois par jour, l'eſtomac étant vuide, & d'augmenter la doſe ſuivant les forces du malade, en lui faiſant prendre des bains chauds, dans le même tems, & le tenant à un régime convenable. Il faut prendre garde à ne pas employer la *Lobelia longiflora* au lieu de la *Lobelia ſyphilitica*, parce que la premiere eſt de nature beaucoup plus âcre que la derniere.

Il y a maintenant quelques parties de l'Italie où le Gouvernement a fait une loi de ne plus ſe ſervir de mercure dans les hôpitaux pour le traitement de la maladie vénérienne.

la racine de *Ranunculus abortivus*, mais en petite quantité, à cauſe de ſon acrimonie. Pour conſolider les ulceres vénériens, ils font ſécher la racine de *Benoite aquatique (Geum rivale. Linn.)*, & les en ſaupoudrent. Ils guériſſent auſſi les ulceres profonds & putrides, en y appliquant l'écorce intérieure du *Ceanothus americanus.*

On a beaucoup vanté dans ces derniers tems les tiges de *Douce-amere (Solanum dulcamara. Linn.)* en décoction, & les racines de *Lauréole (Daphne mezereum. Linn.)*, & de ſalſepareille, tant en ſubſtance qu'en décoction, pour le traitement des maladies vénériennes opiniâtres; mais on n'a point encore déterminé juſqu'à quel point ces remedes pourroient réuſſir dans les cas où l'on n'auroit pas déja fait uſage du mercure.

On vante dans l'Amérique méridionale & dans les Indes orientales la décoction des bois de gayac, de ſaſſafras, &c. comme un remede qui ſuffit ſeul pour guérir avec facilité la vérole la plus confirmée. Il ſe peut que ces bois guériſſent les maladies vénériennes entre les tropiques & dans les climats les plus chauds de notre globe; mais en Europe j'ai vu qu'ils nuiſent quelquefois, & pro-

duiſent des ſueurs immodérées, des crachemens de ſang, des phthyſies, &c. dans les tempéramens grêles & délicats ; & je n'ai jamais vu un ſeul cas où ils aient opéré une guériſon radicale.

On prétend que la formule ſuivante eſt employée avec beaucoup de ſuccès dans le Bréſil, en Portugal, & dans d'autres contrées, ſous le nom de *decoctum Luſitanicum*, ou *tiſane de Lisbonne.*

Prenez racines de ſalſepareille, ſantaux blanc & rouge, de chaque trois onces ; régliſſe, mezereum, de chaque demi-once ; bois de Rhodes, gayac, ſaſſafras, de chaque une once ; antimoine crud, cinq onces : verſez ſur ces drogues dix livres d'eau bouillante ; faites infuſer pendant vingt-quatre heures, & enſuite réduiſez par l'ébullition à cinq livres. Paſſez & exprimez. La doſe eſt depuis trois chopines juſqu'à deux pintes par jour.

Mais c'eſt, comme je l'ai dit plus haut, encore un problême de ſavoir juſqu'à quel point ces remedes agiſſent ſans le concours du mercure. La vérole eſt certainement plus facile à guérir dans les climats chauds, lorſqu'elle eſt bien traitée, que dans les climats

froids. Quant aux remedes que nous voyons tous les jours annoncés par des Empiriques ou de prétendus possesseurs de secrets, comme ne contenant point de mercure, & guérissant radicalement la maladie vénérienne, ce ne sont, pour la plus grande partie, comme nous l'avons dit, que des préparations mercurielles déguisées ; & c'est, selon moi, un grand bonheur pour les malades quand ces remedes ne leur sont qu'inutiles.



CHAPITRE XVI.

De certaines AFFECTIONS VÉNÉRIENNES *qui exigent un traitement particulier.*

I. *De l'*OPHTHALMIE VÉNÉRIENNE.

IL y a deux especes distinctes d'ophthalmie vénérienne. L'une paroît avoir la marche des maladies chroniques ; elle avance par degrés, & provient de l'infection de la masse générale. L'autre est la plus aigue, la plus violente & la plus dangereuse de toutes les ophthalmies que je connoisse. Elle arrive subitement, & doit son origine, autant que j'ai pu l'observer, à la répercussion soudaine d'une gonorrhée vénérienne récente. Voyez l'article de la *gonorrhée vénérienne*.

J'ai vu trois exemples de cette terrible maladie, & dans tous le malade a perdu la vue. Dans deux de ces cas, les deux yeux furent frappés à la fois. Dans le troisieme, il n'y eut d'abord qu'un œil affecté ; mais quelques années après, la vue se perdit aussi dans l'autre, &, à ce qu'il parut, sans cause sensible. Tous les vieux Praticiens avec les-

quels j'ai conféré ſur cette redoutable maladie, & qui l'ont obſervée pluſieurs fois dans leur pratique, étoient d'opinion qu'elle doit ſon origine à une gonorrhée récente répercutée par voie de métaſtaſe. Dans les trois cas dont je viens de parler, cette maladie étoit certainement accompagnée de la ſuppreſſion d'une gonorrhée ; mais je n'ai pu déterminer avec certitude ſi cette ſuppreſſion étoit la cauſe de l'ophthalmie, & je puis encore moins expliquer une pareille métaſtaſe, quoique ce ſoit une choſe connue qu'il exiſte une grande connexion entre les yeux & les parties de la génération.

Mais quelle que puiſſe être la cauſe de ces ophthalmies, voici le fait : dans les trois cas que j'ai eu l'occaſion d'obſerver, cette maladie parut en hiver, dans un climat froid, après que les malades, qui étoient attaqués d'une gonorrhée récente, ſe furent expoſés à un froid rigoureux en plein air. Aucun n'avoit eu auparavant le moindre mal aux yeux. L'écoulement par l'uretre fut évidemment diminué ou ſupprimé. Dans le même tems il s'établit une évacuation de matiere puriforme, de couleur verte-jaunâtre, ſem-

blable à celle d'une gonorrhée, par les yeux, avec des douleurs déchirantes, qui devenoient insupportables au moindre contact de la lumiere. La même matiere qui découloit des yeux paroissoit extravasée dans toute la chambre antérieure de l'œil, & comme infiltrée entre les lames de la cornée transparente. Tous les remedes qu'on employa furent sans effet, & la maladie se termina par un aveuglement perpétuel.

Comme des cas de cette espece peuvent être instructifs, je vais en transcrire un de mon journal. Le malade étoit un jeune homme de 29 ans, qui servoit à l'armée en qualité de Capitaine. Il fut commandé pour monter la garde dans le mois de Janvier, pendant qu'il étoit affligé d'une violente gonorrhée. Malheureusement la journée étoit excessivement froide, & il fut forcé par devoir de rester exposé à l'air tout le jour & le soir. Dans la nuit suivante, il fut attaqué des douleurs les plus vives aux deux yeux à la fois, & il ne put supporter la lumiere en aucune façon. Le lendemain cet accident fut accompagné d'un écoulement de matiere puriforme par les deux yeux. A l'inspection, l'albuginée parut

enflammée & fort enflée. Le Médecin qui fut appellé ordonna, outre les remedes généraux, comme ſaignées, purgatifs, &c. une fomentation de ciguë. Le troiſieme jour, en examinant les choſes de plus près, on trouva la cornée entierement opaque & un hypopyon formé ; il ne paroiſſoit point d'exulcération. On continua l'uſage de la ciguë. Quelques jours après, l'inflammation ſe calma, & l'écoulement fut tari. Mais la cornée ne recouvra pas ſa tranſparence. Elle étoit extrêmement épaiſſie ; & le malade demeura entierement aveugle. Je vis clairement dans ce ſujet les arteres de la cornée tranſparente venant de l'albuginée, enflammées & auſſi remplies de ſang rouge que ſi elles euſſent été injectées comme une préparation anatomique ; & elles étoient encore ainſi dans la cinquieme ſemaine de la maladie.

Dans aucun de ces trois cas, les Praticiens n'appliquerent des remedes pour rétablir l'écoulement de la gonorrhée, & l'on ne fit point d'inciſion à la cornée pour évacuer la matiere extravaſée ; ce ſont cependant les deux principaux moyens dont j'attendrois quelque ſoulagement réel dans une pareille

ophthalmie, indépendamment des évacuations générales & locales par les purgatifs, les sangsues, les vésicatoires, &c. & de l'usage du mercure, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

J'ai été quelquefois tenté de croire que cette espece d'ophthalmie peut être occasionnée par la mal-propreté, lorsqu'un malade affecté de gonorrhée ou de chancres aux parties génitales, touche ces parties & ensuite ses yeux avant de s'être lavé les mains, & j'ai certainement vu plus d'une fois des ophthalmies, & des ulceres vénériens aux paupieres, aux narines, aux levres, provenir d'un pareil défaut d'attention. Mais dans ces cas je n'ai observé d'inflammation qu'à un œil; elle n'étoit jamais aussi violente que celle dont je viens de parler, & elle cédoit, comme les ophthalmies que produit l'infection de la masse générale, à l'application topique de l'onguent bleu, qui joint avec l'usage du mercure à l'intérieur est, dans le fait, un remede souverain pour ces ophthalmies.

Les ophthalmies vénériennes qui proviennent de l'infection de la masse générale sont extrêmement rebelles dans bien

des cas, pendant des ſemaines & des mois entiers. Elles exigent un traitement mercuriel régulier, ſur-tout avec le ſublimé corroſif, ſi le malade peut le ſupporter; des purgatifs réitérés; & dans quelques cas, ſur-tout ſi la paupiere eſt la partie affectée, l'uſage externe de l'onguent mercuriel; ou ce qui, ſuivant les obſervations du Docteur Cullen, eſt préférable, l'onguent citrin qu'on a trituré avec le double de graiſſe de porc pour le rendre moins âcre. Le laudanum verſé dans l'œil affecté procure quelquefois le ſoulagement le plus marqué. Il eſt avantageux auſſi de baigner l'œil cinq à ſix fois par jour dans une diſſolution étendue de ſublimé corroſif.

II. *De la* SURDITÉ VÉNÉRIENNE.

J'ai vu pluſieurs exemples de ſurdité & de violentes douleurs dans l'oreille, produites par des ulceres vénériens qui affectoient l'orifice des trompes d'Euſtache dans l'arriere-bouche. Mais j'ai rencontré un cas dans lequel une ſurdité complette fut la ſuite d'une gonorrhée ſupprimée par l'uſage intérieur de la térébenthine. Le malade n'avoit

ni chancres ni aucune autre affection vénérienne.

III. *Des Maux de gorge vénériens.*

Il faut diſtinguer avec ſoin, comme nous l'avons dit plus haut, les maux de gorge vénériens auſſi-bien que les ulceres vénériens de la bouche & du goſier, des ulceres ſcorbutiques, ou de ceux qui doivent leur origine à l'acrimonie que le mercure a communiquée à la ſalive ; & particulierement de ceux qui quoique réellement vénériens dans leur origine, ont depuis changé de nature & pris un caractere tout-à-fait différent. Car ſi l'on continue l'uſage du mercure dans des cas pareils, on peut nuire au malade eſſentiellement & quelquefois d'une maniere irréparable. Le jugement pratique eſt le ſeul guide aſſuré dans ce cas. On riſque peu, ſelon moi, de s'égarer en traitant comme vénériens les ulceres profonds qui ſont couverts d'une croûte blanche couenneuſe, & terminés par un bord dur & relevé avec une rougeur intenſe tout autour.

Les ulceres vénériens ſont quelquefois tellement ſitués, ou ſi avant, dans la gorge, qu'il n'eſt pas facile de les découvrir à la

premiere vue, & cela peut quelquefois induire en erreur ſur la nature de la maladie. L'hiſtoire des deux cas ſuivans pourra être utile aux jeunes Praticiens.

Un homme âgé de 55 ans, de conſtitution forte, pléthorique, fut attaqué d'un mal de gorge avec fievre. Le Médecin, après avoir examiné ſa gorge, & tâté ſon pouls, ordonna la ſaignée avec un gargariſme & un purgatif antiphlogiſtique. La maladie n'étant pas diminuée huit jours après, on appella un autre Médecin, qui réitéra la ſaignée, la purgation, & ordonna un gargariſme différent, dont le malade parut ſe trouver mieux. Au bout de ſept ſemaines, ce malade ſentant, comme il diſoit lui-même, que ſa maladie n'étoit pas tout-à-fait guérie, je fus conſulté. Après qu'on m'eut montré les premieres ordonnances, j'examinai ſa gorge, & quoique je n'y puſſe découvrir aucun ulcere, je lui dis que je ſoupçonnois une cauſe vénérienne; il eut de la peine à être de mon avis, & me rapporta qu'il n'avoit eu depuis pluſieurs années aucune affection vénérienne, & qu'il avoit joui de la plus parfaite ſanté dans cet intervalle. Je demandai à examiner encore

une

une fois ſa gorge. Il y conſentit très-volontiers, quoiqu'il fût de ces perſonnes dont on ne peut examiner la gorge qu'avec la plus grande difficulté. Tenant donc une bougie d'une main, & comprimant de l'autre avec une large ſpatule la racine de la langue autant qu'il étoit poſſible, je découvris très-avant dans la gorge, du côté droit, un ulcere vénérien profond, mais petit, qui avoit échappé à ma vue la premiere fois, & qui s'y ſeroit dérobé de nouveau ſi je n'euſſe pas mis une attention auſſi particuliere à examiner la gorge. Je lui dis la cauſe évidente de ſa maladie; mon avis fut ſuivi. Après qu'il eut fait uſage du mercure à l'intérieur pendant huit jours, ſon mal de gorge fut entierement diſſipé; & l'ayant continué encore un mois, il obtint une guériſon radicale.

L'autre malade étoit une dame du haut parage; elle n'avoit qu'une légere difficulté d'avaler depuis peu de jours, qu'elle attribuoit à un rhume occaſionné par le grand froid qu'il faiſoit alors. Je découvris ſur-le-champ par l'inſpection la cauſe de ſa maladie; & comme les perſonnes du ſexe ont toujours droit à beaucoup de délica-

teſſe & de diſcrétion de la part des Médecins, je lui ordonnai, ſans lui faire aucune queſtion, de tenir ſa gorge chaudement, & lui promis de lui envoyer un remede qui la guériroit en peu de jours. Je lui fis enſuite continuer le même remede ſous une autre forme, & ſous quelque nouveau prétexte, pendant quelques ſemaines, juſqu'à ce que je la jugeaſſe parfaitement guérie.

L'été dernier, je fus conſulté à Paris par un jeune homme d'environ 28 ans, ſur un mal de gorge, pour lequel il avoit déja conſulté & pris des remedes pendant trois ſemaines, ſans éprouver aucun ſoulagement. Je lui dis qu'à la ſeule apparence de ſon viſage & de ſes yeux, je ſoupçonnois que ſa maladie avoit une toute autre cauſe que celle que lui ou ceux qui l'avoient traité, s'étoient imaginés. Mon ſoupçon fut en effet très-évidemment vérifié par un grand ulcere vénérien, que l'inſpection me fit découvrir très-profondément au-deſſous du voile du palais. Il me donna alors le détail ſuivant: « qu'étant à Veniſe deux ans auparavant, il y avoit été attaqué d'une violente gonorrhée, qu'il avoit deſiré, par une raiſon

particuliere, de dissiper ou d'arrêter le plutôt possible. Qu'il avoit été adressé par un de ses amis à un Chirurgien qui étoit en possession d'une injection infaillible pour cet effet. Que ce Chirurgien ne s'étoit rendu à sa demande qu'avec répugnance, & en lui prédisant que quelque tems après la guérison prompte que son injection lui procureroit, la maladie vénérienne feroit explosion dans quelqu'autre partie du corps; l'assurant qu'il avoit vu son remede produire le même effet chez plusieurs autres malades qui s'étoient adressés à lui de la même maniere. Qu'il avoit négligé cet avertissement; que l'écoulement avoit été parfaitement arrêté en quarante-huit heures, & qu'il n'y avoit plus pensé, s'étant toujours trouvé depuis parfaitement exempt de maladie vénérienne, ainsi que de toute autre ». Ce cas fut très-instructif pour moi. Il montre que le virus vénérien peut demeurer long-tems caché dans la masse générale, sans produire aucun effet sensible; il confirme évidemment ce que j'ai avancé plus haut sur l'identité du virus gonorrhoïque avec celui de la vérole, & sur la conformité des effets qu'ils produisent lorſ-

qu'ils ſont abſorbés dans la maſſe des humeurs. Mais enfin il montre auſſi ce que je n'aurois pas préſumé *à priori :* ſavoir, qu'une gonorrhée récente peut quelquefois être arrêtée ou répercutée, ſans produire la tumeur des teſticules, l'iſchurie, les rétreciſſemens de l'uretre, ou d'autres effets immédiats dans la maſſe générale.

Les ulceres vénériens de la gorge exigent quelquefois, indépendamment du traitement mercuriel, des applications topiques: telles que des injections ou des gargariſmes compoſés d'une diſſolution de ſublimé corroſif, mêlée, ſuivant les circonſtances, avec la teinture de maſtic, &c.; mais ſi les ulceres ſont dus à l'acrimonie de la ſalive, il faut les déterger conſtamment, & diſcontinuer l'uſage du mercure. S'ils ne doivent leur origine à aucune des deux cauſes dont je viens de parler, & s'ils ſont de cette eſpece particuliere que j'ai décrite ci-deſſus à l'article des *ulceres vénériens*, ils exigent, au lieu du mercure, l'uſage des puiſſans toniques, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

IV. *Des Affections vénériennes de la peau.*

Les maladies cutanées de nature vénérienne, telles que les dartres, les teignes, la lepre vénériennes, &c. ſont ſouvent très-opiniâtres. C'eſt proprement dans ces maladies que la diſſolution de ſublimé corroſif eſt excellente ; & je crois avoir obſervé que ſouvent il diſſipe très-bien la maladie de la peau, ſans guérir radicalement la vérole ; c'eſt du moins ce que je puis affirmer qui arrive dans les climats froids. Quant aux climats chauds, je ſais, de ſcience certaine, que beaucoup de malades y ont été radicalement guéris de la vérole par le ſeul uſage du ſublimé corroſif.

J'ai vu dans certaines affections vénériennes de la peau, qu'indépendamment de l'uſage du ſublimé à l'intérieur, on ſe trouvoit très-bien des bains chauds composés d'une décoction de ſon, dans laquelle on faiſoit diſſoudre neuf grains de ſublimé corroſif par pinte ; en ayant ſoin de frotter doucement en même-tems la partie affectée. L'application topique d'une diſſolution de ſublimé, l'onguent citrin quelque-

fois ſeul, & quelquefois avec l'addition du ſaturnin, m'ont réuſſi dans des maladies du même genre, qui étoient plus rebelles, comme des dartres, teignes, &c. contre leſquelles tous les autres remedes avoient été ſans effet. C'eſt ſur-tout pour ces maladies, auſſi-bien que pour les autres affections vénériennes rebelles & invétérées, que le *decoctum luſitanicum*, la décoction des tiges de douce-amere, de la racine de lauréole, & ſur-tout de celle de *lobelia ſyphilitica*, méritent à mon avis beaucoup plus d'attention qu'il n'eſt d'uſage de leur en accorder.

J'ai vu une maladie de la peau, de nature vénérienne, des plus obſtinées & des plus invétérées, contre laquelle tous les autres remedes avoient échoué, guérie par une diſſolution de turbith minéral, donnée à de très-petites doſes. Quelques Médecins prétendent auſſi avoir vu de grands ſuccès de l'uſage de l'arſénic. Mais je n'ai jamais eſſayé de ce minéral, & n'en ai pas la moindre envie.

V. *Des Excroissances vénériennes.*

Les excroiſſances vénériennes qui pouſſent

à la ſurface de la peau, & qu'on déſigne ſous les différens noms de condylomes, fics, mariſques, verrues, tubercules, &c. proviennent ou d'une infection immédiate, & dans ce cas on les conſidere comme des maladies locales qui exigent des remedes locaux; ou de l'infection de la maſſe générale, & c'eſt dans le fait, ce qui arrive le plus fréquemment. Alors un traitement mercuriel en régle les fait diſparoître, ſans qu'il ſoit beſoin d'y appliquer aucun topique. Mais il eſt ſouvent néceſſaire de combiner ces deux moyens. On a conſeillé d'employer les cauſtiques en pareil cas; mais je n'ai jamais vu qu'ils aient produit des effets ſalutaires; & je les ai trouvés au contraire ſouvent très-nuiſibles. On a auſſi recommandé l'extirpation, & elle eſt quelquefois néceſſaire; mais j'ai vu pluſieurs exemples d'excroiſſances vénériennes qui, après avoir été emportées à pluſieurs repriſes, repouſſoient ſans ceſſe, & revenoient quelquefois plus groſſes qu'elles n'étoient au commencement, quoiqu'on eût fait précéder un traitement mercuriel complet. On a propoſé pour prévenir cette régénération pluſieurs ſortes de remedes; mais

dans tous les cas opiniâtres que j'ai été à portée d'obſerver, il n'y a eu que deux ou trois de ces moyens curatifs qui aient été adminiſtrés avec ſuccès, après toutefois que la maſſe générale a été parfaitement purifiée. L'un conſiſte dans les fumigations mercurielles, l'autre dans l'application de la poudre de ſabine (*Juniperus ſabina. Linn.*) ſoit ſeule ſous la forme de poudre, ſoit mêlée avec du précipité rouge ſous forme d'onguent. Mon ami M. Plenck a propoſé depuis peu une liqueur, ſous le nom d'*aqua cauſtica pro condylomatibus*, dont voici la formule : prenez eſprit de vin & vinaigre, de chacun une once & demie; ſublimé corroſif, une drachme ; alun, camphre & céruſe, de chaque, une demi-drachme : mêlez.

Il aſſure avoir obtenu les meilleurs effets de cette liqueur appliquée deux fois par jour avec un pinceau. Je l'ai eſſayée pluſieurs fois, & j'ai trouvé qu'elle répondoit extrêmement bien à mes vues. J'ai obſervé que dans les cas où il a pouſſé un grand nombre de petits poireaux autour des parties génitales, la diſſolution de ſublimé corroſif dans l'eau ſimple ou dans l'eau

de chaux réuſſit quelquefois à merveille. Si les verrues ont une petite baſe, & ne ſont qu'en petit nombre, le meilleur remede eſt une ligature qu'on reſſerre chaque jour.

J'ai vu un homme qui avoit pluſieurs centaines de petites verrues à la partie barbue du menton, & j'appris qu'elles provenoient d'une maladie vénérienne mal traitée.

VI. *De la FOIBLESSE ou IMPUISSANCE VÉNÉRIENNE.*

Cette affection, quoiqu'exempte de danger, eſt très-alarmante, & rend l'eſprit du malade extrêmement inquiet. Je l'ai obſervée maintefois ; mais d'une maniere particuliere chez un malade qui, pluſieurs mois auparavant, avoit été attaqué d'une gonorrhée violente dont il étoit enfin guéri, après avoir eſſuyé un traitement ennuyeux & très-mal dirigé. Le ſeul ſymptome qui lui reſtoit étoit une impuiſſance totale & un défaut de deſir vénérien, qui l'attriſtoient infiniment. Lorſqu'il me conſulta, je jugeai que ſa maladie provenoit du virus vénérien, qui lui étoit reſté ca-

ché dans le corps; & je lui prescrivis un traitement mercuriel, & ensuite des remedes toniques, avec deux petites cueillerées de liqueur minérale anodine d'Hoffman matin & soir. Je lui ordonnai aussi de se laver le scrotùm & le cordon spermatique deux fois par jour avec une cuillerée à bouche de la même liqueur mêlée avec de l'eau. En trois semaines de tems il eut lieu d'être aussi gai que jamais.

VII. *Des Douleurs vénériennes, des Spasmes vénériens*, &c.

Tous les malades qui ont été précédemment attaqués de la maladie syphilitique, attribuent communément aux restes du virus vénérien, les douleurs fixes ou vagues qu'ils éprouvent de tems à autre; & ils ont quelquefois raison; mais il faut observer que ces douleurs si généralement attribuées au virus vénérien reconnoissent fort souvent des causes très-différentes, qu'il faut savoir discerner avec précision, si l'on ne veut pas être exposé à voir souvent échouer les remedes qu'on donne.

Le mercure administré mal-à-propos produit fréquemment des douleurs semblables

aux douleurs vénériennes. Il eſt eſſentiel de diſtinguer attentivement ces cas dans la pratique ; parce que ſi la maladie vénérienne n'a pas été radicalement guérie, & que les douleurs proviennent d'une vérole manquée, l'uſage du mercure ſera néceſſaire pour completter la cure ; quoique les malades ſoient ſouvent d'une opinion contraire, qu'ils fondent ſur la longueur du tems & ſur la quantité de mercure qu'ils ont déja priſe. Au lieu que ſi le virus vénérien a été radicalement détruit, l'uſage du mercure devient évidemment nuiſible. Je connois des malades qui ayant fait uſage du mercure à pluſieurs repriſes dans leur jeuneſſe, ſe trouvent maintenant affectés des douleurs rhumatiſmales les plus violentes en différentes parties du corps, toutes les fois qu'ils prennent la moindre quantité de mercure. Les Auteurs qui ont parlé de cette derniere maladie, l'attribuent généralement au mercure qui s'eſt arrêté dans les os. Il y a bien plus : les annales de la Médecine nous fourniſſent des exemples de pareils malades, après la mort deſquels on a trouvé le mercure raſſemblé en globules dans les différentes parties du corps, ſur-

tout dans les os & dans leurs cavités. Quelque degré de foi qu'on puiſſe ajouter ou refuſer à ces hiſtoires, il eſt certain qu'on peut guérir en général, & quelquefois aſſez facilement, ces ſortes de maladies par un régime convenable, par des bains chauds auxquels on joint des frictions, & en adminiſtrant en même-tems à l'intérieur de grandes doſes des remedes toniques appropriés, ſoit ſeuls, ſoit unis avec les antimoniaux; mais ſi ces douleurs, au lieu d'être chroniques, proviennent d'une ſuppreſſion ſubite de la tranſpiration pendant le traitement mercuriel, les remedes toniques ne conviennent point du tout. Un remede que j'ai trouvé très-efficace dans pluſieurs cas très-graves en ce genre, dans leſquels le malade ſembloit ſaiſi d'un ſpaſme univerſel ou *tetanos*, c'eſt, outre le bain chaud & ſur-tout le bain de vapeur, le ſoufre d'antimoine joint au ſuc épaiſſi ou extrait de ciguë (*Conium maculatum. Linn.*), à la doſe de quinze grains de chacun par jour. La poudre de Dover eſt quelquefois un remede très-avantageux dans ce cas, auſſi-bien que dans les rhumatiſmes, moyennant qu'on obſerve un régime convenable.

VIII. *Des* AFFECTIONS VÉNÉRIENNES *des* OS.

Les os ſont rarement affectés par le virus vénérien, ſi ce n'eſt dans des véroles confirmées ou négligées. J'ai vu cependant un malade qui, étant affecté d'un chancre au gland, fut attaqué le cinquieme jour après, d'une tumeur conſidérable dans la partie inférieure du cubitus. En pareil cas, plus la maladie a été long-tems négligée, plus le traitement eſt long & difficile; & de toutes les affections des os, la carie ou exulcération de leur ſurface extérieure, & la corruption de leur partie intérieure ſont les plus déſagréables, & celles qui procurent le plus d'ennuis.

Dans tous les cas de carie aux os, il faut ſe ſouvenir qu'il n'y a point de guériſon à eſpérer juſqu'à ce que le virus ſoit totalement déraciné de la maſſe générale. Les remedes topiques paroiſſent n'avoir que très-peu d'effet dans ces maladies; quoiqu'on ait beaucoup vanté l'huile eſſentielle de ſaſſafras pour cet uſage. M. Plenck preſcrit une lotion compoſée avec l'eſſence de maſtic, le ſublimé corroſif & le miel

rosat. Il ordonne, outre cela, pour l'intérieur, l'usage du quinquina, du mercure mêlé avec l'assa fœtida, & d'une décoction de salsepareille, de lauréole (*Daphne mezereum. Linn.*) & de ciguë. Il assure avoir guéri par le moyen de ces remedes, plusieurs personnes attaquées des maladies dont je viens de faire mention.

Les exostoses vénériennes, & sur-tout celles qui viennent au milieu du tibia, du sternum, & les tophus dans les os de la tête, causent quelquefois, & sur-tout dans la nuit, les douleurs les plus affreuses. Je n'ai éprouvé dans ces cas aucun bon effet des applications topiques quelconques. C'est ici que l'opium donné à grandes doses & avec persévérance, conjointement avec les préparations mercurielles salines, produit quelquefois d'excellens effets. Mais je ne suis pas assez crédule pour me laisser persuader qu'on ait guéri ces maladies, & d'autres affections vénériennes rebelles, par le seul usage de l'opium, ainsi qu'on nous l'a assuré dans ces derniers tems.

Je n'ai vu aucun exemple de la fragilité extraordinaire des os, dont quelques Auteurs ont parlé, comme procédant d'une

cauſe vénérienne; mais il ne ſera peut-être pas hors de propos de faire mention d'un cas qui me paroît avoir du rapport avec cet effet. Un homme ſe caſſa le tibia par une chûte; mais, quoique la fracture eût été traitée ſelon toutes les régles, après qu'il fut reſté renfermé près de trois mois, à l'examen on trouva qu'il ne s'étoit point formé de callus, & que l'os caſſé étoit preſque auſſi ſéparé qu'au commencement. On vint à ſoupçonner, en conſultant & faiſant des recherches exactes, l'exiſtence du virus vénérien. On preſcrivit un traitement mercuriel, dont le ſuccès fut tel, que, peu de mois après, le malade ſe trouva parfaitement guéri.



CHAPITRE XVII.

Des MALADIES VÉNÉRIENNES déguisées, telles que phthysies, rhumatismes, fievres, &c.

IL est des sujets qui ayant été précédemment affectés de maladies vénériennes, dont ils ont paru guéris pendant des mois & même quelquefois des années entieres, s'amaigrissent ensuite, commencent à tousser, & sont attaqués d'une fievre hectique & des autres symptomes qui accompagnent la consomption des poumons ou phthysie pulmonaire. On attribue pour l'ordinaire ces affections à d'autres causes, & l'on prescrit des remedes qui n'ont communément aucun succès. Quelquefois aussi, l'on attribue le mal à la trop grande quantité de mercure dont on a autrefois fait usage. Mais j'ai vu plusieurs exemples de fievres lentes, avec de la toux, & quelquefois avec une expectoration puriforme, qui loin de devoir leur origine à une exulcération des poumons, provenoient d'un virus vénérien caché dans le corps, sans y produire

duire aucun autre ſymptome vénérien. D'autres ont fait la même obſervation. M. Brambilla, premier Chirurgien de l'Empereur regnant, rapporte, dans ſon *Traité ſur le Phlegmon*, un exemple ſi frappant en ce genre, que je crois devoir le tranſcrire ici. « On ordonna, dit-il, un électuaire pour un phthyſique qui étoit dans » une ſituation déſeſpérée. Par une mé» priſe d'Apothicaire, l'électuaire fut donné » à un malade vénérien pour s'en frotter, » & le phthyſique reçut l'onguent mercuriel » au lieu de l'électuaire, pour le prendre » à l'intérieur. Celui-ci ne ſe doutant pas » du quiproquo, prit de cet onguent en» viron la groſſeur d'une noix muſcade, » deux à trois fois par jour; & il fut radi» calement guéri de ſa maladie, à la » grande ſurpriſe du Médecin, qui apprit » enſuite par hazard de l'Apothicaire com» ment la choſe s'étoit faite ». Ce quiproquo fut certainement très-heureux pour le phthyſique; & quoiqu'on puiſſe encore douter ſi cette phthyſie provenoit d'une cauſe vénérienne, il eſt du moins certain qu'elle fut guérie par le mercure. J'ai eu pluſieurs malades de cette eſpece, que j'ai parfaite-

ment guéris de leur phthysie, en ne leur administrant d'autre remede qu'un traitement mercuriel.

Le Docteur Werlhof & d'autres ont observé des fievres intermittentes produites par le virus vénérien, ou compliquées avec la maladie syphilitique, & dans ce cas-là le mercure combiné avec le quinquina a fait des merveilles. Peut-être quelques-unes des fievres que le Docteur Lyson a guéries avec le calomel étoient-elles de ce genre.

Les douleurs rhumatiques vagues, les maux de tête violens & les douleurs des îles, proviennent quelquefois de la même source. J'ai vu guérir au moyen du bain chaud, de quelque préparation saline de mercure, & de la décoction des tiges de douce-amere, des affections de cette espece, qui avoient résisté à tous les autres remedes. On a recommandé aussi comme un remede très-efficace pour ces maladies, la décoction de l'une ou l'autre espece de lauréole (*Daphne mezereum. Linn. & Daphne laureola. Linn.*).

CHAPITRE XVIII.

Des AFFECTIONS VÉNÉRIENNES incurables par le MERCURE.

J'AI déja parlé de la nature & du traitement de ces affections ſous les différens articles des *ulceres vénériens*, des *bubons ulcérés*, des *maux de gorge vénériens*, des *maladies de la peau* des *douleurs*, des *caries vénériennes*, &c. enſorte qu'il me reſte très-peu de choſe à dire ſur ce ſujet.

J'obſerverai ſeulement que j'ai trouvé que la plupart de ces affections, ſinon toutes, ſont ſuſceptibles d'un traitement palliatif, ou même d'une cure radicale; & que le grand point pour atteindre à ce but deſirable, tient principalement à la connoiſſance exacte de leur nature. Cette connoiſſance exige ſouvent, à la vérité, un diſcernement pratique plus délicat qu'on ne l'imagine. Le principal objet eſt de diſtinguer avec préciſion ſi ces ulceres, caries, éruptions cutanées, ou douleurs, &c. doivent leur origine à un virus vénérien caché dans le corps, ou s'ils ſont les effets

du mercure, ou, ce qui eſt peut-être de la plus grande conſéquence, ſi après avoir été originairement produits par le virus vénérien, ils n'ont pas changé de nature, par le laps du tems ou par d'autres circonſtances dont nous ne ſommes pas encore aſſez inſtruits. Dans ce cas, bien loin que ces ſymptomes cedent au pouvoir du mercure, il ſemble les aigrir à tous égards; & ſi l'on inſiſte imprudemment ſur l'uſage de ce remede, il peut enfin devenir funeſte au malade. J'ai rapporté ſous les articles dont je viens de faire mention, pluſieurs exemples frappans qui ſervent de preuve à ce que j'avance; & ceux de mes Lecteurs qui s'intéreſſent particulierement à ce ſujet, en trouveront beaucoup davantage dans le *Supplément au Traité des Maladies Vénériennes* de M. Fabre (1). Je vais propoſer maintenant les remedes que j'ai trouvés les plus efficaces contre ces accidens terribles & opiniâtres.

Il faut ſouvent beaucoup de jugement pour diſtinguer les maladies produites par le mercure. J'ai vu des malades ſe plaignant

---

(1) Imprimé à Paris chez Didot le jeune, quai des Auguſtins.

de douleurs rhumatiſmales, de douleurs oſtéoſcopes, de céphalalgie, de ſpaſmes en différentes parties, de tremblement des extrémités, &c. qu'ils attribuoient à l'énorme quantité de mercure qu'ils avoient priſe; & je les ai cependant guéris après un examen attentif, en leur donnant encore du mercure; parce que je me ſuis bientôt convaincu, que leurs maladies actuelles provenoient de ce que le mercure leur ayant été mal adminiſtré, il s'étoit toujours évacué ou par les ſelles, ou par la ſalivation, ou par les ſueurs immodérées, dans la même proportion qu'on le leur avoit fait prendre; de telle ſorte qu'il n'avoit jamais pu exercer ſon pouvoir ſpécifique contre le virus exiſtant dans leur corps, quoiqu'ils en euſſent pris pendant très-long-tems & en très-grande quantité.

Mais dès que l'on s'eſt aſſuré que la maladie n'eſt pas l'effet du virus vénérien, ou que du moins elle n'eſt pas diſpoſée à céder au mercure, il faut recourir à d'autres remedes, au lieu de ſuivre la routine ordinaire de la pratique en donnant de nouvelles préparations mercurielles. Lorſqu'on

en a déja essayé deux ou plusieurs inutilement, il faut, comme je l'ai déja dit plusieurs fois, prescrire aux malades, indépendamment d'un bon régime & de l'air de la campagne, &c. des remedes toniques ou fortifians. Je range principalement dans cette classe les antimoniaux, & plus spécialement pour les cas auxquels je fais allusion les martiaux. Mais il ne faut pas croire que j'entende qu'il faut administrer ces remedes à la dose de quelques grains par jour. Je les prescris à des doses beaucoup plus fortes qu'on n'a coutume de les donner. Les préparations que j'emploie d'ordinaire sont l'antimoine crud, ou le soufre d'antimoine, l'æthiops martial ou le vin chalybé; & plus particulierement une combinaison du fer avec l'éther vitriolique. Je fais prendre ces remedes à la dose que la constitution du malade peut supporter, soit seuls, soit, suivant les circonstances, avec la décoction de salsepareille, avec le quinquina, ou avec l'extrait de noix vertes. Il est quelquefois très-utile de donner le soufre d'antimoine uni avec l'extrait de ciguë, & l'on peut y joindre aussi l'usage

des bains chauds & d'une décoction de salsepareille, avec la racine de lauréole (*Daphne mezereum. Linn.*). Quelquefois les bains froids & sur-tout les bains de mer contribuent beaucoup aux succès des remedes que je viens de proposer. Et lorsque la maladie est opiniâtre, il ne faut négliger d'essayer aucun des remedes que j'ai recommandés ci-dessus au chap. XIV.

J'ai vu dans plusieurs cas le *decoctum lusitanicum* produire évidemment de bons effets; mais de tous les remedes qu'on a vantés jusqu'ici pour les affections vénériennes incurables par le mercure, je n'en ai vu aucun dont les effets puissent égaler ceux d'une décoction dont le Docteur Paullini fait usage. J'ai vu guérir radicalement par le moyen de cette décoction, des ulceres des plus malins & des plus rebelles, des affections cutanées, des tophus, des caries, des douleurs dans les os & dans les autres parties du corps, qui avoient résisté au pouvoir de tous les autres remedes ordonnés par différens Médecins en différens pays; & ce qui est encore plus remarquable, la plupart de ces guérisons

ont eu lieu dans un eſpace de tems très-court. Mais malheureuſement ce remede ne ſauroit être d'une utilité générale pour l'humanité, par la raiſon que perſonne n'a pu juſqu'à préſent déterminer ce Docteur à le rendre public.



CHAPITRE XIX.

OBSERVATIONS sur quelques préjugés fâcheux ou nuisibles, qui sont généralement répandus au sujet de la MALADIE VÉNÉRIENNE.

IL est des malades imbus de cette opinion: que le virus vénérien, quand il a une fois pénétré dans le corps, ne peut plus en être totalement déraciné. Ils croient en conséquence qu'une personne qui a eu le malheur d'être entierement infectée, ne peut jamais se regarder comme radicalement guérie. Cette opinion absurde rend très-malheureuses les personnes qui en sont entichées. J'ai vu fréquemment, sur-tout chez les personnes du sexe, ce préjugé empoisonner le bonheur de la vie, nonobstant tout ce que les Médecins pouvoient leur dire pour les convaincre de leur erreur. Le moindre mal de tête, la plus légere douleur rhumatique, ou le moindre petit bouton sur la peau, leur paroissent des preuves certaines de l'existence du virus

vénérien caché dans leur corps & prêt à produire les plus cruels effets. Ces malades ſont vraiment dignes de pitié. Il eſt juſte de faire les recherches les plus exactes ſur leur état, & de leur donner des ſoins très-attentifs. Car eſt-il de ſituation plus affreuſe que celle d'un Être qui eſt perpétuellement en proie à de pareilles terreurs ? Et ſi enfin après l'examen le plus approfondi, l'on trouve qu'il ne reſte aucun ſymptome d'eſpece vénérienne, il faut tâcher de détruire leur préjugé, en mettant devant leurs yeux l'exemple d'autres perſonnes de notre connoiſſance, ou ſi les circonſtances le permettent, de la leur, qui ayant été affectées autant qu'elles-mêmes, ou peut-être beaucoup plus, jouiſſent de la plus parfaite ſanté depuis un grand nombre d'années, ſont mariées, & ont des enfans ſains & vigoureux.

On doit les mêmes attentions à ceux qui s'imaginent que lorſqu'on a pris une fois du mercure pour la guériſon de la vérole, ce remede ne peut la guérir auſſi efficacement une ſeconde fois. On rencontre ces préjugés le plus fréquemment chez les

femmes, quoiqu'ils aient quelquefois aussi de l'influence sur des hommes de constitution mélancolique.

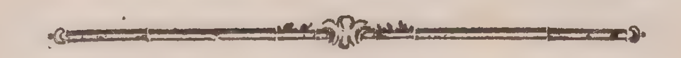
Mais il existe un autre préjugé, qui est non-seulement absurde, mais criminel, & dont les fauteurs mériteroient la plus sévere punition, si l'on pouvoit les prendre sur le fait. Il n'existe que parmi quelques jeunes gens d'un caractere libertin, & qui ont une façon de penser brutale & dissolue. C'est une opinion reçue parmi ces malheureux, que la meilleure maniere de se débarrasser d'une chaude-pisse, c'est d'avoir affaire avec une ou plusieurs femmes saines; & j'ai vu de cette maniere des maladies vénériennes propagées en peu de jours chez dix ou douze personnes saines, qui avoient eu le malheur de s'abandonner à quelqu'un de ces misérables ou aux objets de sa brutale cruauté. L'absurdité de cette idée est évidente pour toute personne qui a le sens commun, & la moindre connoissance de la nature & du siege de la gonorrhée; & dans le cas où cet attentat seroit dicté par le simple préjugé, la plus légere information suffiroit pour le détruire. Mais il est à

craindre que la cauſe de cette infamie ne gîſſe plus profondément dans le cœur de ces miſérables, & que leur abominable conduite ne ſoit dictée par la méchanceté, ou par le plaiſir barbare qu'ils trouvent à ſe venger ſur des perſonnes innocentes, des maux que l'imprudence & la débauche leur ont attirés.

FIN.



TABLE *ALPHABÉTIQUE* DES MATIERES.



A.

B.

C.

D.

E.

G.

H.

J.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

V.

W.

Y.

Fin de la Table alphabétique.

De l'Imprimerie de N. H. NYON, Imprimeur du Parlement, rue Mignon. 1785.





